

T 190 (Final)

VOYAGES

IMAGINAIRES,

ROMANESQUES, MERVEILLEUX, ALLÉGORIQUES, AMUSANS, COMIQUES ET CRITIQUES.

SUIVIS DES

SONGES ET VISIONS,

ET DES

ROMANS CABALISTIQUES.

CE VOLUME CONTIENT:

L'Isle inconnue, ou Mémoires du Chevalier des Gastines, publiés par M. Grivel, des Académies de Dijon, de la Rochelle, de Rouen, de la Société philosophique de Philadelphie, &c.

TOME SECOND.

VOYAGES
IMAGINAIRES,
SONGES, VISIONS,
ET
ROMANS CABALISTIQUES.

Ornés de Figures.

TOME HUITIÈME.

Première division de la première classe, contenant les Voyages Imaginaires *romanesques*.

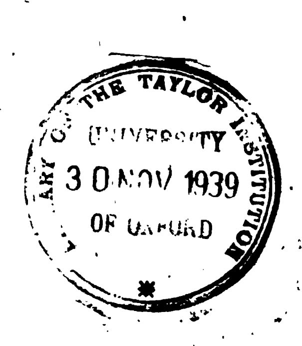


A AMSTERDAM,

Et se trouve à PARIS,

RUE ET HÔTEL SERPENTE.

M. DCC. LXXXVII.


THE TAYLOR INSTITUTION
30 NOV 1939

L'ISLE
INCONNUE,
OU
MÉMOIRES
DU CHEVALIER
DES GASTINES.

Publiés par M. GRIVEL, des Académies de Dijon, de la Rochelle, de Rouen, de la Société Philosophique de Philadelphie, &c.

Nouvelle édition, corrigée & augmentée.

TOME SECOND.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



L'ISLE *INCONNUE*, OU MÉMOIRES DU CHEVALIER DES GASTINES.

CHAPITRE XXII.

Heureuses couches d'Eléonore ; elle donne le jour à deux enfans. Leur nourriture ; éducation physique du premier âge, &c.

LA saison des pluies étoit passée, tous les travaux de la maison étoient finis, tout étoit prêt pour les couches d'Eléonore ; nous attendions avec une impatience difficile à expri-

mer, ce moment désiré, que l'état de mon épouse faisoit croire très-proche; mais il s'écoula près d'un mois encore au delà du terme que nos calculs avoient marqué pour celui de sa délivrance. Ce moment arriva enfin, & nous fûmes bien dédommagés d'une si longue attente. Eléonore me rendit père de deux enfans, un garçon & une fille. Je peindrois mal l'espèce d'ivresse que nous éprouvâmes mon épouse & moi. Dans l'excès de sa joie, elle ne se souvenoit déjà plus des cruelles douleurs qu'elle avoit senties. J'embrassai cette chère épouse avec toute la tendresse du sentiment qui m'animoit, tandis qu'elle éprouvoit l'émotion la plus douce, & que ses joues se mouilloient de pleurs. Elle ne tarda pas à s'acquiter envers ses deux enfans des fonctions si douces que lui prescrivoit la nature, & ils apprirent à s'aimer sur le sein même de leur mère.

Une femme de nos villes se seroit crue trop foible pour allaiter un seul enfant; elle eût pensé que son tempérament & sa beauté en auroient souffert. La santé d'Eléonore ne fut pas un seul moment altérée de ce qu'elle en nourrissoit deux; au contraire, elle ne parut jamais plus gaie & mieux portante, & jamais ses couleurs ne furent plus belles, ni

plus naturelles. Elle se rétablit assez promptement de ses couches, pour se charger elle-même de tous les soins dans lesquels j'avois cru devoir la suppléer à l'égard des nourrissons.

Comme il n'y eut jamais de mère plus tendre ni mieux instruite de ses devoirs qu'Eléonore, il n'y en eut jamais aussi de plus vigilante. Il ne lui échappoit rien de tout ce qui méritoit son attention. Je ne demeurai chargé de nos enfans qu'une douzaine de jours; car, à cette époque, Eléonore levée ne se recoucha plus que la nuit, & dès-lors mes attentions à cet égard devinrent superflues. Elle les *allaitoit*, les levoit, les couchoit, les changeoit elle seule, sans vouloir me permettre de m'en mêler, comme j'avois fait jusqu'alors. « Vous avez assez d'autres affaires, me disoit-elle, sans vous donner encore celle-là. Laissez-moi les occupations que me prescrivent en *même temps* mon devoir & ma tendresse ». Je cédai à ce louable empressement, en applaudissant à son zèle, qui désignoit d'une manière si positive une digne mère de famille.

Dès qu'Eléonore fut assez rétablie pour pouvoir sortir, elle voulut donner à ses enfans le caractère de chrétien, & résolut de

faire la cérémonie de leur baptême au même endroit où nous avions fait celle de notre mariage. Nous portâmes nos enfans à l'autel qui nous servoit de chapelle. Eléonore me les présenta, tandis que, seul prêtre & pontife de mon isle, je répandis sur leur tête l'eau salutaire de la régénération & l'onction du sacrement. La fille reçut le nom d'*Adélaïde*, que portoit la mère d'Eléonore, & nous donnâmes au garçon le nom de *Henri*, qui étoit celui de mon père. Après cela, nous inscrivîmes sur un registre fait exprès, & qui contenoit déjà l'acte de notre union, l'époque de la naissance de ces enfans, & la date de leur baptême. Cette précaution, utile dans toute société policée, étoit encore plus nécessaire dans notre société naissante. Nous n'avons jamais manqué depuis, de consigner dans ce registre tous les événemens de l'isle qui ont mérité d'être notés, parmi lesquels les plus remarquables sont sans doute les naissances des enfans, qui ajoutent de nouveaux membres à la société, & leurs sépultures, qui la privent de leurs services.

Eléonore se livra ensuite tout entière aux soins que demandoient la nourriture & l'éducation de ses enfans. Une nourriture réglée, une extrême propreté, le passage insensible de

l'eau chaude à l'eau froide, des lotions fréquentes, jusqu'au temps où ils furent en état, chacun de son côté, de prendre eux-mêmes les bains, si nécessaires sur-tout dans des pays voisins du tropique ; des vêtemens larges & commodes, mais toujours décens : tels furent les moyens les plus simples & les plus naturels que nous crûmes devoir employer pour leur former une constitution saine & robuste. En voici un petit détail, qui ne peut être qu'intéressant pour ma postérité.

Dès qu'il fallut ajouter quelque chose au lait de la mère, nous commençâmes par donner aux *enfans* un peu de mie de pain détrempée dans du lait de vache, ou de la panade à l'eau, bien cuite, avec un peu de sel, sans beurre ni graisse. A mesure que, devenant plus forts ils demandoient plus d'alimens, nous augmentions la dose & la variété de la nourriture. Nous nous servîmes de crême de *riz bien* cuite, de gruau d'orge ou d'avoine fait au lait, préférant ces alimens à la soupe grasse, que nous ne regardions pas comme fort saine pour les enfans du premier âge, c'est-à-dire, tant qu'ils ne marchent pas seuls. Leur boisson étoit de l'eau de notre fontaine, la meilleure & la plus légere qu'il y ait peut-être au monde.

Aussi tôt après leur naissance, j'avois nettoyé le corps de nos enfans avec de l'eau tiède mêlée d'un peu de vin. Je continuai de faire dégourdir l'eau pendant les six premieres semaines. J'avois, le second jour, voulu essayer de l'eau froide; ils poussèrent des cris perçans. « Ne vois-tu pas que ces pauvres enfans souffrent, me dit Eléonore, & que cette température est trop différente de celle dont ils viennent à peine de sortir? Il faut les accoutumer à l'air & à l'eau, mais par degrés ». En effet, mon expérience ne fut point heureuse, & les enfans, sur-tout la petite, eurent, durant quelques jours, un léger rhume.

Pour ce lavage, nous les mettions dans une grande jatte pleine d'eau, de la température que nous jugions convenable, &, avec une éponge, je leur lavois tout le corps, à commencer par la tête, ensuite je les séchois sans les frotter, & par la seule application d'un morceau de vieux linge. Le temps le plus propre à ces lotions étant le matin, j'eus soin d'abord, & mon épouse après moi, de les laver tous les jours en les levant, avant de leur présenter le sein, & nous eûmes toujours cette précaution, pour ne pas nuire à la digestion de l'enfant, qui auroit pu souffrir

du lavage après avoir pris de la nourriture.

En peu de temps ils se trouvèrent si bien accoutumés à l'eau, que le moment du bain étoit toujours marqué par leurs ris, par des jeux, par tous les signes de la joie, & l'eau devint pour eux un élément presque aussi familier que l'air. Une précaution de santé, & le désir de donner à leurs membres toute la souplesse & la vigueur dont ils étoient susceptibles, nous portèrent à entretenir nos enfans dans cette habitude.

Quelquefois aussi nous leur faisions, dans les mêmes vûes, de légères frictions, qui servoient en même temps à les rendre plus souples; mais nous avions l'attention de suspendre les frictions ainsi que les lavages dans le temps de leur digestion, & lorsque les premières dents, voulant percer, irritoient le genre nerveux & le rendoient susceptible d'être *agacé par* ces deux opérations. Nous aprîmes à connoître ces momens où il falloit les interrompre, par la répugnance des enfans, & par leurs cris répétés, qui témoignoient alors vivement combien cette méthode leur étoit désagréable.

Si les enfans se coupoient ou s'écorchoient en quelque endroit, Eléonore employoit un remède bien simple; elle y faisoit couler de

l'eau fraîche chaque fois qu'elle les changeoit ; ce qui suffisoit pour raffermir la peau & les guérir promptement. J'avois vu des merveilles de ces lotions froides en Allemagne, où elles fortifioient les corps contre les impressions de l'air. L'expérience que nous en fîmes dans notre île, me convainquit qu'elles étoient encore plus utiles sur les terres voisines du tropique, parce que la chaleur, presque continuelle, y énerve les corps en relâchant les fibres, & que le bain d'eau froide leur donne du ton & sert à les raffermir.

Je savois qu'à toute latitude on doit défendre les enfans de la grande chaleur, avec le même soin qu'on prend d'ordinaire pour les préserver du froid ; mais si cette précaution étoit bonne ailleurs, elle se trouvoit ici bien plus nécessaire.

Persuadés que la libre circulation de l'air pouvoit encore servir à fortifier leurs membres, nous laissâmes leurs habits comme volans ; & dans la suite même nous ne crûmes pas devoir changer de méthode. Nous n'employâmes ni jarretières ni ligatures, qui, gênant la circulation des humeurs, s'opposent à la croissance ; nous laissâmes au contraire à leurs corps toute la liberté de s'étendre & de croître à souhait. Dès que le haut de la tête

ſut aſſez ferme, nous leur coupâmes les cheveux, nous les débarraſſâmes du béguin & du bonnet, & ils demeurèrent jour & nuit la tête découverte.

Eh quel ſpectacle pour nous plus raviſſant, que celui de voir nos enfans croître & proſpérer ſous nos yeux preſque à vue d'œil! car leurs progrès en tout étoient une ſorte de prodige que la nature opéroit, pour nous récompenſer de nos attentions à ne pas la contrarier. Chaque jour augmentoit à cet égard notre confiance & notre ſatisfaction. Leurs ſens, leurs forces, leur conception ſe développoient d'une manière étonnante. A deux mois, ils commençoient à nous connoître. Un premier ſouris remplit de joie le cœur de leur mère, & lui montrant l'aurore de leur affection, devint le premier ſalaire de ſes tendres ſoins. A quatre mois ils entendoient notre voix, & tournoient la tête quand on les appeloit; ils étoient émus de nos careſſes, ils y répondoient par leur bégayement. A dix mois, ils marchoient l'un & l'autre, & prononçoient quelques mots. Henri avoit alors dix dents, & Adélaïde huit. La taille & la vigueur de ces enfans étoient ſurprenantes à cet âge, & quiconque les eût alors vus pour

la première fois, auroit pu facilement leur donner vingt mois.

Mais ils avoient été nourris & élevés sans gêne & sans contrainte, dans la pleine liberté de leurs mouvemens, & dans l'air le plus pur. Couchés, ils pouvoient s'étendre, se raccourcir & se remuer, suivant leurs forces & leurs besoins, sans nous faire craindre aucune chûte; levés, dès qu'ils purent se soutenir, nous les laissions ramper sur le plancher ou sur le gazon, où ils jouoient & s'exerçoient à leur aise & sans danger. Nous connoissions si bien les bons effets de l'exercice, pris sur-tout en plein air, que pour faire participer nos enfans à ces avantages, j'avois construit, peu de temps après leur naissance, une machine, au moyen de laquelle nous pouvions leur donner du mouvement, & les promener sans fatigue dans la cour ou sur l'esplanade.

Cette machine étoit une sorte de chariot à quatre roues, sur lequel nous posions les corbeilles des enfans, & qui, en les transportant d'un lieu à un autre, servoit à les remuer doucement & à les faire jouir en même temps de l'air le plus salubre. La mère ne se fatiguoit pas à les porter; ils s'échauffoient beaucoup moins que si on les eût tenus dans les bras,

&

& l'exercice qu'ils faisoient, en fortifiant leurs membres, leur donnoit du plaisir & de la gaieté. Ce trémoussoir étoit ainsi bien différent du berceau, dont le mouvement (1), tantôt lent & doux, ne sert qu'à engourdir les organes des enfans, & tantôt balancé violemment, les dispose, par cette vive agitation, à être susceptibles de vertiges, de bégayemens, de convulsions, ou du moins les empêche de digérer le lait, qu'il fait souvent coaguler dans les premières voies.

Eléonore ne déroboit pas seulement ses enfans aux entraves du maillot & du berceau, mais encore aux bourlets & aux lisières; & comme elle vouloit les soustraire à toute habitude gênante, à toute passion dangereuse, elle eut la plus grande attention de les prémunir contre la crainte, contre l'impatience

(1) Ce berceau doit être celui des provinces méridionales de France, qui n'est qu'une sorte de balançoire posée sur des demi-cerceaux. La moindre impulsion l'agite. Un mouvement léger pourroit quelquefois n'être pas défavorable à l'enfant couché dans ce berceau : une vive agitation lui devient très-nuisible; mais c'est à quoi les nourrices ne pensent guère; elles bercent d'ordinaire l'enfant pour l'étourdir, & s'en débarrasser en l'endormant ainsi comme par force, sans s'inquiéter des suites que peut avoir cet usage inconsidéré.

& la douleur. Seuls dans notre isle, avec des parens qui n'étoient pas déraisonnables, ils se trouvèrent garantis des préjugés & des fausses opinions, qui ailleurs régentent si impérieusement le cœur & l'esprit de la plupart des hommes.

Ce fut alors sur-tout que j'eus lieu d'admirer la sagacité d'Eléonore, & que je reconnus toute l'influence qu'une mère, d'un mérite supérieur, a sur sa famille, lorsqu'elle veut prendre la peine de diriger les premiers sentimens & les premières connoissances de ses enfans. Je me convainquis qu'il n'y a point d'exemples ni de leçons qui puissent suppléer cette première direction de la mère, & qu'elle décide en bien ou en mal des mœurs & du caractère, disons mieux, du reste de la vie de ceux qui la reçoivent.

L'éducation des deux ou trois premières années est proprement négative; c'est-à-dire, qu'elle se borne à empêcher qu'on ne dise ou qu'on ne fasse rien devant des enfans, qui puisse produire sur eux de mauvaises impressions, à écarter soigneusement tout ce qui pourroit leur nuire, & à ne point céder à leur importunité, lorsqu'ils demandent sans besoin. Or nulle mère ne fut plus attentive qu'Eléonore à prévenir les besoins de ses enfans, à les deviner, à les secourir; mais il n'en fut jamais

aussi de plus ferme dans ses principes, de plus égale dans sa conduite; & comme nous étions parfaitement d'accord en tout, & particulièrement dans notre façon de penser sur l'éducation, qu'elle ne fut point contredite, qu'elle ne varia jamais dans ses sentimens ni dans son projet de suivre en tout la nature; cette éducation, qui se fit sans peine, eut tout le succès que nous pouvions désirer. Ainsi, l'on peut dire que nos enfans ne contractèrent pas de mauvaises habitudes, qu'on ne livra point leur cœur à l'orgueil, leur esprit à l'erreur & à la vanité, & qu'ils n'eurent point de fantaisies.

La conduite uniforme qu'on tenoit à leur égard, écarta loin de leur ame les passions tumultueuses, qui, semées dès le bas âge dans le cœur des enfans, par la complaisance & la foiblesse des parens, en font ensuite des hommes sans frein & sans retenue, les jettent dans l'injustice, & les rendant les fléaux de la société, causent en même temps leurs malheurs. Si nos enfans crioient ou pleuroient, parce qu'ils éprouvoient quelque besoin ou sentoient quelque douleur, on leur donnoit sans empressement ce qui leur étoit nécessaire; on les soulageoit s'il étoit possible: mais si l'on ne pouvoit adoucir leurs souffrances, on ne s'agitoit

pas inutilement autour d'eux ; on les laissoit pleurer sans avoir l'air d'être ému par leurs larmes ; leurs cris importuns, ni leurs pleurs ne faisoient point fléchir nôtre volonté. Jamais leurs désirs inutiles ne surmontèrent cette barrière. Ils s'accoutumèrent donc à ne vouloir que ce qui leur étoit permis ; ils ne se livrèrent point à l'impatience, lors même qu'ils souffroient.

Une éducation mâle & sans aucune délicatesse convient aux enfans de tous les pays & de toutes les conditions, parce que, les rendant peu sensibles au mal, elle leur apprend à souffrir la douleur & l'infortune, tandis qu'une vie molle les prépare au contraire à mieux sentir les infirmités & les peines, qui sont le partage de l'humanité. Cette éducation, bonne ailleurs pour fortifier l'homme contre l'incertitude des événemens à venir, étoit indispensable dans notre isle, dont les habitans devant être faits à tout, & supporter les incommodités du climat & des circonstances, c'est-à-dire, le grand chaud, la pluie, le vent, la fatigue, avoient besoin d'être particulièrement élevés à une vie dure & au mépris de la douleur. Aussi je puis dire que nous faisîmes toutes les occasions, que nous mîmes tout en usage pour former nos enfans à la peine dès leurs

premiers instans, & que, par cette méthode, nous commençâmes dès-lors à les prémunir contre tous les maux de la vie.

Dès qu'ils purent bien discerner ce qui se passoit autour d'eux, nous cherchâmes à les familiariser avec tous les objets qui devoient frapper leurs sens. Nous portâmes sur-tout la plus grande attention à fermer leurs ames tendres aux impressions de la crainte; car une fois reçues dans le bas âge, ces impressions ne s'effacent presque jamais. Le cœur, ouvert aux alarmes & aux frayeurs, n'a plus dans la suite le même courage, & rend même souvent l'homme foible & pusillanime. Nous les accoutumâmes à demeurer dans les ténèbres, à voir sans émotion les formes les plus hideuses, à toucher même les animaux les plus laids & les plus dégoûtans. Nous ne le fîmes à la vérité que peu à peu, & en les excitant par notre exemple; car c'est l'exemple sur-tout qui influe sur l'opinion des enfans, & qui, réglant magistralement leur façon de penser, & leurs habitudes, bonnes ou mauvaises, décide pour toujours de leur caractère.

Quand leurs membres eurent pris assez de force pour leur donner le moyen de marcher seuls, & le désir de courir & de s'ébattre, nous crûmes pouvoir nous dispenser de les surveiller

de trop près, & de garder tous les ménagemens que nous avions eus jusqu'alors pour leur foiblesse; ainsi, lorsqu'en jouant ils venoient à tomber, lorsque dans leur chute ils recevoient quelque contusion, qu'ils se faisoient quelque bosse à la tête, ou saignoient du nez, nous n'avions garde de nous montrer émus de ces accidens, de nous écrier, de courir aux enfans pour les relever. A peine avions-nous l'air de nous en appercevoir. Nous les laissions se relever eux-mêmes; & bien aises qu'ils apprissent, par ces petites épreuves, à connoître la douleur & à la supporter, qu'ils pussent même voir leur sang couler, sans pâlir & sans inquiétude; nous regardions ces événemens comme des choses sans conséquence, & qui ne méritoient pas la plus légère attention.

Cette apparente indifférence rendoit les enfans tranquilles sur leurs chutes. Ils ne crioient pas, ils ne pleuroient pas, ils souffroient leur mal en patience, & presque sans se plaindre; ils étoient seulement une autre fois plus soigneux de se mieux tenir, & prenoient mieux garde de ne plus tomber. Une méthode contraire n'eût pas manqué d'opérer de funestes effets. Si notre air, nos gestes ou nos paroles eussent témoigné de l'effroi, ils en auroient été sans doute épouvantés, ils auroient cru

le danger bien plus grand & la chose plus importante. Ils se seroient livrés dans la suite à la défiance de leurs forces, à la frayeur d'un péril chimérique, & fussent devenus timides, exigeans & pleureurs.

En suivant notre systême d'éducation, nous réduisîmes leur vêtement à une simple chemise, qui, couvrant leur nudité, & les parant des rayons du soleil, les laissoit jouir de la circulation de l'air & de la liberté de leurs mouvemens. Nous les laissions marcher nu-pieds & nu-jambes, pour leur rendre ces parties moins délicates & moins sensibles. Au sortir de la corbeille, nous les mîmes reposer sur une couche dure & sans rideaux, qui n'avoit pour couverture qu'une simple toile. Enfin, quand ils furent sevrés, nous leur apprîmes peu à peu à se nourrir de tout ce qu'on peut employer à la nourriture de l'homme, & surtout de mets simples & sans apprêt.

Le sevrage de nos enfans ne fut ni long ni difficile; ils y étoient comme disposés depuis quelque temps. Ils avoient quinze mois quand ils furent sevrés. La quantité de dents molaires qui leur étoient sorties, leur donnoit la facilité de mâcher les alimens qui avoient le plus de consistance. Nous leurs avions donné une soupe de lait, dans les premiers temps où

le ſein de leur mère ne leur ſuffiſoit pas. Ils tetoient alors quatre fois le jour, & une fois la nuit. Enſuite on leur donna deux ſoupes, & ils ne tetèrent plus que quatre fois toutes les vingts-quatre heures. Vers un an, nous leur partageâmes un œuf frais mollet, avec les mouillettes convenables. A quatorze mois, nous leur en donnâmes chacun un; mais alors ils ne tetèrent plus que deux fois, & depuis qu'ils avoient eu des dents, nous leur avions laiſſé mâcher à volonté des croûtes de pain & des fruits ſecs dans l'intervalle des repas; & comme ils étoient robuſtes & pleins d'appétit, nous ajoutions de temps en temps un peu de riz ou de panade; & ils s'accoutumèrent ſi bien à paſſer ainſi du teton à une nourriture plus ſubſtantielle, qu'ils ſe trouvèrent preſque ſevrés lorſqu'on les priva de teter.

Ces détails que je viens de rapporter, de l'éducation de nos deux aînés dans le premier âge, furent les mêmes pour tous leurs frères. Comme rien ne contraria ces ſoins ni l'intention de la nature, & comme aucun mauvais exemple, aucune fauſſe démarche n'arrêta ni ne détourna jamais l'influence de cette éducation, jamais famille n'offrit un ſpectacle auſſi intéreſſant, auſſi ſatisfaiſant que la nôtre. Je ne crains pas de dire qu'il n'y en eut ja-

mais peut-être, où tout ce qui contente un père & une mère se trouvât si bien réuni. Toutes les dispositions du corps à la santé la plus ferme, à la vigueur, à la souplesse, toutes les qualités de l'ame, embellies par l'heureux germe des sentimens, furent le partage de la plupart de nos enfans, & nous pûmes remarquer dans quelques-uns l'aurore des talens utiles & agréables, & de cette industrie si nécessaire en tout pays & en tout temps, & particulièrement recommandable dans l'enfance des sociétés. Ce que je viens de dire à cet égard me dispense de revenir ailleurs sur cette matière.

J'aurai désormais la même réserve sur ce que *je* pourrois rapporter de nos travaux & du produit de nos champs. Il est inutile d'y revenir, tant que je ne ferois que me répéter. Ce ne sera que dans des circonstances singulières, ou pour des événemens imprévus, que je m'écarterai de ce plan. Cependant il ne sera peut-être *pas hors* de propos de parler ici de la récolte qui suivit notre mariage. Il sembloit que le ciel prît plaisir à nous dédommager, par un concours d'événemens heureux, des malheurs que nous avions essuyés, & des privations où il nous avoit tenus si long-temps, & qu'il voulût nous faire connoître, par les graces dont il nous combla depuis, combien

notre union étoit agréable à ses yeux. Cette récolte fut très-abondante ; elle surpassa de beaucoup toutes nos espérances. Comme j'avois étendu la culture de nos champs, & semé plus de grains que la premiere fois, le produit en fut si considérable, que nous fûmes pourvus au moins pour deux ans de cette précieuse denrée ; en sorte que, dès-lors rassurés contre la disette, nous demeurâmes tranquilles sur la crainte de manquer de pain. J'eus dans la suite la plus grande attention d'entretenir cette abondance, en continuant mes labours, & en tenant toujours dans notre grenier une quantité de blés suffisante pour la nourriture de la famille durant plusieurs années.



CHAPITRE XXIII.

Nouvelles grossesses, nouvelles couches; accroissement des soins de la mère & des travaux du père.

DIFFÉRENT de la plupart des historiens, qui disent peu de chose sur l'origine des premiers faits de l'histoire, pour s'étendre avec une profusion accablante sur ceux qui touchent aux derniers temps, qui négligent de nous en montrer les causes ou de les développer, tandis qu'ils s'appesantissent sur les événemens qui en sont les suites, j'ai cru devoir détailler d'abord les causes qui nous avoient jetés dans l'isle, rapporter les faits qui s'y étoient passés, dans l'ordre qu'ils étoient arrivés, & faire connoître, autant que je le pouvois, tous les moyens d'industrie & de prévoyance que nous avions employés pour nous y établir, pour y subsister, pour nous y perpétuer; mais ces choses une fois connues, ainsi que la succession de nos travaux productifs, je vais me borner à dire qu'il y a fort peu d'exemples d'une union aussi féconde que la nôtre, & pas une plus heureuse.

Deux ans après l'occupation de l'isle, nous avions deux enfans ; deux ans encore après ces premieres couches, c'est-à-dire, à vingt-un ans de l'âge d'Éléonore, nous en eûmes un troisieme. A vingt-trois ans mon épouse mit encore au monde deux enfans à la fois. Enfin jusqu'à quarante-cinq ans, il n'y eut d'intervalle entre ses grossesses, que le temps où elle fut nourrice ; & vingt-trois enfans, onze garçons & douze filles, furent le produit de cette heureuse fécondité, comme on peut le voir par le tableau ci joint. Tous ces enfans vécurent & jouirent de la santé la plus vigoureuse, à l'exception de la dernière fille, que nous perdîmes dans sa quatrième année, & d'une de ses sœurs, laquelle étant tombée dans l'eau par hasard, dans un moment critique, en contracta une maladie qui la laissa long-temps débile, & cependant ne l'empêcha pas de se marier.

On doit sentir que les besoins de cette famille toujours croissante, c'est-à-dire, la nourriture l'entretien, l'éducation, tombant tout entiers sur le père & la mère, exigeoient de leur part, & sur-tout du premier, une multiplicité de travaux & de soins sans cesse renaissans, & que je devois être plus occupé que le ministre d'un grand monarque. Aussi

puis-je dire que chaque heure de la journée avoit son emploi, & que je ne prenois point de repos sans l'avoir acheté par le travail & par la sueur; mais ce travail avoit son plaisir, & j'étois fier de cette sueur.

Une vie laborieuse, passée en habitude, n'est point fatigante; elle vous défend à jamais de l'ennui. Une suite de travaux, qui tous ont pour objet le bonheur des personnes qui nous sont vraiment chères, est une suite de jouissances, dont les momens de succès tiennent de la volupté.

Quel charme pour celui qui vient de supporter *le faix* du jour & l'ardeur d'un soleil brûlant, de goûter en paix le frais de l'ombre, de s'asseoir après s'être long-temps exercé debout, & de s'asseoir auprès d'une épouse chérie; de satisfaire la soif, d'appaiser l'appétit que lui ont donné le mouvement & le travail, & de goûter ces plaisirs au doux gazouillement de ses enfans à la mamelle, au milieu des jeux folâtres de ceux qui sont plus grands, & en voyant développer la force adolescente du bon jeune homme qui doit un jour être l'appui de sa mère, & honorer les cheveux blancs du père qui lui consacra sa vie! Mais quel charme surtout, quand arrivant le soir après avoir fini ma journée, j'embrassois mon Eléonore! Ne

suis-je pas, me disois-je, le plus heureux des hommes, d'acquérir une si grande félicité par des peines si légères ? Quel souverain ne les ambitionneroit pas au même prix ?

Eléonore, dont les sentimens étoient toujours à l'unisson des miens, dont la tendresse ne faisoit que s'accroître, & qui, souvent privée de me voir, soupiroit après les momens qui devoient nous rassembler ; Eléonore goûtoit la plus douce satisfaction en s'occupant des devoirs que son cœur lui prescrivoit, & ne se lassoit point de m'assurer qu'il n'y avoit pas dans le monde de femme ni de mère plus heureuse qu'elle.

» Certainement, me disoit-elle, tous mes momens sont remplis par les soins que je donne à ma famille. J'en ai bien peu dont je puisse disposer : mais où trouverois-je ailleurs des occupations plus agréables, des récréations plus délicieuses que celles que j'ai auprès de vous & de nos enfans ? Votre ame ne fait plus qu'une avec la mienne. Je vous aime au delà de toute expression, & vous m'aimez autant que je vous aime. Si, durant le jour, je suis quelquefois séparée de vous, l'absence finit au déclin du soleil, & le soir vous ramene au désir de ma tendresse. Je jouis sans alarmes du bonheur de vous posséder. Les heureux fruits

de notre amour croissent autour de nous, comme de jeunes arbrisseaux. Chaque jour je les cultive. Je les vois s'embellir & prospérer par nos soins ; ils te ressembleront, mon ami : l'esprit peut-il concevoir une situation plus heureuse » ?

Ces tendres & mutuelles assurances augmentoient réciproquement le sentiment de notre bonheur, & nous faisoient supporter avec plus de courage les peines attachées à l'humanité, & les amertumes inséparables de la vie, dans la position même la plus fortunée. Le sort charmant dont nous jouissions ne nous déroboit pas tout à fait aux alarmes qu'éprouve quelquefois le cœur d'un père & d'une mère, ni aux chagrins que le cours naturel des événemens leur fait trouver souvent dans l'objet de leur tendresse. Nous eûmes la douleur de voir mourir un de nos enfans, & nous craignîmes plus d'une fois d'en perdre quelques autres.



CHAPITRE XXIV.

Dangers que courent deux enfans de l'Auteur & son épouse.

UN jour que, revenant de la pêche, j'avois chargé sur mes épaules une belle tortue que le hasard m'avoit fait trouver le matin, & que j'avois renversée dans le sable, je fus très-surpris de me voir enlever cette proie par un aigle d'une prodigieuse grandeur, qui, fondant sur ma tête à l'improviste, & m'étourdissant de ses ailes, saisit la tortue & l'emporta. Je demeurai non seulement fâché de cet accident, qui me privoit de mon butin, mais sur-tout inquiet de l'apparition de cet oiseau vorace, dont la force & la légereté me faisoient craindre pour les jeunes bêtes de mes troupeaux. C'étoit pour la première fois que je trouvois dans l'île un concurrent. Il étoit sans doute venu des montagnes, & son voisinage me paroissoit d'autant plus redoutable, que, trouvant une proie facile à saisir autour de notre habitation, il pourroit s'accoutumer à y chercher sa nourriture & celle de ses petits, & nous causer des dégâts considérables.

Un

Un pressentiment plus fâcheux me peinoit encore.

Les réflexions, que je ne pus m'empêcher de faire sur cet événement, me donnèrent un air rêveur, qui fut remarqué d'Eléonore dès que je rentrai dans la maison. Elle m'en demanda la cause, que je ne crus pas devoir lui dire, de peur de l'alarmer. Je lui répondis, que cela venoit peut-être du peu de succès de ma pêche. « Je ne vois pas, repartit Eléonore, que cela doive vous inquiéter. Tous les jours ne sont pas heureux. Vous vous dédommagerez dans un moment plus favorable. Je l'espère, repris-je, & je veux que la chasse me donne ce que la pêche m'a refusé ». Je cachai de cette manière ce qui venoit de m'arriver, & l'inquiétude que j'en avois conçue; mais j'eus bientôt lieu de me repentir d'en avoir fait un secret à mon épouse.

Mon intention étoit d'aller à la chasse de l'aigle, & si je pouvois découvrir son aire, que je ne supposois pas bien éloignée, de le tuer avec sa femelle & ses petits. Dans ce projet, je battis trois jours les bois & les crêtes les plus élevées, & je ne découvris rien. Mais le soir du quatrieme, comme je me retirois au logis, & que j'étois déjà près de l'esplanade, je vis l'aigle planer quelque temps au

deſſus de ma tête, & puis ſe précipiter tout d'un coup du côté de la pyramide, & preſque ſur les palmiers. J'avois aperçu quelques-uns de nos enfans qui jouoient dans cet endroit. J'entendis dans le moment Henri qui crioit de toute ſa force, en appelant ſa mère. J'accourus en deux ſauts, & je fus ſaiſi de frayeur en voyant l'aigle, contre lequel Henri ſe débattoit à coups de bâton, faire des bonds terribles, &, montant ſur l'autel & ſur la pyramide, s'élancer de là vers la terre, & enlever ma fille Louiſe, qui pouvoit avoir alors près de trois ans.

Adélaïde & les autres petits fuyoient en pleurant, n'étant pas capables de faire réſiſtance. Henri, qui avoit neuf ans, & qui étoit très-agile & très-vigoureux, avoit défendu ſa ſœur avec le plus grand courage; mais quoiqu'il eût frappé l'aigle de ſon bâton, étourdi par un coup d'aile, le pauvre enfant n'avoit pu garantir Louiſe de ſes ſerres, & l'animal féroce l'emportoit à mes yeux.

Pénétré de cet accident, je n'héſitai point ſur le parti que j'avois à prendre. Je mis mon fuſil en joue, & je tirai ſur l'oiſeau. Je pouvois tuer mon enfant au lieu de la délivrer; mais il n'y avoit pas à balancer, ni de temps à perdre. Déjà l'aigle étoit au deſſus des pal-

miers; je l'aurois bientôt perdu de vue. Mon fusil étoit chargé d'un lingot. J'eus le bonheur de bien viser. L'aigle fut traversé, & vint tomber en se débattant auprès de l'autel, qu'il ensanglanta, après avoir lâché sa proie. La malheureuse enfant devoit expirer sous le bec de l'aigle, ou périr de sa chûte; mais la protection du ciel la sauva. Elle fut assez heureuse pour échapper à ce double danger. Elle tomba sur les palmiers, dont les branches flexibles rompirent le coup qu'elle eût dû recevoir, & j'eus le bonheur de la saisir par sa robe & de la soutenir, comme elle achevoit de tomber de dessus l'arbre à terre.

Je crus d'abord que l'aigle avoit tué ma fille. Elle étoit sans mouvement, & ne donnoit aucun signe de vie. L'impression des ongles de l'oiseau avoit tellement pénétré dans les chairs des épaules & du dos de cet enfant, que j'avois tout lieu d'appréhender qu'ils n'eussent percé dans la capacité de la poitrine & jusqu'au cœur; mais je ne tardai pas à me convaincre, en examinant ses blessures, qu'il n'y avoit rien à craindre à cet égard, & qu'elle en seroit quitte pour ces déchirures, sans autre mal que la frayeur horrible qu'elle avoit eue en se sentant blesser & emporter par le monstre.

C'en étoit un en effet, que cet aigle énorme,

Il me ſuffira dé dire, pour en donner une juſte idée, que ſes ailes avoient plus de quinze pieds d'envergure. Quand je fus certain de la vie de mon enfant, & que je la vis en sûreté, je courus à l'aigle, qui, quoique bleſſé mortellement & renverſé par terre, battoit encore de l'aile, & faiſoit des efforts pour ſe relever. Henri vouloit l'achever à coups de bâton, & le frappoit ſur la tête de toute ſa force; mais comme il étoit dangereux que cet animal expirant n'abattît mon fils d'un coup d'aile, ou même ne le bleſſât vivement avec ſes griffes, je fis reculer Henri, & j'achevai le monſtre avec la croſſe de mon fuſil.

Eléonore n'étoit pas alors ſur l'eſplanade; le beſoin d'aller chercher de l'eau à la fontaine, & la pleine ſécurité où nous avions toujours vécu dans l'iſle, lui avoient fait quitter ſes enfans ſans aucun ſoupçon. C'étoit un malheur que je n'euſſe rien dit à Eléonore de l'apparition de l'aigle, parce qu'elle ſe ſeroit tenue renfermée dans la maiſon avec ſa famille, & que cette précaution prudente auroit mis Louiſe à l'abri du danger qu'elle avoit couru; mais j'oſe croire qu'il fut heureux qu'Eléonore ne ſe trouvât pas près de ſa fille lorſque l'aigle l'enleva. Il eſt vraiſemblable que mon épouſe n'auroit pu la ſecourir, & que ſon cœur, déchiré

par le spectacle de cet enlevement funeste, eût risqué d'éprouver un saisissement mortel.

C'est ce dont j'eus lieu de me convaincre, lorsqu'Eléonore, de retour de la fontaine, fut suffisamment instruite de ce qui venoit de se passer. Les petits qui avoient couru au devant d'elle, lui avoient raconté en tremblant & en pleurant, qu'un gros oiseau avoit voulu les dévorer; qu'il s'étoit emparé de leur sœur Louise; qu'Henri n'avoit pu la défendre; mais que papa avoit tiré un coup de fusil à l'oiseau & l'avoit jeté par terre. Elle n'avoit rien compris à ce récit; car elle n'imaginoit pas qu'il pût y avoir un oiseau dans l'isle assez fort & assez hardi pour attaquer ses enfans. Mais quand elle fut arrivée, & qu'elle vit ce monstre énorme couvrir de son corps & de ses ailes une portion de terrein considérable, lorsqu'elle aperçut les plaies de sa fille, & qu'elle apprit le danger extrême que la petite avoit couru, sa tendresse *alarmée* fit taire son courage; elle devint pâle & tremblante, & se fût trouvée mal tout-à-fait, si je ne l'avois secourue.

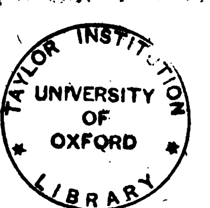
Cepend nt mon épouse étant revenue de sa frayeur, il fut question de retourner à la maison pour panser les blessures de Louise. Eléonore se chargea de sa fille, & je portai comme en triomphe, mais tristement, les dépouilles de

l'ennemi, bien résolu de poursuivre avec acharnement tout ce que je découvrirois de sa race. Nous revînmes donc à la maison, où nous bassinâmes les plaies de la petite, qui ne se trouvèrent pas dangereuses, mais qui la firent souffrir long-temps. J'attachai au dessus de la porte de la cour le corps de l'aigle, pour servir d'épouvantail & de perpétuel exemple de justice à tous les malfaiteurs qui tenteroient désormais de troubler notre repos. Les jours suivans, je me fis accompagner de Henri, que j'armai d'un fusil, & nous allâmes à la recherche des aiglons, qu'après des peines infinies nous trouvâmes entre des pointes de rochers fort élevées. Nous détruisîmes le nid, nous tuâmes les aiglons & la mère qui vouloit les défendre, & qui nous auroit déchirés, si nous ne l'avions abattue à coups de fusil. Enfin cet exploit achevé, nous ne vîmes plus dans cette partie de l'isle que nous habitions, aucun de ces oiseaux voraces qui nous avoient causé de si justes craintes.

Plusieurs années après cet aventure, il arriva à mon épouse & à une de mes filles, quelque chose d'aussi effrayant, & qui pouvoit être encore plus fâcheux par ses suites. Eléonore ayant couché ses nourrissons, étoit allée avec ses deux aînées laver du linge à la rivière. Les

autres petits l'avoient accompagnée, & elle les faisoit garder par Amélie, pour qu'ils n'approchassent pas trop près de l'eau, qui étoit profonde à peu de distance du bord. Ils jouoient à leur gré, non loin de leur mère, lorsqu'Adélaïde, en lavant, laissa échapper une pièce de linge sans s'en apercevoir. La surveillante, qui vit flotter ce linge, entra dans la rivière pour le rattrapper; mais comme il s'éloignoit toujours d'elle, emporté par le courant, elle y entra toujours de plus en plus, & s'y trouva si avant, qu'elle fut elle-même entraînée loin du rivage, & bientôt submergée. A cette vue, les petits s'écrièrent, & Eléonore, avertie du danger de sa fille, se jeta promptement dans la rivière pour aller à son secours.

Heureusement que je labourois alors avec Henri le champ au dessous du jardin, qui n'étoit séparé de la rivière que par la prairie. Les cris des enfans, qui frappèrent aussi-tôt nos oreilles, tournèrent nos yeux vers le lieu de la scène. Je vis tout d'un coup le péril où étoit mon épouse & ma fille, & j'en frémis jusqu'au fond du cœur. Mon fils éprouvoit comme moi un vif sentiment de crainte. Nous partons, comme de concert, en nous disant douloureusement: Ah! quel malheur, elles vont se noyer; & cependant nous franchissons le



fossé, nous traversons la prairie, & nous nous jetons dans l'eau, avec toute la rapidité que pouvoit nous donner la force du sentiment.

La plus grande diligence étoit en effet nécessaire pour les sauver. Un moment de retard m'eût peut-être fait perdre ma chère épouse & certainement Amélie, & du plus fortuné des hommes, m'eût rendu le plus malheureux. Eléonore, qui ne pouvoit atteindre sa fille, étoit déjà comme elle emportée par le courant. Déjà renversée dans la rivière, sa tête enfonçoit dans l'eau, & pour Amélie, on ne la voyoit plus à la surface, & l'on ne distinguoit l'endroit où elle étoit qu'à la blancheur de sa robe, que la transparence de l'eau laissoit entrevoir.

A ta sœur, criai-je à Henri; & tandis que je me précipitois vers mon épouse, que je tirai de l'eau, & que je portai sur le rivage, Henri, s'élançant vers Amélie & plongeant entre deux eaux, arrachoit sa sœur à la mort. Eléonore, qui n'avoit pas perdu entièrement connoissance, revint bientôt à elle; mais Amélie resta longtemps comme morte & sans sentiment, & nous laissa dans de vives alarmes. Celles que sentit Eléonore en s'apercevant de l'état de sa fille, se peindroient difficilement. Eh! qui pourroit exprimer toute la tendresse d'une telle mère, & son extrême sensibilité sur le danger de ses enfans!

Dès qu'elle fut en état de se soutenir, elle s'empressa autour d'Amélie pour lui donner de nouveaux secours. Le calme ne revint dans son cœur que lorsqu'elle revit sa fille absolument hors de danger, ce que depuis plus d'une heure nous n'osions pas nous promettre. Enfin le mouvement & les secousses que nous lui donnâmes, les frictions que nous lui fîmes, & l'evacuation de l'eau qu'elle avoit avalée, lui rendirent la connoissance. Cet accident la jeta dans une maladie de langueur, dont elle guérit pourtant dans la suite. Mais elle étoit perdue sans ressource, ainsi que sa mère, si nous avions été loin d'*elles*, ou si nous n'avions pas su nager.



CHAPITRE XXV.

Continuation de l'éducation physique des enfans de l'Auteur.

On vient de voir, dans le chapitre précédent, de quel secours nous fut la natation pour sauver la vie à mon épouse & à sa fille. J'avois eu grande attention de former mes fils à cet exercice dès le bas âge, & le soin que j'avois pris de les dresser à cette partie essentielle de la gymnastique, les avoit rendus si habiles nageurs, qu'ils pouvoient parcourir l'eau avec autant de légereté que la terre ; &, à les voir nager, on eût dit que l'élément liquide ne leur étoit pas moins propre que l'air qu'ils respiroient.

Habitués, pour ainsi dire, en venant au monde, aux lotions d'eau froide, le bain journalier, dans un climat aussi chaud que le nôtre, étoit devenu pour eux un vrai besoin. Il ne falloit donc pas les exciter à nager ; il suffisoit de leur en donner l'exemple & de leur en montrer la méthode. Ils apprirent la mienne d'autant plus facilement, qu'elle est plus simple. Elle dispense des préparatifs & des précautions

ordinaires, qui ne raſſurent pas contre le danger, & peuvent parfois devenir funeſtes. Elle bannit la crainte en ôtant la vue du péril; & donnant très-promptement la facilité de ſe ſoutenir ſur l'eau & d'avancer à la nage, elle accoutume en même temps à plonger à volonté.

Je n'employai donc pas le liège, les veſſies pleines de vent, ni d'autres corps légers qui surnagent. Je me contentai de mener mes fils ſe baigner dans l'eau claire d'un ruiſſeau, dont la profondeur médiocre pût ſoutenir le corps d'un nageur, & néanmoins lui permettre en même temps d'en atteindre le fond avec la main, ſans que la reſpiration en fût interceptée. J'eus ſoin de nettoyer cet endroit du canal, de toutes les groſſes pierres, contre leſquelles ils auroient pu ſe heurter.

Là, je leur enſeignai, par mon ſeul exemple, ce qu'ils avoient à faire. Je ſavois que tout homme qui eſſaye de nager pour la première fois, n'oſe pas s'étendre librement dans l'eau, parce que les règles d'équilibre qu'il tient de l'expérience, lui font ſentir que, s'il s'abandonne ſur la ſurface, il ne pourra plus ſe retenir; que la tête & les épaules, plus peſantes que le reſte du corps, s'enfonceront dans le liquide; enfin parce que l'inſtinct, qui lui eſt donné par la nature pour ſurveiller ſon igno-

rance, lui faisant craindre alors d'être suffoqué, enchaîne la liberté de ses mouvemens, & ne permet pas à ses pieds de se détacher de la terre. Il ne s'agissoit que d'enlever à mes enfans cette crainte naturelle, & le moyen le plus facile étoit d'en soustraire la cause.

Tant que de la surface ils pouvoient voir l'intérieur de l'eau, l'instinct, plus fort que le raisonnement, devoit empêcher leurs membres de s'y étendre sans contrainte; mais dès qu'ils y auroient plongé la tête & le corps, l'expérience alloit leur faire connoître le peu de solidité de leur frayeur, & les rassurer pour toujours contre la crainte de l'immersion. Ils ne devoient plus avoir de répugnance à entrer dans l'eau, ni de difficulté à s'y mouvoir librement. Pour les engager à faire cette expérience, je me mis à plonger devant eux, à nager sous l'eau; &, pour leur montrer la facilité que j'avois d'en sortir & de me relever quand je voudrois, je me remis sur mes pieds en posant la main sur le sable.

Aussi-tôt mes enfans, vrais singes pour l'imitation, se plongèrent dans le ruisseau, la tête la première. Alors libres de la crainte qui les retenoit auparavant, ils y étendirent leurs membres, ils s'abandonnèrent au courant, &, s'essayant à nager, il s'aperçurent avec surprise

que le mouvement qu'ils se donnoient les soutenoit dans le milieu liquide, & les transportoit d'un endroit à un autre. Quand le besoin de respirer les obligea de revenir à l'air, il se relevèrent comme moi en atteignant le sable avec la main.

Le succès de cette épreuve leur donna bientôt le désir d'en faire d'autres. Ils nagèrent un peu plus loin; ils plongèrent avec plus de facilité, & demeurèrent sous l'eau plus long-temps; enfin cet exercice, devenu journalier, leur rendit la natation si familière & si aisée, qu'ils pouvoient nager avec vîtesse plusieurs heures de suite, plonger à une profondeur de plusieurs brasses, & qu'il est peu de nageurs en Europe assez habiles pour mériter de leur être comparés. Je n'avois eu besoin, en quelque sorte, que de bien dresser Henri. Celui-ci, devenu mon second, me servit infiniment dans l'instruction de ses frères, & les rendit, avec le temps, aussi bons nageurs que lui même. J'ai eu regret souvent de n'avoir pas appris à nager à mes filles. Des raisons de décence, alléguées par mon épouse, furent le seul motif qui m'en empêcha. Je n'eus pas pour elles cette délicatesse dans d'autres exercices, & particulièrement dans celui de la course.

Mes enfans connurent en quelque façon l'eau

plutôt que la terre, & c'est pour cela que j'ai mis la natation à la tête de leurs exercices; mais s'ils devoient être fréquemment dans l'eau, & s'exercer à cet effet, ils devoient demeurer sur la terre; & dans la position extraordinaire où ils étoient, il importoit beaucoup qu'ils tirassent le meilleur parti des facultés corporelles qu'on peut employer sur cet élément. Aussi nulle partie de la gymnastique, que je crus propre à étendre leur force & leur souplesse naturelle, ne fut négligée; & je distribuai leurs exercices, de manière que, loin de s'entre-nuire, ils s'aidoient au contraire réciproquement. L'eau, par exemple, qui rend les muscles plus fermes & donne du ton aux fibres, disposoit mes enfans à la course; ainsi, je ne manquois pas de les faire courir au sortir de l'eau.

De tous les exercices que nous connoissons, le premier & le plus naturel à l'homme, c'est la course. Il peut à peine faire usage de ses jambes, qu'il aime à se transporter d'un lieu à un autre. Le besoin & le plaisir l'excitent au mouvement. L'émulation naturelle entre des enfans de même âge, qui jouent & qui courent l'un après l'autre, les anime à se surpasser en vîtesse. Cette disposition est de tous les temps & de tous les pays. Mais chez les peuples sau-

vages, & dans l'enfance des sociétés, tout fit une loi aux divers individus, d'acquérir en courant la plus grande légereté. En effet, la nécessité de fuir un ennemi, de poursuivre & d'atteindre une proie, leur apprit à courir très-rapidement, & souvent à devancer les bêtes qu'ils poursuivoient à la chasse.

Les hottentots & les sauvages d'Amérique sont une preuve constante que l'habitude à courir rend l'homme le plus léger & le plus vîte des animaux. Chez les nations policées, au contraire, la sécurité qu'on trouve dans la force commune, & la facilité de satisfaire les premiers besoins, jettent la plupart des hommes dans l'*indolence*, engourdissent leurs membres qui demeurent dans l'inaction, & les privent ainsi des avantages qu'ils en auroient pu retirer, s'ils avoient pris l'habitude d'en faire usage.

Nous n'avions pas, à la vérité, les mêmes dangers à fuir que les premiers, ni la même nécessité de poursuivre au loin notre nourriture; mais la raison & le désir de notre bien-être nous défendoient d'imiter les seconds, & me prescrivoient de donner aux habitans de mon isle toute l'adresse & la vigueur dont ils seroient susceptibles, pour en faire des hommes capables d'entreprendre les plus grands travaux & de

ſupporter les plus longues fatigues. Dans ce double intérêt, j'eus la plus grande attention de les accoutumer à la courſe, & mes ſoins à cet égard ne furent pas perdus.

Henri, mon fils aîné, qui fut par cette raiſon mon premier élève, charmé de la facilité que je lui donnois de courir, profitoit de toutes les occaſions qu'il trouvoit d'exercer ſes jambes. Dans les premières années, je le faiſois courir avec ſa ſœur Adélaïde, & pour exciter & entretenir entre eux l'émulation, je réglois la longueur de la courſe ſuivant les forces reſpectives des concurrens. Le vainqueur recevoit un prix des mains d'Eléonore. La juſtice demandoit que, dans cette diſtribution, j'euſſe égard à la foibleſſe du ſexe d'Adélaïde, & que l'eſpace qu'elle devoit parcourir y fût proportionné. Je le marquai, d'après l'expérience que je fis de la force & de la légereté du frère & de la ſœur. Il arriva plus d'une fois depuis, qu'Adélaïde remporta la victoire. Elle n'eût peut-être pas ſoutenu une courſe auſſi longue que ſon frère; mais elle en eût certainement fait une bonne partie avec autant de vîteſſe & de légereté.

Je me propoſai moi-même dans la ſuite pour entrer en concurrence avec mes deux enfans. Mais, pour rendre les choſes égales,

j'étendis ma carrière en raison de ma supériorité. Je ne dois pas omettre, en passant, que je fus vaincu plus d'une fois. Mais lorsque mes autres enfans eurent acquis assez d'âge & de force pour être admis à nos jeux, & qu'ils y participèrent, nos courses devinrent si brillantes, & l'émulation de surpasser les autres fut si vive, que quiconque en eût été témoin, se seroit cru transporté aux anciens jeux de la Grèce.

Les nôtres se célébroient sur l'esplanade. Assise sous les palmiers, Eléonore y présidoit & y distribuoit les prix. J'étois simple spectateur; mais ma présence & celle d'Eléonore valoient pour les Athlètes le cercle le plus nombreux; nous couronnions les vainqueurs, nous consolions les vaincus, qui trouvoient dans leurs antagonistes des cœurs sensibles à leur défaite.

Cependant, malgré cette harmonie, ils étoient tous charmés de vaincre: avant de quitter la barriere, ils brûloient d'obtenir les suffrages de ceux qui les entouroient. Ils frémissoient d'impatience de s'élancer dans l'arène, où ils n'entroient que deux à deux. Mais il falloit les voir partir, les voir courir à l'envi, & s'efforcer de se devancer l'un l'autre, jusqu'à ce que le plus leste & le plus adroit

eût atteint le but. Il falloit sur-tout remarquer l'effet que produisoit sur l'assemblée la vue des coureurs, pour connoître quelle chaleur & quel enthousiasme se répandoient alors dans l'âme de ceux qui restoient à la barrière. Suivant que le concurrent pour lequel ils s'intéressoient, se laissoit devancer par son compagnon, ou le gagnoit de vîtesse, on les voyoit ou l'applaudir ou l'exhorter; ils tressailloient, ils frappoient des mains l'une contre l'autre en s'écriant, ils l'animoient de la voix & du geste, ils triomphoient avec lui. La palme remportée aux jeux olympiques n'eût pas flatté davantage leurs jeunes cœurs.

Faut-il s'étonner, après cela, si cette vive ardeur les excitoit puissamment, & s'ils étoient ensuite dispos & légers, lorsque le danger ou le besoin les obligeoit de courir longtemps & avec rapidité? Par ce moyen, ils se trouvèrent tous en état de soutenir une pénible marche, & d'arriver promptement & sans fatigue au terme de leur course. La chasse & les voyages ne furent pas une peine pour eux, mais une sorte de délassement; & la facilité qu'ils avoient acquise de se transporter avec une grande vîtesse d'un endroit à un autre, en rapprochant en quelque ma-

tière tous les points de l'île, abrégeoit en leur faveur les distances qui les séparoient.

Cette habitude de courir à de grandes distances dans des chemins raboteux & des lieux escarpés, en déliant les jambes des jeunes gens, en les rendant plus légères & plus nerveuses, les dispose à s'élancer d'un bond à une hauteur ou à une distance considérable, à sauter lestement, à grimper avec adresse. Le saut & le grimper, si je puis me servir de ce mot, sont comme une suite & une dépendance de la course. Ils n'ont pas une date moins ancienne, & devoient être tout aussi nécessaires dans l'enfance des sociétés, où les hommes n'ayant, pour ainsi dire, qu'eux-mêmes pour appui, se trouvoient fréquemment obligés de faire usage de toutes leurs facultés, & de les mettre à toutes les épreuves.

Par une raison semblable, il convenoit d'accoutumer nos enfans à sauter & à grimper, comme à courir. Notre position nous obligeoit même plus particulièrement à donner cette habitude à notre jeunesse. Sur une terre entourée de rochers, & dans une île dont une grande partie n'étoit que des montagnes pleines d'aspérités & de précipices, il lui importoit de joindre à la légereté & à la souplesse des mouvemens, la prestesse à s'élancer, la

hardiesse à monter sur les cimes les plus élevées, & l'assurance de s'y tenir long-temps, pour se dérober aux dangers qu'ils auroient pu courir, s'ils n'avoient pas pris l'usage de toutes ces choses par des expériences répétées. On peut donc croire que je n'eus garde de négliger cette partie de la gymnastique, qui, donnant plus de ressort aux muscles, plus d'équilibre au corps, & plus d'assurance à la tête, tendoit visiblement à la conservation de mes enfans, & les mettoit au dessus d'un péril où beaucoup d'événemens auroient pu les jeter durant le cours de leur vie.

Dès qu'ils furent assez forts pour courir & pour s'ébattre, ils essayèrent de sauter & de grimper, comme font d'ordinaire tous les enfans de leur âge; &, loin de m'opposer à ce penchant, je crus devoir le favoriser. Je me contentai seulement d'éclairer leur inexpérience de mes conseils, & de soutenir leur foiblesse de mon exemple. Il n'y avoit pas de jour qui ne leur fournît l'occasion d'exercer leurs membres flexibles. S'il faisoit mauvais temps, ils sautoient dans la maison, en présence de leur mère, qui prenoit plaisir à leur voir faire sous ses yeux le premier essai de leurs forces; mais d'ordinaire c'étoit à la promenade qu'ils faisoient plus d'efforts pour

ſe montrer agiles, & je les y laiſſois jouir de toute leur liberté, d'autant plus volontiers, qu'il y avoit moins de riſques pour eux s'ils faiſoient quelques chûtes.

Leur plus grand exploit fut d'abord de franchir un petit foſſé, de grimper ſur un petit arbre; mais à meſure que leur vigueur croiſſoit avec l'âge, ils tentoient des choſes plus difficiles, ils faiſoient de plus grands efforts: & l'on imagineroit à peine tout ce que l'habitude conſtante à s'exercer les rendit capables d'entreprendre & d'exécuter dans la ſuite. Quand je les menois à la chaſſe, ils prenoient plaiſir à pouſſer le gibier juſques dans les retraites les plus inacceſſibles; & quand une bête étoit lancée, il étoit rare qu'elle échappât à la vélocité des pourſuivans, que rien ne pouvoit arrêter. Il y eut même deux de mes fils que je vis porter la hardieſſe juſqu'à pourſuivre les chamois dans les pendans les plus rapides, à s'élancer après eux de pointe en pointe ſur les rochers, & qui, ayant fait le projet de reconnoître la cataracte, oſèrent entreprendre de franchir la barrière terrible qui l'entouroit, & en vinrent à bout. Ils découvrirent au delà comme un nouveau Monde. Nous verrons, dans la ſuite de ces Mémoires, que cette entrepiſe périſ-

reuse, mais pleine de grandeur & de courage, mit toute la Colonie dans le plus grand danger, & manqua d'en opérer la ruine.

Chez la plupart des nations de l'Europe, la chasse est réservée aux grands & aux riches; elle devient un privilége exclusif, auquel le peuple ne touche que furtivement & en contrebande. Celui qui pourroit en faire une occupation utile, le propriétaire, dont l'héritage est souvent ravagé par des bêtes fauves, qu'on laisse multiplier à l'infini, & qui, ce semble, devroit jouir le premier du droit de défendre les fruits de sa terre, le propriétaire, s'il n'a pas de meilleur titre que celui de possesseur de fonds, est condamné à nourrir le gibier de son Seigneur, sans qu'il puisse y prétendre sa moindre part. La chasse, dans ce pays des sciences & des préjugés, est un amusement couteux que se partagent la grandeur & l'oisiveté. Le peuple paye bien cher ces plaisirs, comme beaucoup d'autres, sans en goûter.

Dans notre île, la chasse n'est pas seulement une récréation honnête, un exercice salutaire, qui ne nuit à personne, & où chacun a droit de participer, elle doit encore être regardée comme une branche importante de revenu. Il étoit donc fort intéressant pour

nous d'accoutumer nos jeunes gens à l'exercice de la chasse, & de les dresser au maniement & à l'usage des armes qu'on y emploie, pour rendre leur adresse & leurs plaisirs même utiles au bien général de la colonie. D'après cela, l'on ne sauroit douter que, dès qu'ils purent soutenir la fatigue de la chasse, dès qu'on put, sans imprudence, leur confier des armes, je ne me fisse un devoir de leur apprendre à s'en servir.

Je fis présent à mon fils aîné d'une carabine légère; je lui montrai la manière de la charger, de la tenir, de la mettre en joue, & je le fis tirer quelque temps au blanc; après quoi je le mis de mes parties de chasse, où il ne me fut pas inutile. Il tua quelques pièces de gibier assez lestement; & ce début, qui flattoit beaucoup son amour-propre, l'engageant dans la suite à se surpasser, il se rendit si adroit dans cet exercice, qu'il en vint à tirer à balle seule avec une justesse merveilleuse, & qu'il abattoit de fort loin, sur l'arbre, des oranges & des citrons, sans toucher aux feuilles. Il prit enfin tant de goût pour la chasse, que, dans la crainte de la voir dégénérer en passion, je cherchai à l'en distraire, en l'occupant à autre chose.

cordes de boyaux qu'on portoit aux Indes, pour servir aux rouets employés aux filatures de coton. Ces cordes fortes & élastiques sembloient avoir été faites exprès pour mon dessein. J'armai le bout des roseaux, qui servoient de bâton à la flèche, d'une pointe de fer acérée que j'avois forgée tout exprès, & vers le bout opposé j'attachai des barbes de plume, pour mieux diriger la flèche lorsqu'elle seroit lancée.

Cela fait, il ne fut plus question que de se rendre cette arme familière, & d'acquérir, s'il étoit possible, autant & même plus d'adresse à s'en servir, qu'il n'en falloit pour le fusil. Je ne pouvois, sur ce point, aider mes enfans de mon expérience. J'appris le métier avec eux, & d'abord j'eus de l'avantage; mais comme d'autres exercices leur avoient affermi la main & rendu le coup-d'œil fort juste, ils ne tardèrent pas à se rendre la pratique de celui-ci très-aisée, & à m'y surpasser. Ils y montrèrent enfin autant de dextérité, qu'ils en faisoient paroître à tirer de la carabine.

Comme j'écris sans prévention, je dois dire ici que je ne crois pas l'usage du fusil bien préférable à celui de l'arc. Les flèches qui partent d'une main sûre & exercée, portent des coups aussi certains, & sont aussi meurtrières que les balles lancées par une arme à

fou. Elles atteignent même à plus de distance ; &, ce qu'auront peine à croire ceux qui ne jugent que sur l'étiquette, un bon tireur d'arc lancera plus de flèches dans un temps donné, qu'un autre ne tirera de coups d'une carabine. Baptiste, mon second fils, qui, de l'aveu de ses frères, ajustoit le mieux une flèche, justifia dans mon esprit ce que les anciens nous rapportent de leurs tireurs, & que je prenois pour une fable. A cent pas, il portoit dans un blanc de la grandeur d'un écu, & il lançoit ses traits avec tant de vîtesse, qu'il y en avoit plusieurs en l'air avant que le premier fût tombé (1).

L'exercice de la chasse nous étoit agréable & utile ; celui de la pêche, qui ne lui cède en rien pour l'agrément, l'emportoit beaucoup par son utilité. La fécondité de la nature ne se montre nulle part avec tant de profusion, que dans les productions des eaux. Le gibier étoit commun dans l'isle ; mais cette abondance

---

(1) Le seul désavantage de l'arc, c'est de ne pouvoir servir en temps de pluie, parce que la corde se relâche par l'humidité. Mais ce désavantage n'est pas sans remède, puisqu'il est aisé d'imaginer un moyen de raccourcir la corde à mesure qu'elle se relâche.

n'étoit presque rien, comparée à celle du poisson que nourrissoit la rivière, & qu'on trouvoit dans les mers voisines. Les premières années de notre établissement dans l'isle, je n'avois pas tiré de la péche tous les avantages qu'elle pouvoit nous donner. Mais quand les forces de mes enfans me permirent d'étendre mes entreprises utiles, elle devint pour nous de la plus grande ressource, par la quantité & la variété des subsistances qu'elle nous procura.

Nos jeunes gens, qui savoient nager & plonger dès le bas âge, & qui se baignoient presque tous les jours, étoient, par cette habitude, très-disposés à devenir pêcheurs. Ils possédoient ainsi les connoissances préliminaires de la pêche; & le reste des pratiques de cet art ne devoit pas leur paroître bien difficile, lorsqu'ils seroient assez forts pour s'en occuper. Aussi je puis dire qu'ils n'apprirent rien avec autant de facilité, ni si promptement, que les diverses opérations qu'il exige. Connoître les lieux & les temps les plus favorables, placer des verveux & des hameçons, tendre des filets, jeter l'épervier, conduire la seine, ils s'en acquittèrent bientôt aussi bien que moi, & remplirent nos magasins de provisions sèches ou salées, que nous de-

vions à leur induſtrie, & qu'ils avoient tirées du fond des eaux.

Ils ne s'en tinrent pas là dans la ſuite : obligés d'entretenir les inſtrumens de la pêche & de les renouveler, il leur fallut apprendre à conſtruire des filets. Ce fut Eléonore qui leur en montra la manière, en leur enſeignant à faire la maille, ſur le modèle du réſeau qu'elle avoit fait autrefois. Ce travail n'offroit rien de difficile; mais lorſqu'il fut queſtion de bâtir des digues, de placer des paniers ſur des ruiſſeaux, pour prendre du ſaumon, lorſque la vétuſté de notre chaloupe nous contraignit d'en conſtruire d'autres, des ouvrages de cette importance, qui demandoient de la méditation & des combinaiſons ſavantes, me portèrent à les diriger. Pour donner de juſtes dimenſions aux diverſes parties de nos chaloupes, nous prîmes nos proportions ſur les membres de l'ancienne. Mais je dois avouer ici que je fus bien ſecondé; car mes fils, qui, en me voyant fréquemment occupé des fonctions du forgeron & du charpentier, s'étoient accoutumés à travailler ſous mes yeux & à mon exemple le fer & le bois, mes fils ſuivirent très-bien mes inſtructions; & quoiqu'ils employaſſent plus de temps peut-être que n'en euſſent mis à cet ouvrage des

ouvriers plus experts, ils menèrent à leur perfection notre double entreprise. Nos digues furent établies comme il convenoit, & deux chaloupes que nous construisîmes, une grande & une petite, allèrent bien l'une & l'autre à la rame & à la voile, & voguèrent à souhait.



CHAPITRE XXVI.

Suite de l'éducation physique des enfans de l'Auteur.

LA meilleure éducation est, sans contredit, celle qui se proportionne davantage aux facultés des élèves, & qui convient le mieux à leur état futur. Je ne perdois jamais cette règle de vûe, & pour la rendre plus profitable à mes enfans, je faisois en sorte qu'ils tirassent de leurs jeux & de leurs amusemens un nouvel aiguillon pour le travail, & plus de force pour l'exécuter; que le plaisir, en un mot, leur procurât de nouveaux moyens de se rendre utiles aux autres & à eux-mêmes.

Ce fut dans ce dessein que je mis au nombre de nos exercices le mail, la longue paume, le jet du disque & de la barre, & tous les jeux semblables, qui, en augmentant la vigueur, servent à donner plus d'adresse à la main & plus de justesse à l'œil, & qui, mettant toujours les champions en plein air, contribuent à fortifier la santé. Les premiers n'apprennent pas seulement à juger, d'une seule vue, du terrein & de l'espace que doit parcourir la

boule, du bond qu'elle doit faire en tombant ; mais en obligeant de courir ou de s'élancer au point nécessaire, pour la parer & la renvoyer d'une main forte & sûre, en faisant prendre sans cesse au joueur des postures nouvelles, ils exercent le corps dans tous les sens, ils mettent en mouvement tous les membres. Le disque & le jeu de la barre, qui ne servent pas précisément à donner au joueur de l'adresse & de la légereté, contribuent plus particuliérement à exercer sa force, en travaillant beaucoup tous les muscles des bras.

Nos enfans, qui trouvoient un attrait dans tout ce qui pouvoit étendre leurs facultés naturelles, se livroient à ces exercices avec d'autant plus de plaisir, qu'ils ne croyoient faire autre chose que jouer en s'en occupant, & cependant leurs forces en prenoient un accroissement merveilleux. Leur vigueur, à dix ou douze ans, étoit telle, que si je n'avois vu ce qu'ils savoient faire, je n'aurois pas osé le croire. Nos hommes d'Europe, énervés par la mollesse, n'ont pas même une idée de ce que ces enfans pouvoient exécuter. Ils prouvoient, par leur exemple, que les forces de l'homme fréquemment exercé s'accroissent dans une progression véritablement surprenante, & qu'il seroit difficile d'en assigner le terme. Lorsque

leur

leur taille & leurs membres eurent acquis par l'âge toutes leurs dimenſions, l'iſle contint une troupe d'hommes tels que les premiers âges du monde en produiſoient. Diſpos, adroits, nerveux, & pleins de cette confiance intérieure qui eſt l'ame du courage, ils étoient en état de repouſſer les attaques d'un nombre d'aſſaillans infiniment ſupérieur au leur, de les rompre, de les renverſer, quand même ils n'auroient eu à leur oppoſer que leurs armes naturelles. Nous en verrons un exemple dans la ſuite, qui ne nous laiſſera point de doute à cet égard.

La vigueur, l'adreſſe, l'agilité, ſont des qualités bien recommandables dans l'éducation phyſique, puiſqu'elles donnent à l'homme les moyens de ſoutenir les grands travaux de la culture, de pourvoir aux beſoins de la vie, & qu'elles le parent & le défendent des dangers: mais il ne peut pas être ſans ceſſe courbé ſous le joug du travail; il ne doit pas être toujours occupé à ſe nourrir ou à ſe défendre: la douceur de la vie exige que l'homme en ſociété ne ſe contente pas d'être utile, elle demande qu'il ſache plaire aux autres par l'agrément de ſes manières & par la grace de ſon extérieur. Or rien n'eſt plus propre que la danſe à nous donner cette grace qui prévient les autres en

notre faveur ; car la danse ne contribue pas seulement à la santé, parce que, sans sortir du naturel, elle exerce suffisamment toutes les parties du corps, qu'elle remue en cadence & avec mesure, elle sert en même temps à rendre la taille plus libre & plus dégagée, la démarche plus ferme, à donner un air gracieux à tous les mouvemens, & à faire prendre à toute la personne une contenance aussi noble qu'aisée.

Ainsi, la danse pouvant être considérée sous deux points de vûe également intéressans, convenoit parfaitement à notre projet d'éducation, qui étoit de donner à nos enfans tous les talens qu'on peut joindre naturellement aux qualités les plus essentielles. Elle avoit même cet avantage particulier, qu'en entretenant la gaîté dans la famille, elle servoit à l'exercer sous nos yeux dans l'intérieur de la maison, ou, quelquefois employée le soir après souper, elle couronnoit les travaux de la journée, & devenoit comme une récompense, & un délassement d'occupations plus sérieuses.

Eléonore, née chez un peuple très-vif, où le chant & la danse sont de toutes les fêtes, & contribuent aux plaisirs de tous les états, Eléonore, qui dansoit comme les graces, employa volontiers ses momens de loisir à former ses enfans à cet exercice, & se fit un jeu de

pour apprendre à danser. Mais ayant déjà remarqué, lorsqu'elle étoit en France, que, dans l'éducation vulgaire, les jeunes gens s'ennuient bientôt des danses graves; qu'ils en prennent les leçons avec dégoût, & les quittent avec plaisir pour courir à leurs jeux ordinaires, où ils déploient tout le feu & toute la vivacité de leur âge, elle en conclut qu'en leur apprenant à danser, il falloit suivre l'indication de leur penchant, & que dans un temps où la nature demande de grands mouvemens, & où les enfans dédaignent les danses trop lentes & isolées, il convenoit de les dresser à des danses plus analogues à leur vivacité, & formées de pas plus rapides.

En conséquence elle se contenta de garder de l'enseignement des danses graves, tout ce qui étoit nécessaire pour donner à ses enfans plus de grace à marcher, à se présenter, à saluer; mais elle ne fit pas entrer les danses sérieuses dans leurs amusemens. Le tambourin, le bal, la bourée, les contredanses, les rondes, enfin toutes les danses composées sur des airs à deux temps, leur furent montrées de préférence tour à tour, & firent dans la suite une partie essentielle de leurs plaisirs, & le fond ordinaire de leurs fêtes.

Quand nos enfans furent assez nombreux pour

pouvoir s'amuser en troupe, ce fut un vrai plaisir pour nous de les voir s'occuper gaîment de cet exercice, & de les faire danser au son de nos voix ou de nos instrumens, soit dans la maison, soit dans la cour ou sur l'esplanade. Rien n'est plus agréable pour un père, que la joie innocente & naïve de ses enfans, & rien ne doit le flatter davantage, en participant à leurs jeux, que de les voir se réjouir en sa présence, avec cette confiance & cette persuasion intime que les parens ne veulent que le bonheur de leurs enfans, qu'ils sont charmés de les voir s'ébattre & se délasser des travaux & des occupations du jour, & que les sentimens de tendresse qui lient réciproquement les enfans & les pères, doivent faire le bonheur commun de la famille.



CHAPITRE XXVII.

L'Auteur enseigne le labourage & l'agriculture à ses enfans.

DE tous les exercices, de tous les arts que nous enseignâmes à nos enfans, quelque avantageux, quelque recommandables qu'ils soient, le plus noble & le plus nécessaire est sans doute l'agriculture. Les autres sont casuels, précaires, passagers; ils ont pu être exercés par l'homme errant ou sauvage. Celui-ci le tire de la barbarie, fonde les grandes sociétés, établit les empires; il est le soutien de l'humanité, comme le père des arts. Sans lui, point de prospérité, point de nation. C'est lui proprement qui attache l'homme à son pays, qui lui donne une patrie, qui le rend citoyen, qui fournit aux besoins & aux agrémens de la vie. Pour faire son éloge en deux mots, il me suffira d'ajouter ici, d'après tous les voyageurs, que dans tous les pays où elle n'est pas connue, il ne subsiste que des peuplades misérables, & qu'on n'a trouvé de peuples heureux, ni même de

ſociété, que dans les lieux où elle eſt en honneur (1).

Je laiſſe à juger à ceux qui liront ces mémoires, ſi, après avoir pris tant de précautions pour former mes enfans à d'autres exercices, & connoiſſant ſi particulièrement l'importance de celui-ci, je fus ſoigneux de leur apprendre cet art par excellence, de leur en faire connoître toutes les branches, de leur en montrer tous les procédés. Nos autres occupations

(1) Dans les pays incultes, les vallons ſont des marais, les côteaux ſont arides & ſtériles. Tous les fruits y ſont ſauvages, médiocres pour le nombre, pour le volume, pour la ſaveur, pour la ſalubrité. L'air même qu'on y reſpire eſt plus groſſier, plus froid, plus humide. Les travaux iſolés d'une culture annuelle ne peuvent s'exercer que ſur un petit nombre d'endroits écartés, qu'une expoſition plus favorable rend propres à la production, ſans exiger de plus grands ni de plus pénibles préparatifs. Tout le reſte n'eſt utile que pour la chaſſe, pour la pêche, pour la recherche des productions ſpontanées, toujours très-inférieures, pour la quantité comme pour la qualité, à celles qu'on cultive. Parmi les nations ambulantes qui ne labourent point, dont la pêche & la chaſſe ſont l'occupation ordinaire, les villages, compoſés de ſimples cabanes, changent tous les ans de place, & ſe tranſportent ſouvent à plus de vingt lieues de diſtance. *Note de l'éditeur.*

n'étoient, pour ainsi dire, que des délassemens ; mais la culture de la terre étoit le travail essentiel & celui qui nourrissoit la colonie. Tous ceux qui la composoient, avoient le plus grand intérêt de s'en instruire & de s'en occuper. Il convenoit de leur en donner de bonne heure la plus haute opinion, & de leur en rendre la pratique familière.

C'est pour cela que je ne parlois de l'agriculture devant mes enfans, qu'avec un air de respect & d'enthousiasme remarquables, & qu'entre les actions de graces que nous rendions chaque jour à Dieu dans nos prières publiques, *pour les* bienfaits que nous en avions reçus, je ne manquois jamais de faire mention de la subsistance qu'il nous accordoit par le moyen de l'agriculture. Je voulois, par cette pratique extérieure, imprimer dans de jeunes esprits la plus grande vénération pour le premier des arts, & lier à des idées religieuses l'opinion qu'ils en auroient, afin qu'ils ne pussent se le rappeler sans y joindre le souvenir de son origine & de son excellence. J'ajoutois à cette attention, celle de ne travailler la terre qu'en présence de mes enfans. Ainsi, quand j'allois labourer, semer, planter, ou moissonner, quoique très-jeunes, ils m'accompagnoient aux

champs, où ils imitoient, à leur manière, ce qu'ils me voyoient faire.

Lorsque l'âge & les forces leur permirent de me donner quelques secours, j'eus soin de les rendre utiles, & ce fut pour eux une grande joie de se voir employer aux travaux publics. Ils commencèrent par sarcler les blés, par en arracher les mauvaises herbes. Ils conduisoient l'eau des réservoirs dans les prés; ils m'aidoient à arroser le jardin; ils m'y portoient l'eau & les choses nécessaires. Quand ils furent plus grands, ils essayèrent de remuer la terre; ils extirpoient les racines parasites qui embarrassoient le fond de nos champs. Je les faisois planter & semer devant moi. Enfin lorsqu'ils eurent acquis les forces suffisantes pour passer aux grands travaux du labourage, je leur confiai le timon de la charrue; ils m'aidèrent à faucher les prairies, à scier les blés, à lier les gerbes, & à transporter nos récoltes dans la grange. Comme les labours, dans les terres des tropiques, ne doivent pas être profonds, mes fils furent plus tôt en état de labourer; mais ils auroient eu bien de la peine à diriger les sillons, dans des champs où le soc se trouvoit souvent arrêté par les racines, s'ils n'avoient appris de bonne heure à les faire

sortir du sein de la terre, & à l'en débarrasser avant de la sillonner.

Une chose essentielle à tout ouvrier, c'est de bien connoître la matière sur laquelle il travaille. Sans cette connoissance préliminaire, il risque de ne point réussir dans ce qu'il entreprend, ou de faire des ouvrages peu solides. Pour rendre mes enfans bons cultivateurs, il ne suffisoit donc pas de leur apprendre les divers procédés de la culture, il falloit sur-tout les instruire de l'application qu'ils en devoient faire aux différens terreins, & pour cet effet il étoit nécessaire de leur faire d'abord connoître *la différence* des terres que renfermoit notre isle, & les propriétés de chacune.

On en distinguoit de quatre sortes; 1°. des terres fortes & franches, vers le bas des côteaux & dans les plaines qui n'étoient pas inondées; 2°. des terres humides dans les prairies les plus basses; 3°. des terres légères & pierreuses près des crêtes & des montagnes; 4°. enfin depuis ces dernières, qui n'avoient pas beaucoup d'étendue, jusqu'au bas des collines, des terres douces & meubles. Toutes étoient d'un gris noirâtre, assez profondes, & diversement mélangées de débris, de substances marines & végétales, de sels & de soufre, produits d'anciens volcans; & , à l'exception de celles qui

avoifinoient les crêtes, toutes étoient propres à porter d'abondantes moiffons, fi on favoit leur donner les façons convenables.

Les terres trop humides exigeoient, pour être mifes en valeur, d'être fortement faignées, profondément rigolées, &, fi on vouloit en faire des champs, d'être labourées en ados bien élevés. Mais dans un climat auffi chaud que le nôtre, où, durant la plus grande partie de l'année, le foleil fe montroit fans aucun nuage, les autres terres n'avoient à craindre que la féchereffe. Le cultivateur devoit être attentif à leur donner de la fraîcheur, ou du moins à la leur conferver autant qu'il étoit poffible.

L'expérience m'avoit prouvé que les labours profonds, faits fans précaution & par un temps fec, nuifoient beaucoup à ces terres, en donnant au foleil le moyen d'en pomper toute la fubftance & de les réduire en pouffière. Il ne leur falloit que des façons légères, & par des temps fombres & humides. Mais la vraie manière d'exciter toute leur fertilité, étoit de les arrofer fouvent, & fur-tout quand elles étoient enfemencées. On auroit peine à croire quelles étoient alors l'abondance & la beauté de leurs productions. Le champ fitué dans un vallon, où j'étois parvenu à faire monter une

partie d'un ruisseau voisin, & la terre qui joignoit le jardin, dans laquelle nous conduisîmes l'eau de la fontaine par une rigole, nous donnèrent, après cette opération, sans jamais reposer, une quantité de grains qui n'a point d'exemple en Europe, & qui ne peut être comparée qu'aux anciens produits des terres voisines du Nil & de l'Euphrate.

Mes enfans, auxquels j'expliquai les principes de la végétation & la théorie de la culture, reconnurent, par des expériences qui en étoient la preuve, que l'art du laboureur consiste à donner à la terre la facilité de s'imprégner des sucs nutritifs, voiturés par les eaux ou répandus dans l'air, & à la forcer de les déposer dans les grains qu'on lui confie. Ils s'assurèrent que les divers procédés à employer pour opérer ces effets, doivent être relatifs à la nature des terres qu'on veut mettre en valeur; que les terres lourdes & froides, par exemple, ont besoin d'être sillonnées profondément, pour mieux s'imbiber des sucs ambians qui les rendent fécondes; qu'il faut de grandes façons & de la chaleur, pour les diviser & pour les rendre propres à les recevoir; que, par une raison contraire, les terres plus poreuses & situées dans des pays chauds, demandent moins de travail, pour n'être pas

trop divisées, & plus d'humidité pour conserver la fraîcheur, qui, en rapprochant leurs parties, leur laisse plus de solidité & de substance. Ce fut d'après ces observations qu'ils réglèrent les labours de nos champs, dont je leur confiai la conduite, ne me réservant que la direction de ces travaux. Nous eûmes bientôt jusqu'à dix charrues, dont le nombre s'est bien augmenté depuis.

Après la culture des champs, le soin des prairies demandoit notre attention. C'étoit une partie si essentielle pour la nourriture de nos bestiaux, & j'avois pris naissance dans un pays (1) où les procédés de cette culture ont

(1) En Limousin, les prés, regardés comme les premières pièces d'un domaine, sont généralement plus estimés que les terres à grains, & beaucoup mieux soignés. La raison en est, que c'est un pays de nourrissage, où l'on élève beaucoup de bestiaux. Ailleurs, le pacage est l'agent du labourage, je veux dire qu'il n'y a de fourrage que ce qu'il en faut pour nourrir les bêtes immédiatement employées aux labours; & dans plusieurs provinces, comme dans la Beauce, où les prés sont fort rares, on y supplée par des prairies artificielles. Mais en Limousin, au contraire, le labourage est subordonné au nourrissage, & l'on n'y cultive des grains qu'autant qu'il en faut dans la province pour faire subsister ceux qui prennent soin des bestiaux, & leurs

été si perfectionnés & se font avec tant de soin, que je devois avoir un double motif d'améliorer sans cesse nos prés, afin d'augmenter l'abondance des fourrages. J'aurois pu à toute force laisser pâturer nos bestiaux dans les savanes de l'isle qui bordoient la rivière; mais outre qu'il eût fallu dans ce cas les laisser vaguer à volonté, c'est qu'une partie de ces prairies naturelles n'étoient que des marais où l'on ne pouvoit faire du foin, & le reste, desséché la moitié de l'année, se trouvoit trop loin de la maison pour en tirer le fourrage.

Il étoit plus simple & plus commode de *faire des prés* & des pacages attenant à nos possessions, & c'est pour cela que j'avois profité des eaux les plus voisines. Celles qui couloient de la fontaine au dessous de l'esplanade, & tout près de là le cours d'un ruisseau, que j'employai à plus d'un usage, & qui me fut d'une grande utilité, me servirent à arroser

---

commettans. Il résulte de là, que les bestiaux sont le principal, &, pour ainsi dire, le seul revenu du Limousin; que cette province, qui a près de quarante lieues de long sur environ trente de large, n'est pas peuplée en raison de son étendue, &, comme elle a peu de débouchés, qu'elle éprouve de fréquentes disettes. *Note de l'éditeur.*

plusieurs terreins considérables. Je les avois fermés d'un grand fossé, pour que nos bestiaux n'en pussent sortir lorsqu'on les y meneroit paître, & j'avois construit vers le haut, des réservoirs qui contenoient une quantité d'eau suffisante pour rafraîchir le bas du pré.

Pour apprendre à mes enfans l'art d'entretenir & d'améliorer les prairies, il ne fut question que de leur faire comprendre que les terreins destinés à porter du foin ne produisent, quand d'ailleurs le sol est bon, qu'en raison de la quantité & de la bonté des eaux qui les arrosent, & que l'abondance des fourrages, sur-tout dans les pays chauds, est tellement proportionnée aux irrigations, qu'ils ne sont rien, ou du moins que très-peu de chose, quand les terres qui les produisent n'y ont que peu ou point d'humidité. D'après cette théorie, il suffisoit d'avoir les eaux convenables & suffisantes à l'arrosement des prés, & de savoir les distribuer également pour les faire couler sur toute leur surface. La pratique devoit mener facilement à ce point.

J'appris donc à mes enfans, par expérience, à se servir utilement des eaux, à ne faire des prairies que dans les lieux où ces eaux pourroient humecter la terre, à construire des réservoirs pour contenir celles qui feroient su-

périeures aux prés, à y faire des bondes & des vannes pour leur donner une issue; enfin à creuser des rigoles, & à les niveler de manière qu'elles pussent conduire & répandre ces eaux sur le terrein en imbibant tout le gazon de la prairie. Je leur enseignai de plus à se garantir des animaux mal-faisans qui gâtent les prés, comme sont les taupes, &c., la manière de les prendre, les temps propres aux divers travaux relatifs à la culture des prairies, à faucher, à faner, à transporter, à empiler les foins; & comme ils étoient intelligens, & que d'ailleurs les prés ne demandent ni tant de peines ni tant de connoissances que les champs, mes enfans surent bientôt à cet égard tout ce qu'ils devoient savoir.

Ils ne s'en tinrent pas même à ce qu'ils m'avoient vu faire; ils s'ingénièrent pour donner plus de perfection à nos prés, & pour en tirer toujours plus de fourrage. Ils construisirent de nouveaux réservoirs; ils firent de nouvelles digues sur le cours du ruisseau, qui, élevant les eaux à une plus grande hauteur, pouvoient arroser un terrein d'une plus grande étendue; enfin les terres neuves de nos champs n'ayant pas besoin d'engrais, & le jardin n'en consommant guère, ils portèrent le reste de nos fumiers dans la partie de nos prés qu'on

pouvoit moins arroser. Je n'ai pas besoin de dire, après cela, que nos prés devinrent excellens, & qu'ils ne cédèrent point en fertilité à nos terres labourées.

Les succès de mes enfans dans ces grandes entreprises de l'agriculture, en augmentant leur force & leur expérience, étendoient toujours davantage leur émulation pour tous les objets qui y étoient relatifs. L'amour-propre satisfait, & le désir de se rendre utiles, leur faisoient embrasser avec empressement les travaux les plus pénibles; mais il y avoit des opérations agricoles, telles que la plantation & la culture des arbres, la taille & le soin de la vigne, la façon du vin & d'autres boissons, qui leur étoient par elles-mêmes bien agréables, & qui, par un attrait particulier, sembloient demander la préférence de leurs soins. J'avois toujours pris moi-même beaucoup de plaisir à m'en occuper, & j'avois fait, à cet égard, tout ce qu'un homme seul pouvoit faire; mais, secondé de mes enfans, je ne m'en tins pas à des essais.

Autant que je l'avois pu, j'avois multiplié nos arbres fruitiers de toutes les manières qui m'étoient connues, de semences, de boutures, & de greffes. Je les transplantai des diverses pépinières où je les avois mis, dans un terrein

que

que je leur avois destiné. Mes fils en formèrent un verger magnifique, qui, à l'imitation des jardins de la compagnie de Hollande, au cap de Bonne-Espérance, réunissoit les productions de l'Europe & de l'Asie.

Ce verger, disposé en allées irrégulières & en compartimens, devint l'endroit de l'île le plus agréable. Il étoit divisé en deux parties ; la première, composée d'arbres qui, pour donner de beaux fruits, exigent que la main de l'homme laboure la terre où ils sont plantés, qu'il les élague, les redresse, les taille ; la seconde, formée de ceux qui ne veulent *en quelque* sorte rien devoir qu'à la nature, qui, aimant à jouir de toute leur liberté, dédaignent les secours de l'art, & se vengent par une moindre production lorsqu'on leur fait violence.

L'olivier, le figuier, l'oranger, le bananier, le pêcher, le pommier, le poirier, &c. se trouvoient dans la première classe. Ceux qui réussissent mieux en plein vent, entre lesquels on peut remarquer le cocotier, le géroflier, le muscadier ; ceux qui désirent, comme le palmier, la compagnie des individus de leur espèce, furent compris dans la seconde. On peut ajouter à ceux-ci la vigne, qui, placée sur les limites des deux espèces, profitoit des labours

que l'on donnoit à l'une, & de l'ombre plus étendue que lui prêtoit l'autre.

Les chemins, les allées, les espaces que formoit la disposition des arbres qu'on laissoit sans culture, étoient bordés de palissades faites d'acacias, de myrtes, de grenadiers. D'autres arbres, sur l'esquels montoient des plantes ligneuses & parasites, des arbrisseaux grimpans & fleuris, tels que les lianes, les jasmins, les chevrefeuilles, prenoient place entre les fruitiers, & garnissoient les allées. Le fond en étoit tapissé par un gazon, dont l'ombre des arbres & l'eau d'un petit ruisseau qui y faisoit cent détours, entretenoient la fraîcheur.

C'étoit notre fontaine qui nous fournissoit ces belles eaux. Nous avions placé le verger au dessous. Comme le terrein du verger étoit en pente, il ne nous avoit pas été difficile de les mener où nous avions voulu. Par l'artifice avec lequel nous les avions conduites & distribuées, elles sembloient se multiplier & devoir fournir, réunies, un volume considérable. Tantôt elles couloient paisiblement dans un canal tranquille, tantôt elles tomboient en cascade & s'échappoient entre des cailloux avec un doux murmure. Quelquefois elles disparoissoient dans le sein de la terre; puis ressortant en bouillonnant à quelques pas de là,

on les eût prises pour une source nouvelle, si l'on n'avoit pas sû qu'il n'y avoit souvent que la largeur d'une allée ou l'épaisseur d'une palissade; entre l'ouverture où ces eaux se perdoient, & celle qui servoit à leur sortie.

En s'éloignant du verger qu'il avoit rafraîchi, ce petit ruisseau passoit sous le jardin, traversoit le champ limitrophe, arrosoit la prairie, & tomboit enfin dans la rivière. Il fertilisoit, il embellissoit tous ces lieux par sa présence, & sur tout cette partie du verger qui formoit un bosquet délicieux, où l'on jouissoit à la fois du parfum des fleurs, du frais de l'ombre, & de la plus belle vue.

Mais il ne suffisoit pas que ces plantations fussent agréables, & qu'on leur eût donné tous les ornemens dont elles étoient susceptibles; il falloit encore les rendre productives, pour tirer de leurs fruits une nourriture saine & abondante, & pour en composer des boissons fermentées, dont nous manquions. Nous voulions faire du cidre, & sur-tout du vin; & si la culture des poiriers & des pommiers ne demandoit pas beaucoup de façons, celle de la vigne vouloit des attentions suivies, & d'autres soins que ceux qu'elle exige dans les climats tempérés.

J'ai déjà dit combien j'avois fait de tenta-

tives pour empêcher le raiſin de crever par une ſéve trop abondante, & pour le faire parvenir à maturité : le ſuccès avoit couronné ma perſévérance. La vigne veut en europe une forte chaleur. Dans notre île au contraire, où la chaleur eſt quelquefois brûlante & la ſéchereſſe extrême, l'expérience m'avoit appris qu'il falloit mettre la vigne à l'abri du ſoleil; que l'expoſition à l'ombre étoit la meilleure. Ailleurs on ranime la vigne par des engrais, &, craignant de l'épuiſer en la taillant, on ne lui laiſſe que quelques bourgeons : les façons qu'on donne à la terre ſont profondes. Ici les terres neuves ne ſont que trop prodigues; il en falloit tempérer la libéralité. La taille devoit donc chez nous laiſſer échapper une partie de la ſubſtance, pour mettre le reſte à profit. Les labours ne devoient pas être les mêmes qu'en europe; mais il convenoit, comme en Italie, de marier la vigne à de grands arbres, pour donner plus de jeu à l'affluence de la ſéve, avec cette différence néanmoins, qu'en Italie les arbres ne ſervent que de ſupport à la vigne tournée du côté du ſoleil, & que dans notre île, la vigne, qui veut jouir de l'ombre, trouve dans l'interpoſition de leur feuillage une défenſe contre l'ardeur des rayons brûlans.

D'après ces obſervations & les épreuves

faites en conséquence, mes fils joignirent bientôt la pratique à la théorie; ils surent planter, élaguer, tailler les arbres & la vigne, & leur donner toutes les façons que le terrein & le climat exigeoient, pour les rendre très-productifs. Ils mirent une égale attention à seconder mes travaux & à suivre mes leçons pour faire du vin & du cidre; & après quelques méprises, toujours inséparables des premiers essais, ils eurent la satisfaction de réussir selon mes désirs.

Je ne m'étendrai pas sur les détails qu'exigèrent ces diverses opérations; je me contenterai de dire que, nous étant aperçus que nos premières boissons tournoient à l'aigre, nous trouvâmes le moyen d'y remédier en les laissant peu cuver. Dans un climat aussi chaud que le nôtre, la fermentation des boissons vineuses, qui se faisoit très-rapidement & avec beaucoup d'effervescence, disposoit ces boissons, si elle étoit long-temps continuée, à s'aigrir facilement. Il falloit donc se garder de laisser pousser trop loin cette fermentation; il falloit quelquefois la modérer, il falloit tirer la liqueur avec beaucoup de diligence.

Ce seroit ici peut-être le lieu de parler de tous les arts mécaniques, qui sont une suite ou une dépendance de celui du laboureur,

arts que notre société naissante avoit besoin de connoître, & qu'elle entreprit d'exercer; mais je me réserve d'en faire mention dans la suite de ces mémoires, lorsque, faisant l'histoire des progrès de notre intelligence, je serai dans le cas de parler des talens particuliers de mes enfans & de l'industrie qui leur étoit propre; de la dextérité de la main, & de la supériorité d'exécution qui pouvoit distinguer quelques-uns d'entre eux. Je n'en ai dit encore que ce qui avoit trait à l'éducation physique & aux notions préliminaires qui devoient leur être communes; je dirai, quand il en sera temps, quelles furent leurs inventions & leurs connoissances; mais en attendant, passons à d'autres parties non moins nécessaires; & avant de raconter ce qu'ils savoient, voyons d'abord ce qu'ils étoient, c'est-à-dire, quels étoient leurs sentimens, leurs penchans, & leur caractère, & les moyens que j'employai pour diriger leurs affections & pour leur former le cœur.



CHAPITRE XXVIII

Caractères des enfans de l'Auteur.

L'INTELLIGENCE & la raison élèvent l'homme au dessus des autres animaux; mais ce qui le distingue particulièrement de ses semblables, c'est la grandeur de l'ame, c'est la sensibilité du cœur, qui en font un être respectable & sublime. C'est par-là qu'il est père, époux, ami, citoyen; c'est par-là qu'il acquiert les vertus sociales, & qu'il opère les grandes actions qui méritent de vivre dans la mémoire des autres. C'est donc le cœur qui peut être regardé comme la partie de l'homme la plus essentielle, & qu'on doit cultiver avec d'autant plus d'attention, qu'elle sert en quelque sorte de boussole & de règle pour les autres parties. Aussi la tendresse & la vigilance d'Eléonore, & j'ose dire la mienne, n'étendirent jamais leurs soins en toute autre chose aussi loin que dans cet objet important de l'éducation de notre famille.

Mais pourquoi tant de soins, me dira-t-on peut-être, pour diriger le cœur de vos jeunes gens, quand il est sûr que l'homme ne naît

pas méchant ni vicieux, & sur-tout dans un pays où leur être moral ne pouvoit être dépravé par l'exemple?

Non, l'homme ne naît pas vicieux; mais si l'on n'éclaire sa raison, & si l'on ne dirige ses affections, il n'est que trop porté à le devenir. Par-tout les hommes naissent variés; si dans la même famille ils se ressemblent, c'est comme les feuilles d'un même chêne, dont il n'y en a pas deux exactement pareilles: d'ailleurs des combinaisons diverses, des accidens différens & inévitables donnent une tournure différente, & plus ou moins d'énergie à leurs passions. L'éducation négative ne leur suffit donc pas; il leur faut des préceptes, ou plutôt des instructions positives. Il faut leur faire connoître l'étendue de leur droit naturel & de celui de leurs semblables, pour prémunir leur cœur contre la tentation de la violence ou de l'injustice, auxquelles des désirs véhémens, sur-tout dans des corps robustes, pourroient les entraîner; & c'est pour empêcher le vice de s'emparer du cœur vacant & neuf d'un jeune homme, qu'il y faut placer la raison & la vertu.

Les facultés & les passions dont l'homme porte en lui le germe, peuvent devenir, quand elles sont bien ordonnées, l'instrument & la

ſource des plus grands biens; mais ces paſſions peuvent, comme certaines liqueurs bienfaiſantes, ſe détériorer par une trop grande fermentation; il faut accoutumer la raiſon à les éclairer; il faut exercer celle-ci à reconnoître la juſtice, ſeule barrière réelle entre les humains, quand l'eſprit de concurrence les anime.

Mais paſſons de la théorie de ces maximes générales, à l'application que nous en fîmes dans l'éducation de nos enfans. La première choſe dont nous nous occupâmes à cet égard, fut d'en bien étudier les divers caractères, afin que, nous conduiſant d'après la connoiſſance que nous en aurions priſe, nous puſſions régler invariablement ce que nous devions preſcrire ou défendre, & proportionner les leçons & les inſtructions qu'il nous falloit employer, à la diverſité des ſujets qui devoient les recevoir.

Depuis leur naiſſance, nous avions un œil attentif ſur toutes leurs démarches; ils n'éprouvoient pas un ſentiment, ils ne formoient pas un déſir qui ne fuſſent auſſi-tôt remarqués. L'ingénuité des enfans dans l'âge tendre les rend comme diaphanes; & nous avions cet avantage dans notre île, que rien n'écartoit nos enfans du chemin de la vérité, que rien ne les portoit à mentir, & que, pouvant lire

comme dans une glace jusqu'au fond de leurs cœurs, il nous étoit facile ensuite d'employer les moyens les plus convenables pour les faire agir, pour les retenir ou les distraire.

Nous nous appliquâmes donc avec beaucoup de soin à observer les diverses qualités physiques & morales qui distinguoient nos enfans entre eux. Nul enfant ne peut être entièrement pareil à un autre. Aucun de nous n'est constamment semblable à lui-même dans tout le cours de sa vie ; & la moindre variété dans la santé, la disposition, l'humeur ou les passions du père ou de la mère dans le temps de la conception ou de la gestation, doivent établir entre les fruits du même amour, des différences physiques très-notables, & qui influeront ensuite sur le moral.

Aucun enfant ne reçoit parfaitement la même éducation. La variété des circonstances pousse les uns à une passion, & un autre à une passion opposée. Les mêmes événemens les frappant diversement, selon leur âge ou leur position, peut & doit leur donner une impulsion très-différente. Après l'aventure de l'aigle, Henri étoit devenu plus intrépide, ses frères plus faciles à s'effrayer. C'est qu'il avoit pu combatre, lorsqu'ils avoient été forcés de fuir. Louise, qui s'étoit sentie élever dans les airs, fut

plus que tous les autres susceptible de terreur. C'est de cette foule de causes, ou primitives ou secondaires, que naissent la diversité de tempérament & d'humeur, & qui décident les qualités du cœur & de l'esprit, ou ce qu'on appelle le caractère, non moins dissemblable dans la plupart des individus, que ne le sont les physionomies ; aussi est-ce une maxime ancienne, que les hommes sans caractère sont des visages sans physionomie. Chacun de nos enfans en avoit un fort remarquable.

Henri, notre aîné, joignoit à un grand fond de bonté, de droiture, de prudence, un esprit facile & juste, beaucoup de courage & de fermeté. Il avoit autant de vivacité qu'il en falloit pour agir & concevoir promptement ; mais il ne cédoit point à une impétuosité sans réflexion, au caprice, à l'etourderie. Nous ne le vîmes jamais, pas même dans l'enfance, montrer des prétentions exclusives, vouloir rien obtenir d'autorité, ou s'emporter contre ses frères. Si, dans les choses où ils entroient en concurrence avec lui, ils paroissoient fâchés de sa supériorité, ou piqués de la vivacité de ses paroles, il s'empressoit de les consoler. Il leur cédoit par amitié, il les caressoit, il les embrassoit, il les aimoit tous avec tendresse ; mais Adélaïde, sa sœur jumelle, avoit la préférence

de son affection. Il étoit difficile de ne pas chérir un enfant aussi aimable.

Son frère Baptiste n'étoit point d'une humeur aussi facile; son tempérament ardent & bilieux le rendoit sensible à l'excès. Peu de chose le blessoit; & comme il n'avoit ni la douceur ni la complaisance de son frère, comme il ne se reposoit pas avec la même confiance sur l'affection des autres, & que, sans être méchant, il étoit emporté, il eût facilement pris des résolutions extrêmes & peu réfléchies qui l'eussent conduit à la violence, si nous n'eussions eu l'attention de modérer de bonne heure son impétuosité naturelle. Henri voyoit les choses en grand. Il portoit au loin ses regards sur les possibles; il en saisissoit aisément les rapports. Baptiste n'avoit pas des vûes si étendues; mais personne ne l'égaloit dans la connoissance des détails.

La nature l'avoit doué d'une adresse & d'une activité merveilleuses, & pas un de ses frères n'eut de si grands talens & ne fit voir autant d'industrie que lui dans la pratique des arts & dans les ouvrages de la main. Il étoit plus considéré qu'aimé dans la famille. Son caractère, trop bouillant & trop susceptible, le faisoit redouter; on n'osoit pas le contredire. Ses prétentions nous donnèrent beaucoup de

peine & de chagrin. Devenu rival de Henri dans la recherche d'Adélaïde, qui lui préféroit celui-ci, & se laissant aller aux mouvemens de sa passion & de son dépit, il porta le trouble & le désordre dans la Colonie, & la mit, par son imprudence, dans le plus grand danger.

Le caractère d'Adélaïde étoit justement le composé des qualités qu'exprimoit sa physionomie, la plus belle & la plus jolie que je vis jamais après celle d'Eléonore. On jugeoit, en la voyant, qu'elle possédoit éminemment la douceur, la complaisance, la bonté, la candeur, *la sensibilité*; & lorsqu'on l'observoit davantage, on s'apercevoit qu'elle tenoit au delà de ce qu'on avoit espéré d'elle. Son ame étoit aussi belle que sa physionomie. Elle avoit un esprit fin & délicat, qui lui faisoit tout faire à propos & avec grace. Jamais enfant n'aima tant ses parens, ne leur fut plus soumise, & ne se montra plus attentive à prévenir leurs volontés. Active & soigneuse dans la maison, elle secondoit sa mère dans tous les travaux du ménage; elle lui aidoit à tenir tout en ordre & dans la plus grande propreté. On ne sauroit dire combien ses frères lui étoient chers, ni combien elle en étoit chérie. Henri l'adoroit. Tous avoient pour elle la plus grande

considération. Nous voyions cet accord avec bien de la complaisance.

Amélie, moins jolie qu'Adélaïde, mais presque aussi belle, n'étoit pas si familière ni si expansive. Son air & ses manières montroient plus de réserve. Elle n'avoit point le même empressement à prévenir les autres, à céder amicalement à leurs opinions & à leurs sentimens. Elle paroissoit moins sensible aux caresses. Les ris & les jeux la touchoient foiblement. Rarement la voyoit-on, même dans l'enfance, prendre part à ceux de ses frères. Elle aimoit à s'occuper en silence dans la solitude & la réflexion, & quand elle avoit quelques momens de loisir, elle les employoit à prier & à lire. Ce fut celle de mes filles dont la piété fut plus remarquable. Lorsqu'elle apprit qu'il existoit un monde au delà de notre isle, & qu'elle fut instruite des secours spirituels dont la société jouissoit en Europe, elle eut regret de n'y être pas née. Elle se résigna pourtant à ce qu'elle appeloit notre exil, pour se conformer aux desseins de la providence. Son apparente indifférence ne l'empêchoit pas de chérir toute la famille; mais, peu sensible à la joie commune, elle l'étoit beaucoup à ce qui nous affligeoit. Son aventure dans la rivière, qui lui donna long-temps une mauvaise

santé, augmenta sa mélancolie; & les altercations, causées par l'amour inconsidéré de Baptiste, ne la diminuèrent pas. Ce ne fut pas sans peine que nous la décidâmes à lui donner la main.

Si on pouvoit se tromper sur la vérité d'un caractère, ce seroit sur celui de Guillaume, frère jumeau d'Amélie, parce que tout ce qui pouvoit servir à le faire connoître dans l'enfance, étoit chez lui fort équivoque. Je ne savois d'abord comment le juger, & je demeurai plus long-temps à m'en assurer que de tout autre. A le voir, on l'auroit pris pour ce qu'il *n'étoit pas*, pour un stupide. Morne, froid, taciturne, rien ne paroissoit lui plaire ni l'émouvoir. Sa physionomie, presque toujours uniforme, son regard fixe, sa nonchalance, ses réponses souvent peu satisfaisantes, & son entêtement, pouvoient faire croire que l'ame étoit chez lui comme étouffée sous la matière, & qu'il ne seroit jamais qu'un opiniâtre & qu'un sot. Mais, en le considérant avec attention, en l'observant de près, je vis que son air de bêtise avoit tout une autre cause; que ses manières & sa physionomie n'étoient que l'expression de l'incertitude habituelle de son esprit, laquelle provenoit d'une trop grande abondance d'idées; que n'admettant que celles qui

étoient à son niveau, il n'étoit que rarement affecté, & se montroit toujours sobre à porter des jugemens & à se décider; mais que cela même devoit lui donner plus de justesse. Je m'aperçus qu'il saisissoit quelquefois des rapports qui faisoient supposer son intelligence supérieure à son âge. Les matières abstraites lui convenoient; aussi en fit il dans la suite ses plus chères occupations. Les mathématiques, le droit naturel de l'homme, & les lois de notre société eurent des charmes pour lui. Dans la pratique des arts, il préféroit ceux qui demandoient des combinaisons plus profondes & plus compliquées. La douceur & l'instruction le rendirent enfin docile; mais rêveur, distrait même dans le bas âge, il ne fut jamais avoir cette politesse extérieure & ces manières attentives, qui préviennent les autres en notre faveur. Il racheta pourtant ce défaut par un grand fonds de droiture & de complaisance, qui faisoit oublier sa distraction.

Louise, qui devint son épouse, étoit pleine de modestie & de vertu, mais beaucoup trop timide; ce fut le seul de nos enfans qui parut prompt à s'effrayer. Nos exhortations ni notre exemple ne purent arracher entièrement de son ame cette habitude craintive qu'elle avoit prise dans l'enfance, & que l'accident causé

par

par l'aigle avoit sans doute beaucoup fortifiée, comme je l'ai déjà remarqué : tant il est vrai qu'on ne sauroit jamais prendre trop de précautions pour soustraire l'ame flexible & tendre des enfans aux impressions de la crainte.

Une physionomie riante, un air franc & ingénu, des manières aisées & naturelles annonçoient la simplicité, la naïveté, le caractère jovial de Vincent. Il indiquoit de bonne heure qu'il aimeroit le plaisir & la joie, & qu'il seroit une ressource agréable pour sa famille ; & en effet, il contribua beaucoup à l'agrément de la société, par son ton réjoui, par ses saillies, & par l'usage qu'il fit des arts, chers aux peuples polis, comme propres à détendre l'esprit, à délasser du travail, à calmer l'ennui, & les amertumes de la vie, enfin à flatter le goût & à lui plaire. Il cultiva avec succès la musique, la danse, la peinture, & même la poésie légère ; mais sans contrainte & sans une assiduité gênante, que la liberté & la gaieté de son caractère ne comportoient pas. Il s'en faisoit un amusement, d'autant plus louable qu'il servoit aux plaisirs des autres.

Figurez-vous une jeune personne qui à une grande vivacité joint beaucoup de gaieté, beaucoup de sensibilité, & tous les dehors qui rendent aimable ; ajoutez à cela l'empressement

à plaire, à prévenir les autres, à chercher délicatement ce qui peut les obliger, à s'occuper, à leur inſçu, des moyens de les ſervir, l'amour de l'ordre, du travail, de la propreté; vous vous ferez une juſte idée de Sophie. Dès qu'elle ſut vouloir & s'énoncer, elle nous fit voir le germe des qualités charmantes qui la parèrent depuis: elle reſſembloit par bien des endroits à ſa ſœur Adélaïde, qu'elle paroiſſoit avoir priſe pour modèle.

Le caractère & le courage de Henri s'annoncèrent dans Charles; cependant il s'en falloit bien qu'il eût autant de facilité dans l'eſprit, de diſpoſition à s'inſtruire, autant d'aménité que le premier. Dans ſon enfance, il ne faiſoit pas eſpérer qu'il dût être un jour tout ce qu'il devint. Mais la plus grande volonté, ſon application, ſa conſtance au travail & à l'étude, ſuppléèrent à ce qui lui manquoit. Il fut un de nos enfans les plus laborieux & les plus utiles, comme un des meilleurs agriculteurs.

Françoiſe, ſans être brillante, eût toutes les qualités eſſentielles à une mère de famille. Elle fut économe & très-bonne ménagère. Dès le bas âge, elle étoit appliquée & n'avoit pas de volonté; il ne fut pas difficile de prévoir ce qu'elle ſeroit dans la ſuite.

On ne pouvoit voir Philippe ſans ſe prévenir

en sa faveur. Une physionomie heureuse, des yeux vifs, un air grand, quoiqu'un peu sérieux, faisoient bien augurer de son esprit & de son caractère. Il se distingua entre ses frères par d'éminentes qualités. Enfant, il n'avoit rien qui fût à lui; devenu grand, il s'oublioit pour les autres; il s'en occupoit plus que de lui-même. Actif, fort, courageux, inventif, il s'employoit sans cesse & avec ardeur au bien de la chose commune. Il ne voyoit son intérêt que dans celui du public. Charmant enfant, excellent homme, il a été bon mari, bon père, bon ami, & le modèle des citoyens. Ce n'est pas assez dire qu'il fut aimé; il fut respecté de ses frères & de ses parens, & reçut ainsi de bonne heure le prix qu'on doit à la sagesse & à la vertu bienfaisante.

Sa sœur jumelle, Elisabeth, n'étoit pas si heureusement partagée. On l'eût jugée, au premier abord, difficile, quinteuse, acariâtre. Elle portoit un air de mauvaise humeur sur sa figure, la moins agréable de toutes celles de nos enfans, & elle eût été sans doute ce qu'elle paroissoit. Mais elle possédoit une ame forte & un esprit juste, qui lui donnèrent le désir & le pouvoir de se vaincre. Nos exhortations, nos leçons, & sur-tout celles de l'exemple firent merveille sur son cœur, & changèrent ses premières dis-

positions. Comme Socrate, elle dompta la nature, & à force de se combattre, elle acquit les vertus contraires à ses penchans; en sorte que, lorsqu'on pénétroit ces dehors peu favorables, on trouvoit en elle de justes motifs de la chérir & de la respecter. Ce fut notre chef-d'œuvre d'éducation.

Guy fut celui de nos enfans qui eut les qualités physiques les plus étendues, & celles de l'esprit les plus bornées. Son visage & toute son habitude indiquoient sa pesanteur. Ses traits étoient rudes, sa physionomie épaisse. Fait comme un Hercule, & d'une force prodigieuse, il aimoit tous les travaux qui exercent le corps, & les supportoit mieux que personne; mais il n'avoit presque pas de dispositions pour ceux qui contribuent à la culture de l'esprit. Il sentoit même pour les livres une sorte de répugnance, qui, malgré tous nos soins & tous nos efforts, ne lui permit de faire que de foibles progrès dans ses études.

Quand j'eus bien connu cet obstacle, je ne m'obstinai point à le vaincre. Je m'en consolai même, en pensant que tout homme n'est pas né pour être savant; que, quoi qu'en disent les philosophes, l'inégalité qui se trouve entre les hommes, n'est pas tant la suite de leur association, que le résultat de leurs différences

physiques, & que, bien loin d'être un mal, comme ils l'assurent, l'inégalité (1) est un bien nécessaire dans la société, pour y établir une correspondance de services qui doit en faire l'harmonie: en conséquence, loin de tourmenter Guy pour lui faire acquérir des connoissances, & pour donner à son esprit plus d'étendue & de lumières, je le laissai s'occuper des travaux qu'il aimoit, & je n'eus pas lieu de m'en repentir. Il réussit fort bien dans la partie qu'il embrassa, & devint un fort bon ouvrier, qui, reconnu pour très-expert dans plusieurs arts mécaniques, pour être plein de probité, d'exactitude, & de bon sens, fut regardé comme un homme utile & recommandable à la société, à laquelle

(1) L'inégalité, lorsqu'elle n'est pas excessive, est avantageuse dans un état; mais lorsque les propriétés y sont accumulées sur un petit nombre de têtes, le reste des citoyens n'y peut vivre que précairement de son industrie. Les riches emploient leurs revenus en choses de fantaisie; & ces revenus dérobés à la terre, l'agriculture déchoit, le nombre des hommes diminue, & cependant le nombre des hommes est encore trop grand, puisque la partie du bas peuple n'a pas de quoi se nourrir. Alors l'extrême nécessité, née de l'extrême inégalité, emploie tous les moyens possibles pour se satisfaire, & produit l'astuce, la bassesse, le crime, & quelquefois des révolutions qui bouleversent la société. *Note de l'éditeur.*

peut-être il n'eût pas rendu de grands services, si je n'avois tourné son application vers les choses qu'il désiroit savoir, & auxquelles il étoit propre.

Nous reconnûmes de bonne heure en Charlotte une disposition à la jalousie, qui pouvoit être fâcheuse pour ses frères & funeste pour elle-même. Une caresse faite à ses sœurs en sa présence, une préférence qu'on leur eût donnée, eût pu lui causer une tristesse mortelle, & jeter dans son coeur, avec la plus noire mélancolie, l'envie & la haîne contre les préférées. Nous n'oubliâmes rien pour étouffer ces germes d'une passion aussi cruelle que nuisible. Comme elle n'attend pas l'âge ni la raison pour paroître, il n'étoit pas d'abord question d'employer le raisonnement pour la guérir. La précaution la plus essentielle fut de ne point marquer plus de tendresse ni plus d'attention aux autres qu'à elle, & cependant, pour l'accoutumer à l'égalité, de ne lui témoigner à elle-même aucune prédilection. Eléonore étoit admirable dans l'éducation de notre jeunesse. De mon côté, je me conduisois de manière que chacun de nos enfans étoit persuadé que nous les aimions tous sans distinction. Charlotte seule, jalouse par tempérament, pouvoit regarder comme un vol fait

à son amour-propre, nos attentions pour ses frères & sœurs. Les soins que nous eûmes de tenir entre eux la balance égale, l'assurèrent pourtant de notre impartialité; & comme nous ne manquions jamais d'applaudir à ceux de nos enfans qui cédoient à leurs frères, ou qui les prévenoient par des marques d'attachement, sensible à nos louanges, elle voulut les mériter; elle prit insensiblement la coutume de déférer aux autres, & de leur céder. Elle n'avoit besoin que de se corriger de ce vice, pour être un enfant très-aimable; car d'ailleurs elle joignoit à une fort jolie figure, un esprit facile & un bon caractère.

Celui d'Etienne étoit trop saillant pour être méconnu. Dès qu'il put manifester sa volonté, il tenta de se faire obéir; mais trouvant de notre côté une résistance inébranlable, il cherchoit à empiéter ce pouvoir sur ses frères. Il profitoit de leurs déférences, pour acquérir de l'autorité sur eux. Il sembloit, à le voir agir, à l'entendre parler, qu'ils dussent tous lui être soumis. Il ne prioit pas, il commandoit; il ne demandoit pas, il s'emparoit de ce qui étoit à sa convenance. Cependant, comme ces prétentions despotiques lui causoient sans cesse des mortifications, il fut contraint d'y renoncer & de se réduire. L'amour-propre est un protée;

ce qu'il ne pouvoit se procurer de force, il voulut l'obtenir par d'autres moyens. Il cherchoit toujours à primer; mais il mit dans ses projets plus de combinaisons & plus d'adresse. La soif de l'autorité se changea en amour de la gloire; son ambition effrénée en émulation. Il voulut acquérir, par le mérite & par l'éloquence, ce que la nature & l'ordre lui avoient refusé. Telle est la marche des passions; ce sont des coursiers fougueux, qui vont vous jeter dans des abîmes si vous leur lâchez la bride, & qui vous porteront à la gloire si vous savez les maîtriser.

Avec une ame ardente & élevée, une imagination vive & rapide, une élocution facile, & le désir de se distinguer, il essaya de faire ployer la volonté des autres sous la force de la persuasion; & nul de ses frères ne fut si insinuant, si disert, si éloquent. Ils se tenoient d'abord en garde contre ses paroles; cependant il vint à bout de gagner leur confiance. J'en fus surpris; mais j'en trouvai bientôt la cause dans l'étude qu'Etienne avoit faite de l'art de persuader, qui n'a de base solide que la raison & la vérité. Les réflexions qu'il fit dans cette étude, dissipèrent ses illusions. Il n'ambitionna plus d'obtenir la supériorité sur ses frères que par sa bienfaisance, & dès-lors

on se plut à lui rendre la justice qu'il méritoit, & il gagna, avec l'amitié & les bonnes graces de sa famille, cette sorte de considération à laquelle il aspiroit depuis son enfance.

L'orgueil & l'ambition faisoient le fond du caractère d'Etienne; quelques degrés, quelques nuances de moins affoiblissant le caractère de Gabrielle, qui avoit des rapports avec celui de son frère, nous remarquâmes chez elle l'annonce de la coquetterie & de la vanité. L'un vouloit dominer par les qualités qui lui étoient inhérentes, l'autre prétendoit plaire en empruntant des secours étrangers. Dès qu'elle put discerner les choses autour d'elle, elle chercha à se distinguer autant que pouvoit le comporter notre situation dans une solitude : elle avoit une affectation de propreté, un ton de cajolerie avec ses frères, & une sorte de dédain pour ses sœurs, qui nous ouvrirent les yeux sur ses prétentions.

Aussi-tôt qu'elles s'annoncèrent, nous résolûmes d'en arrêter l'essor & de les faire disparoître, & nous réussîmes, non en contrariant le penchant de Gabrielle, mais en l'éclairant. Nous lui fîmes comprendre que le désir de plaire est louable en lui-même, mais qu'elle se trompoit dans les moyens qu'elle employoit pour arriver à ce but; que ce n'étoit point

par des dehors futiles qu'on réussissoit à enlever les suffrages & la bienveillance des autres; qu'on ne gagnoit l'estime & l'amitié que par de grands sentimens & des actes vertueux, & que toute liaison d'intimité, fondée sur d'autres motifs, ne seroit jamais solide; que toute affectation, même dans les choses louables, étoit un excès vicieux : & nous appuyâmes ce raisonnement, par le soin que nous eûmes de louer à propos la simplicité de la parure & des manières, & de regarder froidement tout ce qui s'en écartoit.

Ces considérations, & notre conduite changèrent les dispositions de Gabrielle. Elle conserva toujours le désir de plaire; mais elle n'employa plus la vanité ni la coquetterie; elle chercha dans son cœur les moyens de réussir : elle devint bonne, affable, modeste; elle ne regarda plus ses sœurs comme ses rivales; elle ambitionna d'obtenir notre estime & notre approbation, & elle en devint digne.

Un tempérament mêlé de flegme & de mélancolie, donnoit à Philippine un air de froideur & d'engourdissement, remarquable dès son bas âge; mais ce n'étoit qu'un dehors. Quoique sérieuse, réservée, sournoise, & ne paroissant prendre aucun intérêt à ce qui se passoit autour d'elle, elle n'étoit pas un témoin

inattentif ni indifférent ; elle voyoit, elle écoutoit tout ſans avoir l'air d'y prendre garde ; mais, comme on dit, elle n'en penſoit pas moins. Son caractère, qui étoit un composé de fineſſe & de myſtère, approchoit beaucoup de la diſſimulation, à laquelle elle eût paſſé, ſans doute, ſi elle avoit eu dans notre iſle quelque motif, & ſur-tout quelque exemple qui l'eût détournée du chemin de la vérité. Il étoit difficile de la rendre franche & communicative, ſon caractère s'y oppoſoit ; mais il falloit du moins l'empêcher d'être diſſimulée, & la détourner d'un défaut ſi voiſin de l'impoſture, & c'eſt à quoi nous mîmes toute l'attention & l'adreſſe dont nous pouvions nous ſervir. Nous n'y étions pas ſeulement excités par l'horreur naturelle que nous avions pour le menſonge & tout ce qui en approche, mais encore par le déſir de tenir loin de l'iſle ce vice qui n'y étoit pas connu. Nous ne fîmes pourtant pas uſage, dans cette vûe, de leçons directes ; nous ne montrâmes pas de crainte que Philippine employât le menſonge ou la fauſſeté. C'eût été peut être un moyen de les lui faire connoître ; mais nous nous ſervîmes de la connoiſſance que nous avions de ſa façon de penſer & de l'avantage de la prévoyance, pour lui laiſſer croire que nous ſavions le fond de ſes

pensées, & qu'il lui seroit inutile de vouloir les cacher. Nous l'engageâmes doucement, & avec amitié, à nous ouvrir son cœur. Elle perdit ainsi la volonté de dissimuler; mais elle demeura toujours secrète, & même très-discrète, ce que nous n'avions garde de reprendre ni de blâmer; car si la fausseté est un vice qu'il faut fuir, l'indiscrétion est un défaut souvent nuisible aux autres & à soi-même, & toujours condamnable.

Si on vouloit connoître un enfant que rien ne fût capable d'intimider ni de déconcerter, entreprenant jusqu'à l'audace, hardi jusqu'à la témérité, qui se fît un jeu des périls qu'il pourroit trouver dans une entreprise, & qui avec cela n'eût point de méchanceté, qui obéît à ses parens & chérît ses frères, nous pourrions en fournir l'exemple dans le caractère de Joseph. Nous n'avions besoin que d'éclairer sa hardiesse, pour modérer cette impétuosité qui l'emportoit hors de lui-même, que de diriger ses sentimens naturels pour en faire un sujet excellent; & c'est à quoi se bornèrent tous nos soins à son égard.

Empressé de suivre ses frères aînés lorsqu'ils alloient à la chasse ou à la pêche, lorsqu'ils se portoient dans les lieux les plus âpres de l'isle, ou qu'ils faisoient quelque travail difficile; il vouloit toujours les accompagner, il vou-

loit les aider, il entreprenoit au delà de ses forces; mais sous divers prétextes nous l'arrêtions auprès de nous, nous blâmions indirectement son audace, comme une étourderie dangereuse, nous donnions des louanges à la modération & à la prudence. Cependant je sentois en moi-même une grande satisfaction de ce penchant, qui, joint à la docilité, étoit le présage d'une ame forte & élevée, pleine d'émulation, & capable des plus grandes choses; & en effet, j'eus tout lieu d'en être content. Mes espérances furent remplies. Joseph, bien instruit, ne fut plus si téméraire. Il plaça la gloire dans des choses plus louables, comme plus utiles, & devint un de nos enfans qui méritoit le mieux d'être chéri.

Catherine fut la seule de mes filles qui sembla nous annoncer des défauts qu'on reproche communément aux femmes, & qu'on peut reprendre chez bien des hommes; je veux dire la verbosité & la démangeaison de rapporter ce qu'elle avoit vu ou entendu: dès qu'elle put parler & s'entretenir avec ses frères, nous nous aperçûmes du plaisir qu'elle avoit à jaser. Comme l'intempérance de langue, épuisant bientôt les sujets ordinaires de conversation, prend par-tout inconsidérément de quoi

fournir au bavardage, elle redisoit aux uns ce qu'elle voyoit faire aux autres ; elle y ajoutoit de petits commentaires de sa façon ; elle y joignoit ses réflexions.

Ce penchant, passé en habitude, conduisoit naturellement à l'espionnage, à la médisance, à la calomnie, & pouvoit amener le trouble & la division dans la société, en y semant l'aigreur & la défiance. Catherine suivoit le sien sans aucune malice ; mais il n'eût pas demeuré long-temps innocent. Nous avions donc toute sorte de raisons de nous y opposer, & nous le combattîmes d'abord en louant ceux qui ne parloient qu'à propos, en blâmant en général l'indiscrétion de parler des autres ; mais comme ces précautions n'opéroient pas assez promptement l'effet que nous en attendions, nous surveillâmes de près Catherine, & nous tournâmes en ridicule son babil, & sur-tout ses rapports. C'en fut assez pour la corriger de ces défauts, qui pouvoient avoir les suites les plus funestes.

Pour terminer en peu de traits cette esquisse, je dois dire que Martial fit paroître beaucoup de curiosité, mais en même temps de l'inconstance ; que nous tournâmes cette curiosité sur les principaux objets qu'il lui

importoit de connoître, & fixâmes son inconstance en lui faisant remarquer tout ce qu'ils renfermoient d'utile & d'agréable; que Félix s'annonçoit pour un brutal & un capricieux, qu'un rien mettoit de mauvaise humeur, & qui brusquoit alors tous ceux auxquels il avoit affaire; que nous réprimâmes ses caprices, & adoucîmes cette brutalité, tantôt en ne lui répondant & en ne lui faisant répondre qu'avec douceur, tantôt en le regardant avec dédain sans lui répondre, ou en faisant garder le silence aux autres, lorsque, se laissant aller à ses brusqueries, il s'écartoit un peu *trop* à leur égard; que cette conduite lui donna de la modération, & que, sans avoir autant de douceur que la plupart de ses frères, il acquit, en se résistant, une tempérance d'humeur qui le rendit supportable. Enfin qu'Annette, la plus jeune de nos enfans, montroit en tout une excessive délicatesse, qui l'auroit rendue à charge aux autres & à elle-même, si nous n'avions de bonne heure pris soin de corriger cette mollesse de tempérament; mais que notre exemple & celui de ses frères, élevés à une vie dure, & habitués depuis l'enfance à vivre de tout & à se contenter de tout, vainquirent peu à peu cette délicatesse que tout condamnoit, & lui apprirent à supporter ce

qui la bleſſoit, & à ſe mettre ſans impatience de pair avec les autres.

La connoiſſance que nous avions acquiſe de ces divers caractères, nous obligeoit de proportionner notre conduite & nos inſtructions aux perſonnes & aux circonſtances; d'aiguillonner les uns, de retenir les autres, d'employer tantôt les careſſes, tantôt la froideur, & ſouvent l'émulation & le raiſonnement: mais nous avions quelques règles générales qui ſervoient également pour tous. C'étoit de ne pas démentir par nos exemples les leçons que nous leur avions faites; d'avoir une conduite uniforme dans les cas qui ſe trouveroient les mêmes; de montrer toujours de la douceur & jamais de la foibleſſe; enfin de perſuader à nos enfans que nous les aimions tous ſans préférence, & que nous ne voulions que leur bonheur. Jamais les coups n'avilirent leur courage & n'altérèrent leur franchiſe. S'ils s'écartoient de leurs devoirs, ils en trouvoient la punition dans l'air de notre viſage, qui leur témoignoit de la froideur, & cette diſgrace étoit pour eux une peine cruelle.

Tel étoit notre ſyſtême d'éducation, & tel en fut le ſuccès, qu'on ne voit guère de famille comme la nôtre. Malgré nos ſoins & nos leçons, nos enfans eurent pourtant des défauts

&

& des foiblesses ; ils tenoient à l'humanité, ils ne furent point parfaits; mais, à tout prendre, ils méritoient des éloges. De grandes vertus, des talens, de l'industrie, l'amour de l'ordre & du travail couvroient ces taches légères, & nous n'avons point d'exemple d'une telle société.



CHAPITRE XXIX.

L'Auteur enseigne à ses enfans les arts mécaniques de première nécessité. Progrès qu'ils font dans ces arts.

DANS le petit tableau que je viens de faire des inclinations naturelles de mes enfans ; on peut entrevoir quelle étoit leur intelligence & leur industrie. Il faut dire maintenant quel parti nous tirâmes de leur capacité, les progrès qu'ils firent dans les arts & dans les sciences, & quelle fut la propagation des connoissances dans notre isle.

Les sciences purement spéculatives, les arts de simple agrément, n'étant que secondaires dans une société, & ne devant pas être fort recherchés dans une société naissante, il n'y eut de nos enfans qui s'y appliquèrent, que ceux qui y trouvèrent un attrait particulier ; mais les connoissances de première utilité, que notre position nous rendoit indispensables, devinrent le patrimoine commun de la famille. Chacun, ayant intérêt de savoir ce qu'il lui importoit de pratiquer, fut obligé de s'habituer aux opérations des arts mécaniques, qui

ont pour but de satisfaire aux premiers besoins de l'homme. Il falloit demeurer dans l'absolue privation des choses nécessaires à la subsistance, à l'entretien, & à la commodité du logement, si nous ne savions pas y pourvoir par nous-mêmes. Séparés du reste du monde, nous n'avions que notre industrie qui pût suppléer à ce qui nous manquoit.

Les premières vûes & les premiers soins de l'instruction devoient donc se porter vers cette partie si essentielle, & tous mes enfans être en état de suffire aux besoins d'une famille toujours croissante, qui ne pouvoit attendre aucun secours d'ailleurs; aussi ne négligeai-je point un devoir d'une si haute importance, duquel dépendoit notre bien-être & notre prospérité. Mes enfans devoient, en quelque sorte, être faits à tous les travaux, & savoir manier tous les outils, pour s'en servir au besoin. Je les dressai de manière qu'ils en apprirent l'usage par l'expérience, que les lumières acquises les menoient à de plus grandes, & que les procédés d'un art qu'ils exerçoient, leur donnoient la facilité de passer à ceux d'un autre qu'ils n'avoient pas encore pratiqué. Je fis cependant le partage des connoissances & des travaux dans ma famille, selon les forces & l'adresse des deux sexes.

Les travaux qui demandent plus de vigueur, plus de nerf, plus d'efforts, furent exercés par mes fils; ceux qui exigent plus de légereté & des habitudes sédentaires, le furent par mes filles; ce qui n'empêcha pas que de part & d'autre on ne passât quelquefois ces limites, & qu'on ne sortît d'un district pour entrer dans l'autre; mais les choses en général demeurèrent comme je les avois réglées d'après la nature & la raison.

Nous avons déjà vu ce que mes enfans avoient appris dans l'art du laboureur & dans celui du vigneron, & les entreprises qu'ils avoient faites en conséquence. Ces connoissances & ces tentatives en nécessitèrent bientôt d'autres; car ces deux arts tiennent à un grand nombre d'autres arts qui leur sont comme alliés & subordonnés, tels que celui du forgeron, du meûnier, du boulanger, du tonnelier, du charron, du charpentier, du maçon, lesquels en amènent d'autres à leur suite dont ils ne peuvent se passer. Sans l'enclume & sans la hache, que seroit l'agriculture?

L'enclume, que je mets ici pour généraliser tous les arts qui travaillent les métaux, & la hache, par où je désigne ceux qui s'exercent sur le bois, furent en quelque sorte les premiers outils que mes enfans manièrent. Comme j'en

faisois un fréquent usage, il n'eût pas fallu d'autres motifs pour les engager à les essayer. Le plaisir de l'imitation, celui d'exercer leurs forces, & de faire un acte de puissance, auroient suffi pour les porter à s'en servir. Ils y trouvèrent un nouvel attrait, lorsqu'ils en reconnurent tous les avantages. Henri & son frère Baptiste étoient bien jeunes encore quand ils commencèrent à m'aider à forger & à menuiser, & je n'avois jamais besoin de leurs services, qu'ils ne fussent disposés à me seconder au plus vîte.

L'attrait naturel qu'ils trouvoient dans ces travaux, fut bientôt augmenté par les louanges que je donnois à celui qui faisoit le mieux sa tâche, & par l'émulation qu'ils avoient de se surpasser. Je puis dire que, dans ce dessein, ils firent l'un & l'autre les plus grands efforts, & qu'il en résulta des progrès incroyables : mais Baptiste, quoique plus jeune & moins exercé, se vengeoit, dans cette partie, de la supériorité que son frère avoit sur lui en beaucoup d'autres ; il montroit une sagacité & une industrie dans lesquelles celui-ci ne pouvoit l'égaler. Non seulement il en fut bien plus que moi, qui n'étois pas un ouvrier habile ; mais il porta la pratique de ces arts & de plusieurs autres, à un point de perfection que peu d'ou-

vriers acquièrent même dans les villes. La nature l'avoit doué de l'intelligence & de l'adresse propres à reculer les bornes de ces arts, s'il avoit pu s'en occuper fréquemment & sans distraction.

D'après mes conseils, & sur le modèle des outils que nous avions, des ferremens & des serrures qui nous venoient du vaisseau, ils devinrent taillandiers, cloutiers, serruriers, maréchaux; dans un besoin, Baptiste pouvoit être fondeur, orfévre, horloger, & dans la suite il en fit plus d'une fois les fonctions. D'un autre côté, ils manioient le maillet & le ciseau, la règle & le compas, avec non moins d'adresse & de succès que les marteaux & la lime. Baptiste, visiblement plus adroit que les autres, fut regardé, d'un consentement unanime, comme leur supérieur dans tous les arts de la main, & s'acquit la direction de tous les travaux qui en dépendent. En conséquence, il s'établit leur maître, & fit de fort bons ouvriers de la plupart de ses frères. Tous apprirent à façonner le fer & le bois. Guillaume, Guy, Charles, Philippe, Joseph se distinguèrent dans différentes parties. Philippe & Joseph réussissoient mieux dans les ouvrages qui demandoient une exécution hardie, prompte, légère; Guillaume & Charles, dans ceux qui exigeoient plus de

combinaiſons; Guy, dans ce qui vouloit plus de main que de tête. Guillaume & Philippe euſſent pu devenir de bons architectes, s'ils euſſent eu l'occaſion d'étendre leurs talens; mais je ne crois pas que Guy ſe fût élevé juſques-là. Nul n'étoit plus propre que lui à exécuter ce que d'autres avoient imaginé; mais il n'auroit pas ſu l'imaginer de lui-même. Joſeph ſe fit un nom dans la menuiſerie; Charles eut tous les ſuffrages pour les ſoins des beſtiaux & pour les plantations.

Lorſqu'il fut queſtion d'élever des digues ſur le ruiſſeau, de bâtir des moulins, de conſtruire des preſſoirs, je voulus que ſur ces objets chacun me fît connoître ſon plan & ſes idées, après qu'ils auroient lu quelques livres de mathématiques, pour ſe rendre plus capables de concourir à mes projets; & à cet égard, j'eus plus lieu d'être ſatisfait que je n'aurois oſé le croire. Nous examinâmes ces plans avec attention, & nous trouvâmes dans tous des choſes très-bien vues & des parties excellentes; mais quand nous vînmes à les comparer les uns avec les autres, nous jugeâmes que celui de Baptiſte pour le moulin, celui de Guillaume pour les digues & les chauſſées, & les idées de Philippe pour les preſſoirs méritoient la préférence. Nous fûmes ſi contens de ces trois des-

niers, que nous ne crûmes devoir rien changer qu'à celui des moulins, que Baptiste prétendoit faire à volets, & qu'il nous sembla plus convenable de faire à auges (1), vu la petite quantité d'eau que nous pouvions employer la plus grande partie de l'année.

Outre plusieurs digues & réservoirs, un moulin à grains, & un autre à tan, nous construisîmes trois pressoirs; un pour écraser le raisin, un second pour faire l'huile, & le troisième pour le cidre. Les différens travaux qu'exigeoient ces ouvrages, auxquels je présidai, furent dirigés par Baptiste, notre ingénieur en chef, qui, secondé par ses frères, vint à bout avec honneur de toutes ces entreprises.

---

(1) On appelle *moulins à volets*, ceux qui vont par le moyen d'une grande roue qui tourne verticalement. L'eau passe par-dessous. Les moulins à auges, au contraire, sont mus par une roue horizontale, qu'une eau supérieure fait tourner, en tombant dans les auges ou godets de cette roue. Les moulins de la première sorte demandent beaucoup plus d'eau; ils sont ordinairement placés sur les rivières: les autres n'ont besoin que d'une petite quantité d'eau, qui, tombant de haut sur les godets, à la faveur d'un chenal de bois, suffit pour faire tourner la meule. Ceux-ci sont placés sur les ruisseaux, dont on élève l'eau au moyen d'une digue. *Note de l'éditeur.*

Dans la suite il en eut à faire de plus considérables, lorsque, voulant suppléer aux métaux que nous avions tirés du navire, & qui ne pouvoient toujours durer, il fallut fondre ceux que nous trouvâmes dans les montagnes, & pour cet effet établir des fonderies, des forges en grand, des refenderies, dont les roues, les leviers, les marteaux devoient tourner & se mouvoir par le moyen de l'eau. De concert avec Philippe & Guillaume, il établit ces grandes forges avec toutes leurs dépendances & leurs accessoires. Le fer, le plomb, le cuivre, dont nous avions fait la découverte, fournirent alors des matériaux sans nombre à plusieurs arts, & désormais la colonie n'eut plus à craindre de manquer d'instrumens nécessaires pour cultiver la terre & pour la défendre.

Aux travaux de la forge & de la charpenterie succédèrent bientôt ceux qu'exigent la tuilerie, la maçonnerie, la poterie. J'en connoissois les divers procédés ; mais je n'avois fait usage de mes connoissances à cet égard, que pour tailler quelques pierres & faire quelques murs. Les briques & la batterie de cuisine trouvées sur le vaisseau, m'avoient dispensé d'employer mon industrie à en faire de nouvelles. Il fallut donc apprendre de l'expérience ce que je ne pouvois enseigner d'après la

mienne. Il fallut apprendre à connoître la terre la plus propre à être cuite, la manière de la pétrir à diverses fois, de la façonner au tour ou dans le moule, de le couvrir d'un émail fait avec le plomb ou l'étain; enfin le point juste de cuisson qui convenoit aux poteries & aux tuiles pour les rendre bonnes. Plusieurs essais successifs nous mirent au fait de tout cela.

Quant à la maçonnerie, la chose étoit plus aisée; je l'avois assez pratiquée pour en donner les premières leçons. Mes enfans allèrent d'eux-mêmes dans cet art bien au delà de ce que je leur en montrai. Ils ne furent embarrassés que pour tailler & extraire des carrières les meules nécessaires pour nos différens moulins. Mais je me souvins heureusement des procédés qu'on emploie en Europe pour les détacher du rocher. Après les avoir fait tailler en cylindre, je leur fis faire tout autour quantité de trous, dans lesquels on fit entrer avec force des chevilles de bois séchées au four, disposées en rond, suivant la largeur des meules. Ces chevilles, qu'on eut soin de mouiller ensuite, enflées & grossies par l'absortion de l'eau, fendirent la pierre & détachèrent les meules (1).

(1) La recherche que nous fîmes des carrières propres à nous fournir ces meules, nous en fit découvrir d'autres

Je m'étois servi jusqu'alors de moulins à bras pour broyer nos grains ; ce qui en rendoit la mouture longue, embarrassante, & pénible. La machine grossière & les moteurs trop foibles ne brisoient le grain qu'imparfaitement, en sorte que nous ne tirions pas de cette farine autant de pain qu'on en eût pu tirer si la mouture eût été mieux faite. Je sentois qu'on pouvoit la perfectionner, & j'en avois déjà remarqué les défauts, sans pouvoir y remédier. Mais lorsqu'il fut question de faire d'autres moulins, je communiquai ma pensée à mes enfans, qui s'ingénièrent pour inventer des moyens propres à exécuter ce que j'avois en idée, & Guillaume en eut la gloire. Il ne trouva pas seulement les dimensions les plus convenables aux meules de nos moulins, mais il imagina de les rayer, & il en résulta une meilleure trituration ; en sorte que non seulement le grain, mais les germes, mieux brisés, donnèrent plus de farine, & près d'un tiers de pain en sus de ce que j'en tirois auparavant ; invention fort applaudie, & qui peut être mise au rang des plus belles & des plus avantageuses, puisque, sans ajouter aux avan-

---

plus dures & d'un grain plus serré, dont nous employâmes les pierres à affiler nos instrumens tranchans.

cés ni aux travaux, elle augmente si fort les moyens de subsistance (1).

L'art du meûnier conduit à celui du boulanger, celui du vigneron à celui du tonnelier, & le service qu'on veut tirer des bestiaux, fait naître le charronnage. L'intérêt de la Colonie & l'enchaînement naturel des connoissances devoient donc faire passer mes enfans de l'exercice des premiers à ceux qui en sont la suite & le complément, & c'est à quoi nous eûmes le soin de pourvoir, Eléonore & moi. Je dis Eléonore, parce qu'elle s'entendoit supérieurement à faire le pain ; qu'elle avoit été chargée long-temps du soin de la boulangerie,

(1) Les moulins & la mouture ont été bien perfectionnés depuis les anciens. Les romains ne connoissoient que les moulins à bras ; leur mouture étoit mauvaise. Après l'invention des moulins à eau, elle devint meilleure ; mais elle avoit fait peu de progrès au douzième siècle, puisqu'il falloit alors quatre setiers, mesure de Paris, ou près de mille livres de froment pour nourrir un homme durant une année. Les changemens qu'on fit ensuite aux moulins, réduisirent la nourriture de l'homme à trois setiers. Enfin l'heureuse invention des moulins économiques, faite de nos jours, n'en exige plus que deux. Il semble que la découverte dont parle l'auteur ait quelque rapport avec le moulin économique. *Note de l'éditeur.*

& qu'elle voulut inſtruire elle même tous nos enfans, tant filles que garçons, de tous les procédés de cet art ſi néceſſaire. En conſéquence elle leur apprit à bluter la farine, à faire du levain & à l'employer, à pétrir la pâte & à chauffer le four pour la cuire dans le juste degré qui peut la rendre un aliment auſſi ſain qu'agréable. Cette excellente précaution rendit la bonne façon du pain familière à tous les membres de la Colonie, &, quand les familles ſe diviſèrent, entretint dans tous les ménages l'habitude de ſe pourvoir ſoi-même du plus néceſſaire des alimens.

On peut ſe reſſouvenir que j'avois déjà fait emploi de mon induſtrie pour conſtruire des charrues, des roues, & des charrettes. L'obligation où j'avois été de les entretenir & de les renouveler, m'avoit rendu le charronnage familier. Il ne me fut pas difficile d'en enſeigner la théorie & la pratique à mes enfans. La conſtruction des roues étoit ſans doute ce qui demandoit plus de combinaiſons & plus de peine; car chaque roue étant compoſée de ſix pièces ou jantes, qui jointes enſemble font un cercle ; & les rayons enfoncés d'un bout dans le centre ou moyeu, & de l'autre dans les jantes, devant former avec elles un tout dont toutes les parties ſe preſſent & ſe raffermiſſent mu-

tuellement, il falloit non ſeulement bien comprendre quelle étoit la coupe & la liaiſon de toutes ces pièces, mais ſavoir encore les raſſembler proprement & ſolidement.

Pour me faire mieux entendre, je pris le parti de parler aux yeux (1) ; je fis un grand compas de deux lattes, que je joignis par un bout, au moyen d'une cheville ſur laquelle les deux lattes tournoient en s'écartant par l'autre bout. J'ouvris le compas devant mes enfans, & poſant une des branches ſur la terre, je traçai avec la ſeconde deux cercles l'un dans l'autre, qui exprimoient la grandeur de la roue & la largeur des jantes ; puis reſſerrant encore cette branche du compas, ſans déplacer la première, je traçai un nouveau cercle pour marquer le moyeu de la roue. Enſuite je diviſai la circonférence des deux grands cercles en ſix parties ou arcs, qui indiquèrent la ſection des jantes & leur point de jonction. Je la ſubdiviſai en autant de points qu'elle devoit avoir de rayons, &

(1) Suivant cette grande régle d'inſtruction puiſée dans la nature, & recommandée par Horace, non moins philoſophe que poëte :

Segnius irritant animos demiſſa per aurem,
Quam quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus...

Note de l'éditeur.

je dirigeai ces rayons avec une règle du centre à la circonférence. Enfin, pour accompagner cette leçon d'une démonſtration parfaite, je fis défaire à mes enfans une vieille roue, dont je rapportai les diverſes pièces aux parties correſpondantes du modèle que j'en avois tracé, après quoi je la leur fis remonter. Cela ſuffit pour leur donner l'intelligence de cette partie du charronnage. Le temps & l'uſage leur apprirent le reſte.

Les opèrations qu'exige l'art du tonnelier tiennent également à des combinaiſons géométriques, & demandent encore plus de préciſion & de dextérité. En effet, il faut que toutes les pièces qui doivent compoſer une barrique, ſoient aſſez juſtes pour qu'elle ne perde rien du liquide qu'on lui confie ; qu'elle ſoit cônſtruite d'une manière aſſez ſolide, & reliée aſſez fortement, pour qu'on puiſſe la rouler & la tranſporter d'un lieu à un autre ſans crainte de l'endommager ; & c'eſt aſſurément une choſe bien difficile à faire pour quiconque l'entreprendroit ſans connoiſſance de la géométrie, ou du moins ſans en avoir acquis l'habitude par la pratique.

Le réſultat des travaux du tonnelier, & le ſervice que ſon art rend à la ſociété, ne ſont guère connus, ainſi que beaucoup d'autres,

& ne ſont pas appréciés comme ils devroient l'être par ceux qui en profitent. Dans les grandes ſociétés, l'homme, accoutumé aux merveilles des arts, jouit avec indifférence, & preſque ſans attention, des bienfaits qu'il en reçoit. Mais ſi quelque accident, en le ſéqueſtrant de la ſociété, le privoit comme moi de leurs ſecours, ſes beſoins & la difficulté de les ſatisfaire feroient bientôt naître chez lui l'eſtime, & j'oſe dire l'admiration que méritent les inventions utiles. Il s'étonneroit, par exemple, qu'on puiſſe renfermer des liquides dans des vaiſſeaux faits de tant de pièces, & l'art du tonnelier, qui lui paroît groſſier, parce qu'il ne ſuppoſe ni génie ni eſprit dans celui qui l'exerce, l'art du tonnelier lui ſembleroit alors une invention merveilleuſe.

C'eſt ce que j'éprouvai moi-même, lorſque la vétuſté de nos tonneaux, & la néceſſité d'en conſtruire d'autres, nous força de nous occuper des procédés de cet art auſſi utile que peu conſidéré. Les tentatives que nous fîmes longtemps, & la peine que nous trouvâmes à réuſſir, quoique nous euſſions des modèles, me firent comprendre que les métiers qu'on regarde avec dédain, ne ſont mépriſés, quoique très-utiles, que parce que, devenus fort communs, les ſecours qu'ils nous mettent ſans

cesse sous la main, nous dispensent de réfléchir sur leur utilité, qui seroit bien mieux sentie s'ils étoient plus rares ; que les besoins donnent du prix aux choses qui peuvent les satisfaire, en raison des difficultés qu'on a de se les procurer, & qu'il est enfin plus facile de faire peu de cas des arts mécaniques au milieu de l'abondance & des commodités dont ils nous font jouir, que de s'en passer ou d'y suppléer lorsque la fortune nous en prive. Mes enfans, dont une opinion dépravée n'avoit pas gâté le jugement, & qui puisoient au contraire dans ma façon de penser & dans mon exemple une estime réfléchie pour toutes les connoissances utiles, mes enfans n'avoient garde de dédaigner aucun des arts ; ils s'appliquèrent à me seconder dans celui du tonnelier, comme ils avoient fait dans les autres, & à force d'essais, de combinaisons & de patience, ils en acquirent enfin l'expérience & l'usage.

Mais un art plus nécessaire, & qui, par cette raison, doit être d'un usage plus fréquent, quoiqu'il soit plus difficile, l'art du tisserand exigeoit l'application de tous les membres de la Colonie, pour en connoître les opérations, pour en apprendre les procédés, & fournir en même temps aux diverses parties qu'il renferme : aussi mon épouse, qui en connoissoit

l'importance, voulut-elle qu'aucun de nos enfans n'ignorât rien de ce qui étoit relatif à cet art utile ; & comme elle en étoit assez instruite, elle en fut le professeur, & mit tout ses enfans sur la voie.

Cet art se divise en une infinité de branches, suivant les matières qu'il doit ouvrer ; mais, soit qu'il s'exerce sur le lin ou sur le coton, qu'il travaille la laine ou la soie ; soit qu'il veuille donner de nouvelles façons à quelqu'une de ces matières, il a toujours des procédés généraux qui sont communs à toutes ses branches. Ainsi, l'ouvrier qui fait une pièce de toile, & celui qui fait une pièce de drap ou de velours, doivent également employer le fil à ourdir & à tisser, se servir également du battoir & de la navette. Mais avant d'en venir à cette dernière opération, il faut que la matière sur laquelle ils travaillent, soit devenue propre à être mise en œuvre, qu'elle ait été filée, dévidée, pelotonnée, &c., & que les arts intermédiaires qui s'en sont occupés, lui aient donné les préparations convenables.

Eléonore étoit parfaitement au fait de toutes ces parties, dont on l'avoit instruite dans sa jeunesse ; elle savoit préparer la laine & le chanvre, &c. La filature lui étoit familière. Mes filles, qui marchoient sur ses traces, avoient

appris ces premières façons en travaillant sous les yeux de leur mère. Elles cardoient, elles filoient la laine & le coton dans une grande perfection. Il ne restoit plus, pour mettre en œuvre ce qu'elles en avoient filé, que d'avoir les métiers nécessaires & de savoir en faire usage.

J'avoue que sans le hasard qui nous servit bien, & sans les connoissances d'Eléonore, qui nous furent du plus grand secours, nous ne serions jamais parvenus à faire ni toile ni étoffe. Je ne connoissois point cette partie; & quoique j'eusse examiné quelquefois dans ma jeunesse le métier des tisserands, je ne me souvenois que confusément du nombre des pièces qui le composent, & des dimensions qu'elles doivent avoir. Cela nous arrêtoit dans notre projet; &, ce qui tourne bien à la gloire de l'inventeur, c'est qu'avec toute mon industrie & celle de mes enfans, je ne savois trop comment m'y prendre pour le construire. Mais mon épouse se rappela que parmi les effets transportés du vaisseau dans le magasin, elle avoit vu quelques pièces démontées qu'elle croyoit appartenir à un métier de tisserand, & particulièrement le peigne. Elle me pria d'en faire la recherche, & nous y allâmes ensemble avec Guillaume & Philippe.

Nous remuâmes presque tous les bois qui étoient dans le magasin, sans apercevoir ce que nous cherchions; & je commençois à craindre d'en avoir employé les montans dans la construction de la maison, lorsqu'après avoir enlevé quelques planches qui étoient dans un coin, nous trouvâmes la plupart des pièces du métier avec le peigne, qui nous les fit reconnoître. Celles qui manquoient étoient du nombre des doubles, en sorte qu'il fut aisé de les refaire & de les assembler. Mais, avec cela, tout n'étoit pas fait.

Avant de monter la chaîne sur le métier, il faut l'ourdir, & nous n'avions pas d'ourdissoir pour le faire. Nous le cherchâmes inutilement dans le magasin. Mais comme ce morceau n'étoit pas d'une aussi grande conséquence que l'autre, nous le suppléâmes par un nouveau, que nous fîmes d'après les renseignemens d'Eléonore. Elle nous fit aussi construire la table à cases, où l'on place les pelotons, & qu'on établit au pied de l'ourdissoir (1). Après y avoir mis les siens dans

(1) Il paroît, par ce que dit ici l'auteur, que cet ourdissoir n'est pas celui dont on se sert communément en France; car celui-ci tourne sur un pivot, comme un grand dévidoir, & rassemble les fils tirés des bo-

le nombre proportionné à la largeur de la toile qu'elle vouloit faire, Eléonore prit les bouts des fils de tous ces pelotons, & les attachant à la cheville la plus basse de l'ouvroir, elle les fit passer & repasser alternativement sur les autres chevilles ; ce qui servit à diviser & à diriger la chaîne. Lorsque tous les pelotons furent dévidés, la chaîne fut complète. Il ne fut plus question que de la rouler sur le tour du fond du métier ou l'ensuble, & faisant passer ensuite les fils dans les peignes, de les attacher sur le rouleau de devant ; enfin, après avoir divisé ces fils en deux rangées, qu'on pouvoit abaisser ou élever à volonté, par le moyen des marches, de faire courir la navette dans l'entre-deux de ces fils, & de les battre.

Eléonore voulut que nous fussions tous témoins attentifs de ces opérations, & qu'après avoir bien compris la manière de les conduire, chacun vînt à son tour se placer sur le métier, pour joindre la pratique de l'art à la théorie. Ce ne fut pas tout. Comme les essais de tant d'apprentis devoient naturelle-

---

bines. Celui dont on parle dans ces mémoires, a quelque rapport avec celui de la haute-lice. *Note de l'éditeur.*

ment nuire à la bonne façon de l'ouvrage commencé ; elle nous pria de faire d'autres métiers sur le modèle du premier, afin que nous pussions nous exercer plusieurs à la fois, & que la mal-adresse des uns ne gâtât pas l'ouvrage des autres : c'est ce qui fut exécuté à l'avantage de chacun & à la satisfaction générale.

Jusqu'alors les étoffes que nous avions trouvées dans le vaisseau avoient pu suffire à nous habiller. Nous avions encore beaucoup de toiles de lin ; mais il convenoit d'en ménager la consommation, & d'ailleurs ces toiles ne pouvoient être employées seules à nous vêtir. Nous étions donc nécessités à faire usage d'autres matières. Ainsi, nos laines, mais en petite quantité, parce qu'elles sont peu abondantes & ne réussissent pas dans ce climat ; nos cotons, très-beaux au contraire, & dans la suite la soie que nous donnèrent des chenilles trouvées dans les bois par Eléonore, nous fournirent de quoi exercer nos métiers. Ces matières furent mises en œuvre par nos enfans, qu'une grande application avoit rendus habiles, & la Colonie fut désormais abondamment pourvue de toiles & d'étoffes propres au vêtement & aux divers usages qu'on en peut faire dans une famille.

Carder, filer, dévider, tisser, n'étoient

qu'une petite partie du savoir de nos filles. Leur mère étoit trop instruite pour ne pas leur donner toutes les connoissances que nous pouvions leur procurer, & que notre situation isolée rendoit plus nécessaires ; aussi eut-elle soin de leur communiquer celles que les leçons des maîtres, les livres, & sa propre expérience lui avoient fait acquérir. Elle leur apprit non seulement à faire tous les ouvrages qui sont ailleurs du district des femmes, comme à tricoter, à coudre, à tailler toute sorte de linge & à le blanchir ; mais à tailler & à coudre leurs robes, à faire les habits de leurs frères, à connoître tous les animaux & les substances que l'Isle pouvoir fournir pour la nourriture de l'homme (1), à les préparer, à

(1) Cette attention a mis en usage dans notre cuisine, à notre grand profit, beaucoup de plantes, de racines, de fruits, de coquillages qu'on ne connoît pas en Europe ; il n'y a pas jusqu'à certaines mousses, qui, ayant trempé long-temps dans l'eau pour être ramollies, ne deviennent un fort bon aliment ; mais un des meilleurs & des plus recherchés, ce sont des nids d'oiseaux, dont la matière fine & transparente, composée d'une humeur visqueuse & salée, & qui les rend propres à se détremper aisément dans les sauces, en fait alors un très-bon assaisonnement. Nous les trouvâmes dans les rochers sur

les assaisonner, à gouverner la basse-cour & le colombier ; enfin à traire les vaches & les brebis, & à faire le beurre & le fromage.

Comme Eléonore aspiroit à faire de ses filles de bonnes ménagères & d'excellentes mères de famille, qui fussent capables de bien conduire une maison, & d'assurer leur bonheur en faisant celui de leurs maris & de leurs enfans, elle n'oublia rien de ce qui pouvoit étendre leur intelligence en embellissant leur caractère, leur donner des connoissances & des grâces. Elle avoit reçu l'éducation la plus soignée, & savoit par expérience que rien ne contribue plus à l'agrement du ménage, disons mieux, à l'union des époux, que la satisfaction qu'ils trouvent à vivre ensemble, & que cette satisfaction ne vient pas seulement de l'égalité d'humeur, mais encore de la gaieté & du charme des manières que nous donnent les arts agréables. La connoissance du monde lui avoit appris qu'un homme qui trouve le bonheur chez soi, ne va pas le chercher ailleurs ; que la complaisance & les talens dans sa femme servent sur-tout à le fixer, & qu'ainsi les arts

---

les bords de la mer. C'est sans doute la même espèce de nid si vantée à la Chine.

agréables ne devoient pas être seulement regardés comme un amusement, mais comme une partie essentielle des connoissances de la société, & l'heureux achevement d'une éducation parfaite.

D'après cette idée, la danse, qui donne plus de grace à l'extérieur, plus de noblesse au maintien & à la démarche; la musique, qui charme les ennuis, suspend le sentiment des peines, adoucit les humeurs, qui, le seul des talens, jouit de lui-même dans la solitude; le dessin, qui retrace les dimensions & la figure des objets intéressans; la peinture, qui leur communique la couleur & la vie, & fixe la ressemblance des personnes éloignées, ou qui ne sont plus, devoient entrer naturellement dans son plan d'éducation, & furent enseignées avec succès à tous nos enfans de l'un & de l'autre sexe.



CHAPITRE XXX.

Induſtrie & méthode de l'Auteur pour apprendre à ſes enfans les lettres, la grammaire, les langues, &c.

SI jamais, ſortant de cette iſle, ces mémoires domeſtiques tomboient entre les mains d'un européen qui n'eût d'autre idée de l'éducation que celle que peuvent en donner les méthodes ſuivies dans cette partie du monde, combien ne ſeroit-il pas étonné de la multiplicité & de la variété des objets que la nôtre renferme? Eh, comment, me diroit-il, deux perſonnes ſeules pouvoient-elles ſuffire à ce qu'exigeoient d'elles tant de travaux divers, & tous les ſoins que demandoit une inſtruction ſi étendue?

C'eſt que nous ſavions mettre le temps à profit, en ne faiſant les choſes qu'à propos & que l'une après l'autre. C'eſt que nous poſſédions le grand ſecret de l'art d'enſeigner, qui conſiſte à ſavoir démêler la ſubordination des connoiſſances, & à en ôter les épines, en cachant l'idée du travail ſous l'appât de la curioſité; c'eſt qu'enfin nos aînés, une fois inſ-

truits, devinrent nos coopérateurs dans l'instruction de leurs frères; que leur exemple & leur expérience nous débarrassèrent d'une partie des soins de l'enseignement, & concoururent très-heureusement à en avancer les progrès.

On pourroit être aussi surpris de ce que, dans l'histoire des connoissances de nos enfans, je n'ai encore fait mention que de celles qui portent sur des objets palpables, & n'ai rien dit de l'enseignement des lettres. Il n'est pas vraisemblable que j'aye voulu les laisser dans l'ignorance de cet objet, regardé dans l'éducation de notre Europe comme le seul important. Eh, non, assurément, ce n'étoit pas mon idée. J'étois à la vérité bien éloigné de l'estimer comme le but unique de l'éducation, & même, dans notre position, comme le plus utile; les connoissances actives devoient l'emporter chez nous sur les contemplatives; mais cela n'empêchoit pas que je ne regardasse les lettres (au moyen desquelles les connoissances spéculatives, l'histoire, les sciences abstraites sont transmises de race en race à la postérité) comme une chose très-agréable & très-nécessaire à une société; &, d'après cette opinion, j'étois bien aise de faire participer ma famille aux avantages qu'elles procurent; mais je ne voulus m'en servir d'abord, que pour faire

connoître à mes enfans ce qu'elles enseignent de plus sensible & de plus simple, réservant pour l'âge de raison tout ce qui demande les combinaisons de l'esprit & l'effort de la réflexion.

Je ne m'éloignai pas seulement ainsi de l'usage ordinaire d'enseigner les enfans, mais je pris une route absolument opposée pour leur apprendre les premiers élémens de l'instruction, je veux dire, à lire & à écrire. J'avois été toujours choqué de la manière commune d'apprendre à lire aux enfans. Cette routine, qui fait dénommer les lettres de l'alphabet l'une après l'autre, qui leur donne un son qu'elles ne conservent point en s'unissant (1), m'avoit

(1) Ceux qui ont appris à lire d'après cette méthode, peuvent remarquer qu'on ne laisse point un son simple aux consonnes en les dénommant, tandis qu'on les suppose simples quand on épèle, ce qui doit mettre l'esprit d'un pauvre enfant dans le plus grand embarras, & lui rendre la lecture très-difficile. En effet, lorsqu'il veut rassembler les lettres & en faire des syllabes, il est sans cesse obligé de changer la dénomination composée des lettres telle qu'il l'a d'abord apprise, en une autre qui nécessite dans son esprit de nouvelles combinaisons d'autant plus difficiles à saisir, qu'elles semblent contrarier ses idées. On lui apprend que C s'apèlle *cé* ou *ké*, que F se nomme *effe*, R *erre*, D *dé*; ce qui, d'après

toujours paru aussi longue que pénible & désagréable. Je m'étois souvent étonné que, dans une chose de cette importance, on ne se fût pas avisé de simplifier l'enseignement (1). J'avois de plus remarqué que, dans la manière d'enseigner les élémens des connoissances, on ne s'occupoit qu'à parler à l'esprit; qu'on n'y considéroit l'homme que comme purement intellectuel, en ne lui présentant que des caractères alphabétiques & des mots, signes abstraits, images foibles, qui ne se gravent qu'imparfaitement dans sa mémoire; sans vouloir faire attention que c'est par les organes qu'il reçoit ses idées, & que le sentiment seul peut les y fixer. En conséquence, j'avois pensé que pour produire un changement avantageux dans l'enseignement, il ne falloit d'abord faire mention que d'objets sensibles, en joignant, autant qu'on le pouvoit, l'image des objets

---

la dénomination enseignée, si, par exemple, il épeloit le mot *caffard*, devroit composer ce mot bizarre *kéaeffeeffeaerredé*. Combien d'élisions ne doit-il pas apprendre à faire par l'usage, pour réduire ce mot à ses deux syllabes? *Note de l'éditeur.*

(1) On a fait depuis beaucoup de tentatives pour simplifier cet enseignement; ce qui prouvoit la nécessité de le changer. *Note de l'éditeur.*

au nom qu'on leur donne; que c'est ainsi que nous apprenons à parler dans l'enfance, & à connoître naturellement tout ce qui nous environne. Le livre de la nature étoit ouvert devant mes enfans; mais l'isle ne renfermoit pas tout ce qu'on y peut lire; il étoit bon de les instruire de ce qu'il montroit ailleurs, & des connoissances que d'autres y avoient puisées. Voici le moyen dont je me servis pour suppléer à ce qui nous manquoit à cet égard, & ce que je fis pour leur enseigner avec succès les lettres & les langues (1).

D'accord avec Eléonore, nous composâmes un livre de figures enluminées, que nous traçâmes sur le vélin. Les objets que nous y avions peints étoient pour eux les plus nécessaires à connoître.

J'en formai le projet, & Eléonore, qui saisit très-bien mon idée, l'exécuta parfaitement. Ce nouveau livre, qu'on pourroit sans doute bien perfectionner, va beaucoup mieux à son but que les livres ordinaires, puisque, parlant

(1) Le françois, l'anglois, le latin. Les deux premières leur étoient familières depuis l'enfance; l'autre devenoit nécessaire pour l'intelligence des livres latins que nous avions trouvés sur le vaisseau, & qui étoient de choix & en assez bon nombre.

sans équivoque à plusieurs sens à la fois, il grave nettement dans la mémoire tous les objets qu'il représente, & ne peut lui en donner que de justes notions. Les objets les plus intéressans, comme les plus curieux, en peuvent faire la matière. Chaque feuillet est un tableau. D'abord très-simple pour le premier âge, il devient ensuite plus compliqué, par gradation, suivant l'étendue de l'intelligence de ceux qui doivent l'étudier.

Le nom de l'objet figuré, toujours peint au *verso*, est écrit au bas de la page en grosses lettres & en trois langues, angloise, françoise, & latine. Au *recto* est la définition & la description de cet objet en trois colonnes, écrites, comme le nom de l'objet, en ces trois langues.

S'il y a plus d'un objet dans un tableau, & lorsqu'il convient d'en faire remarquer certaines parties, on les distingue par des numéros, qui, servant de renvois, indiquent au bas de l'estampe le nom de chaque chose ou de chaque partie numérotée. Enfin chaque idiome, distingué par sa place, l'est encore par un caractère particulier. Les lettres de l'anglois, hautes & déliées, imitent l'écriture angloise; celles du françois sont formées d'après

l'écriture bâtarde, & les lettres romaines servent au latin (1).

Les tableaux de ce livre où nous avions pris soin de peindre les objets les plus importans à connoître, & ceux sur-tout dont nous ne pouvions offrir le modèle à nos enfans, étoient très-propres à exciter leur curiosité, & par-là concouroient parfaitement au succès de notre dessein. On sait combien les enfans aiment les images. La variété des couleurs, l'ordre, la symétrie de ces enluminures devoient donc avoir pour les nôtres beaucoup d'agrément, & nous étions sûrs, en leur ouvrant le livre & en flattant leurs regards par la représentation des objets qu'il leur offroit, d'éveiller en eux le désir de savoir quelles étoient ces figures. C'est en effet ce qui arriva. A peine les eurent-ils fixées, qu'ils voulurent apprendre ce que c'étoit; mais nous tardâmes à satisfaire leur curiosité, pour augmenter en eux le désir de les connoître.

Cependant, pour ne pas les impatienter, nous leur dîmes qu'ils pourroient apprendre

(1) On sent bien qu'on pourroit également employer plusieurs autres langues dans le livre figuré, & même en faire en quelque sorte une polyglotte.

d'eux-mêmes

d'eux-mêmes ce qu'ils vouloient savoir. Ceci méritoit une explication, & nous la fîmes brièvement. — Le nom de la chose que vous voulez connoître est au bas de cette page; lisez ce nom, & vous la connoîtrez. = Mais je ne sais pas lire. — Je vous le ferai lire si vous le souhaitez. = Très-volontiers, faites-moi lire. Alors montrant les lettres du nom, & les épelant l'une après l'autre, & l'enfant ne manquant pas de nous imiter, nous trouvions ensemble ce nom que nous voulions apprendre. Nous lui faisions remarquer adroitement, & la figure & le son de chaque lettre, & sa valeur dans chaque occasion; mais pour ne pas trop partager son attention, & pour le laisser, pour ainsi dire, en appétit de lecture, nous prévenions le dégoût en fermant le livre. Vous le verrez une autre fois, lui disions-nous, quand nous serons contens de vous.

Un nouveau motif d'émulation pour la lecture se tiroit, non seulement de la privation du livre figuré, par laquelle étoient punis ceux qui faisoient quelque faute ou qui s'acquittoient avec nonchalance du reste de leurs devoirs, mais du privilége de lire, qui devenoit une récompense pour les autres. C'en étoit assez pour les tenir tous en haleine, & pour mettre la lecture au nombre de leurs plaisirs.

Intéresser le cœur au profit de l'esprit, nous a toujours paru la meilleure méthode. Les progrès qu'elle fit faire à nos enfans, avoient de quoi surprendre. Sans nous causer d'embarras, sans contention d'esprit, ils apprirent à lire joyeusement & en fort peu de temps.

Ce livre servit encore à leur apprendre à dessiner & à écrire. Ce fut d'après les traits des figures plus simples, qu'ils commencèrent à exercer le crayon. Dirigés par Eléonore, ils devinrent presque tous habiles dans le dessin, & quelques-uns auroient pu passer pour d'assez bons peintres de portrait & de paysage. L'écriture, qui plaît pour l'ordinaire aux enfans, beaucoup plus que la lecture, ne fut à peu près pour les nôtres qu'une agréable récréation. Ils se formèrent bientôt la main, d'après les grandes lettres de leur livre, parce que, trouvant dans la formation des caractères de quoi exercer leur industrie & leur penchant à l'action, ils s'y livroient avec empressement. Il fut moins nécessaire de les y pousser, que de les y conduire.

Mais à quoi bon faire emploi de trois langues dans ce livre? Avoient-ils besoin de connoître & de parler différens idiomes, & ce livre enfin suffisoit-il pour remplir nos intentions à cet égard? Je ne veux point, pour louer cette

invention, en outrer les avantages; je n'en attendois pas tant. Ce livre ne suffisoit point pour enseigner ces trois langues, ni pour apprendre à les parler; mais il donnoit le moyen d'entendre celle qu'on ne connoissoit pas encore, & ajoutoit à la facilité de parler celles qu'on savoit déjà.

Notre langue naturelle étoit le françois. Eléonore parloit anglois avec beaucoup d'aisance. Je le parlois aussi, quoiqu'assez mal. Nos enfans avoient appris l'une & l'autre dès le berceau, & s'en servoient indifféremment, comme les peuples du midi de la France, qui emploient à leur gré le françois & le gascon. Ce livre servoit donc à les perfectionner dans la connoissance de ces deux langues; mais sa grande utilité se tiroit du moyen qu'il leur donnoit de faire usage des livres que nous avions sauvés du naufrage. Nous en avions de françois, tirés des malles de M. d'Aliban, ou de celles d'Eléonore; mais la plupart des autres, qui composoient une assez jolie bibliothèque, étoient anglois ou latins, & c'eût été un trésor perdu pour mes enfans & pour leur postérité, s'ils n'en avoient acquis l'intelligence & l'usage.

Je n'eus de précautions à prendre pour leur en donner la clef, que de leur enseigner au-

paravant les déclinaiſons & les conjugaiſons, & les premières règles de la concordance. L'uſage du livre figuré fit le reſte. L'explication du latin, que nous ne ceſſions de faire en anglois & en françois, les accoutuma peu à peu à ſaiſir l'intelligence du ſens, la variété des tours de chaque langue, & la différence de leur marche. Je prenois d'abord le ſoin de faire moi-même la conſtruction; mais je la faiſois de manière que l'attention de mes diſciples ne fût pas interrompue, & qu'ils la ſuiviſſent des yeux. Je leur donnois la ſignification des mots, je les leur faiſois répéter; & j'en agis de la ſorte, juſqu'à ce que je m'aperçus qu'ils ſentoient déjà les noms & les verbes à leur déſinence.

Alors ils commencèrent d'eux-mêmes à faire la conſtruction par le tact du ſentiment & la force de l'habitude. Ils rangeoient, d'après mon exemple, les mots du latin que nous expliquions, dans l'ordre des mots françois qui y répondoient; & en en tirant un ſens intelligible, ils paſſoient tout de ſuite à la colonne du françois, dont la conſtruction moins ſervile leur donnoit l'idée d'une meilleure verſion. Nous fîmes ſuccéder enſuite l'explication par écrit à l'explication verbale; & quand leur raiſon eut acquis aſſez de force pour combiner

des idées abstraites, je leur fis connoître la métaphysique des langues, ou la grammaire, qui, selon moi, peu utile pour donner l'usage d'une langue, est indispensable pour en développer le mécanisme, & pour s'y perfectionner.

C'est ainsi que nos enfans s'instruisirent dans l'art d'écrire & de parler, & qu'ils eurent dans la suite la facilité d'étendre leurs connoissances, & d'en puiser de nouvelles dans les livres de notre bibliothèque. Mais j'eus bien soin, avant cette époque, de leur rendre familières toutes celles qui pouvoient leur venir par les sens; car dans l'âge où la raison n'est pas encore formée, si l'esprit est foible, l'imagination est vive & la mémoire docile. Les sens de l'enfance ont plus de délicatesse que ceux de l'âge mûr, & c'est des sens que nous viennent toutes les idées simples & primitives. Il étoit donc essentiel de profiter de cette disposition des organes, pour tirer le plus grand parti des facultés de nos enfans. Le grand livre de la nature étoit ouvert sous leurs yeux; il n'étoit question en quelque sorte que de leur en montrer l'usage, en leur donnant à connoître tout ce qu'il offroit de sensible.

C'est sur-tout alors que j'employai le secours des faits & de l'expérience pour les instruire, avec la précaution pourtant de ne donner

d'abord les faits que pour des faits, sans vouloir les faire plier à un systême quelconque. Ils parvinrent de cette sorte à connoître les parties les plus intéressantes de la physique, de l'histoire naturelle, de la géométrie, & des mécaniques. Je les fis passer ensuite à l'astronomie, & je leur en appris tout ce que j'en savois. Bientôt les livres & le télescope leur en apprirent davantage. Enfin je leur donnai des notions de chronologie, de géographie, & d'histoire, dans un précis élémentaire que je fis exprès pour eux.

Cet abrégé leur épargnoit non seulement la peine de chercher les choses les plus dignes de remarque, & d'en suivre la liaison à travers le fatras des erreurs & des inutilités où elles sont communément noyées dans la plupart des histoires; mais leur présentoit dans leur vrai jour les principes constitutifs de la société, prouvés par les faits, la chaîne des événemens, & les causes constantes des révolutions des peuples. C'étoit le tableau des progrès du genre humain ou de l'esprit de l'homme, plutôt que celui des nations; l'histoire des gouvernemens, & non celle des Rois; l'esprit de leur administration, & non leurs gestes.

J'avois toujours trouvé l'histoire si mal faite, que je n'avois pu me déterminer à la mettre

dans les mains de mes enfans telle que nous l'avons. Non ſeulement la plupart des hiſtoriens ne préſentent pas les choſes ſous leur vrai point de vue, mais ils ne le connoiſſent pas. Pédans étroits, ou rhéteurs infidèles, ils rapportent d'ordinaire, avec une profuſion accablante, des faits inutiles ou faſtidieux, tandis qu'ils paſſent ſous ſilence les cauſes primitives ou générales qui ont opéré l'avantage ou le malheur des peuples, quoiqu'elles ſoient pourtant les objets les plus dignes de l'attention des hommes, par les grands exemples qu'elles nous font puiſer dans le paſſé, & par les lumières qu'elles répandent ſur l'avenir. Auſſi vains raiſonneurs que mauvais juges, ces hiſtoriens ne pouvoient que donner des idées fauſſes à mes diſciples, & jeter dans l'erreur leur eſprit ſimple & crédule. C'eſt ce qui me décida à tracer le tableau de l'hiſtoire d'après des vûes plus générales.

Cependant, avant de le crayonner, j'héſitai quelque temps, dans l'embarras de juger s'il ne ſeroit pas plus avantageux pour ma poſtérité d'ignorer ce qui exiſtoit au delà de notre iſle & l'hiſtoire des nations, qu'il ne lui ſeroit profitable de l'apprendre.

En effet, d'un côté, j'appréhendois que l'injuſtice & les mauvaiſes mœurs qui ſe montrent

si souvent dans l'histoire, ne corrompissent, par leur influence, le cœur de mes enfans, & qu'en se voyant éloignés de la scène où avoient figuré tous ces peuples, ils ne se regardassent comme de malheureux exilés. Mais d'un autre côté, je pensois qu'on pouvoit leur présenter les choses de manière que l'exemple des vices & des crimes ne servît qu'à fortifier leur vertu; qu'il suffiroit de leur montrer, non par des faits isolés, mais par leurs suites ordinaires, que l'ignorance & l'injustice ne conduisent qu'à l'égarement & à l'infortune, & que le cœur de l'homme, instruit & juste, est seul capable du vrai bonheur. Cette réflexion prévalut, & me rendit historien. Mon travail, quoique difficile, me fut agréable; mais ce qui me le rendit plus précieux, c'est que le succès que j'en attendois passa mes espérances, soit pour cultiver l'esprit de mes enfans, soit pour diriger leur conduite dans le cours de la vie.

Je crus devoir donner ensuite à mes jeunes gens une connoissance au moins légère des belles lettres, qui sont comme la fleur du savoir. Productions heureuses des esprits aimables, que la nature semble former exprès pour étendre le goût & la politesse, elles servent à adoucir les mœurs, à inspirer l'émulation & la vertu, en perfectionnant le tact du senti-

ment, & en élevant l'ame. Je mis donc les meilleurs poëtes & orateurs, anciens & modernes, entre les mains de mes enfans, & je leur servis de guide pour leur en donner l'intelligence. Quelques-uns se passionnèrent vivement pour cette lecture, & ils en firent bientôt les délices de leurs loisirs.

Enfin je couronnai leur instruction par l'étude essentielle & réfléchie du droit naturel de l'homme, & de la morale universelle qui en est la suite. Je leur expliquai leurs droits & leurs devoirs respectifs dans tous les états & dans toutes les positions de la vie. Je leur en fis connoître la vérité; & leur montrant les lois naturelles comme la base solide de toute société, & la cause du bonheur des membres qui la composent, je les pénétrai si bien de leur importance, qu'ils les regardèrent désormais comme leur code universel. Ils y puisèrent l'esprit des lois positives, que je promulguai dans la suite comme une extension de ces lois primitives, dont ils ne pouvoient ignorer la force & la sanction.

Ici finit le détail de leur éducation avec celui de l'instruction domestique. Fortifiés par l'âge, éclairés par nos leçons, mes enfans étoient dès-lors assez formés pour se conduire par eux-mêmes, & pour servir de guides à ceux qui leur devroient le jour.

A cette époque, je pouvois me regarder comme plus libre. Presque tous mes enfans étoient en état de me suppléer dans le détail des travaux; mais il falloit à la colonie un centre de réunion; & comme chef naturel de notre société, je devois tout régler pour le bonheur présent de tous ses membres, & préparer, comme prévoir, celui de leur postérité. Ces puissantes considérations ne laissoient point reposer ma vigilance; aussi n'ai-je jamais cessé de m'occuper de si chers intérêts; & dans la longue carrière que j'ai parcourue, je ne me suis jamais livré à un repos, que mon amour pour mes enfans m'auroit rendu plus pénible que le travail.

Si on s'étonnoit que, pendant un si long temps & au milieu de tant de travaux & de fatigues, mon épouse ni moi n'ayons pas été malades, il ne faudroit, pour en trouver la raison, que réfléchir sur ces mémoires. Avec des mœurs pures & innocentes, nous avons toujours vécu dans la modération. L'air de l'isle est très-salubre; enfin rien n'entretient & ne fortifie la santé comme la sobriété & l'exercice. Nous n'avons eu que très-rarement de légères incommodités. La vie toujours active que nous avons menée dans un climat favorable & en plein air, a tellement étendu nos

facultés corporelles, & nous a donné une constitution si robuste & si vigoureuse, que, dans un âge avancé, nous paroissons encore assez jeunes, & que, si nous étions en Europe, on nous donneroit à peine trente-cinq ans, quoique nous en ayons près du double. Nos dents ni nos cheveux n'ont pas souffert d'altération. Nous n'avons point de rides, & nous nous trouvons aussi dispos qu'on peut l'être dans la jeunesse.

Nous sommes une preuve vivante, que c'est la sagesse & l'exercice qui donnent de longs jours, & qu'ils peuvent seuls nous dérober aux ravages du temps & aux infirmités de la vieillesse.



CHAPITRE XXXI.

Rivalité & jalousie entre les deux frères Henri & Baptiste, pour l'amour & la possession d'Adélaïde.

L'INSTRUCTION de mes fils aînés étoit à peine achevée, que Henri & Baptiste me prouvèrent, par leur conduite, l'influence que doit avoir sur les actions de la vie une éducation soignée, & la nécessité dont il est pour le bonheur des individus, qu'ils soient accoutumés de bonne heure à maîtriser leurs passions.

Elles étoient soumises chez nos jeunes gens ; mais dès l'enfance elles avoient eu chez Baptiste une force & une activité qui nous avoient donné bien de la peine à les soumettre. Une impulsion un peu forte pouvoit les ranimer & les rendre rebelles. L'amour fut le premier agent qui les réveilla ; la jalousie le rendit terrible, & changea pour un temps deux êtres raisonnables, deux amis, deux frères, en ennemis. Baptiste sur-tout, n'écoutant plus la voix de la raison, devint injuste & téméraire, & se fût rendu tyran, si l'habitude de se contraindre, nos reproches, nos exhortations, &

la fermeté d'Adélaïde ne lui eussent inspiré un dessein généreux, & si son cœur, aussi courageux que sensible, ne lui eût fourni les moyens de faire les plus grands efforts pour l'exécuter.

Quoiqu'Adélaïde soit ma fille, je ne puis m'empêcher de dire qu'elle étoit alors charmante. Vrai portrait d'Eléonore, elle s'attiroit naturellement l'hommage de tous les cœurs. Elle en eût mérité la préférence dans une société déjà nombreuse. Qu'étoit-ce donc dans la nôtre, où tous les membres ne composoient qu'une famille, où l'on n'avoit point d'espoir de s'allier à une autre famille ; où les liens du sang, fortifiés par l'habitude de vivre ensemble, l'étoient encore par notre position isolée, qui rendoit les services réciproques plus nécessaires & plus habituels ?

Nous étions, mon épouse & moi, dans le dessein d'unir Henri & Adélaïde. La conformité d'âge, d'humeur, de caractère qui se trouvoit entre eux, l'amitié & la confiance qu'ils se témoignoient réciproquement depuis le berceau, nous déterminoient à ce mariage ; mais nous crûmes qu'il étoit de la prudence, non seulement de ne point le hâter, mais de tenir notre attention secrète à cet égard.

C'étoit d'abord parce que nous ne devions

unir nos enfans entre eux qu'à défaut de toute autre alliance. Quoique nous fussions renfermés dans l'isle depuis bien des années, & sans communication avec le reste du genre humain, notre délicatesse nous prescrivoit de retarder l'époque de ce mariage, dans la supposition que quelque événement extraordinaire pourroit jeter dans notre isle des compagnons de fortune. Cette supposition, il est vrai, n'avoit qu'une lueur d'apparence; mais elle nous arrêtoit. Nous étions persuadés que nous ne devions nous écarter des règles observées chez les nations policées, que lorsqu'il n'étoit pas possible de les observer; & nous croyions que, dans une affaire de cette importance, il valoit mieux pêcher par trop de précautions, que de manquer de prendre celles qui seroient nécessaires.

En second lieu, nous pensions devoir nous taire, parce qu'en faisant part à nos enfans de nos vues sur eux, nous avions à craindre de trop étendre leur familiarité, & d'altérer en quelque sorte la décence & la réserve qui devoient toujours accompagner leur tendresse mutuelle; enfin parce que nous jugions convenable d'attendre au moins pour leur union l'âge de dix-huit ans, communément regardé dans notre Europe comme celui qui, donnant

au corps & à la raison toute son extension, paroît plus propre à la formation des mariages.

Mais nos suppositions étoient vaines, & nous nous trompions dans cette dernière considération; car l'intention de la nature pour la production des êtres se manifeste bien plutôt dans notre isle que dans l'Europe. La croissance plus rapide, & le corps qui atteint plus vîte son dernier point d'extension, hâtent ici singulièrement l'époque de la puberté (1). Il eût été prudent au contraire de suivre l'intention de la nature, si nous l'avions connue d'abord; trop de scrupules & de précautions ne servit qu'à nous donner beaucoup d'embarras & de peines.

Adélaïde, qui déjà chérissoit Henri d'une affection de préférence, comme je l'ai su depuis, aimoit tous ses frères avec tendresse, & leur témoignoit extérieurement autant d'amitié qu'à lui. Ainsi, on n'avoit pas lieu de soupçonner sa prédilection. Elle veilloit même avec tant de circonspection & de sagesse sur toutes ses démarches, que Baptiste, qui l'aimoit avec toute l'ardeur de son caractère, & qui avoit dans ses sentimens une puissante raison d'étu-

(1) Dans ce climat, les femmes sont nubiles à neuf ans; & à douze, le corps de l'homme a d'ordinaire toute la grandeur qu'il doit avoir.

dier ceux d'Adélaïde, ne s'aperçut pas d'abord qu'il eût Henri pour rival, & encore moins qu'il lui fût préféré. La bonne opinion qu'il avoit de lui-même ne lui permettoit pas d'en concevoir la possibilité. Mais Henri, tout aussi épris que son frère, quoique plus modeste & plus circonspect, ne pouvoit toujours se conduire avec tant de retenue, qu'il ne se découvrît enfin aux yeux de Baptiste par quelque témoignage involontaire de passion. Mille petites choses trahissent un cœur passionné. Des témoins indifférens ne les remarquent pas; mais la personne qui en est l'objet, mais un rival ne peuvent s'y méprendre: car qu'est-ce que l'amour ne devine pas? L'amour de Henri ne put donc être long-temps un mystère pour Baptiste; & la découverte que celui-ci en fit, alluma dans son cœur une jalousie furieuse, qui ne tarda pas à développer toute la violence de son caractère.

A mesure qu'il s'attachoit à Adélaïde, il devenoit plus assidu auprès d'elle; il cherchoit avec plus d'empressement les occasions de lui parler; il s'étudioit à la prévenir par des attentions marquées, & à faire de son ouvrage tout ce qu'il pouvoit lui en dérober. Lorsqu'elle sortoit de la maison, il s'offroit pour l'accompagner, ou il marchoit sur ses pas; & s'il revenoit

revenoit de la pêche ou de la chaſſe, il ne manquoit jamais, avant de rentrer, de paſſer aux lieux où il croyoit qu'elle pouvoit être, de viſiter la fontaine ou l'endroit de la rivière où elle alloit ſouvent laver. Mais il arrivoit quelquefois que, malgré ſa vigilance, il étoit prévenu par ſon frère, qu'il le trouvoit converſant avec Adélaïde ou la ramenant au logis; & cette vue, qui ne manquoit point de le mettre de mauvaiſe humeur, achevoit de le convaincre de la paſſion de Henri, & de le lui rendre toujours plus haïſſable.

Les ſoins des deux frères pour Adélaïde étoient une choſe ſi naturelle, Adélaïde étoit ſi tendrement aimée de toute la famille, que les témoignages de l'affection extrême qu'ils lui donnoient, ne me faiſoient point d'abord ſoupçonner leur concurrence, ni craindre par conſéquent les ſuites funeſtes qu'elle pouvoit avoir. Un petit événement me tira de cette ſécurité.

Un ſoir d'été que nous étions tous ſortis après ſouper, pour aller reſpirer le frais ſur l'eſplanade, & que, ſuivant l'uſage, nos enfans, profitant de la liberté décente que nous leur donnions de s'amuſer en notre préſence, jouoient & danſoient devant nous; Henri & Baptiſte, preſque en même temps, proposèrent

à Adélaïde de danſer une bourrée. Soit qu'elle crût devoir plus de déférence à l'aîné, ſoit qu'elle ſe trouvât plus éloignée de l'autre, elle tendit la main au premier pour aller danſer. Cela cauſa un ſi grand dépit à Baptiſte, déjà fort indiſpoſé contre ſon frère, que, ne pouvant plus ſe modérer, il ſaiſit la main que celui-ci avançoit vers Adélaïde, & le tirant bruſquement de ſa place pour l'occuper: « Ne pouvez-vous, dit-il avec un viſage altéré & une émotion de voix très-remarquable, ne pouvez-vous ſouffrir que je danſe avec ma ſœur? Faut-il, parce que vous êtes l'aîné, vous arroger toutes les préférences, & les cadets ne ſont-ils rien ſelon vous »?

« Pourquoi cet emportement, je vous prie, répondit Henri en ſe modérant, & que ſignifient ces reproches? Vous ai-je empêché de danſer avec Adélaïde, lorſqu'elle y a conſenti? Si elle veut en ce moment que je danſe avec elle, trouverez-vous mauvais que j'uſe du même droit »? Cette querelle imprévue, & le ton qu'on y avoit mis, nous deſillèrent les yeux. J'en conjecturai la cauſe, & j'en conçus un vif chagrin. Cependant, ſans laiſſer paroître ce que j'avois dans l'ame, je me fis rendre compte de ce qui venoit de ſe paſſer, comme ſi je l'ignorois. J'interrogeai les

deux frères, ainsi qu'Adélaïde, & sur leurs réponses, Eléonore, que je fis juge de ce différent, condamna l'incivilité grossière de Baptiste, & sur-tout le ton d'animosité qu'il avoit pris.

Je leur fis sentir, autant que je le pus, l'indécence & le danger de la mésintelligence que je voyois prête à éclore entre eux. Je leur vantai le prix de la concorde, & leur représentai la peine qu'ils nous feroient, s'ils ne vivoient point en bonne intelligence. Il fut décidé que Henri danseroit le premier; mais que Baptiste auroit son tour. Après cette décision, je voulus les voir s'embrasser. Le premier s'y prêta de bonne grace; mais l'autre, d'autant plus sensible qu'il étoit plus emporté & qu'il souffroit l'humiliation du blâme, faisoit connoître, par un air froid & repoussant, qu'il conservoit au fond du cœur une grande rancune.

Son caractère exigeant & trop susceptible s'irritoit encore de voir que son frère passât dans l'esprit des autres pour avoir raison, & il ne pouvoit sur-tout lui pardonner la complaisance que lui montroit Adélaïde dans une circonstance si délicate. Aussi, malgré nos remontrances & notre présence, il ne sut point modérer son dépit lorsqu'il la vit danser avec son frère. Ses regards sombres, pleins d'un feu dévorant, exprimoient la douleur & la

colère, & l'on pouvoit lire dans ses yeux & sur son visage enflammé, le courroux de son cœur. Tout le monde eût aperçu sa peine & sa jalousie, si la danse d'Adélaïde n'eût fixé l'attention des assistans. Pour moi, j'étudiois tous les mouvemens de Baptiste, afin d'en estimer la force, & de connoître quelle conduite je devois tenir en conséquence, tandis qu'occupé d'un seul objet, il ne s'apercevoit point que je l'observois. Au contraire, son dépit croissant sans cesse, je voyois ses regards s'enflammer de plus en plus en se fixant d'un air farouche sur son frère, comme si celui-ci manquoit à tous les égards envers lui, & blessoit tous les droits en dansant.

Telles étoient son attitude & ses dispositions, lorsqu'un des enfans qui jouoient autour de nous, poursuivi par un de ses frères, vint étourdiment donner contre Baptiste. Celui-ci, qui ne pouvoit plus se contenir, le repoussa vers les danseurs. L'enfant vint tomber entre leurs jambes, & fit trébucher si rudement Adélaïde, que, tombant elle-même sur Henri, elle le heurta avec le front au milieu du visage, & lui faisant perdre l'équilibre, le renversa tout sanglant à nos pieds.

Tout ceci se passa, pour ainsi dire, en un clin d'œil. Nous nous écriâmes d'indignation & de



Voyez le fruit de votre emportement.

Marillier del. Patas sc.

surprise, & nous empressant de rélever Henri qui demeuroit tout étourdi du coup, nous lui essuyâmes le visage, ne sachant encore quelle seroit la suite de cette brutalité. Baptiste, coupable & fier, mais pourtant sensible, avoit une contenance très-embarrassée. Il n'osoit ni se soumettre, ni s'excuser. Il paroissoit hônteux de son emportement, mais dans l'impulsion qu'il recevoit encore de sa jalousie & de son dépit, il demeuroit incertain de ce qu'il avoit à faire. Adélaïde, pâle de frayeur, s'excusoit d'avoir été la cause involontaire de cet accidént, & emportée par son affection pour Henri, faisoit près de lui les exclamations les plus tendres.

« Ah, mon Dieu! mon pauvre Henri s'écrioit-elle, que je suis malheureuse d'avoir été l'occasion de votre chûte, & que je serois désolée, si, dans la juste appréhension où nous sommes des suites qu'elle peut avoir, je pouvois me la reprocher! & puis, se tournant vers Baptiste : Est-il possible, mon frère, lui disoit-elle, que vous cédiez de la sorte à l'impétuosité de votre caractère? Voyez le fruit de votre emportement ». A quoi celui-ci, vivement affligé de l'expression de nos regards & de nos reproches, mais plus fâché de voir Adélaïde si sensible au malheur de Henri, ne put s'empêcher de répondre : « Qu'il ne falloit

pas lui faire un si grand crime de si peu de chose; que Henri étoit bien dédommagé du petit mal qu'il avoit reçu, par l'intérêt que tout le monde lui en témoignoit; que pour lui, on ne savoit que le blâmer. N'avez-vous pas à craindre qu'il ne perde la vie, parce qu'il saigne du nez » ? Puis se mettant à s'apostropher sur cette idée: « Que ne suis-je, disoit-il, blessé à mort, pour voir si je serois autant regretté » !

Et comme nous lui fîmes sentir l'injustice de sa conduite & la dureté de cette réplique, & qu'Adélaïde désapprouvoit hautement ses réponses, il ne put retenir au fond du cœur ce que le dépit violent qu'il en avoit lui inspiroit dans ce moment. Il se plaignit amèrement de la préférence qu'elle donnoit à Henri, disoit-il, à son préjudice. Il lui reprocha tout ce qu'il avoit fait pour lui plaire, dans la vue de lui être uni pour toujours, & qu'elle ne le payoit que d'ingratitude; tandis que Henri, dont les volontés n'avoient point d'énergie, & qui ne pouvoit l'aimer que foiblement, trouvoit en elle bien plus de complaisance à ses prétentions.

« Votre passion vous aveugle, lui répondit Adélaïde. Vous devriez faire attention que nous ne sommes pas à nous-mêmes; notre des-

tinée dépend de nos parens. Comme fille sage & reconnoissante, je leur soumets d'avance ma volonté. Pleine de confiance en leur tendresse & en leur prévoyance, je me repose sur eux du soin de mon bonheur & du choix d'un époux. Pour ce qui dépend de moi seule, je vous assure que je vous aime l'un & l'autre, mais que je serois plus inclinée vers celui de vous deux qui montrera plus de modération, & que, si j'étois ma maîtresse, je me déciderois moins par les preuves d'une passion sans frein & sans retenue, que par le témoignage d'un cœur qui, sachant se contenir, ne laisse pas douter de sa vertu.

» Ce ne seroit point, ajouta-t-elle, en affichant des prétentions exclusives, en montrant un caractère fougueux, que vous pourriez espérer de captiver mon affection. La générosité, la douceur, la complaisance; voilà les armes que vous deviez employer pour vous disputer la victoire. C'est une noble émulation, & non la jalousie, qui doit vous animer. Mais, encore une fois, je ne suis pas libre, c'est à mes parens à disposer de moi. Vous connoissez leurs sentimens pour toute la famille. Obtenez leur approbation, faites parler leur volonté; je mettrai mon devoir à obéir ».

Cette réponse, non seulement prudente,

mais adroite, achevoit de me convaincre que les amours de nos jeunes gens duroient déjà depuis long-temps, que la préférence étoit donnée, & que la fureur de Baptiste venoit, non de l'inquiétude de la concurrence, mais de la certitude de son malheur. Au reste, en s'exprimant de la sorte, Adélaïde évitoit tout reproche de partialité. Elle se montroit fille soumise, ne paroissoit favoriser personne, & cependant elle étoit très-favorable à Henri; car, d'après la connoissance qu'elle avoit du caractère des deux frères, elle ne pouvoit douter que ce qu'elle proposoit comme un préalable nécessaire pour acquérir ses bonnes graces, ne fût plus convenable à l'aîné qu'à Baptiste. L'humeur impatiente de celui-ci pouvoit même s'aigrir de cette proposition, occasionner quelque nouvelle scène, & nous offensant de nouveau, nous rendre entièrement contraires à ses désirs. Je ne veux point garantir l'intention d'Adélaïde; mais si telle étoit son idée, elle ne se trompa point dans ses conjectures.

Je ne pouvois qu'approuver ce qu'elle venoit de dire. J'applaudis, ainsi qu'Eléonore, à la modestie de sa proposition, & mû par la circonstance, j'allois manifester nos desseins sur elle, & nommer Henri pour son époux; mais

croyant devoir quelques ménagemens au malheureux Baptiste, & ne voulant pas le mettre au désespoir, en irritant son extrême sensibilité, par le renversement subit de toutes ses espérances, je suspendis pour le moment la publication de notre projet. Je me contentai d'assurer les deux frères, qu'Adélaïde leur avoit parlé comme j'aurois fait moi-même; que nous ne prétendions pas forcer son inclination, & qu'elle seroit très-libre de donner sa main au plus digne. Enfin je les exhortai l'un & l'autre à ne vouloir l'emporter auprès d'elle qu'à force de vertus, & à ne lui montrer leur empressement qu'avec des manières douces & honnêtes.

Henri protesta n'avoir eu jamais d'autres vûes sur Adélaïde, ni d'autres sentimens que ceux que nous demandions de lui. Il nous dit que, quoiqu'il l'aimât plus que lui-même, il étoit prêt à souscrire à notre décision; qu'il lui sacrifieroit son amour, si le bonheur d'Adélaïde dépendoit de ce sacrifice; « & pour ce qui regarde mon frère, ajouta-t-il, qui ne craint point de me témoigner une haîne injuste, il ne tiendra pas à moi qu'il ne me trouve les sentimens d'un frère. J'oublie son emportement, & je le prie d'oublier, de son côté, ce qu'il a pu trouver en moi qui fût capable de le blesser. Je ferai tous mes efforts pour mériter votre

approbation & le cœur d'Adélaïde; mais je m'en croirois indigne, si mon frère pouvoit se plaindre de moi ».

« Eh bien, dit fièrement Baptiste, vous pouvez, dans ce cas, vous en croire très-indigne. Je trouve que votre conduite blesse non seulement la bienveillance, mais tous les égards que vous me devez. Il y a long-temps que vous avez pu vous apercevoir que j'adorois Adélaïde, &, sans attention pour mes sentimens, vous n'avez cherché qu'à m'enlever son cœur. Vos belles protestations ne sont qu'une suite de vos artifices. Vous n'affectez cette modération que pour paroître plus complaisant & plus modeste, tandis que vous voyez bien que l'injure que vous me faites, & le ressentiment que j'en conserve, ne peuvent mettre dans mes paroles que l'expression du plus juste courroux.

» Si vous vouliez me disputer Adélaïde, c'étoit franchement & ouvertement que vous deviez agir, & non par de basses adulations & des stratagêmes. Et vous prétendez que j'oublie la plus cruelle injure? Vous m'engagez par vos artifices à vous céder tout mon bien. Ah! je périrai plutôt que d'y consentir, & je choisirai la mort la plus cruelle, avant de vous en voir le tranquille possesseur ».

Indigné de cette fureur audacieuse, & craignant, avec raison, que Henri, provoqué si indécemment par son frère, ne lui fît une réponse trop vive, & que l'animosité s'allumant entre eux, ne dégénérât en guerre ouverte, & ne finît par quelque catastrophe, j'imposai silence à Baptiste avec un ton de maître que je n'avois jamais pris dans ma famille.

« Je vous trouve bien hardi, lui dis-je, de parler de la sorte à votre frère, & d'oser prendre en ma présence cet air d'empire & d'autorité. Et depuis quand, s'il vous plaît, avez-vous acquis le droit de disposer d'Adélaïde ? N'est-elle plus sous la tutelle de son père & de sa mère ? N'êtes-vous donc plus vous-même dans leurs mains ? Vous oubliez, je le vois bien, & vos droits & vos devoirs, comme les droits & les devoirs des autres. Vous oubliez que vos prétentions dépendent non seulement de la volonté de vos parens, mais de celle de votre sœur. Je vous en ferai souvenir. En attendant, je vous défends de provoquer Henri, & d'entretenir Adélaïde ailleurs qu'en ma présence ; sinon vous aurez à faire à moi ; & vous, mon fils, dis-je à Henri, souvenez-vous que Baptiste est votre frère ; & s'il est exigeant & emporté, si vous le croyez digne de blâme, gardez-vous bien de

l'imiter. Montrez-vous, au contraire, auſſi généreux qu'il eſt injuſte. Donnez-lui l'exemple du vrai courage, en dédaignant l'injure qu'il vous a faite. Comme ſon aîné, ſoyez plus raiſonnable & plus indulgent; & s'il manque aux premiers devoirs, faites, s'il ſe peut, au delà des vôtres. C'eſt ainſi qu'il vous eſt permis de l'emporter ſur votre frère. Un cœur vraiment généreux ne ſe venge pas autrement ».

Henri ne me dit que ces paroles: « Soyez ſûr, mon père, que je ne démentirai point la bonne opinion que vous avez de moi. Je fais ferment de ne point tromper l'eſpérance qu'elle vous donne ». Baptiſte ne répondit pas; il nous montroit ſeulement un air ſombre & farouche; & moins perſuadé de ſon injuſtice, qu'humilié par nos diſcours, il ſe retira dans ſa chambre, ne pouvant plus ſouffrir nos reproches, outré de douleur d'être obligé de céder, & cherchant dans ſa tête les moyens de rendre ſa paſſion victorieuſe de tous les obſtacles.

Nous nous retirâmes tous; & certainement Henri & Adélaïde, dont le ſecret ſe trouvoit divulgué, & dont l'agitation devoit redoubler l'amour, ne paſsèrent pas une nuit tranquille. J'entendis Baptiſte gémir & ſangloter, puis marcher à grands pas, & ſe répandre en me-

naces. Mon trouble & mon effroi, en voyant la guerre prête à éclore entre mes enfans, étoient extrêmes. La fatale idée de celle que se firent les deux premiers frères du monde, & de ses suites funestes, dévoroit mon cœur. Il y eut ce soir cinq personnes dans l'isle qui ne fermèrent pas l'œil.

Petite & paisible société, voilà l'amour & la jalousie entrés dans ton sein; voilà la discorde, la guerre, le meurtre peut-être : car les hommes se détruisent, agités par cette surabondance de force qui les porte à se reproduire : flambeau cher & funeste, qui vivifie & qui consume; flamme bienfaisante, qui échauffe doucement un cœur que la raison domine, mais qui, brûlant celui que la passion transporte, allume autour de lui les plus affreux incendies!

Je me concertai avec Eléonore sur ce que nous avions à faire dans une conjoncture aussi délicate, & il fut décidé qu'avant d'agir pour ou contre Baptiste, il falloit s'assurer des sentimens d'Adélaïde envers ses frères, & connoître parfaitement son inclination, pour nous conduire en conséquence. Eléonore se chargea de sonder le cœur de sa fille, &, dans le cas où nous ne nous serions pas mépris sur sa préférence pour l'aîné, de faire entendre raison à

l'autre, & de l'armer de force & de patience contre lui-même. Elle avoit toutes les qualités propres à réussir dans cette double négociation. Douce, tendre, insinuante, pleine de raison & de fermeté, elle conservoit sur l'esprit de ses enfans tout le pouvoir d'une mère la plus chérie & la plus respectée.

Il ne lui fut pas difficile d'obtenir d'Adélaïde l'aveu de son attachement. Emue par les larmes de sa mère, poussée par la circonstance impérieuse, cette tendre fille épancha son ame tout entière dans le cœur maternel, & puis, honteuse & rougissant de cet aveu, elle embrassa sa mère & se cacha la tête dans son sein, comme pour se dérober au trouble que lui causoit sa franchise. Eléonore fut ainsi confirmée dans l'opinion que nous avions déjà de l'amour d'Adélaïde pour Henri. C'étoit à lui qu'elle vouloit se donner, comme à l'homme le plus estimable; elle n'accordoit à Baptiste que de l'amitié.

Mon épouse ne trouva pas la même facilité à soumettre celui-ci. Elle pouvoit bien le convaincre de la nécessité de respecter la décision d'Adélaïde, mais non pas l'en persuader; car un cœur maîtrisé par une passion violente, ne voit plus le vrai des choses, & rejette même avec dédain les lumières de la raison, s'il les

croit défavorables à l'espérance dont sa passion l'abuse. Sa mère lui rappela d'abord la scène de l'esplanade, lui fit sentir avec douceur la faute qu'il avoit faite en s'élevant contre son frère, & lui peignit avec une tendresse touchante la peine qu'il nous avoit causée. Puis, mêlant à la bonté les conseils de la raison, elle lui dit : « Quoi ! mon fils, vous que j'ai porté dans mon sein & nourri de mon lait, qui, élevé avec tant de soins & de peines, nous êtes si cher & nous devez tant de reconnoissance, vous ne craignez pas de nous donner des chagrins amers, & de manquer, par cette conduite, aux premiers devoirs de la nature ! Vous êtes instruit, vous ne pouvez ignorer les bornes de vos droits. Vous connoissez les nôtres, ainsi que ceux de vos frères. Voulez-vous renverser l'ordre naturel ? Prétendez-vous que vos désirs, qui l'attaquent, soient sacrés pour les autres ? Il n'y a pas à cela plus de raison que de justice. Votre sœur, qui vous aime comme son frère, ne vous veut point pour son époux. Votre caractère peu liant, votre humeur trop prompte à s'irriter ne lui conviennent pas. Oseriez-vous prétendre qu'elle n'est plus libre, parce que vous l'aimez ? Croyez-moi, mon fils, revenez de l'erreur de vos sens, faites-vous une raison d'une chose nécessaire.

Assurés des sentimens d'Adélaïde pour Henri, nous consentons à leur union. Soyez assez généreux, ou du moins assez sage pour l'approuver. D'ailleurs il ne vous reste que deux partis, celui de l'obéissance, dont vous pouvez-vous faire un mérite, & celui d'une vaine résistance, qui, en vous faisant lutter contre tous, causeroit sans doute votre malheur, & porteroit le trouble & le désordre dans toute la famille. Non, mon fils, vous êtes trop honnête pour entreprendre de nous vaincre tous, & je vous crois l'ame assez élevée pour tenter une plus noble victoire. Si vous entreprenez de triompher de vous-même, je vous connois le caractère assez ferme pour ne pas douter que vous n'en veniez à bout ».

« Pardonnez-moi, dit Baptiste en soupirant, il y a un troisième parti que je choisirai. Je ne saurois souffrir l'idée & sur-tout la présence d'un rival-possesseur heureux d'Adélaïde. Je vois bien que je n'ai ni l'autorité, ni le pouvoir, ni peut-être le droit d'empêcher leur union; il faut que je .... »; & s'arrêtant tout à coup à ces paroles, comme s'il en avoit déjà trop dit, il ne voulut point achever de découvrir sa pensée, quelques caresses & quelques instances que lui fît sa mère.

Sur le rapport qui m'en fut fait, je craignis

que

que ce caractère violent ne s'abandonnât, dans son désespoir, à des résolutions extrêmes, & ne portât peut-être le deuil dans la famille. Je n'entrepris pas néanmoins de détruire ses projets par mes discours & mes exhortations, puisque celles d'Eléonore n'avoient rien produit; mais je crus pouvoir affoiblir ses sentimens, en usant de remise dans la conclusion du mariage, & sur-tout en tenant Baptiste, sous divers prétextes, toujours éloigné de l'objet de sa passion, soit en l'employant à différens ouvrages hors de la maison, soit en l'occupant près de moi. Mais tous ces palliatifs n'éteignoient pas le feu qui brûloit son ame. Un moment de la vue d'Adélaïde le rallumoit avec fureur; en sorte que quand il fut de nouveau question de son mariage, Baptiste, désolé de la perdre, se tint avec plus de constance à sa première résolution.



CHAPITRE XXXII.

Fuite de Baptiste.

Nous n'avions déjà plus que quelques jours jusqu'à celui du mariage, lorsqu'un matin que je devois sortir avec mes deux aînés pour aller à la pêche; Baptiste, que je fis appeler, ne se trouva pas dans la maison. J'attendis quelque temps, pensant qu'il étoit dans les environs, & ne tarderoit pas à rentrer; mais après plus d'une heure, voyant qu'il ne revenoit point, je commençai à soupçonner quelque chose de nouveau dans sa conduite.

Je montai précipitamment à sa chambre, qui lui étoit commune avec Guillaume, & ne les trouvant ni l'un ni l'autre, je me mis à examiner tout ce qui y étoit, pour tâcher de découvrir, par ce qu'ils auroient emporté, quel pouvoit être le but de leur sortie. Comme je regardois de tous côtés, j'aperçus sur la table une lettre ouverte. Je la pris en frémissant, j'en fis lecture, & voici quel en étoit le contenu.

« Mon cher père & ma chère mère,

» En disposant de la main d'Adélaïde, &

» en la donnant à mon frère, vous me sacri-
» fiez à lui. Vous lui accordez une préférence
» qui ne devroit être que le prix de mon affec-
» tion. Ni vous, ni Adélaïde ne connoissez
» mon cœur. Il est si plein de son idée, que
» m'enlever l'espoir d'être à elle, c'est me faire
» mourir. Il m'est impossible d'exprimer le
» tourment que j'endure, quand je pense que
» je vais la perdre; mais il n'approcheroit pas
» de celui que me causeroit la vue d'Adélaïde
» dans les bras d'un rival. Quelle perspective
» & quel supplice! la pensée seule m'en fait
» frémir. Non, mon père, non ma mère, dans
» un si cruel moment, je ne pourrois répondre
» de moi. En vain, pour me porter à voir
» d'un œil tranquille le triomphe de l'heureux
» Henri, vous me montrez la raison & la né-
» cessité qui l'ordonnent; en vain vous excitez
» mon courage pour vaincre ma passion: tant
» d'efforts & de raison ne sont pas faits pour
» moi. Cette vertu sublime surpasse mes forces.
» J'ai vainement essayé de me surmonter, ma
» passion demeure toujours la maîtresse; & je
» sens qu'elle pourroit me porter à des actions
» que je redoute, & qui, en méritant votre
» colère, me rendroient indigne de vous. Je
» me crains, il faut que je fuie. Pour con-
» server votre estime, il faut que je quitte la

» maison, & que je m'éloigne de tout ce que
» j'aime. L'absence ramenera peut-être la paix
» dans mon cœur, ou du moins la mort finira
» mes peines. Je pars. Ne faites point de re-
» cherches inutiles. Je reviendrai, si l'honneur
» me permet de revenir. En attendant, ne refusez
» pas au moins votre pitié à un enfant malheu-
» reux, & convenez que je vais payer bien cher
» le plaisir d'avoir vu de trop près Adélaïde.
» *P. S.* Mon frère Guillaume, à qui j'ai
» fait part de mes peines & de ma résolution,
» trop sensible à mon malheur, a voulu par-
» tager ma destinée. Je refusois de l'emmener,
» il m'a forcé de céder à ses instances (1);
» il vient avec moi, n'en soyez point inquiets.
» J'en aurai soin comme vous-mêmes; & si je
» ne pouvois plus penser au retour, ne voulant
» pas priver vos cœurs sensibles de votre fils,
» je trouverois le moyen de vous le rendre ».

« Cruel enfant! m'écriai-je, après cette lecture, vous êtes donc fait pour mettre à l'épreuve toute la sensibilité de mon ame? Qu'allez-vous devenir vous & votre jeune frère, qu'une amitié généreuse attache à votre

(1) Baptiste, qui sentoit la double peine qu'il alloit nous causer, refusoit de recevoir Guillaume pour compagnon d'exil; mais, sur la menace que lui fit celui-ci de nous avertir de sa fuite, il fut obligé de l'accepter.

fort ? Comment votre tendre mère recevra-t-elle la nouvelle de votre fuite ? Comment se consolera-t-elle de cet abandon » ?

Telles furent mes premières pensées & l'expression de mes premiers sentimens. Je ne pouvois, sans un chagrin extrême, considérer la vie errante de ces deux enfans, & tous les dangers qu'ils y trouveroient, & je partageois déjà toutes les peines & les alarmes d'Eléonore. Cependant la réflexion en adoucit un peu l'amertume. L'épreuve même de cette crise douloureuse étoit mêlée d'une sorte de satisfaction : l'action de mes deux fils montroit deux ames sensibles & vigoureuses.

Nous avions espéré que Baptiste pourroit se vaincre ; mais si sa passion, déjà terrible, tiroit des circonstances une si grande force, si la vue du bonheur de Henri pouvoit l'exalter à un point dangereux, ne devions-nous pas en quelque sorte lui savoir gré de sa résolution ? N'étoit-ce pas d'ailleurs un acte bien généreux de sa part de tout quitter ; de se dévouer à des privations & à des peines cruelles, plutôt que de manquer à la nature & à la reconnoissance, d'attendre du secours du temps & de l'absence, ce qu'il n'osoit espérer de la force de sa raison ? Enfin n'étoit-ce pas une chose admirable, que le renoncement de son

jeune frère aux caresses de ses parens & à toutes les douceurs de la vie, pour embrasser les intérêts d'un frère malheureux, & partager son infortune ?

Ces considérations, que j'adoptois sur-tout pour consoler Eléonore, étoient encore fortifiées par cette réflexion, que si dans quelque temps mes enfans ne revenoient pas, il ne seroit peut-être pas impossible de les retrouver dans l'enceinte bornée de l'isle, & que le mariage de Henri une fois fait, & Baptiste accoutumé à cette idée, il faudroit bien que celui-ci se fît alors une raison, & qu'ainsi la paix & la concorde renaîtroient dans la famille.

Mais une nouvelle réflexion affoiblit bientôt celle-là. Si mes fuyards s'emparoient d'une de nos chaloupes & sortoient de l'isle, cela seul diminuoit infiniment l'espérance de les revoir, en multipliant autour d'eux les dangers de la désertion. Cette pensée, qui réveilloit mes alarmes, me fit sortir sur le champ pour voler sur leurs traces.

Je courus avec Henri vers le rivage, où nous trouvâmes la grande chaloupe; mais la petite n'y étoit plus. Je vous laisse à penser quel surcroît de peine cette vue fut pour moi, & quelle incertitude elle dut mettre d'abord dans mes démarches. Ils pouvoient-être sortis de

la baie, &, doublant une des deux pointes, avoir cinglé vers l'est & le nord de l'isle, ou, tournant à droite, avoir fait le tour de l'isle pour en regagner la pointe par l'ouest, ou enfin voguer devant eux en sortant de la baie; mais j'avois peine à croire qu'ils eussent pris ce dernier parti, & se fussent hasardés de traverser une mer immense sans connoissances & sans but. Telles étoient mes pensées, qui pouvoient n'avoir pour objet que de vaines spéculations, si mes enfans avoient remonté la rivière.

Cependant la vraisemblance de cette supposition, qui me faisoit hésiter sur le parti que j'avois à prendre, ne me tint pas long-temps en suspens. Pour m'assurer de la vérité de mes conjectures, je montai en diligence à mon observatoire, tandis que Henri, qui étoit instruit de mes desseins, alloit à la découverte sur la crête opposée. J'examinai d'abord la partie de la mer que j'avois devant moi, & dans cette vaste étendue, qui n'avoit de bornes que la voûte azurée, je ne vis rien qui pût fixer mes regards. Je revins sur mes pas en côtoyant la crête des rochers, jusqu'à une pointe fort élevée, d'où je pouvois voir le revers des montagnes, & rien n'offrit à mes yeux ce que je cherchois. Après cette observation, je descendis vers l'endroit que j'avois indiqué à Henri

comme un point de réunion, &, chemin faisant, je passai sur l'esplanade, pour découvrir de là nos jeunes gens, en cas qu'ils eussent pris le parti de remonter la rivière. Mais je ne fus pas plus heureux ici qu'ailleurs. Cependant, comme il étoit possible que ses détours m'eussent dérobé leur petit bateau, lorsque Henri, qui ne tarda pas à me rejoindre, m'eut dit qu'il ne l'avoit point aperçu en mer, je me déterminai à remonter la rivière jusqu'aux montagnes, bien assuré qu'ils ne pourroient m'échapper s'ils en avoient pris la route.

En conséquence de cette résolution, j'entrai dans la chaloupe, & profitant d'un vent favorable qui venoit de se lever, & de la marée qui montoit, je déployai la voile. Je donnai le gouvernail à Henri, & ramai de toute ma force. Nous voguâmes ainsi très-légèrement vers le haut de l'isle; mais notre diligence & nos recherches n'aboutirent à rien. Nous ne découvrîmes aucune trace de la fuite de nos jeunes gens, &, lassés du travail de la rame & de nos courses, le cœur plein de tristesse, & tombant d'inanition, pour n'avoir pas mangé de la journée, nous fûmes obligés de revenir au gîte, où nous n'arrivâmes qu'à deux heures de nuit.

En abordant Eléonore, j'étois d'autant plus

embaraſſé, que je connoiſſois mieux toute la ſenſibilité de ſon cœur, & que je ne pouvois douter, d'après ſon caractère, qu'elle ne fût très-inquiète ſur mon compte & ſur celui de ſes enfans. En effet, elle étoit depuis la nuit dans les plus vives alarmes de ne pas nous voir revenir, & ſa tendreſſe, qui l'avoit fait courir & envoyer ſans ſuccès vers tous les endroits où elle penſoit que nous étions, lui faiſoit imaginer mille aventures ſiniſtres. Je lui amenois la moitié de ſes gens: mais comment lui annoncer la fuite des deux autres? Il n'étoit pas poſſible de la lui cacher, & je ne ſavois comment la lui apprendre.

Dès qu'Eléonore me vit entrer, elle courut à moi. « Ah! mon cher ami, me dit-elle, que votre arrivée me ſoulage! que j'ai ſouffert aujourd'hui! Pourquoi, je vous prie, vous retirer ſi tard? Mais quelle impreſſion de chagrin j'aperçois dans vos yeux! vous eſt-il arrivé quelque accident? Où ſont Baptiſte & Guillaume?.... Vous ne me répondez pas.... Ciel! que faut-il que je penſe »?

« Ma chère Eléonore, lui dis-je en ſoupirant, nous ne ſommes pas faits pour être toujours heureux. Depuis notre arrivée dans l'iſle, nous avons été comblés des graces de la providence. Elle nous éprouve aujourd'hui par

une grande privation. Mais vous êtes soumise à sa volonté sainte, & vous avez trop de piété & de raison, pour ne pas vous résigner à ses décrets. Vous savez d'ailleurs qu'il n'y a rien de stable dans le monde, & que nous pouvons en tout temps nous attendre à tout ».

« Eh mon Dieu! me dit mon épouse, quel trouble & quelle frayeur vous jetez dans mon ame! De quelle privation voulez-vous parler?.... Eh bien, lui dis-je, Baptiste & Guillaume.... Ah! n'achevez pas, reprit-elle, je le vois de reste, ils sont morts. Et quand ils seroient morts, lui répondis-je; voudriez-vous vous laisser vaincre par la douleur de cette perte? Mais rassurez-vous, & bénissez le Ciel; ils ne le sont pas ». Alors je lui montrai la lettre de Baptiste. Je lui racontai les perquisitions que j'avois faites pour le trouver, & je finis par les réflexions que m'avoit fait naître son action pleine de courage.

« Mais que deviendront-ils, dit cette tendre mère, en laissant couler deux ruisseaux de larmes? où peuvent-ils aller avec leur petit bateau? où trouveront-ils un asile? N'ont-ils pas à lutter contre les élémens & contre les besoins non moins redoutables? Hélas! nous ne les verrons plus. La douleur que me cause leur fuite me suivra jusqu'au tombeau ».

« Il ne faut pas, lui dis-je, porter les choses à l'extrême, en s'arrêtant de préférence aux idées les plus sinistres. Vous savez qu'on jouit dans ce climat du plus beau temps jusqu'à la saison pluvieuse, & que nos enfans n'ont à craindre maintenant dans les mers voisines ni tempêtes, ni coups de vent. Ces mers n'offrent point de terres où ils puissent aborder; ils n'oseroient entreprendre un long voyage avec leur nacelle. Leur dessein est sans doute de trouver quelque asile solitaire dans cette partie de l'isle que nous ne connoissons pas, & de s'y faire une retraite, jusqu'à ce que le temps, rendant le calme au cœur de Baptiste, le ramène à ses parens. Si nos enfans ne trouvant pas à se fixer, ils ne tarderont pas à revenir. Au reste, ne craignez point qu'ils manquent de nourriture; ils ne sont point partis sans provisions, & je compte sur leur industrie. Les produits de la chasse & ceux de la pêche peuvent suffire seuls à les soutenir ».

C'est ainsi que je tâchois de consoler Eléonore. Mais ces raisons, quoique plausibles, ne pouvoient dissiper les alarmes de son cœur. Sa tendresse inquiète, qui voyoit au-delà du péril, ne lui permettoit pas d'être tranquille; & je ne pouvois moi-même me dérober au chagrin & à la crainte que me causoit encore la suite

de mes enfans. Cependant, comme il falloit se faire une raison de la nécessité, & comme nos murmures ni nos plaintes n'auroient pu changer l'ordre des événemens ni les décrets de la providence, nous nous efforçâmes d'être plus fermes, ou du moins de le paroître dans nos manières & dans nos discours. Je devois l'exemple du courage à Eléonore. Elle se contenoit, de peur d'augmenter ma sensibilité par la vue de la sienne, & j'aurois pu croire sa douleur calmée, si son cœur, qui se trahissoit quelquefois dans le sommeil par des soupirs & par des larmes, ne m'eût découvert toute la peine qu'elle s'étudioit à me cacher.

Dans l'intention de modérer le chagrin de mon épouse, je l'avois assurée que nos déserteurs étoient partis pourvus de munitions & de vivres. Il étoit vrai néanmoins que je n'en pouvois parler que par conjectures, & qu'il n'étoit guère possible de savoir au juste ce qu'ils avoient pris. Nos magasins ne fermoient point, & je ne tenois pas registre des choses qu'on y avoit déposées; mais on pouvoit connoître qu'ils en avoient ôté, s'il en manquoit une quantité considérable. Je voulus le vérifier, pour être à même après cela d'en convaincre Eléonore, & je reconnus qu'ils avoient emporté des viandes salées, du pain, du cidre,

de la poudre à tirer, des armes à feu, des filets de pêcheur, & des outils propres à remuer la terre. Cette connoissance soulagea mon cœur, & produisit le même effet sur celui d'Eléonore, qui désormais parut moins alarmée sur le compte de ses enfans.



CHAPITRE XXXIII.

Mariage de Henri & d'Adélaïde ; retour de Baptiste & de Guillaume ; événement qui l'occasionne.

LA disposition d'esprit où je voyois mon épouse, & l'avantage qu'il pouvoit y avoir à profiter de l'absence de Baptiste pour terminer le mariage de Henri, afin que le premier, de retour à la maison, perdît l'espoir de posséder Adélaïde, & respectât le lien qui l'uniroit à son frère, me firent prendre la résolution d'assurer le bonheur de ce couple aimable, en les attachant l'un à l'autre d'une chaîne indissoluble. Un nouveau motif d'en hâter la cérémonie, étoit l'espoir qu'elle feroit diversion aux souvenirs trop tendres qui affligeoient Eléonore. Je fis donc sentir à mon épouse la nécessité d'unir incessamment ces deux enfans, & elle y consentit.

Ils reçurent avec une vive joie, mais pourtant avec modestie, l'agréable nouvelle qui leur en fut annoncée. Le jour fut indiqué. La famille appelée l'attendit avec impatience, & nous nous occupâmes sans délai des soins re-

ſatifs à la noce, tandis que les futurs, perſuadés qu'ils alloient terminer l'affaire la plus importante de leur vie, ſe préparoient dans le recueillement à célébrer ce jour mémorable.

Ils étoient inſtruits de la ſainteté du nœud qu'ils alloient former; ils connoiſſoient les ſoins qu'impoſoient l'adminiſtration du ménage & le gouvernement des enfans; & cependant nous jugeâmes convenable de leur mettre encore ſous les yeux le tableau du mariage; de leur montrer dans leur vrai jour les devoirs ſacrés des époux, les engagemens impreſcriptibles qu'ils contractoient avec la nature, & les obligations dont les chargeoient les lois de la ſociété. Nous ſavions que le bonheur des familles, des cités, des empires, dépend en grande partie du reſpect qu'on a pour ces ſaints engagemens; qu'on ne peut les mépriſer ſans altérer les mœurs, ſans invoquer le déſordre. En conſéquence, nous voulions, en imprimant la plus haute idée de ces devoirs dans l'ame de nos enfans, qu'ils ne trouvaſſent point d'excuſe dans leur ignorance, s'ils pouvoient jamais y manquer, & nous étions bien aiſes enfin de nous éviter le reproche que tant de pères peuvent ſe faire ailleurs, de gâter le cœur de leurs enfans par leur négligence à les inſtruire, ou par la frivolité de leurs opinions

fur les chofés les plus refpectables, parmi lefquelles nous comptons dans notre ifle tout ce qui a rapport au mariage, bafe de la fociété.

Eléonore dit à fa fille : « Nous allons vous rendre heureux; mais la durée de votre bonheur dépendra de vous-même. Souvenez-vous que fi votre amour cède au temps, comme tout fentiment trop vif, vous devez y fubftituer cette tendre amitié, qui, fe formant du rapport des goûts & de l'humeur, s'entretient par les attentions & s'affermit par la confiance. En ne manquant jamais d'égards & de complaifance pour votre époux, vous gagnerez fon eftime, vous enchaînerez fon cœur pour toujours. Dans la plupart des ménages l'affection tombe, parce qu'on fe néglige; que la vôtre fe foutienne par l'envie de plaire, & par l'empreffement à vous prévenir mutuellement. Si vos deux volontés ne font qu'une, vos deux cœurs n'en feront plus qu'un déformais.

» Je ne vous dirai point de chérir vos enfans, fi le Ciel vous en accorde. Vous êtes ma fille, c'eft affez. Mais je vous exhorte à régler votre tendreffe pour eux, à ne jamais l'écouter au préjudice de la raifon, & à n'agir, pour les élever & les conduire, que de concert avec votre mari. Au refte, que vos fentimens & votre déférence pour vos parens foient tels

qu'ils

qu'ils l'ont toujours été; je vous réponds de l'amour & de l'obéissance de vos enfans. C'est le prix que Dieu promet à la piété filiale. Il ne vous trompera point, ma fille. Vous jouirez, pendant une longue vie, du plaisir de voir dans le cœur de vos descendans cette affection respectueuse & tendre dont je chérissois mon père, que nous vous avons inspirée, & qui, transmise de race en race, doit faire le bonheur de notre postérité ».

Telles étoient les leçons de cette bonne mère qui justifioit, par le plus grand exemple, la vérité des préceptes qu'elle donnoit.

Parmi les règles de conduite que je crus devoir tracer à mon fils, relativement à son épouse, & pour le bonheur de tous deux, il me suffira de rappeler celles-ci, comme les plus remarquables.

1°. Ne souffrez point que l'habitude de la possession & la familiarité qui en est la suite, affoiblissent chez vous l'envie de plaire.

2°. En parlant à votre épouse, ne donnez jamais à la raison l'air & l'expression de l'autorité.

3°. N'exigez rien de sa tendresse, comme un droit acquis par le mariage; mais recevez-en les preuves au contraire comme des faveurs

ou des complaisances dignes des transports & de la reconnoissance de l'amour.

4°. Enfin soyez modéré en tout, même dans le bonheur, parce que l'abus de la jouissance amène la satiété, & qu'il faut user sobrement des plaisirs, pour en étendre la durée & pour en connoître tous les charmes.

Après toutes ces leçons, rendues plus intéressantes par le ton que nous y mîmes, par les caresses qui les accompagnoient, & par la docile & tendre reconnoissance de nos enfans, nous nous préparâmes à les mener à l'autel où devoit se faire la cérémonie de leur mariage. Dans le dessein de la rendre plus respectable, même à leurs yeux & à ceux de leurs frères, nous nous efforçâmes de lui donner l'air le plus imposant & le plus auguste. Nous étions tous dans nos plus beaux atours. Eléonore prit le bras de Henri, je donnai le mien à Adélaïde; tous les enfans, frères & sœurs, nous imitèrent. Quelques-uns ouvroient la marche en jouant du hautbois devant nous.

J'étois sans armes, parce que je devois faire une fonction religieuse; mais tous mes fils étoient armés. Les armes & leur exercice doivent entrer dans toute fête sociale. Toutes les fois qu'il se forme une famille, celles qui

lui sont confédérées doivent répéter le serment de la protéger & de la défendre de tout leur pouvoir. Il faut que l'esprit de la fête soit:

Livrez-vous, couple heureux, qu'assortit une union légitime, au plaisir utile & doux de transmettre la vie à de jeunes enfans. Voilà les braves qui garantiront votre amour de toute crainte, & leur âge tendre de tout danger. La majesté sociale protége vos nœuds & les fruits qui en doivent naître.

Nous marchions ainsi deux à deux en silence & d'un pas grave, & c'est dans cet ordre que nous arrivâmes au lieu désigné, où je devois faire à la fois les fonctions de père & de pontife, recevoir & consacrer les promesses de nos jeunes gens. Mon cœur étoit épanoui & mon esprit agrandi. Tel que ce patriarche qui sauva le genre humain de ses ruines, & devint le père de tous les peuples, je réunissois toutes les espèces de pouvoirs que la justice & la nécessité peuvent donner à un homme, & j'en faisois dans ce moment le plus noble emploi dont j'eusse pu m'enorgueillir. Non seulement j'assurois le bonheur de deux individus, de deux de mes enfans; mais j'établissois, en les unissant, celui de la société des hommes dans

mon isle, & je travaillois au bien-être de leurs descendans à l'infini.

On a beau plaisanter sur le mariage, la dépravation des mœurs, qui le dégrade, n'empêchera pas qu'il ne soit toujours l'institution fondamentale de toute société. C'est lui qui fait les familles, les nations, les empires. Si les enfans n'étoient que le fruit d'une union fortuite, occasionnée par une ardeur brutale & momentanée, la plupart des pères qui ne se croiroient jamais assurés de la paternité, n'auroient le plus souvent aucune tendresse pour ces productions éphémères, & leur refusant les soins, la nourriture, & sur-tout l'éducation, les livreroient au vice ou à la mort; ou, si la pitié de la mère s'efforçoit de sauver ces infortunés, le petit nombre de ces hommes échappés au malheur général traîneroit dans la misère une vie crapuleuse, dénuée d'instruction & privée d'un frein salutaire; car la seule tendresse maternelle manque de cette fermeté courageuse, qui, dès l'enfance, doit accoutumer l'homme à l'ordre, à la discipline, & à respecter le pouvoir de la raison.

Pénétré de ces grandes vérités, j'en avois d'avance imbu mes enfans; comme père, je les présentai à l'autel, & comme pontife qui

tenois dans ce moment la place de Dieu même, je reçus leur consentement en présence des assistans, & les bénis au nom même de l'auteur de la nature & de la religion.

« Nous voilà, Seigneur, dis-je à ce maître infiniment bon, prosternés devant vous, pour vous présenter les vœux & les sermens de ce jeune couple. Ils sont nos enfans, ils sont encore plus les vôtres. Je vous demande pour eux toutes les graces qui leur sont nécessaires. Nous sommes, dans cette isle isolée & déserte, comme les premiers hommes sur la terre inhabitée. Dans la même situation, nous avons besoin des mêmes secours. Daignez, ô mon Dieu ! les accorder à nos prières. Répandez vos bénédictions sur ces jeunes époux; rendez leur union féconde; faites qu'ils voient plusieurs générations de leurs descendans, & qu'ils multiplient sur-tout par leur exemple le nombre de vos serviteurs ». Me tournant ensuite vers les époux, je leur adressai ces paroles :

« L'union que vous contractez, mes chers enfans, en vous offrant des douceurs réelles, vous impose des devoirs.

» Formée sous les auspices du plus grand, du plus saint de tous les êtres, destinée à vous rendre pour sa gloire les ancêtres d'un

peuple nouveau, elle doit fixer vos regards sur la postérité qui naîtra de vous

» Ce ne sera plus seulement une famille qui par la suite peuplera cette isle, ce sera une nation tout entière, qui vous devra, ainsi qu'à nous, son origine, & à qui vous devez de grands exemples.

» La sainteté du mariage, le respect pour les lois, la religion, sont, vous le savez, les premiers fondemens de la société civile.

» Epouse tendre & soumise, couple vertueux & fidèle, qu'un attachement mutuel, que des soins, des égards réciproques, & l'accord de vos volontés, montrent à vos descendans quels sont les avantages & les charmes de l'union conjugale, comme vous l'ont montré vos pères. Gouvernés jusqu'ici par nos usages, par nos mœurs, par l'autorité paternelle; avec une population plus nombreuse, nous aurons besoin dans peu d'être gouvernés par des lois. Dès que j'en aurai tracé le code sacré, faites voir par votre conduite quelle est l'obéissance que nous leur devons, & qui, rendue par les chefs, ainsi que par les sujets, fait la liberté, la force & la sûreté des citoyens.

» Mais sur-tout qu'ils apprennent de vous, que la première de toutes les lois, celle qui,

bien remplie, suppléeroit toutes les autres, & qu'aucune ne peut suppléer, c'est la religion; & ici, mes enfans, bénissons tous ensemble le père des humains, du don qu'il nous a fait. La religion que je vous ai transmise n'étant point faite de main d'homme, porte avec elle tous les caractères de sa divinité. Bien plus ancienne que toutes les inventions humaines, elle remonte aux premiers jours du monde. Vraiment une, elle offre dans toutes ses parties l'accord le plus parfait. Constante dans sa durée, elle s'est perpétuée jusqu'à nous à travers toutes les révolutions & tout les âges. Seule immuable dans ces grands changemens, pure & sainte dans ses dogmes comme dans sa morale, elle lie les hommes entre eux par cette même chaîne d'amour qui les unit à Dieu.

» Respectez, chérissez, mes enfans, cette religion touchante & sublime. Prenez-en bien l'esprit; son caractère, c'est la charité. Observez-en tous les devoirs; elle épurera, elle assurera tous vos plaisirs, elle adoucira vos peines, elle fera le bonheur de chacun de vous, & en subordonnant les intérêts particuliers à l'intérêt général, elle fera parmi nous le plus grand bonheur de tous ».

Après ce discours, qui termina la cérémonie

du mariage, j'embrassai tendrement Adélaïde & mon fils. Eléonore, en pressant sa fille sur son sein, ne put retenir ses larmes : « Puisse votre union, leur dit cette bonne mère, être aussi heureuse que la mienne » ! Tous les assistans attendris témoignèrent leur satisfaction aux nouveaux mariés en les embrassant. Mes fils se formèrent en ligne & manoeuvrèrent devant eux, présentèrent les armes, & firent une salve de mousqueterie. Il fut arrêté qu'il y auroit dans l'après-midi des jeux d'arc, de course, de saut, & qu'Adélaïde donneroit tous les prix, dont le premier seroit de danser avec les vainqueurs.

Ce mariage, comme je l'avois prévu, fit une heureuse diversion aux chagrins d'Eléonore, & suspendit pour quelque temps les pleurs que nous versions sur la fuite de nos enfans. L'impatience de les revoir, toute vive qu'elle étoit, avoit un peu cédé aux mouvemens & aux soins qu'avoient exigés de nous cet hymen & les préparatifs de leur noce; mais principalement aux inspirations de la prudence, qui nous représentoit la fuite de Baptiste comme un événement favorable à nos projets, & la prolongation de son absence, comme très-propre à ramener le calme dans son cœur & la paix dans la famille. L'accord & la félicité que nous

voyions régner dans le nouveau ménage, ajoutoit encore du poids à cette considération.

Cependant le temps s'écouloit insensiblement. Il s'étoit passé près de deux mois depuis le départ de nos désetteurs, & plus de six semaines depuis le mariage de leur frère. Déjà nos inquiétudes se renouveloient sur leur compte; & l'approche de la saison pluvieuse augmentoit nos alarmes, lorsqu'un soir, au moment que nous allions souper, un des petits qui étoient dans le jardin, entra tout à coup en criant : Voilà Baptiste, voilà Guillaume; ils sont au bas du pré; ils seront ici tout à l'heure.

Je sortis aussi-tôt, & voyant mes deux fils qui montoient rapidement à la maison, je courus vers Eléonore, qui, étant alors à la cuisine, n'avoit pas entendu ce qu'on venoit de m'apprendre. Je connoissois toute sa tendresse pour ses enfans & son extrême sensibilité. En conséquence je voulois la préparer à cette nouvelle imprévue, de peur que la subite apparition de ses enfans, en causant à son cœur une trop vive émotion de surprise & de joie, ne lui fît éprouver un saisissement dangereux & peut-être mortel : mais le bruit de l'arrivée des deux frères s'étant tout à coup

répandu dans la maiſon, & leurs noms retentiſſant aux oreilles d'Eléonore, ſa tendreſſe inquiète l'avoit fait voler vers ceux qui les répétoient. Elle entroit dans le ſalon par la porte de la cour, au moment où j'allois ſortir par la même porte; & dans le même inſtant Baptiſte & Guillaume, qui venoient par le jardin, ſe préſentèrent à l'entrée oppoſée. Ils nous virent, & ſe proſternèrent plutôt qu'ils ne ſe mirent à genoux; de manière que mon épouſe fut frappée de leur aſpect avant que j'euſſe pu la prévenir de leur retour.

Cette vue ineſpérée manqua de produire l'accident auquel je voulois parer. Eléonore fut ſi ſurpriſe du retour de ſes enfans, ſon cœur fut agité d'une émotion ſi vive, que, ſuffoquée en quelque ſorte par la force du ſentiment, elle ne put ſe ſoutenir. Elle ſeroit ſans doute tombée à la renverſe, ſi, me trouvant auprès d'elle, je ne l'euſſe retenue dans mes bras & fait aſſeoir ſur une chaiſe voiſine.

La criſe qu'elle éprouvoit étoit ſi violente, qu'il étoit à craindre qu'elle n'y ſuccombât. Les eſprits & le ſang, qui s'étoient portés vers le cœur avec trop d'abondance, en avoient arrêté les fonctions. Elle demeuroit ſans pouls & ſans mouvement, comme une perſonne

privée de sentiment & de vie. J'étois plus mort que vif de la voir dans cet état, & la désolation régnoit dans la famille.

Cependant, à force de secours, elle revint bientôt de sa léthargie, comme d'un profond sommeil, & regardant autour de nous : « Hélas ! me dit-elle, où sont-ils ? Ai-je rêvé que je les avois vus » ?

En remarquant l'effet qu'avoit produit sur Eléonore la vue de ses enfans, je leur avois fait signe de s'éloigner. Ils avoient passé dans la chambre voisine, où quelques-uns de leurs frères les avoient suivis. Je dis à mon épouse qu'ils étoient de retour à la maison; mais qu'après ce qu'elle venoit d'éprouver, je craignois de les lui présenter ; & pour modérer l'excès de la joie dont elle étoit accablée, j'ajoutai, que d'ailleurs la précipitation avec laquelle ils avoient monté la colline en quittant le rivage, me faisoit appréhender qu'il ne leur fût arrivé quelque accident, & qu'ils n'eussent quelque malheur à nous apprendre; que le trouble que j'avois aperçu sur leur visage m'inquiétoit déjà. Je ne hasardai ce propos que pour contenir le sentiment d'Eléonore, & cependant on va voir que je semblois deviner.

Cet expédient fut heureux. Il servit à modérer la joie de mon épouse; mais les soupçons

que je lui inspirois ne lui donnant que plus d'impatience d'embrasser ses deux fils, elle me pria de les appeler, en m'assurant qu'il n'y avoit plus rien à craindre de leur entrevue, & que son mal, ainsi que le danger, étoient déjà passés. Je les appelai donc, & ils vinrent les larmes aux yeux se jeter à nos pieds en implorant notre clémence.

Je ne m'étendis pas en reproches, ce n'étoit pas le temps; je leur dis seulement avec un ton à la fois tendre & sévère: « Vous voyez, mes fils, le malheur qu'a pensé causer votre retour: celui de votre absence fut bien plus cruel ». Leur mère les fit lever, & les mouillant de pleurs en les embrassant, se plaignit tendrement de leur fuite, qui nous avoit occasionné tant de chagrin. « N'aviez-vous pas, dit-elle à Baptiste, assez de force pour vaincre, sans vous servir d'un moyen extrême, qui, en nous donnant sur votre compte la plus grande inquiétude, vous livroit vous-même à mille périls? Avez-vous au moins retrouvé votre courage? Votre retour enfin n'a-t-il pas pour cause quelque événement fâcheux? Ah! mon pauvre Baptiste, que vous coûtez à ma tendresse »!

Baptiste lui répondit qu'il étoit désolé des peines qu'il nous avoit fait éprouver; mais que

dans l'état où il s'étoit trouvé, la fuite étoit devenue une démarche indispensable; que pour ce qui le regardoit personnellement, il ne pouvoit que s'en féliciter; parce qu'elle lui rendoit la raison qu'il avoit perdue. « Vous ne me verrez plus, ajouta-t-il, dans les dispositions que vous condamniez. L'absence & la nécessité ont opéré sur mon cœur un changement favorable. Je me suis enfin rendu maître de mes sentimens. J'abjure à jamais la haîne qu'une passion furieuse m'inspiroit pour Henri. Je viens d'apprendre son mariage avec Adélaïde; je m'en doutois, & je suis revenu. C'est vous dire assez que si je ne vois point encore son bonheur avec satisfaction, je puis du moins en supporter l'idée. Qu'il soit heureux; j'y consens. J'ai été trop sensible, je veux être juste. J'ai des torts envers mes parens & envers mon frère; je suis bien résolu de les réparer. Rendez-moi votre estime & votre bienveillance, je vais tâcher de les mériter. D'ailleurs l'union & l'intelligence ne furent jamais plus nécessaires dans la famille qu'en ce moment, où des nègres anthropophages, auxquels nous avons échappé, cherchent peut-être à pénétrer dans l'isle pour nous découvrir & nous dévorer, & où nous aurions be-

soin de toutes les forces de la colonie pour les repousser, s'ils y entroient jamais ».

La dernière phrase de ce discours me jeta dans un étonnement difficile à décrire, & fit passer le cœur d'Eléonore de l'excès de la joie à celui de la frayeur. « Vous étiez poursuivis par des sauvages ? lui dis-je : comment & dans quel endroit en avez-vous fait la rencontre ? vous ont-ils attaqués ? ont-ils connoissance de votre asile ? ont-ils découvert l'embouchure de la baie ? se sont-ils aperçus que vous y entriez » ? Telle furent les questions rapides & multipliées que je lui fis.

» J'ignore, répondit Baptiste, si ces nègres savent que cette isle soit habitée ; je pense au contraire qu'ils ne la jugent pas même habitable, puisque jamais leurs courses ne s'étendent jusqu'ici. Il ne me paroît pas non plus vraisemblable qu'ils nous aient vu doubler la pointe opposée à l'observatoire pour entrer dans la rivière. Mais comme ils nous ont poursuivis long-temps à force de rames, & que nous n'avons échappé qu'à la faveur du vent & de la voile, qui nous donnoient une marche supérieure, il est à craindre que l'envie de connoître la route que nous avons faite, ne les engage à continuer leur chasse jusqu'à cette

pointe, & que leurs barques, poussées dans le courant, ne prennent, avec la marée, le chemin de l'embouchure, & ne découvrent notre habitation. Je vous apprendrai dans un autre moment les particularités de cette rencontre. Nous devons maintenant songer au plus pressé ; je veux dire qu'il faut s'assurer si leurs barques ont continué leur route jusqu'à la hauteur de l'embouchure, afin de prendre, s'il est nécessaire, toutes les précautions que la circonstance demande, & que nos connoissances & nos armes nous permettent d'employer à notre défense, en cas d'attaque ».

» Rassurez-vous, dis-je à mon épouse que ce discours faisoit pâlir ; avant de céder à la crainte, il faut connoître au moins si le danger que l'on redoute a quelque réalité. Peut-être que ces sauvages, en perdant de vue la barque de nos enfans, & ne voyant aucun espoir de l'atteindre, auront pris le parti de retourner au lieu d'où ils venoient. Si leur hardiesse les portoit jusqu'à la baie, & si leur témérité les y faisoit entrer, n'avons-nous pas assez d'artillerie & de munitions pour les arrêter dans leur course & pour les détruire ? Ils doivent être en petit nombre, nus & mal armés ; quels succès auroient-ils contre nos fusils & nos canons » ?

» Allons à la découverte, dis-je à mes enfans, & prenez vos armes. Vous, Henri, passez la rivière avec Guillaume, & montez jusqu'à la crête la plus haute du côté du midi. Vous verrez de là jusqu'à la hauteur des montagnes à l'ouest. Vous, Baptiste, suivez-moi à l'observatoire, d'où nous pouvons découvrir la mer à l'est & à l'ouest dans une grande étendue. Pour vous, ma chère amie, soupez avec le reste de la famille, puisque la table est dressée & que tout est prêt. Nous trouverons bien de quoi souper quand nous reviendrons ».

Le besoin de pourvoir à notre sûreté m'obligeant de partir sans délai, je n'attendis pas sa réponse. Je recommandai mon épouse à ses filles, & m'étant pourvu d'armes, de poudre, & d'un télescope, je courus avec Baptiste à mon observatoire, d'où nous eûmes la satisfaction de n'apercevoir rien qui dût nous inquiéter. J'avois fait prendre à Baptiste quelques boulets de calibre. Nous chargeâmes à tout événement le canon qui se trouvoit en cet endroit; après quoi, descendant vers le rivage, nous traversâmes la rivière dans la grande chaloupe, pour nous assurer par nous-mêmes, en montant sur les crêtes du midi, si nous avions encore quelque danger à redouter. Mais nous

nous ne vîmes point les canots des ſauvages; & comme la nuit tomboit, que le temps pluvieux & les orages qui le précedent s'annonçoient déjà, & qu'il étoit vraiſemblable que, dans ces circonſtances, les ſauvages n'oſeroient pas ſe haſarder ſur une mer inconnue & près d'une côte auſſi redoutable que celle de l'iſle, nous revînmes plus tranquilles à la maiſon.

Notre retour, & le rapport que nous fîmes raſſurèrent un peu le cœur d'Eléonore, & ceux de nos enfans qui étoient reſtés auprès d'elle. Henri, qui nous rejoignit un moment après, acheva de nous calmer. Il nous dit que les canots qui pourſuivoient ſes frères ne s'étoient avancés que juſqu'à la hauteur des montagnes les plus voiſines, où la côte, faiſant un coude, forme un grand promontoire; qu'en arrivant au haut de la crête, il avoit pris la précaution de ſe coucher ſur le ventre, ainſi que Guillaume, pour n'être pas aperçus, & qu'il n'avoit pas demeuré long-temps dans cette poſture, ſans voir trois canots qui doubloient le cap; mais qu'ils n'étoient pas venus plus avant, parce qu'alors ſans doute les hommes qui les montoient, n'apercevant point notre barque dans tout cet eſpace de mer qui ſe préſentoit devant eux, voyant venir la nuit, & redoutant la tempête qui pouvoit

briſer leurs frêles barques ſur les rochers de l'Iſle, avoient pris le parti de s'en retourner avec plus de víteſſe encore qu'ils n'en avoient mis à venir juſques-là.

J'ajoutai à ce récit cette réflexion conſolante, que nous n'avions déſormais rien à craindre de leur part, les périls d'une mer courroucée durant la ſaiſon pluvieuſe devant nous garantir de leurs viſites, quand même ils connoîtroient notre gîte & ſeroient réſolus de nous y attaquer.

Tous les événemens du jour, qui s'annonçoient d'une manière effrayante, s'étant paſſés plus heureuſement que nous ne l'eſpérions, la famille entière, car mon épouſe n'avoit rien voulu prendre juſqu'à notre arrivée, la famille ſoupa avec une ſorte de joie de voir tous ſes membres réunis, & d'être délivrée du danger extraordinaire dont elle étoit menacée. Il me reſtoit pourtant au fond du cœur un trouble pénible, qui me faiſoit regarder l'avenir avec frayeur; mais j'eus bien ſoin de cacher dans ce moment tous ces preſſentimens funeſtes.

CHAPITRE XXXIV.

Relation du voyage de Baptiste, & récit des événemens qui en sont la suite.

Dès que nous eûmes soupé, nous demandâmes à nos aventuriers le récit de leur voyage. Voici ce que Baptiste nous raconta.

» La passion furieuse dont j'étois maîtrisé, nous dit-il, me faisant regarder le mariage d'Adélaïde comme l'événement le plus funeste de ma vie, j'eusse été capable de tout entreprendre pour le rompre, si j'eusse vu la moindre possibilité de réussir, si j'eusse pu me flatter de l'aveu de son cœur. Emporté par l'ardeur impétueuse d'un amour aveugle, & mes désirs ayant sans cesse à vaincre une barrière insurmontable, je fus tenté vingt fois, pour les satisfaire, de me porter à des excès, dont la seule pensée me fait rougir. Je dois le dire ici en expiation de ma faute; dans quel abîme les passions déréglées ne peuvent-elles pas nous jeter! Je balançai quelque temps entre les partis extrêmes que ma colère me présentoit. Tantôt je voulois attaquer Henri, lui arracher la vie, ou la perdre, s'il ne re-

nonçoit point à la main d'Adélaïde ; tantôt je voulois me percer aux yeux de tous, pour les punir de mon désespoir. Quelquefois il me venoit en pensée de faire les derniers efforts auprès d'Adélaïde pour la toucher, pour la décider en ma faveur ; & si elle me refusoit, de l'enlever & de fuir avec elle ; mais enfin un reste de raison me rappelant les principes de vertu que vous avez mis dans mon ame ; & la tendresse que je vous dois, mon père & ma mère, retraçant à mon cœur éperdu la douleur dont je percerois le vôtre si je cédois à ces impulsions, je ne vis d'autre moyen d'échapper à ce double naufrage, que celui de fuir loin de la maison, dans la persuasion que l'absence pourroit me rendre ma vertu première & mon courage.

» Peu à peu l'intérêt, la sensibilité, le dépit me présentèrent ce parti comme le seul convenable, & l'amour-propre acheva de me déterminer à l'embrasser, en me faisant voir dans cette entreprise une grandeur d'ame très-imposante. Ils me prennent donc, me dis-je, pour un homme ordinaire. Un autre m'est préféré, parce qu'on lui croit plus de vertu. Eh bien, montrons-leur que nous sommes capables des plus grandes choses. Forçons-les à nous plaindre & à nous estimer,

& faiſons-les repentir de l'injuſtice de leur partialité.

Le deſſein de m'éloigner une fois arrêté dans ma penſée, je réſolus de partir la nuit, pour éviter toute pourſuite, & d'emporter avec moi toutes les choſes dont je pourrois avoir beſoin dans mon exil. En conſéquence, je pris ſecrètement dans le magaſin, des proviſions, des armes, des munitions, des outils de pêche & de labourage, enfin tout ce qui pouvoit donner à mon induſtrie les moyens de me ſecourir dans les diverſes poſitions où j'allois me trouver.

» Ma réſolution étoit ferme; mais elle ne m'ôtoit pas le regret de tout quitter, ni l'inquiétude où me jetoit la penſée que ma déſertion alloit vous cauſer une peine infinie. Je gémiſſois intérieurement de la cruelle néceſſité où je me trouvois de vous donner tant de chagrin, & j'étois tellement affecté de ce ſentiment, que la nuit même le ſommeil ne m'y déroboit pas. Je pouſſois des ſoupirs, je faiſois des plaintes, & je parlois de mon projet dans mes rêves.

» Mon frère Guillaume, à la généroſité duquel je dois rendre ici publiquement juſtice, comme un témoignage de ma reconnoiſſance, mon frère Guillaume qui m'entendit, fut tou-

ché de l'état violent où j'étois, & non moins affligé que surpris de ma résolution, après m'avoir dit comment il l'avoit apprise, il n'oublia rien pour la rompre. Remontrances, prières, sollicitations, tout fut mis en œuvre pour me dissuader, & tout fut inutile. Alors voyant que j'étois inébranlable, il changea de batterie. Il voulut m'accompagner, & partager ma fortune dans les hasards de ma fuite; & comme je refusois de le recevoir pour mon compagnon, par la considération des dangers auxquels il seroit exposé, & du surcroît de peine que je vous causerois, il me répondit avec un ton de fermeté bien au dessus de son âge: Ou vous renoncerez à votre entreprise, ou vous consentirez à me prendre pour second, sinon je vais de ce pas tout découvrir à mon père, qui trouvera bien le moyen de vous arrêter.

» Cette menace eut tout l'effet qu'il en attendoit. Je lui accordai sa demande, & nous étant embrassés, en signe d'accord & de bonne amitié, nous convînmes du temps où nous devions quitter l'isle, & de tout ce que nous avions à faire jusqu'à ce moment.

» Il fallut augmenter les préparatifs du voyage, & les déposer ensuite à portée de la baie, dans un lieu secret, qui, en les déro-

bant à vos regards & à vos soupçons, nous donnât la facilité de les embarquer promptement. Nous choisîmes cet endroit sous un arbre épais & bas, au bord & de l'autre côté de la rivière. Nous y voiturâmes deux nuits de suite tout ce dont nous voulions charger la barque.

» La troisième nuit, lorsque vous fûtes couchés, & que je crus tout le monde endormi, nous sortîmes pour quitter l'isle. J'avois le cœur si serré de peine en traversant le jardin, que, craignant de montrer à mon frère toute ma foiblesse, je rentrai dans la maison, sous prétexte que j'oubliois quelque chose; mais en effet pour reprendre un peu de force en m'asseyant un moment.

» Marchez toujours, dis-je à mon frère, je ne tarderai pas à vous rejoindre. Guillaume continua son chemin, tandis qu'allant m'asseoir sur une des marches de l'escalier, mettant mes coudes sur les genoux, & posant les mains sur mes yeux pour appuyer ma tête, je m'abandonnai dans cette posture à des réflexions si douloureuses, que je crus expirer sur le lieu. Cependant mes sentimens de tendresse se réveillant, j'allai jusqu'à votre porte, qui étoit également celle du cabinet d'Adélaïde. Je me prosternai devant le seuil, je le couvris de cent

baisers, & je l'arrosai d'un torrent de larmes. Enfin, faisant un violent effort sur moi-même, je m'arrachai de cet endroit & je rejoignis mon frère, qui s'inquiétoit déjà de ne pas me voir revenir; après quoi nous chargeâmes notre barque.

» Il faisoit un beau clair de lune. Nous en profitâmes pour sortir de la rivière & pour nous éloigner de cette partie de l'isle, afin d'être hors de vue quand le jour viendroit nous éclairer. Il ne faisoit point de vent. La mer étoit calme. Nous ne voguions qu'à force de rames. Guillaume m'aidoit de tout son pouvoir. Lorsque nous fûmes un peu loin, il rompit le silence que nous avions gardé jusqu'alors, pour me demander sur quelle côte je me proposois de descendre. Nous ne connoissons point l'isle autour de nous, me dit-il, & s'il faut s'en rapporter aux conjectures de mon père, nous sommes fort éloignés de toute société humaine & de toutes les terres habitables. Nous fuyons peut-être le seul asile que ces mers puissent nous offrir. Dites-moi donc, mon cher frère, quel est votre dessein? Je ne m'en suis pas encore informé, pour ne point vous laisser croire qu'aucune considération, qu'aucune crainte pût m'empêcher de vous suivre. Maintenant que ce motif n'existe plus,

faites-moi part de votre projet. Vous en avez sans doute formé quelqu'un de plausible.

» Je ne manquerois pas seulement de raison, mais de sens le plus vulguaire, lui dis-je, si je m'abandonnois aux flots, si je quittois notre asile sans un espoir probable d'en trouver un ailleurs. Comme un autre Colomb, je navigue pour découvrir des terres nouvelles, mais avec plus d'espoir d'y arriver. Ce n'est pas au loin que je les cherche. Je crois comme vous que ces mers ne contiennent, dans un espace immense, que notre isle, & je me rendrois coupable de la plus grande témérité, si j'osois dans notre nacelle vous exposer aux risques d'une longue navigation.

» Mais accordez-vous donc, me répondit Guillaume. Vous ne connoissez dans ces mers que notre isle. Vous ne voulez point aller au loin chercher de nouveaux pays. Où trouverez-vous donc ces terres nouvelles que vous prétendez habiter? Dans notre isle même, lui répondis-je; mais dans la partie opposée à celle dont nous sortons. Vous avez pu remarquer, mon frère, que l'isle est composée de deux régions différentes, séparées par des escarpemens & des rochers qui paroissent insurmontables; l'une basse, agréable, fertile, où nous avons vécu jusqu'à présent; l'autre élevée,

pleine de montagnes & d'inégalités, dont nous n'avons vu de loin que les cîmes, que nous ne connoissons pas, qui peut cependant renfermer bien des choses précieuses, & nous fournir au moins une retraite & des alimens.

» Par l'inspection que j'ai faite plusieurs fois des montagnes les plus hautes de cette partie de l'isle, & par l'observation des cîmes d'autres montagnes plus éloignées, j'ai lieu de croire qu'il y a, depuis les premières jusques aux côtes du nord, un espace de pays considérable. Je présume que les pendans des terreins supérieurs qui regardent ce point de l'horizon, versent leurs eaux au septentrion, & qu'elles doivent ainsi nous offrir une entrée facile de ce côté-là. Si je me trompois dans ces conjectures, nous pourrions au moins ranger la côte au plus près; & comme la mer est parfaitement calme, & que cette circonstance nous permet de mener le bateau jusqu'au pied des rochers, il seroit peut-être facile, en choisissant l'endroit de la côte le moins escarpé, de franchir cette barrière en grimpant jusqu'à la crête.

» Là-dessus nous continuâmes notre route avec une nouvelle ardeur vers la pointe de l'isle la plus éloignée; & quand le jour vint à paroître, nous nous trouvâmes assez loin des

côtes qui vous avoisinent, pour n'avoir plus à craindre d'être découverts. Sur ces entrefaites, la brise s'étant levée, nous en profitâmes pour nous aider de la voile. Nous voguâmes ainsi jusques vers le soir, que le vent tomba.

» La chaîne de rochers qui entoure l'isle, ne nous avoit point encore présenté de passage. Elle ne paroissoit jusques-là qu'un rempart continu, dont la base étoit gardée par des écueils sans nombre. Mais quand nous eûmes, en ramant, doublé la pointe du nord, nous tombâmes dans un courant qui nous portoit vers la côte; ce qui me fit augurer que nous étions près de quelque rivière, dans laquelle la marée devoit monter alors; & en effet je devinois juste. Nous n'eûmes pas vogué long-temps, qu'à ma grande satisfaction, nous vîmes la côte s'abaisser devant nous. Elle parut enfin séparée par un grand intervalle. Le courant nous y portoit. C'étoit, comme je l'avois pensé, l'embouchure d'une rivière, sur le rivage de laquelle nous ne tardâmes pas à débarquer.

» Nous nous arrêtâmes dans un lieu commode & sûr, à la rive gauche de la rivière. Nous attachâmes le bateau à un arbre, & ayant mis pied à terre, nous visitâmes le local à quelques milles à la ronde, pour reconnoître,

le pays, & nous aſſurer d'un endroit propre à nous faire un gîte. Le terrein en étoit inégal, les collines hautes & rapprochées, les vallées profondes. Il étoit bien différent de celui que nous habitons; mais l'aſpect de ce payſage, tout agreſte & ſauvage qu'il paroiſſoit, ne déplut point à mon cœur. Il convenoit à ma mélancolie, il entretenoit ma triſteſſe par le ſombre des idées qu'il inſpiroit.

» Nous trouvâmes au pied d'une roche pendante & fort élevée, une grotte ſpacieuſe dont nous fîmes notre logement, ne voyant pas qu'elle ſervît de retraite à des bêtes cruelles ou venimeuſes. Nous y tranſportâmes tout ce que nous avions dans le bateau. Nous y fîmes du feu, & y paſsâmes la nuit. Cette grotte fut pour nous un aſile heureux & commode; car dans cette partie de l'Iſle les nuits ſont très-fraîches, & ſi nous avions été forcés de coucher à l'air, nous aurions pu être incommodés du changement ſubit de température, comme nous l'éprouvâmes depuis.

» Je ne vous dirai point quels ſentimens affectoient mon ame dans ce moment. Je n'aurois ſu les définir moi-même. La tendreſſe & l'orgueil y luttant ſans ceſſe, vainqueurs & vaincus tour à tour, me tenoient d'abord dans une ſituation pénible & cruelle; mais comme

la raiſon ſe rangeoit toujours du parti de l'amour-propre, je ne tardai pas à me ſavoir bon gré d'avoir pris la fuite, & je me fis gloire du courage que j'avois montré dans ma réſolution. J'euſſe été pleinement ſatisfait de mon exil, ſi l'idée du chagrin que je vous cauſois, & la vue des privations & des regrets auxquels j'expoſois mon frère Guillaume, n'euſſent jeté beaucoup d'amertume ſur mes réflexions.

» Le lendemain, nous étendîmes nos courſes beaucoup plus loin que la veille. Nous montâmes juſqu'au ſommet d'une haute montagne, d'où nous vîmes à découvert celle qui vomit du feu, & qui pour lors ne jetoit que de la fumée. Tout nous préſentoit ici une nature ſauvage & brute, un payſage rude & bizarre, un terrein hériſſé & plein d'aſpérités, un pays, en un mot, déſagréable à l'œil. Mais nous reconnûmes bientôt qu'avec ce déſagrément, ce pays avoit auſſi ſes avantages. Il abondoit en gibier du meilleur goût, qui, n'étant pas épouvanté de notre vue, ſe laiſſoit aſſommer à coups de bâton. La rivière, & juſqu'aux ruiſſeaux nombreux qui baignent les vallées, étoient remplis de poiſſons exquis; enfin les bois nous offroient une diver-

ſité d'arbres chargés de fruits, & la terre nous montroit en profuſion des ſimples & des plantes propres à la nourriture & à la ſanté de l'homme.

» Ces découvertes, qui nous déroboient déſormais à la crainte de manquer de ſubſiſtances, donnoient un prix réel à notre ſolitude, & nous accoutumoient à ce ſéjour. Nous voulûmes étendre ces avantages; & dans cette vûe, nous fouîmes le ſol aux environs de la grotte, pour en faire un champ. Les bois dont les collines y ſont couvertes, conſervent aux terres de ce canton une fraîcheur ſalutaire, que nos terres n'ont pas ici. L'obſervation que nous en fîmes, me porta à ſemer des légumes avant la ſaiſon des pluies. Tout ce que je ſemai fit des progrès ſurprenans, & nous faiſoit eſpérer, quand nous en ſommes partis, une très-bonne récolte.

» Nous nous établiſſions ainſi à demeure; mais les premiers travaux finis, le loiſir dont nous jouiſſions me donna l'envie de pouſſer nos viſites juſqu'à la grande montagne, pour examiner de près tout ce qu'elle avoit de curieux. Nous prîmes en conſéquence les proviſions néceſſaires pour un voyage de pluſieurs jours, & après avoir fermé à tout événement

l'entrée de la grotte avec de grandes pierres & des brouſſailles, nous nous acheminâmes, en chaſſant, juſqu'au pied du volcan.

» Je ne vous en ferai point la deſcription. Il reſſemble à ceux que vous avez vus en Europe, & dont vous nous avez quelquefois entretenus. Je me contenterai de vous dire, qu'à plus de deux lieues de ſa baſe, qui, ſi j'en juge bien, en a plus de quinze de circonférence, les vallons ſont couverts de pierres ponces & de cendres. Il ſort du bas de la montagne pluſieurs ruiſſeaux qui y entretiennent un peu de verdure. Un peu plus haut nous trouvâmes de petits bois; mais au deſſus ce n'étoit qu'un pays brûlé, un terrein plein de crevaſſes & de ravines, couvert en quelques endroits, à des profondeurs conſidérables, de matières, qui, ſorties liquides en différens temps des flancs & de la bouche du volcan, étoient maintenant ſolides comme la pierre.

» Mais c'eſt dans ce terrein brûlé, en apparence ſi mépriſable, que je fus bien payé de ma curioſité, & c'eſt lui ſur-tout qui doit nous rendre cette montagne précieuſe. J'y trouvai du ſoufre, pluſieurs ſortes de métaux, & particulièrement du cuivre en très-grande abondance. J'en découvris quelques mines, dont je rapportai de gros morceaux vierges

à la grotte, bien persuadé que nous trouverions encore d'autres mines, & qu'elles devoient être faciles à exploiter.

» Cependant l'envie de connoître cette partie de l'Isle qui est située entre le volcan & la grande cataracte, nous ramena peu de jours après au pied du volcan. J'oubliois de vous dire que cette montagne brûlante est la cîme la plus élevée d'une longue chaîne d'autres montagnes ou de rochers escarpés, qui, s'étendant d'une mer à l'autre, partage en quelque sorte ce terrein supérieur en deux parties. Nous eûmes une peine infinie à la traverser. Il nous fallut non seulement gravir des pendans très-roides, mais grimper sur des pointes de rochers presque inaccessibles, & franchir quelquefois d'un saut, des fentes & des ravines, dont le fond se perd dans des abîmes. J'ose croire qu'il n'y a que des hommes d'un grand courage & dont les membres fréquemment exercés ont acquis beaucoup de force & de légèreté, qui puissent entreprendre une pareille route. Quoi qu'il en soit, nous vînmes à bout de surmonter cette barrière, & nous nous trouvâmes dans une contrée plus curieuse encore que celle d'où nous venions.

» Le pays en deçà du volcan présente en effet

effet à l'œil surpris un aspect plus étrange & des sites plus bizarres. On ne voit pas seulement au loin des inégalités & des montagnes, car cette partie est plus étendue & plus découverte; mais ces montagnes ont une forme plus singulière. Ce sont pour la plupart des pics tronqués & isolés, d'une grande élévation, qui portent encore des marques des volcans éteints qu'ils ont recélés autrefois. Les ruines & les laves dont ils sont entourés, sont les témoins existans des secousses terribles & des révolutions que les tremblemens de terre & les volcans ont fait éprouver à cette partie de l'Isle.

» Je visitai la plupart de ces montagnes, dont quelques-unes m'offrirent, comme je le pensois, des carrières ou des mines de métaux riches. J'en trouvai même une de fer, qui est, si je ne me trompe, très-abondante, &, dans notre situation, bien plus utile pour nous que celles d'or ou d'argent. Je remarquai soigneusement la position de cette mine, pour pouvoir la retrouver dans la suite, s'il étoit nécessaire de l'exploiter. Mais mes soins & mes observations ne se bornèrent point à ces objets.

» Mon intention étoit sur-tout de m'assurer s'il ne seroit pas possible de trouver un pas-

ſage pour deſcendre de cette partie élevée de l'Iſle dans celle que vous habitez, & de connoître, chemin faiſant, la ſource & l'accroiſſement de notre rivière.

» Je fus pleinement ſatisfait ſur ce dernier article. Je me convainquis que les eaux qui tombent du penchant des montagnes vers le midi, forment d'abord cette rivière, laquelle recevant enſuite à droite & à gauche tous les ruiſſeaux, juſqu'à la caſcade, ſe trouve aſſez forte en cet endroit pour pouvoir porter bateau. J'en ſuivis la rive droite, malgré les difficultés du terrein & des rochers énormes qui embarraſſoient ma route; enfin, parvenu juſqu'au bord de l'abîme, j'eus la conſolation de voir les crêtes qui environnent ce vallon; mais je ne pus y fixer mes regards ſans l'émotion la plus tendre, & ſans répandre un torrent de larmes. Heureuſement pour moi que j'étois alors aſſez loin de Guillaume; car devant lui je me contenois, & par orgueil, comme ſon aîné, & par humanité, pour ne pas ajouter aux chagrins où ſon amitié pour moi l'avoit ſi généreuſement plongé.

» Les entours effrayans de la cataracte ne m'offrirent point le paſſage que je cherchois. Il fallut revenir ſur nos pas & nous détourner beaucoup pour aller tenter de le découvrir

ailleurs, à cause d'un creux vaste & noir qui nous barroit le chemin. Nous fîmes donc un grand circuit, & marchant sur un sol couvert de laves & de ruines, nous nous dirigeâmes à droite vers le promontoire, près duquel je me flattois de trouver ce passage. Mais quand nous eûmes fait le tour de ce noir précipice, qui vraisemblablement est la coupe d'un ancien volcan, des rochers à pic, ou des abîmes qui s'offroient sans cesse devant nous, nous opposèrent long-temps une barrière insurmontable. Ce ne fut qu'à la crête la plus voisine du promontoire, que j'estimai possible de se frayer par terre un chemin de cette partie de l'isle à l'autre.

» Je crus d'abord que je pourrois, en côtoyant le promontoire, gagner de pointe en pointe les crêtes qui terminent le vallon; mais quand je touchois presque au terme de mes espérances, je fus tout à coup arrêté par une brêche du rocher qui interrompoit mon chemin. La montagne à gauche, élevée comme un mur au dessus de ma tête, la mer à droite au-dessous de moi & à une profondeur considérable, ne me permettoient plus d'avancer, ni de chercher une nouvelle route en me détournant. Nous fûmes donc forcés de rebrousser. Je vis bien cependant que mon projet

n'étoit pas impraticable. La breche qui nous arrêtoit n'ayant guère plus de trente pieds d'ouverture, je conçus qu'il ſeroit poſſible d'y faire un pont avec de grands arbres; mais comme deux hommes ſeuls ne pouvoient entreprendre un pareil ouvrage, il fallut l'abandonner pour le moment, & renvoyer à des temps plus favorables le ſoin de s'en occuper ».

« Et quelle étoit, mon fils, lui dit alors Eléonore, votre intention en revenant dans l'iſle, après avoir pris le parti de fuir & de vivre loin de nous? Aviez-vous déjà changé de réſolution » ?

« Non, ma mère, répondit Baptiſte; mais n'avez-vous jamais aimé? Ne connoiſſez-vous pas les retours d'un cœur offenſé, mais trop tendre, qui cède quelquefois aux mouvemens ſecrets de ſa paſſion, quoique mépriſée? Je voulois, à la faveur de la nuit, pénétrer juſqu'ici; & ſi je ne pouvois voir ce que j'aimois, je voulois jouir au moins du charme de l'entendre. Je me flattois du doux eſpoir d'ouïr prononcer mon nom par les bouches les plus chères, & d'apprendre peut-être que j'étois regretté. Placé ſous le veſtibule près de la porte du ſalon, lorſque vous auriez ſoupé, je n'aurois rien perdu de votre converſation. Je voulois enfin vous dérober aux inquiétudes que

vous causoit notre sort, en déposant près de la porte une lettre qui pût vous rassurer sur notre compte, sans pourtant vous faire connoître le lieu de notre exil. Tel étoit le projet séduisant que j'avois adopté, & auquel je ne renonçai qu'avec beaucoup de peine.

» Je retournai donc, continua Baptiste, des bords du vallon à notre grotte, tout pensif & fâché de ne pouvoir venir jusqu'à vous; & cette circonstance sembla me rendre, durant plusieurs jours, ma première mélancolie. Nous repassâmes, avec autant difficultés que de dangers la haute chaîne des montagnes. Mais cela ne m'empêcha point d'y revenir, pour en extraire des métaux que j'avois résolu de travailler. Mon inquiétude, encore plus que le besoin, me rendoit le travail nécessaire. J'étois sans cesse en mouvement pour me distraire, & cette règle de conduite me servit beaucoup.

» Déjà je sentois renaître le calme dans mon cœur; la raison commençoit à s'y faire entendre, & ma situation me devenoit tous les jours moins pénible, parce que j'entrevoyois ma prochaine guérison. Je goûtois enfin le repos de ma solitude avec une joie intérieure, que ma passion en silence ne troubloit plus.

» C'étoit dans ces dispositions que je par-

couroïs les bois & les montagnes, dès que le travail ne me retenoit plus à la grotte. J'aimois à jouir de ce domaine que je m'étois fait, comme du prix de ma hardiesse; & d'après cette idée, la pêche, & sur-tout la chasse, avoient pour moi des attraits puissans.

» Nous avions fait, il y a deux jours, une de ces parties de chasse assez loin de la grotte, & nous revenions très-satisfaits du succès que nous avions eu, lorsque, traversant un bois, au haut d'une colline, il me sembla entendre dans une vallée au dessous de nous & près de la rivière, la voix de plusieurs personnes qui en appeloient d'autres. J'étois plus avancé que mon frère. J'attendis qu'il m'eût joint, & cependant je mis l'oreille contre terre, pour m'assurer si je ne me trompois pas. Imaginez-vous ma surprise, lorsque je ne pus douter que ce n'étoit point une illusion, & qu'il y avoit d'autres hommes que nous dans notre solitude. Il me vint d'abord en pensée, que vous, mon père, & quelques-uns de mes frères y étiez venus en me cherchant; mais le ton & la langue barbare de ces hommes me firent bientôt comprendre que ce n'étoit pas vous.

» Mon frère, à qui je fis part de mon observation, voulut s'assurer par lui-même de la vérité de la chose, & reconnut, comme moi,

que nous avions peu loin de nous des créatures de notre espèce. Ne sont-ce pas des sauvages ? sont-ils venus en grand nombre ? est-il de la prudence de nous montrer à eux ? Tels furent les points d'une courte délibération entre nous, dont la conclusion fut que nous devions agir avec circonspection dans la conjoncture présente, & qu'il y alloit de notre vie à ne pas nous tenir sur nos gardes; mais qu'il falloit, avant tout, reconnoître secrètement quels étoient ces hommes qui nous effrayoient. Demeurez là, dis-je à Guillaume; je m'en vais, à la faveur des broussailles, pénétrer doucement jusqu'à l'issue du bois, d'où je pense que je pourrai voir sans danger ce qui nous épouvante. Nous nous réglerons ensuite sur ce que nous aurons vu. Vous n'irez certainement pas seul, répondit Guillaume; il n'est pas prudent de nous séparer. Qui sait si vous ne risquez rien à faire sans moi cette démarche ?

» Il n'y avoit pas à disputer. Nous marchions en silence jusqu'à l'ouverture de la vallée. Nous nous glissons, en y arrivant, derrière un buisson touffu, pour observer de là tout ce qui se passoit au bas. Mais à peine y sommes-nous placés, que Guillaume, me tirant par la manche, me dit à voix basse : Sauvons-nous, mon

frère, les voilà qui montent; ce sont des monstres. Je regarde du côté qu'il m'indique, & je vois sept à huit nègres séparés l'un de l'autre, armés de flèches, & d'un aspect hideux, qui s'avancent, en chassant, vers le buisson. Les plus près n'étoient pas à quatre cents pas de nous. Je sentis alors combien mon imprudente curiosité pouvoit nous devenir funeste. Mais il falloit se tirer du péril où je m'étois jeté, & je ne vis d'autre moyen que de regagner le bois au plus vîte.

» Un des nègres qui nous aperçut, se mit à faire de grands cris, pour avertir ses camarades de sa découverte. Il courut sur nos pas de toute sa force, tandis que les autres s'efforçoient de le suivre de près. Leurs cris épouvantables, leur course précipitée, & les arcs qu'ils tenoient bandés en nous poursuivant, ne nous laissoient aucun doute sur leur intention. Ils en vouloient à notre vie. Le péril étoit manifeste. Nous étions, à la vérité, pourvus de bonnes armes; nous portions des arcs & des fusils; mais deux contre huit, la partie étoit trop inégale. Nous ne devions songer à nous défendre qu'à la dernière extrémité.

» Aussi, loin de tenir tête à ces nègres, nous redoublâmes d'activité pour fuir. Nous traversâmes le bois dans la largeur de la colline,

& puis tournant vers la rivière, dont nous semblions d'abord nous éloigner, nous courûmes si rapidement, que nous parvînmes à dépasser le bois avant que nos ennemis en eussent atteint la lisière. Descendre la colline, arriver au rivage, nous jeter dans notre bateau, ne fut pour nous que l'affaire d'un moment. J'éprouvois alors d'une manière très-sensible combien il importe à l'homme de savoir tirer parti de ses facultés naturelles. Si nous n'avions su courir mieux que les nègres, c'en étoit fait de nous.

» En effet, sans l'avance que nous avions prise sur eux, il eût été comme impossible que nous leur eussions échappé; car pour éviter leur vive poursuite, ce n'étoit pas assez d'atteindre le rivage où nous avions débarqué, ni de nous en éloigner en bateau pour passer sur le bord opposé; ce trajet n'eût fait que retarder notre perte. Il falloit sortir de la rivière avant que les sauvages pussent y mettre obstacle. S'ils eussent atteint le rivage immédiatement après nous, comme la rivière a peu de largeur, les uns auroient pu nous devancer à la nage ou en canot & nous barrer le chemin, tandis que les autres nous auroient percés de leurs flèches. Obligés de manœuvrer pour conduire notre barque, nous n'aurions pu

suffire à nous défendre & à naviguer en même temps.

» Ce malheur effrayant manqua d'arriver, malgré l'extrême vîtesse de notre course. En entrant dans la chaloupe, nous avions coupé la corde qui la retenoit au bord, & nous ramions de toutes nos forces pour gagner l'embouchure de la rivière; mais nous n'avancions pas autant que nous voulions; & cependant les nègres parvenus sur nos traces au haut de la colline, nous voyant près de leur échapper, descendoient en hurlant comme des furieux, & se précipitoient vers leurs canots, dans le dessein de s'opposer à notre fuite. Nous avions heureusement beaucoup d'avance sur eux, & nous étions si près de l'embouchure, qu'ils ne pouvoient parvenir à nous couper que très-difficilement.

» Mais ils s'y prenoient de manière à nous le faire craindre; car leurs canots, qu'ils avoient poussés sur le sable, non loin de l'embouchure, demandant un peu de temps pour être mis à flot, deux de ces nègres, comprenant que le plus court délai pouvoit nous sauver, se jetèrent hardiment dans la rivière pour nous devancer. Ils nageoient l'un & l'autre avec une telle vîtesse, en portant des flèches entre les dents, qu'ils pouvoient, en quelque sorte se

flatter de nous joindre. S'ils réussissoient nous étions perdus. Le temps employé à nous défendre de ces deux nègres, pouvoit donner aux autres celui de nous accabler.

» Nous longions cependant la rive opposée, en accélérant, autant qu'il étoit impossible, la course de notre bateau. Mais, à la diligence que faisoient nos ennemis, je vis bien que nous ne pouvions nous soustraire à leur rage, qu'en les arrêtant dans leur course. Bientôt ils nous devançoient, & ils n'étoient déjà plus qu'à trente pas de nous. Il n'y avoit plus de temps à perdre. Alors laissant à Guillaume la conduite de la barque, je pris un de nos fusils à deux coups, & tirant sur ces misérables, je brûlai la cervelle au plus avancé, & du second coup je cassai le bras à l'autre. Cette double décharge nous sauva.

» Il est plus facile d'imaginer que de peindre l'effet qu'elle produisit sur nos ennemis. Le feu, le bruit de nos armes, la mort d'un de ces nègres & la blessures d'un second, jetèrent d'abord tant de frayeur dans l'esprit des autres, qu'ils s'arrêtèrent de surprise, ne pouvant concevoir le prodige destructeur qui s'opéroit sous leurs yeux. Quelques-uns même en tombèrent à la renverse; mais, soit qu'ils vinssent à penser que la foudre avoit frappé leurs camarades, soit qu'ils nous

crussent plus heureux que redoutables d'avoir deux ennemis de moins, ils reprirent bientôt le projet de nous poursuivre; en sorte qu'ayant recueilli leur blessé, & se trouvant renforcés par une autre bande de nègres que je n'avois pas vus, ils s'embarquèrent dans trois canots, qu'ils poussèrent dans le courant en faisant des cris affreux, & ils voguèrent bientôt sur nos traces.

» Nous sortîmes enfin de l'embouchure; mais nos ennemis acharnés ne perdirent point pour cela l'espérance de nous joindre. Leurs bateaux, plus légers & montés de plus de rameurs que le nôtre, les faisoient marcher plus vîte que nous. Ils nous poursuivoient avec fureur, croyant faire de nous une proie assurée. Ils s'approchoient insensiblement, & je me voyois déjà dans la nécessité de me servir encore de notre mousqueterie, lorsqu'heureusement la brise s'étant levée, & nous devenant très-favorable dans la route que nous avions à faire, je déployai la voile, qui nous assura bientôt la supériorité de la marche, & nous mit à l'abri de la crainte & du danger. Je ne vous en dirai pas davantage, le reste vous est connu ».

Emus & attendris de cette histoire, nous embrassâmes nos aventuriers, en les félicitant

de leur retour, pleurant de nouveau sur leur fuite, mais applaudissant à leur courage. Eléonore sur-tout, dont l'ame est si sensible, ne pouvant contenir les mouvemens de son cœur, les accabloit de caresses, & ses belles joues étoient arrosées de larmes. « Que je me sais bon gré, me dit-elle, de vous avoir empêché de courir sur leurs traces, comme vous le désiriez ! Vous seriez tombé peut-être sous les coups de ces barbares ». Puis s'adressant à ses enfans :

« Vous m'étiez déjà bien cher, dit-elle à Guillaume ; mais votre dévouement aux intérêts de votre frère, vous donne un droit de plus à ma tendresse. Sans vous, hélas ! que seroit-il devenu ? J'eusse pleuré sa perte le reste de ma vie. Votre amitié généreuse nous l'a conservé. Et vous, mon cher Baptiste, j'admire votre résolution, quoiqu'elle m'ait causé des peines & des inquiétudes si cruelles, & je bénis le ciel de vous avoir fait vaincre vos ennemis ; mais je dois lui rendre plus de graces encore, pour vous avoir donné la force de vous vaincre vous-même ».

Nous fîmes ensuite des conjectures sur les motifs qui conduisoient ces nègres dans notre Isle, & sans pouvoir en assurer rien de posi-

tif (1), nous en conclûmes que leur pays ne pouvoit être bien éloigné ; & qu'il falloit nous mettre en état de défense, en cas qu'il leur prît envie de venir nous insulter. Tel fut l'effet de l'amour de Baptiste. Il fit perdre à l'Isle sa première tranquilité, en nous donnant de justes alarmes. C'est ainsi que les passions effrénées portent souvent le trouble & quelquefois la guerre dans les sociétés, où elles n'ont pas toujours une issue aussi heureuse que dans la nôtre.

---

(1) Nous avons su depuis, qu'ils y venoient pour en rapporter du cuivre, dont ils fabriquoient grossièrement des colliers & des bracelets pour leurs femmes ; qui regardent ces ornemens comme très-précieux. Plusieurs nations différentes se rendent dans cette vûe dans cette partie de l'isle ; ce qui donne lieu quelquefois à des combats, lorsqu'elles se rencontrent. Ils mangent leurs prisonniers.



CHAPITRE XXXV.

Mariage de Baptiste, d'Amélie, & de plusieurs de leurs frères. Préparatifs de défense contre l'irruption des nègres. Ils attaquent l'Isle.

L'INDISPENSABLE nécessité où se trouvoit Baptiste de demeurer ferme dans sa résolution, & peut-être la crainte que la présence d'Adélaïde ne rallumât ses feux mal éteints, lui firent chercher du secours dans une liaison nouvelle. Amélie devint l'objet de son hommage. Il s'empressa de lui rendre des soins assidus. Tel qu'un homme qui pour redresser un jeune arbre, le ploie en sens contraire, Baptiste vouloit prendre un autre attachement, pour effacer jusqu'aux traces du premier, parce que rien ne guérit l'amour comme un nouvel amour (1); & bientôt ce remède eut un effet salutaire. Les soins qu'il donnoit d'abord à Amélie par politique, il les continua par goût, dès qu'il connut les rares qualités de cette fille, que son caractère sage & sérieux sembloit voiler.

(1) *Amor medetur amori.*

Il en devint épris, & il l'aima avec toute sa chaleur qui distinguoit le sien, quoiqu'elle ne parût pas fort sensible aux témoignages de sa tendresse.

Il nous fit part de ses vûes, & nous approuvâmes sa recherche. Mais quand nous en parlâmes à Amélie, & que nous lui demandâmes son consentement, nous fûmes tout étonnés d'apprendre qu'elle se refusoit à ce mariage. Elle allégua pour raisons la foiblesse de sa santé, la disparité de caractère; le véritable motif dont elle ne disoit rien, mais que nous connûmes enfin, étoit la crainte que Baptiste ne la prît pour pis-aller, & que le fond de son cœur ne fût pas changé. Nous eûmes beaucoup de peine à la détourner de cette idée, & ce ne fut en quelque sorte que par déférence & après de longues exhortations, qu'elle consentit à lui donner la main.

Ce point une fois emporté, je crus que l'intérêt général, encore plus que celui des particuliers, demandoit que nous unissions tous ceux de nos enfans qui étoient en état de songer au mariage. La découverte d'un ennemi, sans doute peu distant de l'isle, & l'invasion dont il sembloit la menacer nous faisoit mieux sentir quelle étoit pour nous l'importance d'une nombreuse population. Quoique les

les défenseurs qui devoient naître de ces nouveaux couples, ne pussent de long-temps servir à notre sûreté, les conseils de la prudence, qui cherchoit à nous préparer des forces pour l'avenir, nous invitoient naturellement à former de nouveaux ménages. Ainsi, n'écoutant plus que la convenance des caractères, & tâchant de tout régler sur l'inclination des parties, nous couronnâmes leurs feux en les bénissant, & tous ces ménages ont été aussi heureux qu'on pouvoit l'espérer. Nous eûmes ensuite la même attention pour leurs plus jeunes frères, lorsque leurs sentimens & leurs forces nous avertirent de les unir.

Je ne ferai point ici le détail de ces cérémonies; elles ne furent à peu près que la répétition de celle du mariage d'Adélaïde. Il me suffit de dire que tout se fit au gré de tous, & que chacun augmentoit son bonheur par la vue du bonheur des autres. Le temps pluvieux où nous étions alors, ne nous permettant point d'étendre les fêtes à la campagne, & d'aller danser à l'air, nous nous tînmes enfermés dans l'intérieur de la maison, où nous jouîmes de tous les plaisirs que notre industrie & la joie commune purent imaginer, & que le temps du repos & la circonstance des noces nous permettoient de prendre.

Mais je ne m'y livrois pas avec tant d'abandon, qu'ils me fiſſent oublier l'apparition des nègres, ni les ſuites effrayantes dont elle nous menaçoit. Parmi le mouvement & le tumulte des noces, je ſongeois au contraire aux précautions que nous devions prendre, & aux moyens que nous pouvions employer pour repouſſer leurs attaques, & je réfléchiſſois ſérieuſement au plan de défenſe que le beſoin pourroit nous rendre néceſſaire. En conſéquence, dès que les pluies eurent ceſſé, & que nous pûmes ſortir de l'inaction forcée où elles nous tenoient, je fis part à mes fils de mes projets, & tous les ayant approuvés, nous commençâmes ſans délai à travailler pour les mettre au plutôt à exécution. Comme les barrières naturelles de l'Iſle nous paroiſſoient inexpugnables de tous côtés, & que nous penſions n'avoir à craindre d'invaſion que par l'embouchure de la rivière, nous portâmes tous nos ſoins à la fortifier de manière à pouvoir en défendre les approches.

Nous fîmes, dans cette vûe, deux redoutes à l'entrée de la baie, que nous adoſsâmes aux rochers, à cauſe du peu de largeur du rivage. Nous entourâmes d'un foſſé profond toute la partie qui en étoit ſuſceptible. Nous les garnîmes de canons, dont les feux croiſés devoient

battre l'embouchure & foudroyer toutes les barques qui s'efforceroient d'y entrer. Je connoissois assez l'art des fortifications, pour donner à nos ouvrages la perfection nécessaire; mais il importoit moins de les faire solides, que de les rendre inaccessibles. Il étoit vraisemblable que si nos ennemis entreprenoient de les emporter, ils emploieroient plutôt leurs forces naturelles, que des machines; qu'ils tenteroient d'escalader le rempart, & non de le renverser. Je jugeai donc convenable de lui donner plus de hauteur que je n'aurois fait, si je l'avois construit pour résister au canon. Ainsi, nos redoutes, simplement composées de gazon & de terre, furent élevées de dix pieds au dessus de l'eau des fossés. Nous les entourâmes de fortes palissades, & nous les fraisâmes; & comme je voulois sur-tout garantir ceux qui défendroient les fortins, de l'atteinte des fleches des assaillans, je couronnai le parapet de gabions & de sacs à terre, dans l'intervalle desquels mes gens pouvoient faire feu de leur mousqueterie.

Ce ne fut pas tout encore. Je fis placer un second canon sur mon observatoire, pour tirer de loin sur les barques de nos ennemis, afin de les empêcher, s'il étoit possible, de venir reconnoître la baie, & de pénétrer jus-

qu'à nous. J'exerçai mes enfans à charger & à pointer le canon, & ils s'acquitterent bientôt de l'emploi de canonnier aussi bien que moi-même.

Tous ces préparatifs, qui alarmoient surtout Eléonore & ses filles, furent faits avec une ardeur & une diligence incroyables. Je reconnus alors que l'homme, & sur-tout l'homme amoureux, est un animal guerrier. Mes fils étoient exaltés. Ils faisoient voir, en travaillant à nos redoutes, un air de fierté & de grandeur imposantes. L'idée de défendre leurs jeunes épouses les élevoit à l'héroïsme, & j'en surpris plusieurs à désirer que l'ennemi vînt éprouver leur courage. Noble instinct donné à l'homme pour la juste défense & la protection des êtres intéressans & foibles, qui attendent leur subsistance en paix & leur salut en guerre, de sa force & de sa valeur; noble instinct, quand il ne sort pas de ses bornes légitimes où la justice doit l'enchaîner; mais, hélas! instinct féroce, dont l'ignorance & les Conquérans n'ont que trop abusé pour le malheur du monde.

Tous les membres de la famille, sans exception, mirent la main à l'œuvre. Chacun employa ses forces pour se parer de l'ennemi

commun, & nous fûmes en état de le bien recevoir un mois après avoir commencé nos redoutes. Dès ce moment je respirai, & les cruelles inquiétudes qui m'assiégeoient, me laissèrent plus tranquille. Depuis la fin du mauvais temps, je n'avois pu me rassurer contre la crainte d'une attaque de la part des nègres. Chaque jour, chaque moment pouvoit les amener en grand nombre. Ils auroient pu tomber sur nous avant que nous eussions fini nos fortifications; & comme rien ne les eût arrêtés à l'entrée de la baie, il leur eût été possible, durant la nuit, de nous surprendre dans le sommeil, & en nous assaillant à l'improviste, de dévaster nos possessions, de brûler nos bâtimens, & d'exterminer peut-être toute la colonie.

Pour prévenir ce malheur, j'avois cependant établi une garde roulante. Trois de mes fils veilloient chaque nuit. Un des trois étoit en sentinelle à l'observatoire, & toutes les deux heures un de ses frères alloit le relever. Le lendemain, trois autres montoient la garde à leur tour; & quelquefois je me levois moi-même pour faire la ronde, visiter le poste & le corps-de-garde, & soutenir, par ma présence & mon exemple, la valeur & le zèle de nos jeunes guerriers.

Mais la providence veilloit sur nous ; elle nous donnoit la prévoyance qu'elle ôtoit à nos ennemis. Ils ne savoient point à qui ils avoient à faire. La lenteur qu'ils mettoient dans leur entreprise, devoit nous donner le temps de préparer notre défense, & les moyens de les repousser. Nos ouvrages étoient finis depuis quinze jours, & rien ne nous annonçoit la présence de l'ennemi. La sentinelle placée à l'observatoire veilloit nuit & jour sur les mers, sans rien voir paroître ; & déjà quelques-uns de mes gens commençoient à croire que nous avions pris trop légèrement l'épouvante, lorsqu'un jour vers les cinq heures du soir, Guillaume, qui se trouvoit de garde, fit le signal convenu pour nous apprendre qu'il découvroit les sauvages. Deux coups de fusil qu'il tira, en nous annonçant leur arrivée, nous avertirent de nous rendre à nos postes respectifs. Aussi-tôt j'ordonnai qu'on éteignît le feu qui brûloit pour la cuisine, afin que la fumée ne découvrît pas en mer le lieu de notre habitation. J'appelai mes fils qui travailloient aux champs ou au jardin, & je fis prendre les armes.

Je vous laisse à juger de la frayeur & des transes de nos femmes. Leur timidité naturelle & leur tendresse pour nous les faisoient pâlir

& trembler. Quelques-unes se croyoient déjà perdues. D'autres pourtant, & sur-tout Eléonore, se rendirent assez maîtresses de leur frayeur, pour vouloir nous accompagner.

» Que nous serviroit, me dit alors mon épouse, d'être à l'abri du danger, si vous veniez à succomber sous les coups des barbares? Nous ne manquerions pas ensuite de devenir leur proie, & nous en recevrions peut-être des traitemens plus odieux. Laissez-nous donc vous suivre jusqu'aux redoutes. Nous pouvons vous y être utiles. Votre petit nombre, dans la circonstance, auroit tort de dédaigner le moindre secours. L'état d'Adélaïde ne lui permet point (1) de nous aider; qu'elle aille dans la grotte avec ses plus jeunes frères. Si quelqu'une de ses sœurs est assez pusillanime pour fuir le péril que son père, que son époux & ses frères vont courir, elle peut y aller aussi. Pour nous, mon cher ami, nous ne vous quitterons point. Nous vaincrons ou nous périrons avec vous. Nous allons vous porter des vivres. Nous vous fournirons les munitions dont vous aurez besoin pour charger vos armes; enfin si quelqu'un de vous a le malheur d'être atteint par celles des sauvages,

(1) Elle étoit enceinte.

nous prendrons soin de panser ses blessures : &, dans l'extrémité, ne saurions-nous pas aussi tirer un coup de fusil » ?

» Non, maman, dit Adélaïde, j'irai avec mon père, avec vous, avec Henri. Loin de vous, je périrois d'inquiétude & de douleur. Laissez mon fils apprendre de sa mère, avant sa naissance, à partager le danger & les destins d'un père chéri ». Nous irons, nous irons, s'écrièrent tous les enfans. Ils embrassoient nos genoux, ils pleuroient. Les petites filles disoient : « Emmenez-nous, maman, nous aurions trop peur dans la grotte ». Les petits garçons se jetoient dans nos jambes & prenoient nos épées : « Emmenez-moi, papa, emmenez-moi, Henri, je donnerai bien un coup d'épée à qui voudra battre maman ».

J'étois ému. Il n'y avoit pas un moment à perdre ; nous sortîmes tous, & notre petite armée partoit avec beaucoup de tendresse & de résolution, semblable à celle des Teutons & des Cimbres, grossie des femmes enceintes & des foibles enfans. Je fis faire halte.

» Attendez, dis-je à Eléonore, je vais reconnoître par moi-même ce que nous avons à redouter. Guillaume nous annonce les sauvages ; mais ils ne sont pas encore à portée. Ils ignorent où ils pourront débarquer. Ils

cherchent un passage pour pénétrer dans l'isle. Qui sait s'ils découvriront l'embouchure de la baie ; & s'ils hasarderont d'y entrer ce soir ? J'aurai le temps de revenir vous prendre. En attendant, préparez les choses dont vous pensez que nous aurons besoin, & que nous devons emporter ».

Cela dit, je courus à l'observatoire, d'où regardant à l'est sur l'indication de Guillaume, je découvris en mer plusieurs canots à une assez grande distance. Je pris ma lunette d'approche, & j'en comptai jusqu'à douze, qui s'avançoient vers nous en ramant. Je distinguai bientôt que chaque barque étoit montée de six hommes. Ils prolongeoient leur marche dans la direction de la côte. Je prévis dès ce moment qu'ils découvriroient la rivière ; mais je fus bien aise de voir qu'ils vinssent du côté de l'est, parce qu'ils ne pouvoient appercevoir la baie que lorsqu'ils seroient arrivés à la hauteur de l'observatoire ; qu'alors peut-être il seroit nuit, & qu'ils passeroient au delà, ou du moins qu'ils attendroient jusqu'au lendemain à se présenter à l'embouchure.

Cependant, comme je ne pouvois statuer rien de certain sur ces événemens, je pensai qu'en attendant, nous devions tous nous tenir à nos postes. Je courus porter des nouvelles à nos

femmes. Je leur servis d'escorte en revenant, & ayant fait passer un renfort à l'observatoire, & à la redoute opposée, ceux de nos enfans qui devoient la garder sous le commandement de Henri, j'entrai dans la mienne avec Eléonore, où je disposai toutes choses pour faire à nos barbares une réception plus chaude qu'ils ne l'attendoient de nous.

J'avois prescrit à Guillaume de ne point tirer sur les barques, si elles ne prenoient pas le chemin de l'embouchure; mais, dans le cas contraire, de faire feu sur celles qui marcheroient devant. Guillaume fut exact à suivre mes ordres. Il laissa passer les canots jusqu'en deçà de l'observatoire, pour s'assurer s'ils iroient plus loin en tournant au midi. La nuit tomboit; il se flattoit qu'ils n'appercevroient point la baie, ou qu'ils n'oseroient y entrer durant l'obscurité: mais il se trompa. Les nègres, en doublant la pointe, découvrirent l'embouchure. Alors, sans doute bien aises de trouver le passage qu'ils cherchoient avec ardeur, & d'être à l'abri durant la nuit, ils firent leurs dispositions pour entrer dans la rivière; & comme le reflux leur étoit contraire, ils se mirent à ramer avec plus d'activité, pour vaincre la résistance du courant.

Aussi-tôt Guillaume, pointant ses canons

vers les barques, fit feu d'une pièce sur les plus avancées. Il avoit pris ses dimensions pour ne pas perdre son coup; cependant le peu de jour qui restoit ne lui permettant pas de viser bien juste, le premier boulet ne fit rien; mais le second ayant atteint un des canots, dont il emporta la proue, ce canot & les hommes qui le montoient furent renversés dans la mer.

L'explosion de cette artillerie, & l'effet qu'elle avoit produit, jetèrent l'étonnement & le désordre dans toute la flotte. Les nègres, qui ne savoient à quoi attribuer l'accident qu'ils éprouvoient, n'osèrent point tenter le passage de la baie; ils reculèrent en s'éloignant de l'observatoire, & suivant l'impulsion du courant, ils passèrent la pointe opposée, qu'ils doublèrent, & se cachèrent dans les rochers.

Le bruit du canon nous avoit avertis de l'arrivée de l'ennemi, & nous étions dans la vive émotion que nous causoit son approche, lorsque Guillaume, descendu de sa batterie, vint nous rejoindre pour nous apprendre ce que j'ai raconté. La nuit étoit déjà fort obscure. Il n'y avoit pas d'apparence, après ce qui s'étoit passé, que les nègres tentassent d'entrer dans l'embouchure durant l'obscurité. Cela me fit présumer que nous ne les verrions qu'au re-

tour de la lumière, & je ne me trompai pas. Cependant, pour mettre le temps à profit, & nous donner les forces nécessaires à une vigoureuse défense, je fis prendre de la nourriture à mes gens, & leur permis de reposer, tandis qu'un de nous, faisant sentinelle, pourroit éveiller les autres, s'il en étoit besoin.

Je fis crier aux défenseurs de l'autre redoute (que l'on instruisit de la posture & du dessein de l'ennemi), de prendre, ainsi que nous, du repos & de la nourritute, & cependant de se tenir sur leurs gardes en attendant le jour. Enfin je prescrivis à Guillaume de retourner à son poste avant l'aurore, pour tirer encore sur les barbares, lorsqu'ils tenteroient d'entrer dans l'embouchure, & de se réunir ensuite à nous avec son compagnon. C'est ainsi que nous nous préparâmes aux événemens du lendemain, & que nous passâmes la nuit.

A peine le jour commençoit à luire, que le canon de l'observatoire nous annonça les mouvemens des nègres. La marée montoit alors. Ils en profitèrent pour tourner la pointe & pour entrer dans le port; & comme le courant les portoit avec rapidité vers la pointe de l'observatoire, & que Guillaume ne pouvoit tirer sur eux qu'en plongeant, son artillerie ne leur fit

point de mal; en sorte qu'ils entrèrent dans la baie, ne regardant plus; sans doute, le tonnerre du canon que comme un vain bruit.

Mais dès qu'ils furent à portée du canon des deux redoutes, nous leur donnâmes lieu de changer de pensée, & nous les saluâmes de manière à leur causer bien de l'étonnement. Les boulets, qui portoient sur eux des deux côtés, renversèrent plusieurs barques & tuèrent quelques sauvages. Nos batteries étoient masquées; ils ne savoient d'où partoient les coups. Ils ne voyoient point d'ennemis, & cependant ils étoient foudroyés d'une manière si terrible, qu'ils demeuroient d'abord comme des gens éperdus, & que quelques-uns firent mine de reprendre le large; mais la nécessité de secourir ceux dont les barques étoient brisées, & surtout les blessés, le relâche que nous leur donnâmes en chargeant nos canons; & peut-être la honte d'abandonner si promptement une entreprise long-temps méditée, les retinrent dans leur résolution; enfin un effet du hasard ranima bientôt leur courage, & pensa nous devenir fatal.

Dans l'ardeur avec laquelle nous rechargions notre artillerie, un de mes fils qui dirigeoit le bout d'un canon pour le replacer dans son embrasure, mit tant d'effort à le pousser;

que, faisant un faux pas dans ce moment, & perdant l'équilibre, il vint heurter, en tombant, un des sacs à terre du parapet, & l'ayant renversé, nous découvrit aux yeux des nègres, que la chûte du sac à terre rendoit attentifs. A cette vue, ils poussèrent des cris horribles, & quoique le canon des deux redoutes continuât de tonner sur eux, & fît toujours un grand ravage dans leur flotte, dès qu'ils aperçurent des hommes, l'espoir de les détruire, & l'esprit de vengeance, excité par les pertes qu'ils venoient d'essuyer, les déterminèrent à venir nous attaquer: ainsi, mettant tous pied à terre du côté de ma redoute, ils s'avancèrent vers nous avec fureur.

En voyant accourir cette troupe effroyable, composée d'environ soixante hommes féroces & résolus, je compris que nous aurions besoin d'employer toutes nos ressources pour nous défendre, & qu'il nous falloit encore plus de présence d'esprit que de courage pour les repousser. En conséquence j'exhortai ma troupe, qui n'étoit que de huit personnes, de ne rien faire précipitamment, & d'être attentive à ce que j'aurois à leur prescrire. Je fis charger les canons de petits cailloux qui nous tinrent lieu de mitraille; mais comme les nègres étoient déjà parvenus aux pieds des retranchemens,

je ne voulus point laisser tirer notre artillerie ; je réservai son feu pour le moment où je verrois qu'elle pourroit faire un plus grand effet.

Cependant les nègres arrivés au bord du fossé, se trouvoient dans une grande surprise, en rencontrant, pour venir jusqu'à nous, des difficultés dont ils ne se doutoient pas. Il ne falloit pas seulement traverser l'eau, franchir les palissades, gravir les retranchemens; ils devoient encore arracher ou surmonter les fraises, pour atteindre le parapet. Mais leur stupidite ou leur rage étoit telle, qu'ils ne furent point rebutés par la vue de ces obstacles & des périls divers qu'ils leur présentoient. Ils commençèrent par nous lancer des flèches & des zagayes (1) qui ne blessèrent personne, parce que nous nous tenions à couvert ; ensuite une partie se mit à même de traverser le fossé, tandis que les autres continuoient de tirer sur nous pour nous empêcher de paroître. Deux d'entre eux essayèrent de grimper le long des rochers qui fermoient le derrière de la redoute ; mais comme j'avois l'œil à tout, je les abattis de deux coups de fusil; ce qui donna plus de circonspection aux autres.

---

(1) La zagaye est une sorte de flèche longue, que les sauvages lancent avec la main, comme un javelot.

Les plus hardis, parvenus à la palissade, s'efforçoient cependant de passer cette barrière; & déjà l'un d'eux, aidé par ses camarades, ayant réussi dans ce dessein, grimpoit contre le gazon du retranchement; déjà il s'accrochoit aux pieux de la fraise, lorsque j'ordonnai de faire feu sur les plus avancés, & de bien ajuster les coups, pour ne pas perdre notre poudre; & je commandai un feu roulant, qui, occupant sans cesse l'ennemi par le bruit & par la terreur de voir tomber ses guerriers, ne lui laissa pas le loisir de la réflexion. Nous continuâmes à nous servir de notre mousqueterie, dont tous les coups portoient; tandis que Guillaume, indigné de l'audace de celui qui luttoit contre la fraise, sortit à découvert sur le parapet, & lui tirant à bout portant, le fit tomber mort au bas du rempart. Mais il manqua d'être la victime de sa hardiesse. Il attira sur lui les coups des assaillans, & il fut blessé légèrement à l'épaule. Je le blâmai sévèrement de s'être exposé malgré mes ordres; mais en le blâmant, je le pressois contre mon cœur.

Cette opiniâtre résistance de notre part, & la perte d'hommes qu'ils faisoient continuellement, ébranla enfin la constance des nègres. Ils se retirèrent avec précipitation vers leurs barques,

barques, & c'eſt alors qu'ils furent le plus maltraités; car la redoute oppoſée, qui n'oſoit pas tirer lorſqu'ils étoient au pied de nos retranchemens, de crainte de nous atteindre, faiſant alors un feu très vif, tandis que nos canons chargés à mitraille lançoient une grêle de cailloux, le rivage fut bientôt couvert de morts & de bleſſés. Il n'y eut que huit nègres ſauvés de ce carnage, qui, ſe jetant dans un canot, prirent, en ramant de toutes leurs forces, le chemin de l'embouchure.

Il étoit pour nous de la plus grande importance qu'ils ne puſſent nous échapper. Je formai donc ſubitement la réſolution de les pourſuivre avec vîteſſe, pour les exterminer juſqu'au dernier, afin qu'aucun d'eux, ne pouvant porter la nouvelle de leur déſaſtre dans leur pays, ne fût dans le cas d'exciter l'indignation de leurs camarades, & de nous ſuſciter peut-être une guerre ruineuſe, en ſoulevant contre nous des nations entières.

Courez vîte à l'obſervatoire, dis-je alors à deux de mes fils, & tâchez de couler à fond la barque qui s'échappe. Si vous en venez à bout, nous n'aurons plus d'ennemis. Vous, Guillaume, demeurez avec votre mère qui panſera votre bleſſure, tandis que nous allons voler ſur les traces des nègres avec la grande

chaloupe que je vais armer d'un canon. Je criai là-dessus aux gens de l'autre redoute de venir nous joindre sur le champ; mais en attendant qu'ils amenassent cette chaloupe qu'ils avoient sur leur bord, nous portions la pièce de campagne dont nous voulions l'armer, & les munitions nécessaires pour servir notre artillerie.

Lorsque la chaloupe fut arrivée, & que nous eûmes placé le canon sur la proue, nous ramâmes vigoureusement pour sortir du port. Chemin faisant, nous fûmes témoins, en passant près du champ de bataille, d'un spectacle très-singulier. Trois des nègres qui gissoient sur le rivage à cause qu'ils avoient les jambes brisées par le canon, semblèrent se ranimer à notre vue, & se levant sur leurs mains, se mirent à fuir dans cette posture (1) vers leurs canots. Nous fûmes surpris de cette industrie, qui nous tint un moment dans l'admiration; mais cédant bientôt au motif qui nous armoit contre les sauvages, nous les abattîmes

(1) Ce fait très-extraordinaire est confirmé par les ralations de plusieurs voyageurs qui ont touché à la Nouvelle-Guinée. Ils racontent qu'ils y trouvèrent des nègres qui marchoient sur leurs mains avec autant d'aisance & de vîtesse que sur leurs pieds. *Note de l'éditeur.*

de trois coups de fusil, sans sortir de la barque & sans suspendre notre course.

Nous étions encore dans la baie, quand nous entendîmes tirer le canon sur l'ennemi qui fuyoit. Nous nous hâtames de doubler la pointe de l'observatoire, & lorsque nous fûmes en mer, nous nous aperçûmes que la barque des sauvages n'avoit pas souffert de notre feu. Elle s'éloignoit avec toute la rapidité que huit rameurs pouvoient lui communiquer, & il nous eût resté peu d'espoir de l'atteindre, si nous n'avions eu sur eux l'avantage de la voile, & si la seconde fois qu'on tira sur eux, un boulet n'eût percé leur barque à fleur d'eau. Mais ce coup qui les obligeoit de se tenir sur un côté, pour empêcher que l'eau n'entrât de l'autre, ralentissant nécessairement leur marche, & le vent, qui nous étoit favorable, nous approchant d'eux de plus en plus, nous fîmes bientôt jouer notre pièce de campagne. Elle tira si heureusement, qu'elle acheva la perte de nos ennemis. Leur canot fut mis en pièces; & les nègres renversés dans la mer, ne pouvant fuir leur destinée, furent tous tués l'un après l'autre à coup de fusil.

Après cette grande victoire, nous tournâmes la proue vers l'isle, pour venir rassurer le reste de la famille. Nous trouvâmes encore

mon épouse & ses enfans dans la redoute, où nous nous félicitâmes mutuellement de la fin d'une aventure qui nous causoit tant de fayeur. Mais nous manquâmes de voir nos lauriers arrosés de larmes. L'inflammation subite de la plaie de Guillaume, nous fit connoître que les flèches des barbares étoient empoisonnées. Il falloit un prompt secours pour arrêter les progrès d'un venin infiniment actif; & dans la circonstance, je ne savois que faire, lorsque je me souvins d'avoir ouï dire que la succion de la plaie pourroit enlever le poison.

Je communiquai ma recette à Eléonore, & j'allois en faire l'épreuve moi-même, lorsque mon épouse effrayée m'arrêta : « Vous êtes trop nécessaire à l'isle, me dit-elle, pour qu'il vous soit permis de faire une expérience qui peut vous être funeste. En voulant guérir un mal, vous en feriez un bien plus grand. Ce n'est pas vous, c'est moi qui dois en courir le danger ».

» A Dieu ne plaise, dit alors l'épouse du blessé, que mon père & ma mère s'exposent au péril pour conserver mon mari ! S'il y a quelque risque à lui rendre service, qui doit le courir plutôt que son épouse ? Mon devoir & ma tendresse me prescrivent également de me réserver ce soin. Là-dessus, sans s'amu-

ser à parler davantage, elle découvrit la blessure de son mari, & se mit à la sucer. En applaudissant à cet acte généreux, je lui prescrivis de ne pas avaler le sang qu'elle tiroit de la blessure. Elle se conduisit suivant mes conseils, qui la garantirent du mal qu'elle auroit pu se faire sans cette précaution. La plaie prit une belle couleur, les chairs se désenflèrent, & l'épaule fut bientôt guérie.

En sortant de la redoute, je descendis avec tous mes gens sur le champ de bataille, pour enterrer les cadavres. La corruption qu'ils auroient éprouvée, & l'infection qu'ils n'eussent pas manqué de répandre au loin, si on ne les eût promptement inhumés, nous obligèrent de creuser une fosse pour les y déposer; mais lorsqu'elle fut achevée & que nous voulûmes les y jeter, nous fûmes fort étonnés, en les remuant, de trouver trois nègres en vie. Un d'eux blessé grièvement à la tête, pouvoit à peine se soutenir; mais les deux autres, qui ne l'étoient pas d'une manière si dangereuse, ayant repris l'usage de leurs sens au moment où on les enlevoit, se jetèrent à genoux devant nous, tout tremblans de frayeur. Leurs gestes, leur ton de voix nous demandoient grace de la manière la plus touchante.

Le langage de la nature est si expressif, il

a tant de pouvoir sur les ames sensibles & sans passions, que, quoique l'idiome de ces barbares ressemblât plutôt au gloussement d'un coq d'Inde qu'à l'expression de la voix humaine, nous ne pûmes nous méprendre sur leur réquisition; & quoique nous eussions de très-grandes raisons de ne pas les épargner, nous fûmes émus de leur misère & de leur posture suppliante. Cette vue arrêta nos armes, & suspendit les coups dont nous voulions les achever.

Le cœur trop tendre de nos femmes ne put tenir contre ce spectacle. Elles sollicitèrent vivement pour les supplians. « Qu'y a-t-il à craindre, me dit Eléonore, de ces malheureux, meurtris & sans défense? Ne seriez-vous pas inhumain de les massacrer de sang froid, lorsqu'ils ne sont plus à même de nous faire du mal? Ils étoient nos ennemis, lorsque venus pour nous nuire ils en avoient le pouvoir; ils ne le sont plus, quand le sort des armes les met sous notre dépendance, & qu'ils implorent notre miséricorde. Croyez-moi, mon ami, sachez pardonner; accordez-leur la vie, qui ne sera peut-être pour eux qu'un présent de peu de jours. S'ils meurent, vous n'en aurez pas moins le mérite de l'indulgence. S'il vivent, la grandeur du bienfait & l'impossibi-

lité de fuir nous les attacheront sans doute, & votre bonté généreuse vous en fera d'utiles serviteurs ».

» Ma chère amie, lui dis-je, vous connoissez mon cœur, vous savez bien qu'il n'est que trop sensible. Instruit par la nature & par une longue expérience, je ne puis voir les maux d'autrui sans en être vivement ému.

Je suis aussi touché que vous de l'état de ces misérables, & je ne désire pas mieux que de leur pardonner. Mais je crains, je vous l'avoue, qu'un jour cette pitié ne nous devienne très-funeste; que ces nègres, aigris par le sentiment du malheur, ne cherchent tous les moyens de s'en venger sur nous. La pitié est confiante, la prudence nous dit de nous méfier. Que deviendrions-nous, si ces sauvages, venant à s'échapper, alloient instruire leurs compagnons de notre petit nombre, & nous ramenoient une foule de nouveaux ennemis? Vous croyez qu'ils ne peuvent se dérober de l'isle; mais s'ils parvenoient jamais à semparer d'une de nos barques, leur seroit-il impossible de s'en retourner dans leur pays? On doit gémir sans doute sur la nécessité d'ôter la vie à des créatures de notre espèce; mais tel est le triste droit d'une défense légitime. S'il est cruel de faire périr des

hommes, il eſt affreux de s'expoſer à tomber ſous leurs coups par une indulgence imprudente, & de riſquer de perdre par cette foibleſſe le bonheur & l'exiſtence de tous ceux qui nous ſont chers ».

» Ah, ciel! me répondit Eléonore, que votre prudence eſt cruelle! mais je la crois exceſſive. Si ces nègres ne peuvent s'évader qu'en s'emparant d'une de nos chaloupes, je ne vois pas que nous ayons à craindre les dangers que vous prévoyez. N'avez-vous pas aſſez d'induſtrie pour leur ôter tous les moyens de s'en ſervir? Qui vous empêche d'enchaîner les barques de manière qu'ils n'oſent même concevoir la penſée de les déplacer à votre inſçu? Traités avec beaucoup de douceur, mais toujous ſurveillés, ils perdront bientôt l'eſpérance & la volonté de s'éloigner de l'iſle, & vous verrez qu'ils vous ſeront auſſi ſoumis que fidèles ».

» Je le déſire, lui répliquai-je, & je conſens à l'éprouver; mais nous voilà réduits à nous tenir ſans ceſſe en garde, & à nous conduire envers nos priſonniers avec la plus inquiète circonſpection. « Pardonnez-moi, reprit Eléonore, cette inquiétude ne peut durer. Ils ne ſeront point admis dans l'intérieur de nos ménages; on ne leur fera connoître ni la grotte,

ni les dépôts de nos magasins ; on ne leur montrera point le secret de nos armes : nous les tiendrons, pour les panser, dans un angar de la cour. Mais dès qu'ils seront guéris, nous les reléguerons au delà de la rivière, où ils se feront une cabane, & d'où ils ne passeront vers nous que lorsqu'on ira les prendre pour les mener au travail ».

Je me rendis à ces raisons ; & j'adoptai ce plan de conduite, que nous suivîmes exactement. Un des sauvages mourut de ses blessures. Les deux autres, plus heureux, recouvrèrent la santé. On les traitoit moins en ennemis qu'en domestiques. Eléonore s'en applaudissoit, & je me savois gré de mon indulgence ; mais il me restoit au fond du cœur une inquétude sur l'avenir. Je semblois deviner que je serois mal payé de ma générosité, & qu'elle mettroit la Colonie à deux doigts de sa perte.



CHAPITRE XXXVI.

Transport & fonte des métaux tirés de la montagne. On ferme le port avec une chaîne. Construction des maisons nécessaires pour les divers ménages. Portions de biens qui leur sont assignées.

QUELQUE heureuse que soit une guerre, elle est un fléau pour les peuples qui la font, & sur-tout pour les sociétés naissantes. Tout ce qu'on fait d'efforts & de dépenses pour la soutenir, n'est pas seulement perdu pour la prospérité de la chose publique, il jette le corps politique dans la langueur, il en épuise les forces, il en commence quelquefois la ruine. La guerre dont nous sortions avoit été trop courte, pour nous causer de si grands préjudices; mais elle nous fut pourtant très-nuisible, parce qu'attirant tous nos soins & nos attentions durant près de deux mois, occasionnant une dépense forcée de denrées, & sur-tout de munitions, & nous détournant des travaux essentiels à la colonie, elle causoit un vide dans nos magasins & dans nos occupations, difficile à réparer. Cependant, lorsqu'il falloit redoubler d'activité pour nous remettre au courant

des travaux, je me crus obligé de faire une nouvelle entreprise, qui, devant occuper la plupart de nos travailleurs, alloit encore suspendre le cours ordinaire des choses.

Ce qui me fit résoudre à cette entreprise, fut le rapport ou plutôt les signes que nous firent nos nègres. Lorsque je leur demandai dans la même langue d'où ils venoient, & si leur nation étoit nombreuse, ils me montrèrent le côté des montagnes ou l'ouest-nord-ouest; & puis ils empoignèrent un faisceau d'herbes; ce qui m'indiquoit qu'ils venoient de ce point de l'horizon, & qu'ils jugeoient leur peuple innombrable (1). Ils ajoutèrent, en me montrant le soleil & en levant trois doigts, après avoir porté la main de l'Orient à l'Occident, qu'ils n'étoient éloignés de l'isle que de trois journées de chemin. Enfin ils me firent entendre par un air courroucé & des gestes menaçans, que leur nation avoit juré notre perte, & qu'elle vouloit nous réduire à l'esclavage & nous dévorer, comme ils dévoroient sans doute leurs

(1) C'étoit l'idée des nègres, qui, n'ayant pas connoissance des grandes sociétés, & ne sachant pas compter jusqu'à cent, imaginoient que leur nation étoit innombrable, parce qu'elle contenoit peut-être quelques milliers d'hommes.

prisonniers de guerre. Mais le signe qui m'inquiéta le plus, fut de leur voir étendre la main vers nos barques, prendre de l'autre une poignée de sable, la porter vers le côté de l'isle qui regardoit leur pays, & la ramenant ensuite vers la baie, en faisant de la première les gestes d'un rameur, répandre ce sable en notre présence.

Il étoit clair qu'ils vouloient me dire que leur nation étoit en état d'envoyer une très-grande flotte contre nous. Mais ne sachant pas distinguer dans ce signe s'ils en avoient déjà fait le projet, ou s'ils en avoient seulement le pouvoir, l'anxiété pénible où je demeurai me fit prendre la résolution d'employer tous les ressorts de notre industrie pour fermer le passage de la baie aux barques étrangères, & d'ôter ainsi toute avenue à nos ennemis.

La chose étoit très-difficile, mais non pas impossible. Les deux pointes de rochers qui dominoient l'embouchure de la rivière, & servoient comme de mole à notre port, n'étoient pas si éloignées l'une de l'autre, qu'on ne pût en fermer l'intervalle par une forte chaîne. J'en conçus le dessein, & j'en fis part à mes fils. Mais quelle entreprise pour nous qu'un tel ouvrage! il sembloit surpasser nos moyens. Nous n'avions pas assez de fer dans nos magasins,

pour faire cette chaîne. Il falloit en extraire des mines; il falloit faire un chemin dans la montagne pour y arriver; il falloit le voiturer, le fondre, le forger. La considération de tous ces travaux pénibles ne nous arrêta pas, & l'expérience nous prouva toujours davantage que le courage & le travail opiniâtre surmontent tous les obstacles & viennent à bout de toutes choses.

Nous nous occupâmes d'abord à faire une sorte de pont-levis, qui, couvrant la brèche du rocher où Baptiste s'étoit arrêté, joignît le côté de l'isle que nous habitions à la partie montagneuse, & nous y fournît un passage. Ce pont, qui fut construit aussi solidement qu'il pouvoit l'être, & beaucoup plutôt que nous ne l'espérions, s'abaissoit quand nous allions aux mines, & se levoit quand nous en revenions; de manière qu'il ajoutoit dans cette partie aux barrières naturelles de l'isle, & que si l'ennemi fût venu par les montagnes pour pénétrer jusqu'à nous, il lui eût été absolument impossible de s'avancer en deçà de la brèche, ni de trouver de route pour aller plus loin.

Il fallut ensuite rendre le terrein praticable aux voitures que nous nous proposions d'y

conduire. En conséquence, nous débarrassâmes le sol des grosses pierres, nous comblâmes les creux & les ravines, & nous menâmes nos charrettes jusqu'au pied de la montagne qui contenoit la mine de fer. Nous en avions auparavant tiré la quantité de matière que nous avions cru devoir emporter; en sorte que, quand le chemin fut assez bon, nous nous empressâmes de la voiturer jusqu'au bord le plus prochain de la rivière, d'où, versée dans la grande chaloupe, elle fut transportée sur le rivage, non loin de la forge.

Qu'est-il besoin de nous étendre davantage sur cet article? La mine fut fondue, elle fut battue; la chaîne fut forgée, ensuite arrêtée par les deux bouts au pied des deux pointes qui fermoient la baie, & scellée en plomb dans les rochers. Et comme elle devoit toujours être au dessus de l'eau, & que la pesanteur de la chaîne l'y auroit enfoncée, nous la fîmes porter de distance en distance sur des pièces de bois, qui, s'élevant & s'abaissant au gré de la marée, la tenoient toujours au même niveau, ou, pour mieux dire, à la même distance de la surface. Enfin cette chaîne faite de deux autres chaînes qui se joignoient dans le milieu du courant, fut arrêtée dans ce point

de jonction par une serrure qui nous donnoit la liberté du passage lorsque nous voulions sortir de l'embouchure pour aller en mer.

La fin de cet ouvrage qu'avoit commandé l'intérêt de notre sûreté, nous rendit la liberté de vaquer à nos affaires. Nous reprîmes le cours de nos travaux ordinaires & champêtres. Mais dès que nous eûmes terminé ce qu'il y avoit de plus pressant, je crus devoir m'occuper d'une opération très-importante pour régler désormais dans l'isle l'ordre de la société. Il étoit temps que la colonie prît une forme nouvelle. L'état de nos enfans cessant d'être le même, leurs rapports, leurs droits, leur situation devoient changer.

Nous n'avions tous fait jusqu'alors qu'une seule maison. Tous les ménages habitoient encore sous le toît paternel. Mais l'ordre des choses ne permettoit plus qu'ils y fissent leur demeure. L'événement prochain d'une nouvelle population, & les progrès multipliés qu'elle devoit faire, nous forçoient à une séparation devenue indispensable. Chaque famille étoit un jeune essaim, qui, ne pouvant plus habiter la ruche mère, se trouvoit nécessité d'aller loger ailleurs.

En prévenant mes enfans de cette séparation, j'ordonnai la construction d'une maison

pour chaque couple. Nous fîmes un plan général & uniforme de tous ces édifices, qui devoient être en petit ce qu'étoit ma maison. Chaque habitation devoit avoir son jardin, sa cour, & ses étables, & se trouver aussi près des autres & de la mienne qu'il se pouvoit, sans nous incommoder. Je ne voulus pas cependant qu'elles fussent contiguës l'une à l'autre, de peur que si quelqu'une venoit à brûler, toutes les autres en même temps ne devinssent la proie des flammes. En conséquence, je marquai le terrein sur lequel on devoit bâtir. Je fis amasser tous les matériaux nécessaires; & lorsque tout fut prêt, nous travaillâmes tous ensemble à ces nouveaux bâtimens. Ils se trouvèrent bientôt en état de recevoir les nouveaux ménages, parce-qu'une fois achevés, ils furent garnis d'ustensiles & de meubles simples, mais suffisans, que la prévoyance d'Eléonore tenoit en réserve. Mon épouse y ajouta le linge dont ils pouvoient avoir besoin. Elle & ses filles l'avoient fait & préparé dans cette vûe.

Une maison ainsi pourvue étoit pour nos jeunes gens une propriété aussi agréable qu'utile; mais elle ne devoit faire qu'une partie de celle que doit avoir une famille agricole. Il ne leur suffisoit pas d'avoir en propre une demeure où

ils

ils pussent trouver le couvert & le repos; il leur falloit sur-tout une portion de terres suffisante pour fournir abondamment la subsistance à ceux qui devoient l'habiter. Il leur falloit les outils & les bestiaux nécessaires pour cultiver leurs champs & les rendre féconds. J'eus soin de leur donner à cet égard tout ce qui leur manquoit. J'assignai à chaque ménage une part dans nos champs déjà cultivés, avec cent arpens de nouvelles terres dont on pouvoit ensemencer une grande partie, & faire du reste des bois & des prés. Enfin je distribuai à chaque maison, des outils aratoires, des bœufs, des vaches, des brebis, des ânes, des cochons, de la volaille, des grains, & des légumes, pour subsister & pour semer; en sorte que toutes les familles eurent de quoi faire naître de nouvelles moissons & de quoi les attendre,



CHAPITRE XXXVII.

Réglemens politiques ; lois fondamentales de la société (1) *; lois positives.*

QUAND ces arrangemens furent terminés, que ces distributions furent achevées, & qu'il ne fût plus question que d'aller chacun chez soi, je résolus de faire à tous mes enfans une instruction politique sur leurs droits, sur leurs obligations particulières comme pères de famille & propriétaires, enfin sur l'intérêt qui devoit les unir entre eux, comme membres de la société, & les attacher invariablement à son chef. En conséquence, la veille du jour où ils alloient me quitter, au moment où, sortant de table, ils étoient tous assemblés autour de moi, je les priai d'écouter ce que

(1) Ceux qui ne cherchent dans un livre que le seul amusement, & qui n'y veulent trouver rien de sérieux, peuvent se dispenser de lire ce chapitre, un des plus importans de l'Ouvrage, mais qui, d'après leur manière de penser, ne pourroit leur paroître que fort ennuyeux. *Note de l'éditeur.*

j'avois à leur dire, & leur parlai à peu près en ces termes :

» Mes chers enfans, voici le jour où vous sortez de tutelle ; vous avez jusqu'ici vécu sous la protection immédiate de vos parens ; ils vous aimoient avant que vous fussiez au monde. Depuis votre naissance, les soins de leur affection inquiète ont sans cesse veillé sur vous ; ils vous ont nourris lorsque vous ne pouviez vous-mêmes vous sustenter ; ils ont échauffé vos cœurs du feu du sentiment & de l'amour du bien ; ils ont éclairé vos esprits des lumières de leur raison ; ils vous ont transmis le dépôt sacré de la religion & celui des connoissances ; enfin ils ont assuré votre bonheur en exauçant vos vœux & en vous unissant. Par la manière dont ils s'acquittoient des devoirs de leur état, ils vous montroient la route qu'un jour vous deviez suivre. Ils travailloient à faire de vous des hommes droits & sensibles, des enfans reconnoissans, afin que vous pussiez transmettre à votre postérité le dépôt précieux dont on vous chargeoit pour elle. Vous répondez à nos desirs, & nous avons la douce espérance que vous serez à votre tour des parens soigneux & tendres : la tâche paternelle est remplie à cet égard.

» Mais vous ne devez pas être seulement

considérés comme pères & chefs de famille ; on doit vous regarder aujourd'hui comme propriétaires & membres d'une société civile ; & vous avez, dans cette double relation, des droits à exercer & des devoirs à remplir ; droits & devoirs qu'il est très-important de vous représenter. Il faut enfin perpétuer parmi vous une autorité légale, qui puisse continuer à régir & protéger la Colonie, lorsque j'aurai rempli ma carrière.

» D'accord avec l'histoire du genre humain, la raison nous dit que tous les peuples sont frères ; que la première société réunie en corps de nation, n'étoit qu'une famille devenue très-nombreuse, & que le gouvernement de cette société, ou du premier empire, ne fut fondé que sur l'autorité de la puissance paternelle ; & sur l'amour & l'obéissance que lui devoient tous les membres de la famille. Ce fut cette autorité paisiblement reconnue, qui, réglant sa législation sur les saintes lois de la nature, assura le repos & le bonheur de chaque individu, en surveillant ses droits & ses propriétés, & en les cautionnant en quelque sorte des forces de tous réunies en ses mains, pour réprimer les entreprises de l'injustice, & maintenir l'ordre.

» C'est une erreur de croire que la violence

ait fondé les empires, & que le premier roi fut un soldat heureux, un conquérant. L'injustice armée envahit, mais ne fonde pas; la fondation d'un Etat est la civilisation d'un peuple, & la guerre ne civilise pas. Il n'y avoit qu'un intérêt commun & palpable qui pût poser la base d'un empire, & ensuite obliger les hommes à soumettre leurs volontés particulières à une volonté suprême. Or quel intérêt plus grand & plus sensible porte à la réunion, que celui de maintenir les droits inhérens à tous les hommes, gages & sources de leur bonheur & même de leur existence; que de conserver à chacun les fruits de son industrie ou de son travail? L'envie de jouir sans crainte de leur liberté, de leurs propriétés, jointe à l'amour du repos, étoit seule capable d'engager les hommes à reconnoître une autorité supérieure, autre que celle d'un père.

» La nature avoit institué celle-ci pour la conservation de ceux qui, en recevant la vie, n'existoient que dans la dépendance la plus absolue. Que seroit devenue la famille, que seroit devenue la race humaine, sans les soins & les travaux du père? L'enfance n'est que besoin; l'enfant ne naît que pour mourir aussitôt, s'il ne reçoit à chaque instant la vie de

ceux qui la lui ont donnée. Le père pense, agit, travaille, combat, se fatigue, souffre, se consume pour lui donner une longue vie, une vie heureuse. Quels droits plus forts & plus sacrés l'ouvrier a-t-il sur son ouvrage? Si la nécessité soumet les hommes dans l'enfance à ce pouvoir bienfaisant, la reconnoissance les y dévoue lorsque l'âge leur a donné toutes leurs forces. Point d'autorité plus légitime ni plus chérie; l'amour & la nécessité en avoient posé les fondemens.

» Ainsi, sans doute, commença le gouvernement patriarcal, le plus doux & le plus heureux que les hommes aient connu. Le père commun régnoit sur ses fils & sur leurs descendans, & tous s'empressoient de lui obéir. Héritier de son pouvoir & de ses sentimens, l'aîné de la famille n'en faisoit usage que pour le bien de ses frères. Après lui, ce fils, premier né, prenoit le timon du gouvernement. Voilà le trône établi, voilà la succession au trône fixée. Dévolue à l'aîné mâle de la branche aînée, elle fut aussi paisiblement qu'heureusement reconnue par tous les membres de la famille, ou, pour mieux dire, de la société.

» Cet ordre de succession étoit une loi de politique très-sage: il prévenoit dans la so-

ciété les brigues & les partis, les désordres & la guerre que des concurrens ambitieux auroient pu faire éclore à la mort de chaque chef. Il étoit une imitation ou plutôt une extension du gouvernement paternel; car, toutes choses égales d'ailleurs, l'aîné d'une famille doit être toujours regardé comme le représentant de son père.

» Instruits par les préceptes de leurs prédécesseurs, des lois naturelles de l'ordre social & de la justice essentielle, ces premiers souverains mirent toute leur étude à faire jouir chacun de son droit naturel. Ils se plurent à déployer dans l'état une autorité tutélaire, qui, semblable à celle de Dieu, fût présente par-tout, afin de veiller pour les citoyens, de défendre toutes leurs propriétés, & de réprimer toute usurpation. Ministres sacrés de l'intérêt public, ils s'occupoient sans cesse des objets les plus importans de l'administration, de l'instruction sociale, de l'amélioration du patrimoine commun; enfin ils n'oublioient rien, pour le bien des sujets, de tout ce que peut faire un souverain non moins éclairé que juste.

» Dans ce commencement de société régulière, le but & la cause de sa formation étoient connus de tous ses membres comme du chef.

Aussi tous les bons effets d'un gouvernement si conforme à la nature des choses & à celle de l'homme, rendirent cette société aussi heureuse qu'elle pouvoit l'être.

» Toutes les nations agricoles ont joui dans leur origine de cet heureux état. Les chinois seuls en ont prolongé la durée jusqu'à nous (1). Mais nous en trouvons des traces manifestes dans l'histoire des chaldéens, des assyriens, des mèdes, des premiers perses, des anciens égyptiens; & si nous pouvions fouiller dans les annales des autres peuples, nous nous convaincrions, par de nouveax exemples, que c'est l'histoire universelle des empires naissans.

» Cependant diverses causes parvinrent à obscurcir l'évidence de l'intérêt commun, & substituèrent insensiblement aux lois naturelles de l'ordre social, les caprices arbitraires de l'autorité. La première & la principale fut la négligence à fonder ou à perpétuer l'enseignement public de ces lois éternelles & immuables

(1) Parce qu'ils sont les seuls qui aient pris les soins & les précautions efficaces pour établir & perpétuer l'enseignement public des droits & des devoirs de l'homme, ou de la science des mœurs. *Note de l'éditeur.*

qui établissent les droits & les devoirs du citoyen, la liberté, la propriété, la sûreté, la fraternité, la concorde. Il falloit, & il falloit indispensablement que chacun fût instruit, & premièrement instruit de ce qu'il pouvoit à l'égard des autres, & de ce que les autres pouvoient sur lui; de ce qu'il devoit aux autres, & de ce que les autres lui devoient, sous peine d'erreur & de confusion, sous peine d'attentat & de discorde, sous peine de guerre & de ruine. Cette condition d'une absolue nécessité ne pouvoit être remplie que par l'établissement inébranlable d'une bonne éducation (1). On négligea cet établissement, & l'instruction manqua, & l'ignorance prévalut, & le citoyen méconnut ses intérêts, & les lois s'obscurcirent, & les mœurs se corrompirent, & les désordres régnerènt; ce ne fut

---

(1) Sans l'instruction constante & générale des lois naturelles de l'ordre social & de l'ordre de la justice par essence, il est impossible qu'un Etat parvienne à une prospérité réelle, & encore moins durable. Cette étude, la plus nécessaire & la plus intéressante de toutes pour l'homme qui pense, qui chérit ses frères, & qui veut vivre au milieu d'eux; cette étude, devenue universelle, empêcheroit par-tout, comme à la Chine, le gouvernement de dégénérer en arbitraire. *Note de l'éditeur.*

plus qu'un éternel combat entre la tyrannie & l'anarchie, livré dans les ténebres (1).

(1) A mesure que les hommes se multiplièrent, que la société s'étendit, ils devinrent moins unis entre eux, parce qu'ils se connurent & se fréquentèrent moins; parce que l'inégalité des fortunes, souvent accrues d'un côté, tandis qu'elles diminuoient de l'autre, donnant aux riches plus de jouissances, & laissant les pauvres dans la privation, la cupidité & la jalousie naquirent de ce contraste. Alors, égarés, aveuglés par les passions, les citoyens négligèrent, oublièrent les devoirs de la justice. L'envie de prévaloir germa sourdement dans les cœurs, & bientôt la cupidité devint une passion dominante, qui troubla la société par une multitude de prétentions contraires, de pratiques & de chocs tendant continuellement à détruire l'ordre social.

Mais l'injustice ne pouvant employer ouvertement la force, parce que l'autorité tutélaire, établie pour la réprimer, punissoit avec sévérité toute infraction visible au droit de propriété, elle eut recours à l'artifice pour se satisfaire. Incapable de triompher du pouvoir souverain, elle tenta de tromper sa vigilance, & de séduire jusqu'à son zèle, en colorant du prétexte du bien public, des entreprises injustes, également nuisibles à la société & à l'intérêt de l'autorité souveraine.

A la faveur de l'obscurité que répandoit l'ignorance, des surprises ménagées avec art réussirent. On se borna d'abord à avancer & à répandre un principe très-propre à séduire, c'est que *l'intérêt public doit l'emporter sur l'intérêt particulier;* principe vague, maxime équivoque, qui parut avoir le bien commun pour objet; mais

» Mes enfans, vôtre ſociété naiſſante doit être conſtituée ſur le modèle des premières ſociétés agricoles, pour qu'elle ſoit proſpère

---

qui, par un ſens confus & indéterminé, fut ſuſceptible d'une interprétation inſidieuſe, avec laquelle on oppoſa, ſelon l'occaſion, un prétendu droit public au droit réel des particuliers. Cette maxime verſatile, qui paroiſſoit étendre le pouvoir du ſouverain, & confier à ſes lumières la conſtitution de la ſociété, fut adoptée & conſacrée : elle enfanta un ſyſtême politique, qui aſſujettit confuſément tous les droits de la ſociété & ceux de l'autorité, à une légiſlation humaine, arbitraire, & abſolue, auſſi préjudiciable à la nation & au ſouverain, que favorable à la ſéduction & à l'avidité des hommes injuſtes & artificieux qui approchoient le trône. Bientôt l'exemple de leurs ſuccès devint contagieux : il perpétua cette politique qui égaroit le gouvernement. On dit aux ſouverains que l'intérêt public ſe concentroit dans leur ſeule perſonne; que les biens & la vie de leurs ſujets étoient à eux; & malheureuſement ils le crurent. Dès-lors les intérêts particuliers excluſifs devinrent de plus en plus entreprenans & deſtructeurs. La rapacité ne connut plus de bornes. L'agriculture tomba. La richeſſe & la puiſſance des ſouverains diſparurent. Ils furent les victimes de ce déſordre. Les empires s'ébranlèrent, s'entre-heurtèrent, & tombèrent les uns ſur les autres. Tout devint la proie de petits peuples à demi-barbares, qu'avoient implacablement irrités les entrepriſes injuſtes & inſolentes des grands états ſoi-diſant policés. *Note de l'éditeur.*

comme elles le furent dans leurs commencemens; mais que toujours éclairée des lois de l'ordre, malheureusemenr qubliées par celle-ci, & instruite par leur exemple, elle évite leur sort ! Je veux la prémunir contre ces malheurs communs à tant d'Empires, en promulguant aujourd'hui, en établissant parmi vous à perpétuité la connoissance & l'enseignement des lois sacrées de la nature, des droits & des devoirs qui en dérivent, enfin des peines inévitables qui suivent la négligence à les observer.

» La famille est aujourd'hui assez peu nombreuse, assez éclairée, &, j'ose le croire, assez vertueuse, pour n'avoir pas besoin d'une législation solennelle. Mais il faut prévenir le besoin; dès qu'on le sent, le mal est fait, & le remède est difficile. Le père fonde la famille, & il envisage la postérité la plus reculée. Le législateur fonde la nation, & il travaille pour toute la durée des siècles. Les lois seules de la nature triomphent du temps.

» Quand, imbus de la sainteté de ces lois immuables, & subjugués par leur évidence, vous aurez juré de les observer; quand, persuadés de leur extrême nécessité pour la Colonie, vous en aurez pénétré &, pour ainsi dire, nourri vos enfans, le sentiment de la

justice essentielle, déjà régnant dans le cœur de tous les citoyens, dès le moment où ils auront une volonté, s'y confondra avec tous les sentimens naturels, & deviendra pour toujours leur guide inséparable. Dès lors vous préviendrez les maux publics & particuliers; & les désordres moraux & politiques, en fermant à l'erreur toutes les avenues qui pourroient l'introduire dans la société (1).

» Vous savez déjà quels sont les droits de l'homme dans les différens états & les diverses positions de la vie; je les rappelle encore tous les jours à ceux de vous qui n'en sont peut-être pas assez instruits. Cependant, pour

---

(1) L'erreur ne pénètre point chez un peuple où les préjugés de l'enfance sont tous fondés en raison, où l'instruction générale affermit ces préjugés, en démontrant la nécessité de la loi de l'ordre & de son observance, où tout ce qui peut exciter l'émulation est offert au plus digne & au plus capable d'instruire les autres. La science plénière, à la vérité; ne peut être le partage que d'un petit nombre; mais tout le monde doit en connoître les principes & l'objet, & demeurer éclairé sur les droits & les devoirs de l'homme; car alors les préjugés, l'intelligence, & la raison de tous composent une force irrésistible qui fait la loi suprême de tous, & l'erreur ne peut plus la vaincre, ni même l'altérer. *Note de l'éditeur.*

assurer à l'avenir l'uniformité & la perpétuité de ces connoissances élémentaires, je crois devoir en réunir ici les principes, & donner à la publication que je vais faire des lois fondamentales de la société & des lois positives qui en découlent, toute la pompe & l'authenticité dont nous pouvons la revêtir ».

Alors j'élevai la voix, & je leur dis, en déployant un écrit : » Voici ces lois telles que j'ai cru les voir dans la nature, telles que je les crois convenables à notre Colonie, formée en corps politique par l'adhésion de tous ses membres à une ordonnance sociale. Mais donnons auparavant quelques définitions & quelques explications nécessaires des termes dont nous allons nous servir.

» J'appelle *lois fondamentales*, des lois naturelles & primitives, sans lesquelles il ne peut subsister d'autres lois, ni une vraie société.

» Ces lois naturelles sont physiques ou morales : elles ont toutes pour base l'ordre naturel physique.

» L'ordre naturel est le cours des choses réglé par la nature, c'est-à-dire, par la force active & productive que Dieu répandit dans toutes les parties de l'univers pour l'entretien du tout.

» Les lois physiques sont les résultats constans & invariables de l'action continue de cette force productive.

» La loi morale est la connoissance du droit & des devoirs de l'homme, fondés sur la loi physique.

» Par cette loi physique, l'homme, comme animal, revêtu d'un corps sensible, est soumis aux besoins de l'animalité, & en même temps au devoir de se procurer les choses nécessaires à sa subsistance, à sa conservation, & à son bien-être : il ne peut se soustraire à cet ordre impérieux sans souffrir, & enfin sans périr.

» La nature, qui lui imposa ce devoir rigoureux sous une sanction si terrible, lui donna les moyens de s'en acquitter, en lui accordant non seulement la force, l'activité, l'adresse, l'intelligence, mais en le rendant capable d'acquérir, par l'expérience & l'instruction, de grandes & utiles connoissances, & en assurant enfin à chacun les secours des autres dans la société.

» Sans ces moyens efficaces, les besoins de l'homme eussent été pour lui des maux cruels & des causes de destruction ; &, s'il n'avoit pas la liberté de faire usage de ces

moyens, en contradiction avec elle-même; la nature s'opposeroit à sa première intention, la reproduction des êtres & la perpétuité des espèces; l'existence ne seroit pour l'homme qu'un présent illusoire, le présent même d'un ennemi. Il ne verroit la lumière que pour la perdre aussi-tôt : disons mieux, l'espèce humaine n'existeroit point.

» Mais la nature n'est point injuste & insensée; elle n'impose aucun devoir, qu'elle ne compense par un droit. L'obligation de pourvoir à nos besoins nous donne un droit permanent à la subsistance & aux jouissances nécessaires à notre bonheur. C'est le droit de tout homme en venant au monde. Le grand ordre des choses lui assigne donc sa part à la subsistance, & par-là même à la liberté, à la propriété, à la sûreté de sa personne & de ses biens justement acquis.

» En effet, pour qu'il fasse un usage convenable de son droit naturel, il faut non seulement que l'homme jouisse de la liberté de sa personne, sans quoi, n'ayant point droit à lui-même, il n'auroit droit à rien; il faut encore que les choses qu'il acquiert par la recherche ou le travail, lui appartiennent en propre, sinon, par la négation des deux pro-

priétés

priétés mobilières & immobilières, son droit à la vie devient encore nul, & l'homme cesse d'être.

» Les prétentions de l'homme à cet égard sont donc fondées sur la justice par essence, & elles n'auroient de bornes que son insuffisance, sans la propriété des autres, que la loi naturelle & la raison lui apprennent à respecter, pour ne pas donner des motifs d'attenter à la sienne. Le droit à la vie & au bonheur établit donc nécessairement le droit de la propriété, & celui-ci, tous les droits & les devoirs quelconques, avant & après même la réunion des hommes en société policée. D'où il suit qu'un homme ne peut, sans injustice, en troubler un autre dans l'exercice de ces droits. C'est être juste, que de laisser chacun jouir pleinement de sa propriété; c'est être bienfaisant, que de contribuer à l'étendre.

Lois fondamentales de la société policée.

I

» Ainsi donc le droit fondé sur celui que nous avons à l'existence & au bonheur, est le droit de la nature, le droit commun à tous les hommes, le droit qu'on ne sauroit soi-même

aliéner ſans offenſer la nature & ſans en être puni ; il les conſtitue tous propriétaires excluſifs de leur perſonne, de leurs facultés, de tous les biens, ſoit mobiliers, ſoit immobiliers, qu'ils peuvent acquérir ſans injuſtice par l'emploi de ces facultés. Reconnoiſſons donc le droit de propriété comme une loi naturelle & divine, qui doit être à perpétuité la loi conſtitutive & fondamentale de toute ſociété.

II.

» Le droit de propriété étant le même pour tous les hommes, & en cela les rendant tous égaux, autant qu'ils peuvent l'être, ils doivent tous jouir à leur gré des biens dont ils ſont propriétaires, pourvu que, par leur manière de jouir, ils ne bleſſent en rien la propriété d'autrui, & par conſéquent la liberté d'autrui, portion eſſentielle de la propriété perſonnelle; car celui qui n'eſt pas libre n'eſt point à lui, il n'eſt pas ſon maître, il eſt à demi mort pour lui-même ; d'où il ſuit qu'une pleine liberté de commerce, d'abord entre les membres de la famille, & dans le temps avec les familles étrangères, doit être une de nos lois fondamentales, comme conſéquence néceſſaire du droit de propriété.

III.

» De ce que le droit de propriété est le droit commun à tous les hommes, & le même pour tous, il résulte qu'il constitue la justice par essence, qu'il est la regle du juste & de l'injuste, la base de la morale (1); car du droit de propriété dérive la loi de justice, qui défend de violer la propriété. Acquérir sans injustice, c'est donc acquérir sans violer le droit des autres, soit par un attentat direct à leur propriété, soit par un attentat indirect à ce même droit, en portant atteinte à la liberté de l'exercer. La justice donc qui établit la sûreté de tous les droits, est encore loi fondamentale de la société.

IV.

» Par la même raison ce droit renferme tous nos droits, tous nos devoirs, toutes nos lois positives; car aucune prétention ne peut être légitimement formée, si elle n'est fondée sur un droit de propriété; aucun devoir

(1) En effet, c'est dans la pratique habituelle & constante de cette justice, que consiste essentiellement la vertu. On ne doit tenir pour vertueux, que ce qui est juste, & pour glorieux ou digne de louange, que ce qui est vertueux. *Note de l'éditeur.*

ne peut être légitimement imposé, s'il n'est nécessaire à la conservation du droit de propriété; aucune loi ne peut être ni juste ni utile, si elle n'est une conséquence, une application du droit de propriété.

V.

» Pour le maintien de ce premier des droits, il est nécessaire qu'il existe dans la société une autorité publique, supérieure à toutes les autorités privées, destinée à être l'organe de la justice & la force des lois; car à quoi bon la loi, si elle n'a pas le moyen de se faire obéir? Que seroit la justice, si elle ne pouvoit faire exécuter ses arrêts? Où en seroit un corps politique sans un chef, & un chef sans une autorité puissante, vigilante & dominante? Que d'autres sociétés, sous prétexte de différences physiques, morales ou politiques de leur situation, partagent l'autorité suprême en plusieurs pouvoirs qui se balancent & se contiennent réciproquement; que d'autres l'abandonnent à quelques familles privilégiées ou la laissent entre les mains du peuple: votre société agricole, rejetant également & la démocratie, & l'aristocratie, & le gouvernement mixte, a besoin d'un chef unique, d'un monarque qui veille sur tous & pour tous, qui

assure les travaux de la culture & tous les travaux accessoires, qui soit toujours prêt à les défendre des invasions de l'ennemi, attiré par les fruits abondans & par l'état prospère d'une riche agriculture.

» La continuité du travail & du danger demande un chef permanent, & uniquement intéressé à la prospérité de la chose publique. La nature & la nécessité ont nommé ce monarque; c'est le père de la famille. Ce père, ce chef, vous le perdrez. Mais mon autorité doit être substituée. En la partageant entre vous, je vous mettrois dans le chemin de l'anarchie; en la soumettant au droit d'élection, je donnerois lieu aux brigues & aux divisions que je dois prévenir. Etablissons une loi plus sage, qui règle d'avance, & pour toujours, l'ordre de la succession à la souveraineté, &, dans cette vûe, suivons l'indication de la nature elle-même. Quel est celui qu'elle désigne au père pour son premier représentant? N'est-ce pas son fils aîné, l'ancien de ses enfans, le premier de sa race, qui, par l'avantage de la naissance & par la supériorité de l'expérience & de l'âge, étant naturellement placé à la tête de la famille, lorsque le père vient à manquer, est censé le plus capable d'en exercer l'autorité? N'est-ce pas à lui que ses frères

obéiroient plus volontiers qu'à tout autre? Mon fils aîné est donc mon successeur naturel, & il aura pour successeur son fils aîné (1). Reconnoissez donc après moi le fils qui me représentera, & après lui successivement le fils aîné de sa famille, pour souverain chef & administrateur de la justice, afin qu'il vous garde vous & vos biens. Vous devez tous contribuer à l'établir en puissance, de manière que l'exercice de vos droits & de vos devoirs ne trouve aucun contradicteur qui ne le redoute & qui n'échoue en lui résistant. D'après ces puissantes considérations, la succession à la souveraineté de l'isle, dévolue de droit aux aînés mâles de la branche aînée, doit être publiquement & universellement assurée & reconnue comme une loi fondamentale & constitutive de notre société.

V I.

» La sûreté civile ou intérieure, établie sur les rapports des citoyens entre eux, étant essentielle au droit de propriété, & ne pouvant lui être acquise qu'autant qu'il est constamment protégé & garanti par une force publi-

---

(1) Cette sage loi, suivie en France, est le gage assuré de la durée de cette monarchie. *Note de l'éditeur.*

que, aucun de vous ne pourra ſans crime, ſans pécher contre Dieu & contre ſes frères, refuſer de s'unir avec eux au chef de la ſociété pour la défenſe de ce droit commun, encore moins prêter ſciemment & volontairement ſon miniſtère pour l'offenſer & l'attaquer ſecrètement ou publiquement; & ceux qui ſe rendront coupables d'un tel crime par une infame trahiſon, devenant les ennemis de l'état, ne devront plus être comptés parmi ſes membres.

VII.

» La ſûreté politique ou extérieure qui réſultera dans la ſuite de nos rapports politiques avec le étrangers, n'étant pas moins néceſſaire au droit de propriété que la ſûreté civile, toutes les inſtitutions propres à augmenter la force militaire de notre ſociété, ſans nuire aux autres cauſes de ſa proſpérité, doivent être conſtamment miſes en pratique. En attendant, tout homme en âge & en état de porter les armes, ſera tenu de ſervir la ſociété de ſa perſonne, & à cet effet il ſera pourvu des armes néceſſaires à un ſoldat, exercé à les manier, & dreſſé aux évolutions militaires. Par la nature, chaque homme eſt ſoldat pour ſa propre défenſe; chaque citoyen l'eſt pour

la défenſe commune. Le concours & l'accord de tous ces braves défenſeurs formeront la force publique; mais le chef de la ſociété pourra ſeul diſpoſer de cette force. Cependant, comme l'état de paix eſt le ſeul qui convienne à l'intérêt commun & à l'ordre univerſel, il ne fera que des guerres juſtes & néceſſaires. Or aucune guerre ne peut être regardée comme juſte, qu'autant qu'elle ſera entrepriſe pour repouſſer un ennemi déclaré de la colonie, après qu'il aura été reconnu pour tel par ſes actes d'hoſtilité. Elle n'eſt jamais néceſſaire que pour réprimer l'injuſtice, & aſſurer dans la ſuite le règne de la paix & la jouiſſance des propriétés.

VIII.

» Pour donner au chef de la ſociété les moyens de pourvoir aux dépenſes qu'entraînent néceſſairement l'entretien & l'amélioration du patrimoine public, la confection des ouvrages indiſpenſables à faire dans cette vûe, l'appareil de la guerre, l'adminiſtration de la juſtice, l'établiſſement de l'inſtruction publique, qui ſont à la charge du ſouverain, il faut établir un revenu public qui ſubvienne à ces dépenſes. Mais comme ce revenu ne peut être juſtement aſſis que ſur les terres ſeules

productives, & qu'il n'y a point de revenu dont on doive disposer, qu'après avoir prélevé les avances nécessaires à la culture, la nourriture & l'entretien de la famille du cultivateur; la subvention indispensable pour le maintien de l'administration publique ne pourra tomber que sur l'excédant de ces premières dépenses, & devra toujours être en proportion de cet excédant. Disons donc que l'établissement d'un impôt territorial & unique, proportionnel au revenu liquide des terres, doit être universellement reconnu pour une des lois fondamentales.

IX.

» Comme les abus portés dans l'assiette de l'impôt & dans sa perception, ont été, de tout temps, une des premières causes de la ruine des états, il est essentiel que tout ce qui concerne l'établissement de l'impôt dans cette isle, soit soumis à des formes & réglé par des lois invariables, qui d'un côté ne permettent point la spoliation de ce revenu commun, & de l'autre, empêchent que la formation de cette propriété commune ne porte atteinte aux propriétés particulières, pour l'utilité desquelles elle est instituée. Dans ce moment où notre petite société, encore dans son enfance,

ou plutôt à ſon aurore, ne comporte pas la perception d'un impôt, chaque membre doit ſervir la ſociété de ſa perſonne. Mais lorſque l'Agriculture perfectionnée aura multipliée les hommes & les revenus, & que chaque propriétaire pourra ſoudoyer des délégués, l'impôt aura lieu, &, d'après l'examen que j'ai fait de la nature & de la fertilité du terroir de cette iſle, j'eſtime qu'alors les bonnes terres devront être taxées au ſixième, & les médiocres au dixième du revenu net, ſeul tribut dont les propriétés particulières ſeront redevables envers le fiſc.

X.

» L'arbitraire ne doit pas être moins ſévèrement proſcrit parmi vous dans l'adminiſtration de la juſtice diſtributive, ou dans l'exécution des lois civiles, qui ne ſont que le développement & l'application des lois naturelles. Cette adminiſtration conſiſte à régler, conformément aux lois, les droits des citoyens, lorſqu'ils ont entre eux des prétentions oppoſées, & à punir les délits conſtatés des peines prononcées par les lois. Le détail de cette adminiſtration ne doit pas être dans la main du ſouverain, parce que le ſurveillant général ne doit pas & ne peut pas s'occuper de tant de détails, parce que celui

qui est partie contre le coupable ne doit pas être son juge; parce qu'il doit redouter plus que personne, sur-tout en ce genre, les surprises, les erreurs, l'abus souvent irréparable de la puissance. Mais il établira entre lui & le peuple un corps de magistrature toujours existant, qui, dépositaire des lois, soit chargé seul & exclusivement de les faire parler, de faire agir leur autorité avec prudence, de faire exécuter les jugemens rendus d'avance par les lois. Ce corps sera donc institué de manière qu'il ne puisse jamais cesser d'être le représentant du souverain, comme ministre de la justice, d'être enfin véritablement l'organe des lois.

XI.

» Si quelque membre de cette société étoit assez aveugle sur ses droits & sur ses devoirs, pour commetre quelques délits graves contre les droits sacrés de la propriété & de la fraternité de ses concitoyens, qu'il tombe dans les mains d'une justice rigoureuse, qu'il compte avec la société des torts qu'il lui a faits, qu'il soit condamné à réparer le dommage qu'il a porté à la propriété d'autrui, qu'il paye la dette de sa personne : mais loin de nous l'inutile & cruelle absurdité de le priver de la vie,

d'une vie dont Dieu ſeul eſt le maître; comme ſi la mort d'un individu réparoit le moindre des maux; comme ſi la mort, qui nous attend tous, & que tout citoyen eſt obligé quelquefois d'affronter, devoit jamais être préſentée comme une peine, & la plus grande des peines; comme ſi la ſociété ne gagnoit pas infiniment plus à faire travailler à ſon profit un individu, qu'à le détruire; comme s'il n'y avoit pas des moyens faciles de mettre un méchant hors d'état de nuire, & d'effrayer ſes ſemblables par des peines longues, dures, éclatantes, plus inſupportables que la mort.

XII.

» L'état d'homme vivant en ſociété, donnant des droits & ſoumettant à des devoirs réciproques, il eſt évident que la connoiſſance des règles eſſentielles à cet état eſt la première des conditions requiſes pour les bien remplir. Cette connoiſſance eſt même d'autant plus néceſſaire à chacun, que c'eſt elle qui doit rallier toutes les forces particulières pour le maintien de l'ordre public & la défenſe de l'intérêt commun. Il eſt donc eſſentiel à la ſociété, que, par des inſtitutions ſages & inébranlables, l'inſtruction publique ſoit généralement établie à perpétuité, pour répandre

en tous lieux, & dans tous les temps, cette connoiſſance, avec la loi de n'être compté parmi les membres de la ſociété, qu'après avoir parfaitement appris & ſolennellement juré d'obſerver ce qu'à ce titre il doit à la ſociété.

» Tel eſt le fond des lois conſtitutives & fondamentales de l'ordre ſocial, conforme à l'intérêt général de toute ſociété.

» Paſſons maintenant aux lois poſitives, qui, établies par le ſouverain pour fixer les droits particuliers des ſujets, relativement à leur état, & déterminer déciſivement l'ordre poſitif, dans les cas douteux, réduits à des probabilités d'opinion ou de convenance, ne ſauroient être juſtes qu'autant qu'elles ſont une déduction des premières.

» Dans toute ſociété, les lois poſitives devroient être ſimples & préciſes, pour être à la portée de tous les citoyens, parce qu'il eſt néceſſaire de bien comprendre ce que l'on doit obſerver. J'ai tâché de rendre telles les lois poſitives que je vais promulguer; elles auront de plus le mérite d'être peu nombreuſes. Dans une ſociété naiſſante, les intérêts étant évidens, & les droits reſpectifs rarement conteſtés, il ſeroit inutile de pourvoir à ce qui ne doit point arrêter l'œil vigilant de la juſtice.

Lois positives.

I.

» Les biens qui sont en commun, tels que la mer, les fleuves, les canaux, les poissons qu'ils contiennent, les bêtes fauves ou sauvages qui habitent l'isle, seront à l'usage de tous les citoyens. Ainsi, la pêche, la chasse, la navigation seront libres dans toute l'étendue de la propriété publique, comme le passage dans les grands chemins.

I I.

» Chaque nouveau ménage, à son établissement, recevra du souverain, en toute propriété, une portion de terre égale à celle que possède déjà toute autre famille; ce qui s'exécutera jusqu'à ce que la totalité de l'isle soit occupée.

I I I.

» Tout propriétaire, maître absolu de sa propriété foncière, s'il n'est pas content de son fils aîné, pourra remettre son hérédité à celui de ses enfans mâles qu'il lui plaira choisir. Mais s'il ne fait point ce choix, la loi pourvoit dès à présent à l'institution d'héritier, & nomme le fils aîné pour succéder à son père.

I V.

» Cette hérédité foncière ne sera point divisible entre les enfans mâles, aussi longtemps que les cadets pourront être dotés par le gouvernement.

V.

» Les filles ne succéderont pas non plus aux biens-fonds de la famille : elles n'y auront point de part; elles recevront une simple dot en mobilier lors de leur établissement. Ainsi, toutes égales sur ce point, le mérite & la vertu auront la préférence des hommages.

V I.

» Mais quand le sol de l'isle, entièrement occupé, ne laissera plus au gouvernement les moyens de doter les nouveaux ménages d'une portion de terres, les trois quarts de la succession d'un père de famille seront divisibles entre tous ses enfans des deux sexes; alors il pourra disposer du quart réservé en faveur de celui de ses enfans qu'il croira le plus digne de ses préférences; & si toutefois il ne fait aucune disposition, l'aîné des enfans mâles

recevra ce quart, & l'aînée des filles à défaut de mâles (1).

VII.

» Douze propriétaires, les plus voisins du local sur lequel un nouveau ménage devra s'établir, seront obligés, lorsqu'il faudra construire les édifices nécessaires à son habitation & à l'exploitation de son domaine, de lui donner leurs secours pour cette construction (2). Ils auront eux-mêmes reçu cette sorte de service qu'ils rendront alors, & ils continueront d'en être payés dans la personne de leurs fils, qui, en s'établissant, recevront de leurs voisins la même assistance. Ces mutuels offices de fraternité étendront de bonne heure dans la colonie l'esprit d'union & de concorde.

(1) Cette loi a été sans doute faite pour donner aux pères un moyen de récompenser le plus digne de leurs enfans; & pour engager ceux-ci à plus de déférence & de respect, par la vue d'un intérêt palpable. *Note de l'éditeur.*

(2) C'est une coutume établie dans plusieurs provinces de l'Amérique septentrionale, que lorsqu'un nouveau ménage veut se bâtir une habitation, les propriétaires voisins l'aident à la construire. *Note de l'éditeur.*

VIII.

VIII.

» Pour donner aux nouveaux époux, qui, se séparant de leur famille, viendront habiter ces nouvelles maisons, l'aisance & les commodités dont ils auront besoin, & les moyens de cultiver leurs terres & de subsister en travaillant jusqu'aux premières moissons, les parens du garçon lui fourniront les outils, les grains, & les bestiaux indispensables pour leur subsistance & leur exploitation, & les parens de la fille, les ustensiles, meubles & linge convenables à leur situation & à leur état. Ces fournitures seront des deux parts la seule dot qu'ils recevront de leur famille.

IX.

» Si un père de famille veut user en mourant de la liberté que la loi lui donne de disposer de sa propriété foncière en faveur d'un autre que de son fils aîné, il pourra le faire de deux manières, ou en déposant ce témoignage de dernière volonté sur son livre-journal, ou en déclarant son intention devant quatre témoins pris parmi ses plus proches.

X.

» Après la mort du père, soit que son fils

aîné, soit qu'un de ses cadets lui succède, celui qui le représentera sera regardé comme chef de la famille, & tous ses frères & sœurs seront obligés de le respecter, de lui obéir comme à leur père, & de coopérer aux travaux nécessaires à leur intérêt commun, & ce jusqu'à leur sortie de la maison paternelle à l'époque de leur établissement. De son côté, l'héritier sera tenu de remplir la tâche du père ; c'est-à-dire, de chérir, de nourrir, d'entretenir, de surveiller ses frères, & de leur départir journellement le travail & l'instruction propres à en faire de dignes chefs de famille & de bons citoyens.

XI.

» S'il survient quelque contestation entre des citoyens, & que les parties ne puissent se concilier elles-mêmes, elles nommeront d'abord des arbitres pour les accorder à l'amiable, s'il est possible. Mais si les avis & les raisons de ces arbitres ne parviennent point à les réunir & à terminer leur différent, les parties viendront elles-mêmes plaider leur cause devant le tribunal de la justice (dont il sera parlé ci-après), & là, elles seront jugées sommairement & sans délai, sur leurs dits & sur l'avis des arbitres.

XII.

» Si quelqu'un est accusé d'un crime grave, on lui donnera douze pairs ou jurés (1) pour l'examen & la décision de son affaire. L'information ne sera point secrète pour l'accusé. On lui produira les témoins, contre lesquels il pourra se défendre. Mais le corps du délit constaté, & le crime avéré, il sera condamné sur l'avis unanime des pairs. Les juges prononceront la sentence, qui ne pourra néanmoins être exécutée que du consentement du souverain, & qu'après qu'il l'aura revue & signée, si la peine qu'elle prononce est infamante.

XIII.

» Jusqu'à ce que l'accusé soit pleinement convaincu du crime dont on l'accuse, il ne sera point réputé coupable, ni traité comme tel. Si l'on est obligé de s'assurer de sa per-

(1) On les appelle *pairs*, parce qu'ils sont tirés de la classe de l'accusé; & *jurés*, parce qu'avant de procéder à l'examen de l'affaire criminelle, ils font serment de la décider suivant les lois & leur conscience. Cette loi est sans doute prise du code criminel d'Angleterre, qui, sur ce point, offre les lois les plus sages que l'on connoisse. *Note de l'éditeur.*

sonne & de le constituer prisonnier, ce que je crois inutile ici, on ne le gardera que dans une maison saine & aérée, où sa santé ne coure aucun danger.

XIV.

» Attendu que chacun agit par sa propre volonté, & qu'il est maître de ses actions, la peine du crime se concentrera sur le coupable, & l'infamie ne rejaillira point sur ses parens, assez humiliés sans doute d'avoir nourri parmi eux un mauvais citoyen. Lorsque celui-ci aura perdu, par sa condamnation, le droit de jouir de sa propriété, le fils désigné par la loi pour lui succéder, en aura sur le champ la possession. Le fisc ne pourra rien s'approprier des biens du coupable, qui payera de sa personne, de son travail, de ses services, le dommage qu'il aura porté aux propriétés des particuliers.

XV.

» L'impartialité de la justice l'obligeant à proportionner, autant qu'il est possible, les salaires aux mérites & les peines aux délits, & la vie de l'homme étant d'un prix infiniment au dessus de tous les autres biens temporels, sauf l'honneur, un criminel ne sera point con-

damné à mort pour avoir lésé la propriété d'un citoyen, il perdra seulement alors la liberté de sa personne, en demeurant soumis pour un temps à travailler au profit de l'offensé, si celui-ci le désire, sinon au profit de la société. Si ce mauvais citoyen étoit assez dépourvu de sens & de sentiment pour ôter volontairement la vie à quelqu'un de ses frères, il ne subira point pour son crime la peine de mort, parce que la mort est la fin de toute peine, & qu'un scélérat en mourant, enlevé par ce supplice à la société, & pour toujours soustrait à la vue des autres, l'exemple de sa punition seroit perdu pour les cœurs pervers qui seroient tentés de l'imiter; mais il usera sa vie pour la société, & restera attaché aux travaux publics, les plus vils & les plus pénibles, jusqu'à ce que la nature mette fin à son tourment.

X V I.

» Pour maintenir l'ordre dans l'état, & le rendre de plus en plus florissant en soulageant le souverain dans son administration, il sera établi dans la suite divers tribunaux qui seront chargés d'en surveiller les différentes parties.

» Le premier aura l'inspection de l'éducation publique & particulière, & prendra soin

que tous les citoyens soient suffisamment instruits de leurs droits & de leurs devoirs.

» Le second veillera sur l'agriculture, la navigation, le commerce, & sur tous les objets qui peuvent y avoir rapport.

» Le troisième s'occupera des travaux publics, de la confection des chemins, des canaux d'arrosage, de l'exploitation des mines, &c.

» Le quatrième aura dans son département la perception du revenu public, & la circulation des dépenses publiques.

» Le cinquième dirigera ce qui concerne le militaire & tout ce qui est relatif à la sûreté des citoyens, tant au dehors qu'au dedans.

» Le sixième rendra la justice, & prononcera, d'après la loi, sur les contestations & sur les délits des particuliers.

» Enfin un tribunal suprême, présidé par le souverain, exercera le droit de réviser & réformer les ordonnances des autres tribunaux, s'il est nécessaire.

XVII.

» Mais pour empêcher que le désordre & la corruption ne s'introduisent dans ces tribu-

naux; & afin que les places en soient remplies par les hommes les plus dignes de les occuper, ces places ne seront conférées par le souverain qu'au mérite reconnu, & sur des preuves éclatantes de science & de probité tout ensemble.

» Le droit d'y aspirer sera fondé sur une étude profonde des matières du département. L'honneur d'être admis au premier grade de la magistrature, sera le prix d'un concours redoublé entre les compétiteurs, dans plusieurs examens. Placés dans les premiers tribunaux, l'application & les services de ces magistrats pourront les élever au tribunal suprême. Ils serviront le public gratuitement; mais l'état aura pourvu d'avance à leurs besoins, & le souverain aura soin de les récompenser d'ailleurs par des distinctions honorables.

XVIII.

» Le chef de cette société réunissant en sa personne les fonctions les plus augustes & les plus importantes que l'on connoisse parmi les hommes, celles de pontife & de monarque, d'instituteur suprême de ses sujets, & de premier laboureur de son état, doit instruire son peuple par la parole, & sur-tout par l'exemple. Il doit l'instruction immédiate à ceux qui l'ap-

prochent de plus près; mais il doit les leçons de l'exemple à toute la colonie. Ainsi, à l'instar de l'empereur de la Chine, il ne sera pas seulement de temps en temps à sa cour une instruction tirée de la loi divine, civile, ou politique; il ne se bornera pas à ce que les magistrats aient soin d'en faire de semblables au peuple (1); il s'honorera, pour recommander

---

(1) Voici les articles sur lesquels il est ordonné aux Mandarins chinois d'instruire le peuple deux fois par mois :

1°. Ils doivent recommander soigneusement les devoirs de la piété filiale, & la déférence que les cadets doivent à leurs aînés, afin que les jeunes gens soient toujours pénétrés du plus profond respect pour les loix primitives de la nature. — 2°. Entretenir toujours dans les familles un souvenir respectueux des ancêtres, pour que leur esprit règne encore sur elles, & les empêche de rompre les liens de la concorde. — 3°. Maintenir l'union & la paix dans tous les villages, & prévenir les querelles & les procès. — 4°. Inspirer une grande estime pour la profession du laboureur & de ceux qui cultivent les mûriers, parce qu'alors on ne manquera ni de grains pour se nourrir, ni d'habits pour se vêtir. — 5°. Tourner les esprits à l'économie, à la frugalité, à la tempérance, à la modestie, seuls moyens par lesquels chacun peut tenir sa conduite & ses affaires dans l'ordre. — 6°. Encourager par toutes sortes de voies les écoles publiques, afin que les jeunes gens y puisent les

le premier des arts, du soin de faire publiquement, & dans la plus grande pompe, la cérémonie de l'ouverture des terres, des semailles, & de la moisson.

---

bons principes de la morale. — 7°. Inviter à s'adonner tout entier à ses propres affaires, comme un moyen infaillible d'entretenir la paix de l'esprit & du cœur. — 8°. Etouffer les sectes & les erreurs dans leur naissance, afin de conserver dans toute sa pureté la vraie & solide doctrine. — 9°. Inculquer au peuple les lois pénales établies, pour éviter qu'il ne devienne revêche & indocile au joug du devoir. — 10°. Instruire parfaitement tout le monde des règles de la civilité & de la bienfaisance, afin d'entretenir les bons usages & les douceurs de la société. — 11°. Engager les parens à apporter toute sorte de soins à l'éducation de leurs enfans, ainsi que les aînés à l'égard de leurs jeunes frères, afin de les empêcher de se livrer au vice & de suivre le torrent des passions. — 12°. Leur faire horreur de la médisance, afin qu'ils ne s'attirent pas des ennemis, & qu'ils évitent le scandale, qui peut corrompre l'innocence & la vertu. — 13°. Prescrire de ne pas donner un asile aux coupables, afin de ne pas se trouver enveloppé dans leurs châtimens. — 14°. Les rendre diligens à payer les contributions établies, pour se garantir des vexations des receveurs. — 15°. Les accoutumer à agir de concert avec les chefs de quartier dans chaque ville, pour prévenir les vols & la fuite des voleurs. — 16°. Les exhorter sans cesse à réprimer les mouvemens de la colère, comme un moyen de se mettre à l'abri d'une infinité de dangers.

XIX.

» Ces cérémonies se pratiqueront de la manière suivante : le souverain se rendra dans le temps propre, avec grand cortége, sur le champ désigné pour cela. Il se prosternera en y arrivant, & fera à haute voix, au maître de tous les biens, une prière pour implorer sa bénédiction sur son travail & sur celui de tout son peuple. Ensuite, si c'est le temps de l'ouverture des terres, prenant la charrue, il ouvrira plusieurs sillons dans toute la longueur du champ. Les principaux de sa famille, les chefs des tribunaux, les officiers, les propriétaires acheveront successivement le reste du labour. Ce même champ ayant reçu toutes les façons & les engrais nécessaires, le souverain viendra l'ensemencer. Enfin, au temps de la récolte, il y commencera lui-même la moisson, dont il offrira les prémices à celui qui la fit croître; ce qui sera également exécuté dans tous les cantons de l'isle par les premiers représentans du souverain (1).

(1) Le souverain qui gouverne le peuple de la terre le plus nombreux, l'empereur de la Chine, fait tous les ans cette triple cérémonie civile & religieuse, avec l'appareil le plus imposant. Dans celle

X X.

» Afin de rendre ces cérémonies agricoles aussi augustes & aussi agréables qu'il est possible, & pour donner plus de force à l'instruc-

---

de l'ouverture des terres, le 15 de la première lune, qui répond au premiers mars, il se transporte en grande pompe au champ destiné à la cérémonie, suivi des princes de sa maison, des grands, & d'un nombre infini de mandarins. Deux côtés du champ sont bordés par les officiers & les gardes de l'empereur. Le troisième est destiné à tous les laboureurs de la province. Les mandarins occupent le quatrième.

L'empereur entre seul dans le champ, frappe neuf fois la terre de son front, pour adorer le *Tien*, c'est-à-dire, le Dieu du ciel. Il prononce une prière réglée par le tribunal des rites, pour invoquer la bénédiction du grand Etre sur son travail & sur celui de tout son peuple, qui est sa famille. Ensuite il sacrifie au maître de tous les biens. Pendant le sacrifice, on amène à l'empereur une charrue attelée d'une paire de bœufs. Le prince quitte ses habits impériaux, saisit le manche de la charrue, & ouvre plusieurs sillons dans toute l'étendue du champ; puis, d'un air aisé, il remet la charrue aux principaux mandarins, qui labourent successivement. Les laboureurs les plus habiles exécutent le reste du labourage en présence de l'empereur.

Quelque temps après, le champ ayant reçu tous les labours & les engrais nécessaires, l'empereur vient l'ensemencer. Enfin, à la récolte, l'empereur vient offrir au *Tien* les prémices de ce champ cultivé par ses mains;

tion qu'on en doit tirer, en la joignant à l'idée du plaisir, elles seront autant de fêtes religieuses & champêtres. Ce sera dans ces jours solennels, & près du champ royal, que les mariages déjà projetés se célébreront, & que les jeunes gens destinés à s'unir se verront en présence de leurs parens, & sous les yeux du souverain. Là, les jeux, les ris, les danses, la confiance, l'épanchement des cœurs formeront & entretiendront les liaisons les plus douces. Là, les garçons les plus laborieux, les plus instruits, les plus dociles, seront récompensés en raison de leur mérite, & recevront le prix des mains de la beauté, qui sera quelquefois leur plus belle récompense. Telles seront les solennités de ces fêtes, d'où chacun reviendra le cœur plein de satisfaction, en bénissant Dieu de l'avoir fait naître dans une terre si heureuse, & sous le gouvernement d'un prince qui ne désire que le bonheur de ses sujets, qu'il regarde comme sa famille ».

« Voilà, dis-je, mes chers enfans, les règles civiles & politiques que les lumières de mon

cérémonie qui est pratiquée le même jour dans toutes les provinces de l'empire, par tous les vice-rois, tous en grand cortège, & toujours en présence des laboureurs.

esprit & le désir de votre bien-être m'ont inspirées, pour établir, d'une manière durable, la prospérité de l'isle. Si vous suivez ces lois que je viens de promulguer, si vos descendans s'empressent de les suivre; j'ose prédire à notre postérité le bonheur le plus constant. Nul peuple ne fut plus heureux que le feront mes insulaires.

» Promettez-moi donc ici, non seulement de les exécuter, mais d'en répandre la connoissance dans vos familles; mais de vous employer de tout votre pouvoir à les faire observer. Faites serment, continuai-je, de vous soumettre absolument à ce que la loi de la raison & la voix paternelle vous ordonnent en même temps, & signez-en la soumission au bas de ces lois essentielles. J'institue mon fils aîné pour mon successeur, & j'établis ses frères pour chefs des tribunaux & des départements à former, & pour les premiers juges de l'isle, lorsque le temps sera venu de juger vos descendans.

» Prenez tous d'avance, je vous en conjure, l'esprit de votre nouvel état, afin d'animer & d'entretenir dans toutes les familles l'amour de l'ordre & de la paix, qui seuls peuvent rendre cette colonie de plus en plus florissante. Enfin soyez attentifs à vous acquit-

ter de vos devoirs importans de pères, de chefs de famille, de propriétaires, de citoyens, &c.; de manière que je n'aye jamais qu'à me louer de vous, & que vos descendans & vous-mêmes retiriez de votre conduite une pleine satisfaction & les plus grands avantages ».

Après avoir ainsi parlé, j'appelai mon épouse, qui, pour donner l'exemple de la soumission aux lois, fit serment de les observer, & de contribuer à leur exécution autant qu'il dépendroit d'elle. Elle voulut de plus en signer la promesse, comme je l'avois prescrit. Tous nos enfans, en âge de raison, imitèrent cet exemple. Ils promirent de vive voix, & par écrit, l'obéissance la plus entière aux lois, & s'engagèrent en même temps à en étendre la connoissance dans leur famille, par une instruction fréquente. J'ordonnai qu'il fût fait plusieurs copies de ce nouveau code, pour que, remises ensuite aux nouveaux ménages, ils pussent les consulter à volonté, & s'en rendre, par ce moyen, les dispositions familières. Cela fut exécuté peu de jours après, comme je le désirois (1).

(1) Tous mes enfans m'ont demandé depuis une copie entière de mes mémoires. Je ne l'ai pas refusée à leurs instances : je désire que chacun y reconnoisse des leçons à suivre & des exemples à imiter.

CHAPITRE XXXVIII.

Accroissement & prospérité rapide de la colonie.

LES nouveaux ménages quittèrent le lendemain la maison paternelle. Ceux qui les composoient, n'alloient demeurer qu'à notre porte; & cependant quand ils furent sur le point de partir, & qu'après nous avoir demandé notre bénédiction, ils vinrent nous embrasser & prendre congé de nous, Eléonore ne put retenir ses larmes; tous les cœurs s'émurent, & je sentis moi-même mes yeux se mouiller de pleurs. Cette petite séparation couta beaucoup à notre tendresse. Il sembloit que chacun de nous craignît de perdre quelque chose de l'affection de ceux qu'il alloit quitter. Nous ne voulûmes pas laisser sortir nos enfans sans les assurer de nouveau de toute notre affection, & ils nous témoignèrent de leur côté la plus vive reconnoissance. C'est ainsi que se firent nos adieux.

Dès que nos enfans furent établis dans leurs maisons, chacun, ambitieux de pourvoir à ses propres affaires, & plein du désir de tirer parti de ses propriétés, s'empressa d'employer

ce qu'il avoit de forces & d'induſtrie à cultiver ſon fonds. Les terres qu'on leur avoit aſſignées furent cloſes de haies & de foſſés. La hache abattit les arbres qui en ombrageoit le ſol; la pioche le débarraſſa des racines paraſites; la bêche & la charrue le mirent en état de recevoir des ſemences, & de les reproduire avec profuſion. Le travail étendit ainſi la propriété perſonnelle, & la campagne, aux environs des nouvelles demeures, prit une face animée, & parut plus riante qu'elle n'étoit auparavant.

Ainſi, mes fils, exercés de bonne heure aux travaux champêtres, inſtruits par l'expérience & par mes leçons, laborieux, actifs, intelligens, très-capables enfin de conduire les affaires d'un ménage, & de s'acquitter des fonctions de pères de famille, en travaillant, en s'ingéniant à l'envi, forçoient la terre, jadis vague & inculte, à porter des fruits délicieux, & à ſe couvrir régulièrement de moiſſons abondantes. Ils ne négligeoient d'ailleurs aucun des arts utiles qui pouvoient augmenter l'aiſance & les commodités dont ils commençoient à jouir. La navigation, la chaſſe, la pêche, étoient en honneur parmi eux. De leur côté, mes filles ſoulageoient leurs maris

dans

dans leurs pénibles travaux, préparoient les repas, faisoient les habits & le linge, & tenoient toute la maison dans l'ordre & dans la propreté; en sorte qu'ils se trouvèrent bientôt dans une sorte d'opulence rustique, & que, ne craignant point de manquer du nécessaire en donnant le jour à des enfans, & cédant au contraire au vœu de la nature, ils se virent entourés, au bout de quelques années, d'une aimable & nombreuse postérité.

Ma colonie naissante, croissant ainsi, sous les lois de l'ordre, dans la paix & dans la joie, s'élevoit sans cesse, par de nouvelles avances, à des jouissances nouvelles. Rien n'étoit plus satisfaisant que l'accord & l'union qui régnoit dans chaque famille, que celle qui lioit toutes les familles entre elles. Un air de prospérité paroissoit dans tout ce qui les entouroit; car l'industrie du cultivateur n'augmentoit pas seulement la fertilité des champs qui ne reposoient jamais, elle se montroit également dans toutes les parties qui composoient son domaine. Les jardins, les vergers, la vigne, plantés, arrosés, travaillés par ses mains soigneuses, embellissoient sa maison, l'enrichissoient de leurs fruits. D'abondans pâturages, ombragés de place en place par des bosquets

touffus, nourrissoient de nombreux troupeaux de bœufs, d'ânes, de bêtes à laine (1).

Il feroit difficile d'imaginer un spectacle plus charmant pour des cœurs droits & sensibles, & sur tout pour un père tendre, premier auteur, après Dieu, de l'existence & du bonheur de cette société, que ce tableau, devenu encore plus intéressant par la place qu'y occupèrent nos jeunes enfans, lorsque, se mariant à leur tour, ils vinrent s'établir auprès de leurs frères.

Des divers bâtimens de tous les ménages, il se forma le village le mieux ordonné, le plus gai, le plus riant que j'aye jamais vu. Digne capitale d'un peuple simple & agricole, il n'offroit point les frivolités, les superfluités, si recherchées des peuples corrompus. On

---

(1) L'abondance dont jouit cette colonie, comparée à la stérilité de pays immenses, qui, quoique naturellement fertiles, demeurent pourtant en friche, par la faute des hommes qui les habitent, ou par celle du gouvernement qui les régit, prouve évidemment que la terre n'est avare que pour les tyrans & les esclaves; qu'elle produit des trésors au delà de toute espérance, dès qu'elle est libre, cultivée par des hommes que la liberté rend intelligens, & que des lois sages & invariables protégent. *Note de l'éditeur.*

n'aimoit pas à s'y distinguer par l'affectation de la parure & de la magnificence. Les maisons, les meubles, les habits, les apprêts de la nourriture y étoient simples, comme les mœurs. Il n'y avoit de faste que dans quelques meubles de ma maison, faste peut-être nécessaire à la représentation du chef de la société. Les revenus ne s'employoient point en dépenses inutiles ou de fantaisie; ils retomboient fructueusement sur la terre, où ils multiplioient les richesses, qui à leur tour multiplioient les hommes.

On mettoit son ostentation à avoir les troupeaux les mieux nourris, les bœufs les mieux dressés, les charrues les mieux faites, les champs les mieux labourés, les terres les plus fécondes. On se faisoit gloire d'exceller dans les arts de première nécessité, de bien diriger, de bien fabriquer soi-même les instrumens & les outils propres à la main d'œvre. Enfin l'on étoit jaloux d'être savant & vertueux, c'est-à-dire, juste, & bien instruit de la science la plus importante, qui est celle des droits & des devoirs relatifs & réciproques des hommes vivant en société.

Doit-on s'étonner, après cela, des progrès rapides en tout genre que fit notre colonie dès son enfance, & de ce qu'elle avoit déjà

plutôt l'air d'un peuple que d'une famille? Toutes les maisons voyoient multiplier chaque année leurs richesses & leur population; & la mienne, d'où sortoient tous ces rameaux vigoureux, qui se reproduisoient par de nouveaux jets, n'avoit pas moins que les autres cet air de bénédiction & de prospérité.

Quoique les jeunes couples qui se séparoient de moi eussent fait d'abord un vide dans la maison paternelle, & que désormais elle semblât devoir languir privée d'un si grand nombre de ses membres, elle conserva néanmoins sa supériorité en toutes choses, fut toujours le modèle des autres, & parut encore aussi florissante qu'elle l'étoit auparavant. Henri & Adélaïde, qui demeuroient avec nous, favorisés du ciel dans leur union, nous dédommageoient, par la plus heureuse fécondité, de la sortie de leurs frères. Ils nous aidoient, ils nous secouroient journellement; & comme nous n'avions plus la même étendue de terres à cultiver qu'avant la division de la famille, & que les deux nègres que j'avois gardés pour mon compte, nous facilitoient l'exploitation de celles qui nous restoient, nous n'éprouvions point d'altération sensible dans notre bien-être.

Je me voyois alors au plus haut degré de

bonheur où je pouvois aſpirer. Je jouiſſois d'une ſatisfaction qui me paroiſſoit inaltérable, lorſqu'un événement déjà prévu, mais que je ne regardois plus comme poſſible, fut ſur le point de renverſer cet édifice de proſpérité, &, par ſes ſuites funeſtes, manqua de faire périr toute la colonie.



CHAPITRE XXXIX.

Fuite des deux nègres prisonniers ; crainte qu'elle inspire.

QUOIQUE traités avec douceur & même avec bonté, nos deux nègres n'avoient pu s'apprivoiser entièrement. Leur caractère dur & féroce ne savoit pas se plier à l'obéissance. Ils n'étoient point touchés de nos douces manières. Loin de perdre le souvenir de leur pays, ils le regrettoient amèrement. Après avoir passé leur jeunesse dans toute l'indépendance de la nature sauvage, ils ne pouvoient souffrir de se voir captifs. Ils regardoient le travail comme un tourment insupportable. Souvent, lorsqu'ils nous aidoient à faire quelque ouvrage ou à porter des fardeaux, je les voyois pousser de profonds soupirs, & jeter de longs regards vers cette partie de l'horizon d'où ils m'avoient fait entendre qu'ils venoient. Je ne pouvois me cacher qu'ils se trouvoient malheureux : j'aurois voulu pouvoir adoucir leur infortune & leur rendre la liberté. Toute idée de contrainte & de servitude étoit une chose affreuse pour mon cœur; mais l'o-

bligation de veiller à notre ſûreté me forçoit de les retenir dans l'iſle, & je croyois avoir pourvu ſuffiſamment à ce qu'ils ne puſſent s'évader, en fermant d'une chaîne l'embouchure de la rivière. On va voir ſi je me trompois à cet égard.

Cette chaîne, qui barroit le port, ſuffiſoit à la vérité pour arrêter toutes les barques qui tenteroient d'y entrer ou qui voudroient ſortir de l'embouchure, & nos nègres ne pouvant s'éloigner de l'iſle qu'avec le ſecours d'un bateau, il paroiſſoit impoſſible qu'ils vinſſent jamais à bout de franchir cette barrière. Une autre raiſon qui ne nous permettoit point de ſoupçonner la poſſibilité de leur fuite, étoit que nos chaloupes demeuroient toujours attachées avec une chaîne de fer à un fort anneau ſcellé en plomb dans une groſſe pierre enfoncée dans la grève. Un cadenas arrêtoit cette chaîne, un autre cadenas ouvroit l'entrée du port.

Mes nègres, qu'on avoit eu ſouvent l'imprudence de prendre pour nous aider à la pêche, avoient été témoins de la manière avec laquelle nous ouvrions & nous fermions nos cadenas. Malgré leur ſtupide groſſièreté, ils en avoient bien remarqué les procédés. Ils attendirent douze ans avec patience que l'oc-

casion de les répéter se présentât, pour se rendre libres. Voici comment le hasard leur fournit cette occasion, & comment ils en profitèrent.

Un jour qu'en allant pêcher en mer, on les avoit pris, comme à l'ordinaire, pour servir de rameurs, nous les déposâmes, en revenant, de l'autre côté de la rivière. Mais ayant besoin de couper quelques bois de charpente, Henri & moi descendîmes avec eux, non loin de leur cabane, pour abatre des arbres que j'avois choisis & marqués pour cela. Nous avions porté les instrumens nécessaires à l'exécution de notre projet. Les arbres furent abattus vers le soir, dépouillés de leurs branches, & sciés en partie. Quoique nous fussions quatre pour ce travail, car je mis aussi la main à l'œuvre, il étoit déjà tard que nous n'avions pas fini de scier & d'équarrir ces arbres, en sorte que nous fûmes obligés de revenir à la maison, laissant le surplus à faire pour le lendemain.

Par prudence nous emportâmes les haches avec nous, pour ne pas mettre entre les mains des nègres des armes dangereuses; mais nous laissâmes les scies, dont nous ne croyions pas qu'ils pussent abuser. Cette confiance nous devint funeste. Les scies, à la vérité, ne leur

eussent pas servi de grand'chose, si le hasard ne leur eût fourni d'ailleurs le moyen de les employer à leur liberté. Dans les mouvemens que j'avois faits pour aider à tailler ou à scier ces arbres, la clef de la chaîne du port étoit tombée de ma poche. Je ne m'en aperçus pas ; mais un des nègres l'ayant sans doute remarqué, la cacha avec assez de dextérité pour m'en dérober la connoissance; en sorte que nous partîmes de là sans nous douter de la perte que j'avois faite, & sans prévoir aucunement ce qui en arriveroit.

Munis de l'instrument de leur délivrance, les nègres attendirent, pour en faire usage, que toute la colonie fût plongée dans le sommeil, de crainte que le bruit qu'ils pourroient faire, venant à les trahir, ils ne fussent découverts & arrêtés. Ils passèrent la rivière à la nage vis-à-vis de l'endroit où étoient nos barques, & lorsqu'ils y furent arrivés, ils coupèrent avec la scie la proue de la petite chaloupe, qui par ce moyen se trouva dégagée de la chaîne qui la retenoit au bord. Ils repassèrent ensuite de l'autre côté de la rivière, & prenant les provisions qu'ils avoient dans leur cabane, ils descendirent tranquillement jusqu'à l'embouchure, où ils s'ouvrirent avec la clef le chemin de la mer; après quoi

ils cinglèrent vers leur pays en toute diligence.

Qu'on juge de ma surprise, lorsque, voulant traverser la rivière le lendemain pour achever notre ouvrage, je m'aperçus, par le tronçon de la chaloupe, de l'évasion de mes nègres, & que, plein de l'émotion que me causoit cet événement, je cherchai dans ma poche, sans la trouver, la clef de l'estacade. Il seroit difficile de rendre le chagrin que j'en conçus ; car je compris à l'instant ce qui venoit de se passer, & ce que nous en devions craindre. Henri, qui m'accompagnoit, non moins affligé que moi de la fuite de ces malheureux, & prévoyant qu'il en résulteroit pour nous les suites les plus fâcheuses, vouloit les poursuivre sans délai. Sur cela, je lui fis observer d'abord que les nègres ayant trouvé dès la veille la facilité de s'évader, en avoient sans doute profité dans le temps de notre sommeil, & qu'étant partis depuis cinq à six heures, il seroit impossible de les atteindre. Cependant, continuai-je, pour ne rien négliger de ce que nous pouvons faire dans la circonstance, appelez quelques-uns de vos frères pour nous aider à conduire la grande chaloupe. Nous sortirons à quelque milles de l'embouchure, & si les nègres sont partis plus tard que je ne

le présume, & que nous puissions encore apercevoir leur barque, nous nous efforcerons de les joindre, quoique j'aye lieu de croire qu'avec l'avance qu'ils auront sur nous, & montant un bateau léger, qu'ils ont appris à manier, ils se joueront de nos efforts.

Henri courut promptement au village, d'où il ramena cinq de ses frères pourvus de rames & de fusils. Nous nous embarquâmes sur le champ, & nous arrivâmes bientôt à l'embouchure où nous trouvâmes la barrière ouverte, & les deux côtés de la chaîne qui la formoient flottant sur leurs balises. Nous sortîmes de la rivière, & avançâmes en mer directement environ une lieue, pour pouvoir embrasser d'une seule vue les deux côtés de l'isle. Mais nos regards cherchèrent vainement le bateau qui fuyoit. Nous n'aperçumes rien sur la vaste étendue des mers. Ainsi, après avoir fait, comme je le pensois, une course inutile, nous fûmes obligés de revenir, le cœur plein d'inquiétude de nous voir menacés, par cette évasion, d'un danger très-redoutable.

Comme les précautions que nous avions à prendre ne nous permettoient pas de dissimuler à nos femmes ce qui venoit d'arriver, il fallut leur en dire toutes les circonstances. Leurs alarmes furent d'autant plus vives,

que nous avions tout lieu de penser que nos nègres alloient nous susciter une foule d'ennemis, & que, connoissant le local de l'isle & notre petit nombre, ils ne manqueroient pas de donner à leurs compagnons des renseignemens qui nous seroient funestes. Il est vrai pourtant que les connoissances qu'ils pouvoient leur communiquer ne s'étendoient heureusement que sur certaines parties. Surveillés scrupuleusement, ils n'étoient pas entrés dans nos magasins, il n'avoient jamais vu la grotte, ils ignoroient la vertu simple & terrible de la poudre à canon, & ils n'imaginoient pas comment nos armes vomissoient le feu & portoient la mort à de grandes distances. Mais quelquefois, témoins de nos blessures & de la mort de nos enfans, ils avoient appris que nous étions des hommes comme les autres. Ils comprenoient que leurs flèches ne nous trouveroient point invulnérables, qu'elles pouvoient nous faire périr, & conséquemment qu'il étoit possible de nous vaincre. C'en étoit bien assez pour nous effrayer.

Outre l'esprit de vengeance, qui ne meurt point dans des ames atroces, je connoissois dans le cœur de nos sauvages un sentiment très-capable d'exalter leur férocité & de les animer à la destruction de tous les hommes de l'isle.

Ils n'avoient pu voir nos femmes, & sur-tout Adélaïde, sans éprouver les désirs les plus ardens. Si quelquefois elles s'offroient à leur vue, le feu de leurs regards me montroit la plus violente passion. On n'y prenoit pas garde ; mais l'expérience que j'avois du cœur humain, me le faisoit remarquer, & m'en indiquoit la cause. Pour réprimer ces désirs, j'ôtois aux nègres, sans affectation, l'occasion de voir nos femmes, &, crainte d'affliger celles-ci, je tenois mes remarques secrètes. Lorsqu'ils eurent déserté l'isle, je gardai la même retenue ; mais je sentis que la passion des nègres les rameneroit peut-être pour nous exterminer & pour posséder nos belles compagnes, & ces réflexions, qui ajoutoient à mes inquiétudes, hâtèrent encore nos préparatifs de défense contre une seconde irruption de nos ennemis.



CHAPITRE XL.

Seconde irruption des nègres ; extrême danger qu'elle fait courir à la colonie.

LA première chose que je crus devoir faire après l'évasion de mes nègres, fut de fermer le port plus exactement encore que par le passé. Nous fîmes à cet effet un nouveau cadenas qui ne nous laissa plus appréhender que la clef perdue pût ouvrir cette barrière. Nous ajoutâmes de plus à chaque chaînon, des barres de fer croisées, qui, d'un côté, enfonçoient dans l'eau d'environ deux pieds, & de l'autre présentoient à ceux qui voudroient entrer dans la rivière, une longue file de pointes acérées, en manière de chevaux de frise, qu'on auroit difficilement essayé de surmonter, quand même on n'eût pas trouvé d'autres obstacles sur le passage.

Ce rempart étoit formidable, & cependant, d'après mon idée, il ne suffisoit pas pour notre sûreté. Je me disois, que si le nègres venoient une seconde fois nous attaquer, ils ne tenteroient pas ce nouvel effort sans se réunir en grand nombre, & sans pren-

dre toutes les précautions nécessaires pour bien exécuter leur dessein ; que nous aurions alors à redouter, non pas une troupe, mais en quelque sorte une armée ; & que, tandis qu'une partie de nos ennemis chercheroit à forcer l'embouchure, tout le reste, en une ou plusieurs bandes, escaladeroit peut-être le boulevart naturel de l'isle dans les endroits les moins escarpés ; enfin que s'ils avoient une fois pénétré dans l'intérieur du pays, nous ne pourrions, faute de fortifications, garantir nos demeures & nos magasins, ni nous garantir nous-mêmes de la fureur de ces barbares, & deviendrions immanquablement leurs victimes.

D'après ces réflexions, qui n'étoient pas mal fondées, je résolus de fortifier le village ; & ayant fait part de mon dessein à mes enfans, je traçai sur le terrein autour de ma maison & des six plus voisines, un carré dont chaque face avoit cinquante pas géométriques. Il fallut abandonner les autres bâtimens, pour ne pas prendre une étendue trop vaste à fortifier & trop difficile à défendre. Je marquai aux quatre angles de ce fort autant de bastions, afin de donner plus de jeu à notre artillerie. Ce plan tracé, nous nous mîmes à remuer la terre avec beaucoup de diligence,

& commençâmes par un ſimple parapet de quatre pieds de hauteur, pour nous mettre d'abord à couvert des coups des aſſaillans, en cas qu'ils arrivaſſent plutôt que nous de les attendions, & qu'ils nous attaquaſſent à l'improviſte.

Nous rehauſsâmes & élargîmes enſuite nos ouvrages, de telle ſorte que le rempart avoit vingt pieds de baſe & ſix de hauteur, avec un parapet de cinq pieds en deſſus. La terre que nous avions relevée pour faire ce rempart, nous avoit donné un foſſé ſuffiſament large & profond. A la face oppoſée à l'eſplanade, je laiſſai une échancrure de ſix pieds, que je couvris d'une petite lunette, où il y avoit une ſortie pourvue d'une traverſe. J'achevai de donner à notre citadelle toute la force dont elle étoit ſuceptible, en l'entourant de paliſſades & de fraiſes, en couvrant de ſacs à terre le parapet des flancs, & ſurtout en garniſſant les baſtions de huit canons. Tout cela nous couta cinq mois d'un travail fort aſſidu. Cependant les ſentinelles qui veilloient des deux côtés de l'iſle, ne nous annonçoient point l'ennemi, & nous étions quelquefois tentés de croire que la frayeur nous avoit fait prendre des précautions ſuperflues.

Nous paſsâmes ainſi plus de ſix mois entre

la crainte & l'espérance. Pour profiter néanmoins de cet intervalle, nous transportâmes dans le fort tout ce qui pouvoit y être nécessaire en cas de siége, tant pour nous que pour nos bestiaux; nous y serrâmes nos blés & nos foins, nous y déposâmes les meubles des maisons abandonnées, nous y conduisîmes de l'eau, pour être pourvus de boisson à tout événement; enfin nous n'oubliâmes rien de tout ce que nous pouvions imaginer pour opposer à nos ennemis la résistance la plus forte, & pour faire échouer absolument leur audacieuse entreprise.

Dans la confiance que nous donnoient tous ces préparatifs, nous ne pensions presque plus à nos sauvages, lorsqu'un samedi, après le coucher du soleil, la sentinelle qui veilloit à la pointe de l'isle, tira le coup d'alarme. Je courus à ce poste avec deux de mes fils, pour reconnoître ce que nous avions à redouter, & j'appris de la sentinelle, car la nuit approchoit & nous n'y voyions déjà plus, qu'il avoit aperçu vers le nord une flotte de canots innombrable, cinglant de notre côté. Nous ne pouvions pas nous en assurer par nous-mêmes, parce que ce soir-là il n'y avoit pas de lune. Il fallut régler ce que nous ferions sur mes conjectures, qui me faisoient soup-

çonner que nos ennemis, instruits par nos deux nègres, espéroient entrer facilement dans la rivière, à la faveur de la nuit, & croyoient pouvoir nous assaillir à l'improviste & nous accabler.

Je revins donc à la citadelle, pour examiner avec toute la colonie le parti que nous devions prendre, & il fut décidé que nous enverrions un simple détachement de quatre hommes à la redoute gauche de l'embouchure, pour tirer le canon sur ceux qui approcheroient de la chaîne. Nous étions tous persuadés qu'ils ne pouvoient la forcer; mais nous pensions que cette preuve de notre vigilance jetteroit la terreur dans toute la flotte. Je me mis à la tête du détachement, pour être moi-même témoin de cette pemière attaque, & pour juger de l'étonnement de l'ennemi, qui, s'imaginant nous surprendre & pénétrer dans l'isle sans obstacles, se trouveroit bien loin de son compte, en se voyant arrêté par une barrière insurmontable, & chaudement reçu par des gens qu'ils croyoit endormis.

Nous étions à la redoute depuis quatre heures, &, l'oreille attentive, nous attendions impatiemment l'ennemi, tout prêts à faire notre devoir à son arrivée; lorsque nous commençâmes à entendre le bruit des rames

qui tomboient dans l'eau. Les nègres obſervoient le plus grand ſilence dans leur marche, & s'avançoient auſſi doucement qu'ils pouvoient; mais à meſure qu'ils approchoient, le calme de la nuit rendoit le bruit des rames toujours plus ſenſible. Un de leurs canots, qui devançoit un peu les autres, & portoit ſans doute nos deux nègres, pour faire uſage de la clef dérobée, fut le premier arrêté par les pointes. Nos fuyards eſſayèrent inutilement d'ouvrir le cadenas.

Pendant qu'ils faiſoient ces tentatives, les canots qui ſuivoient, trompés par l'obſcurité, allèrent donner contre les pointes de l'eſtacade, où quelques nègres ſe bleſsèrent. J'en jugeai du moins ainſi ſur des cris ſubits & involontaires qu'ils firent entendre. Un murmure confus qui s'éleva bientôt, & qui marquoit leurs embarras & leur déſordre, me fit connoître que le moment de tirer ſur eux étoit venu. Nous fîmes feu ſur le champ d'une pièce de canon, qui produiſit un grand effet, non par le mal qu'elle leur cauſa, car elle étoit pointée au haſard, mais par ſon exploſion, que les échos du rivage rendoient plus terrible dans le calme de la nuit. Ce bruit inattendu jeta le trouble parmi les nègres. Un ſe-

cond coup acheva la confusion : dès le troisième, ils reprirent le large, & peu de momens après nous n'entendîmes plus rien.

» Allons, dis-je à mes enfans, allons rassurer votre mère & vos femmes ; nous irons ensuite, avec quelques-uns de vos frères, à la crête de l'est, pour observer si nos ennemis ne tenteroient pas l'escalade dans les endroits les moins difficiles à gravir, & pour les repousser, s'il est possible ». Cela dit, nous revînmes à la forteresse, d'où, après avoir raconté ce qui venoit de se passer, nous nous rendîmes, en armes, sur le lieu convenu. Mais l'obscurité nous empêchant de discerner les mouvemens des nègres, & ceux-ci, qui avoient déjà pris la résolution que je leur attribuois, ayant fait une descente au pied des rochers, sur une partie de la côte plus éloignée, ils parvinrent à l'escalader, & se trouvèrent en force sur la crête, avant que nous fussions à leur portée.

Le jour ne commençoit qu'à paroître lorsque je les aperçus, & cependant il n'étoit déjà plus temps de les attaquer. Leur nombre, qui grossissoit toujours, étoit trop supérieur au nôtre, pour nous laisser la confiance de leur résister à découvert. Je pris donc le parti

de faire retraite avant qu'ils puſſent nous joindre, & je rentrai avec tous mes gens dans l'enceinte du fort.

Je fis à l'inſtant couvrir le parapet de branches feuillées, pour nous dérober à la vue des nègres. J'avois déjà prévenu chacun de mes fils de ce qu'il avoit à faire, & du poſte qu'il devoit occuper. Je les exhortai tous, en peu de mots, à ſe comporter avec fermeté, & ſur-tout avec prudence.

» Vous avez à défendre, leur dis-je, tout ce que les hommes ont de plus cher; vos femmes, vos enfans, votre liberté, votre exiſtence. Quelle plus belle cauſe à ſoutenir, & pour laquelle on déſirât davantage d'affronter tous les dangers? Je vous ferois ſans doute une injure ſi je vous exhortois à montrer du courage. Loin de vouloir exalter votre valeur, je vous demande au contraire de la ſoumettre à la prudence. L'audace & la témérité nous perdroient infailliblement. Mépriſez le péril, s'il le faut; mais gardez-vous de le braver ſans néceſſité. Au reſte, en combattant un ennemi féroce & furieux, qui croit nous accabler par le nombre, ſouvenez-vous que Dieu, qui vous voit & vous entend, eſt la ſuprême juſtice. Il défendra notre cauſe, parce qu'elle eſt juſte.

Mettez donc vôtre confiance en lui, & ne doutez point de la victoire ».

J'achevois à peine de parler, que nous vîmes déboucher du bois au dessus de l'esplanade, une troupe effroyable de nègres qui venoient comme des loups affamés pour nous dévorer. Il faut en convenir, le plus hardi d'entre nous n'étoit pas sans émotion. Nous ne pouvions douter que ces misérables ne vinssent très-résolus de vaincre ou de mourir, & qu'ils n'eussent pris, dans ce dessein, toutes les précautions dont ils pouvoient s'aviser. Ils avançoient tranquillement, quoique sans ordre. Je reconnus bientôt avec ma lunette, qu'ils étoient au moins quatre cents, tous grands & bien faits, ne portant, pour couvrir leur nudité, qu'une sorte de pagne tissu de joncs ou d'autres herbes. Ils étoient tous armés d'arcs & de flèches, & les plus robustes d'entre eux avoient une massue de cinq ou six pieds de long.

Ils croyoient, sur le rapport de leurs guides, trouver l'intérieur de l'isle sans aucune défense. Ils s'attendoient à nous combattre à découvert, ou, tout au plus, à n'avoir à nous assiéger que dans nos maisons. Ils furent étonnés à l'aspect de nos ouvrages, & s'arrêtèrent

pour les confidérer ; mais ne voyant perſonne au dehors ni ſur le rempart, car les branches feuillées nous cachoient à leurs yeux, ils ſe flattèrent de nous ſurprendre, & en conſéquence ils ſe mirent à marcher dans le plus grand ſilence.

Mais ils ne firent pas beaucoup de chemin ſans apprendre de nos nouvelles. Je ne voulus pas attendre qu'ils fuſſent ſur le glacis, pour tirer ſur eux ; ainſi, je commandai qu'on fît feu de l'artillerie de deux baſtions, dès qu'ils feroient à trois ou quatre cents toiſes de nous. On ne tira d'abord qu'une ſeule pièce de chaque côté, & nous ne pûmes pas voir l'effet qu'avoit produit cette première volée; mais ils s'arrêtèrent tout court. Un moment après, nous tirâmes les autres deux pièces, qui emportèrent pluſieurs nègres ; deux de mes fils, qui étoient au deſſus du vent, aſſurèrent l'avoir vu très-diſtinctement. Quoi qu'il en ſoit, cela ne les arrêta plus ; au contraire, ſe voyant découverts, & n'ayant plus rien à ménager, ils s'avancèrent avec furie, en pouſſant des cris épouvantables.

Auſſi-tôt qu'ils furent à portée, nous fîmes ſur eux un feu très-vif ; & comme mes gens ajuſtoient bien, peu de leurs coups étoient perdus. Cependant les nègres ne ſe rebutoient

pas, &, malgré la perte de monde qu'ils faisoient, ils vinrent jusqu'au bord du fossé.

Ce fut là que leur audace parut déconcertée à la vue des obstacles qui s'opposoient à leur passage; mais tandis qu'incertains sur le parti qu'ils devoient prendre, ils balançoient dans leur résolution, nos canons, chargés à mitraille, portoient la mort dans leurs rangs. Dans cet embarras cruel, un de leurs chefs fit un grand cri, qui tourna de son côté les regards & l'attention des nègres. Il leur dit quelques mots, & aussi-tôt toute la troupe noire fit volte-face, abandonna le terrein qu'elle occupoit, & reprit le chemin de la forêt, non sans laisser sur le glacis plusieurs victimes de son imprudence.

Cette retraite inespérée produisit dans la famille différentes sensations. Nos femmes s'en félicitoient d'abord, s'imaginant que les nègres, effrayés, alloient se rembarquer sur l'heure. Mes fils, qui avoient la même idée, étoient comme fâchés de les voir s'éloigner. Animés, exaltés même par la circonstance, il auroient voulu pouvoir les exterminer tous. Pour moi, qui ne voyois pas que cela fût possible, j'aurois au contraire désiré que l'opinion de leur embarquement pût avoir plus de réalité; mais en réfléchissant sur l'entreprise de l'ennemi,

ſur les motifs qui le menoient dans l'iſle, & voyant le peu d'efforts qu'il avoit faits à ſa première approche, j'avois peine à croire qu'il ſe fût retiré par découragement, & ne dût pas revenir après avoir pris de nouvelles meſures. Je jugeai en conſéquence qu'il falloit nous tenir tous à nos poſtes.

Je fis part à mes enfans de mon opinion, & la plupart l'approuvèrent. Quelques-uns cependant ne furent pas de mon avis. Ils auroient voulu que, profitant de la terreur des nègres, nous les euſſions pourſuivis & harcelés juſqu'à leur flotte, pour leur faire perdre à jamais toute envie de retour; & comme, dans une affaire de cette importance, le ſentiment de chacun méritoit d'être peſé, nous examinâmes avec attention ce que celui-ci avoit de ſolide; mais nous convînmes enfin qu'il ſeroit très-imprudent de ſortir de la fortereſſe pour harceler l'ennemi. Nous crûmes cependant néceſſaire d'obſerver ſes mouvemens, &, à cet effet, il fut réſolu d'envoyer ſur les traces des nègres un petit détachement, qui, les ſuivant de loin & avec circonſpection, pût veiller ſur leurs démarches, & nous indiquer les juſtes précautions que nous avions à prendre.

Je donnai cette commiſſion délicate à trois de nos jeunes gens les plus leſtes, Baptiſte,

Etienne, & Philippe, en qui l'on reconnoissoit non seulement du courage, mais beaucoup de prudence, d'adresse, & d'activité. Je les pourvus d'une lunette d'approche, d'un grand nombre de cartouches; &, père aussi tendre que chef attentif, je leur recommandai de prendre un chemin détourné pour gagner le bois, d'où, cachés derrière le tronc des grands arbres, ils pourroient épier les mouvemens des nègres, & revenir sans être vus.

Ils partirent d'un air ferme & gai, qui me faisoit bien augurer de cette expédition, dont leurs frères désiroient beaucoup de partager la gloire. Pour se conformer à mes ordres, ils descendirent d'abord vers la rivière, ensuite côtoyant les collines qui bordoient le vallon, ils parvinrent, en les tournant, jusqu'à la forêt, au delà de laquelle les nègres rassemblés délibéroient en tumulte. Le bruit que faisoit l'ennemi, indiquoit à nos guerriers le lieu qu'il occupoit. Ils se glissèrent doucement dans le plus épais du bois, & y entrèrent aussi avant qu'ils crurent pouvoir le faire sans imprudence. Là, tapis derrière des broussailles, ils apperçurent les sauvages tenant une espèce de conseil de guerre. Monté sur une butte, un de leurs chefs les haranguoit. Mes gens ne pouvoient comprendre ce qu'il disoit dans sa

langue barbare; mais l'action & les gestes de l'orateur, pleins de feu & d'indignation, l'ardeur qui se communiquoit à l'assemblée, & dont ils pouvoient juger par les cris répétés qu'ils entendoient, ne les laissèrent pas douter que les nègres ne fussent vivement excités à la vengeance, & ne dussent bientôt revenir devant le fort pour la satisfaire.

On ne sauroit douter, après cela, que mes enfans n'eussent dû se retirer aussi-tôt, avec les mêmes précautions qu'ils avoient prises pour aller jusqu'aux nègres; mais l'envie de s'assurer de leurs résolutions, & le désir de voir quelles seroient leurs démarches, les retinrent encore un moment, & cette imprudente curiosité pensa leur être fatale; car les nègres, qui étoient convenus de ce qu'ils devoient faire, s'étant remis brusquement en marche, en se dirigeant du côté de nos guerriers, ceux-ci, qui n'eurent garde de les attendre, reprirent précipitamment le chemin du vallon pour pouvoir revenir au fort sans être découverts; mais toute leur célérité ne put les dérober aux regards des sauvages. Les nègres aperçurent les trois guerriers, & se divisant en deux troupes pour les poursuivre, une partie courut sur leurs traces en faisant des cris horribles, tandis que le reste, se portant rapidement entre

la citadelle & les fuyards, s'efforçoit de leur couper le chemin de la retraite, & de les envelopper.

Ce parti que prenoit l'ennemi, jetoit nos gens dans le plus grand danger; car mes fils ayant suivi, pour nous rejoindre, les détours du vallon, tandis qu'une partie des nègres marchoit au fort en droite ligne, ils devoient être devancés par les sauvages; & c'est en effet ce qui arriva, quoique mes enfans missent dans leur course la plus grande vélocité. En paroissant sur le glacis, ils se virent entourés de sauvages, & n'eurent d'autre ressource pour leur échapper, que de gagner une maison du village que nous n'avions pas démolie. Mais, poursuivis de près, ils purent à peine y entrer & en fermer la porte. Les fenêtres se trouvoient heureusement garnies de barreaux de fer, & la porte étoit munie, par derrière, d'une forte barre. Ils l'appuyèrent à la hâte de tout ce qui étoit dans l'intérieur, en sorte qu'à l'abri du premier coup de main, ils purent songer à s'y défendre.

Qu'on imagine les alarmes que ce retour inopiné de l'ennemi, la position cruelle de nos trois enfans, & le danger imminent qui les entouroit, devoient porter dans le cœur de tous les membres de la famille, mais sur-tout

dans celui du père & de la mère. Nous avions tous été témoins du péril qu'avoient couru nos gens, & frémissant d'indignation & de douleur, nous les avions secourus autant que nous avions pu du feu de notre artillerie. Mais quand leur défense vigoureuse, à travers la porte & les fenêtres qu'ils avoient percées, commençoit à nous rassurer sur leur compte, nous nous trouvâmes forcés de songer à notre propre défense, & de faire les plus grands efforts pour soutenir un assaut.

En effet, tandis qu'une trentaine de nègres s'efforçoient d'emporter la maison, le reste, parvenu jusqu'au fossé, se mit en devoir de le traverser pour escalader le rempart. Plusieurs vinrent jusqu'à nos palissades, devant lesquelles les uns se courboient, tandis que les autres, leur montant sur le dos, se jetoient par-dessus les pieux avec beaucoup de promptitude. Nos canons chargés à mitraille faisoient pourtant un grand ravage parmi eux sur le bord du fossé & devant la maison assiégée; mais rien ne les retenoit, & s'ils se fussent avisés d'attaquer le fort de plusieurs côtés à la fois, notre perte devenoit infaillible.

Nous pûmes bientôt nous en convaincre; car, malgré nos fraises qui nous furent d'un

grand secours, & quoiqu'ils n'eussent point d'instrumens propres à les arracher, & ne pussent en rompre que deux, cependant, à la faveur de cette ouverture, trois des plus hardis trouvèrent le moyen de grimper sur le parapet & de pénétrer dans nos ouvrages, où plusieurs de leurs compagnons se mettoient en devoir de les suivre.

Notre situation étoit vraiment terrible. Nous courions le plus grand risque d'être forcés, si nous ne parvenions à couper sans délai la file des assaillans, & à nous défaire en même temps des trois nègres qui s'avançoient sur le rempart; & en ce moment-là précisément, la nécessité de servir l'artillerie des bastions, l'absence de trois de nos plus braves guerriers faisoient que nous ne pouvions nous opposer qu'en petit nombre à cet effort de l'ennemi. Nous n'étions que cinq près de l'endroit où il venoit de pénétrer, & n'avions que deux fusils chargés. Mais cet instant de crise, en redoublant notre courage, nous multiplia, pour ainsi dire. Nous nous élançâmes tous rapidement, & comme de concert, les uns vers le passage que l'ennemi s'étoit fait, les autres vers les trois nègres qui l'avoient franchi. Mon fils Vincent & moi, accourus au parapet, fîmes

tomber à coups de fusils les nègres qui montoient à l'escalade, &, quoique blessés, nous y tînmes ferme contre leurs attaques.

A quelques pas de moi, Guy, Henri, & Guillaume soutenoient un combat aussi difficile contre les trois nègres qui étoient dans le fort. Ceux-ci lancent avec fureur leurs flèches & leurs zagayes. Mais mes enfans, non moins lestes que vigoureux, esquivent leurs coups, & les saisissant au corps s'efforcent de les terrasser, tandis que les trois nègres, qui les ont reçus avec une audace intrépide, leur opposent une vive résistance. Alertes, grands, & robustes, les nègres pouvoient croire que l'emploi de leurs forces naturelles les feroit sortir victorieux de cette lutte; mais chacun d'eux combat un adversaire d'une force & d'une adresse comme ils n'en ont jamais vu: aussi, après en avoir soutenu quelque temps les efforts, ils sont renversés sur la poussière; Guy, comme un nouvel Hercule, étouffa son ennemi dans ses bras; après avoir étourdi le sien, Henri l'acheva d'un coup de crosse; & celui de Guillaume, qui se défendoit encore, frappé par les deux frères victorieux, perdit la vie sur la place.

Délivrés de ces ennemis, mes trois fils chargèrent promptement leurs armes & volèrent

à notre secours. Ils vinrent fort à propos. La fatigue & nos blessures commençoient à nous affoiblir, & nous pouvions à peine résister aux téméraires, qui, grimpant au dessus des fraises, tentoient de monter jusqu'à nous. Mais ces trois braves défenseurs réprimèrent l'audace des nègres. Les coups sûrs & pressés de leur mousqueterie abattirent tout ce qui se présentoit à leur portée, & écartant les plus hardis, nous donnèrent le temps d'arrêter le sang qui couloit de nos blessures, & de les bander. Vincent en avoit une au bras, & j'avois été frappé si malheureusement à la main droite, que j'en suis demeuré perclus de trois doigts, & que je ne puis plus écrire.

Le bruit de ce fâcheux événement pouvoit jeter la consternation dans toute la famille, & rendre notre résistance désormais plus foible; je tâchai d'en dérober la connoissance à nos femmes. Je recommandai le secret à ceux qui étoient près de moi; ensuite ayant enveloppé d'un mouchoir ma main blessée, & la passant dans ma veste pour la soutenir sur la poitrine & pour la cacher, je continuai à donner mes ordres comme auparavant. Vincent, à mon exemple, se contenta pour le moment de faire bander sa blessure par un de ses frères.

Alors le combat recommença avec plus de fureur,

fureur. Les nègres faisoient les plus grands efforts pour nous vaincre : nous multipliâmes les nôtres pour les repousser. Tous les ennemis qui osoient franchir la palissade, étoient tués au pied du rempart, tandis que le canon, qui ne cessoit de tirer sur le gros de la troupe, en emportoit quelquefois des files entières. Enfin, privés de leurs guerriers les plus courageux, & ne pouvant plus résister à notre artillerie, les nègres commencèrent à s'ébranler, & trois ou quatre des plus grands ayant pris la fuite, tout le reste se mit à la débandade. Après six heures de combat, ils nous abandonnèrent plus vîte qu'ils n'étoient venus, &, s'enfonçant dans la forêt, disparurent à notre vue.

Nous fûmes ravis de cette heureuse délivrance, qui, dégageant mes trois fils assiégés dans la maison, leur permit de revenir à la citadelle. Ils y rentrèrent sains & saufs, mais accablés de lassitude. Cette victoire nous étoit d'autant plus agréable, que nous avions couru plus de danger. Après un combat si long & si opiniâtre, nous avions tous besoin de repos, & il devenoit pressant de panser nos blessures. Ce ne fut qu'un cri parmi nos femmes, lorsqu'elles virent celle de Vincent, & sur-tout la mienne. Quoiqu'elle ne parût pas

aussi dangereuse qu'elle l'étoit en effet, Eléonore se trouva mal en l'examinant. Mais cette sensibilité ne remédioit pas à la chose, il falloit nous soulager, il falloit sur-tout prévenir le danger de nos plaies, qui se trouvoient empoisonnées. Revenue à elle, mon épouse voulut sucer le venin de ma blessure. La femme de Vincent ne se montra pas moins empressée auprès de son mari. Nous fûmes obligés de nous prêter à leurs soins. Ils eurent un succès très-heureux pour Vincent. Il guérit & je guéris aussi; mais je n'eus plus l'usage de ma main pour plusieurs fonctions de la vie.

Le doux sentiment de la victoire étoit ainsi altéré par l'amertume qu'avoient produite les maux de la guerre; il l'étoit encore par l'inquiétude que nous éprouvions sur les suites qu'elle pouvoit avoir. L'entière défaite de nos ennemis, & le grand nombre d'hommes qu'ils avoient perdus, nous laissoient espérer qu'ils ne hasarderoient plus d'attaquer la citadelle. Mais quoiqu'affoiblis & vaincus, ils étoient encore en grand nombre auprès de nous. Ils pouvoient trouver dans l'isle de quoi fournir long-temps à leur subsistance. Que devenions-nous, s'ils prenoient le parti de s'y cantonner? Nous étions alors menacés d'une ruine infaillible. Il nous importoit donc infiniment qu'ils

se retiraſſent de l'iſle au plutôt, ou, s'il tardoient à en ſortir, de trouver les moyens de les y forcer. Mais, dans ce dernier cas, qu'avions-nous à faire ?

Ce fut le ſujet d'une délibération générale dans le conſeil de guerre qui ſe tint immédiatement après le panſement de nos bleſſures; & lorſque Joſeph, que nous avions dépêché ſur les crêtes de l'eſt, nous eut rapporté que les nègres n'étoient pas retournés à leurs canots, tous les avis de l'aſſemblée ſe réduiſirent à ces deux, aſſez remarquables; le premier, d'employer la force; le ſecond, la ruſe, pour obliger les nègres à prendre la fuite. L'un étoit ſoutenu par Etienne, qui parla dans cette occaſion avec beaucoup de force & d'éloquence; l'autre, adopté par Philippe, fut expoſé d'une manière très-perſuaſive. Je ne dois rapporter ici que le précis de leurs raiſons.

» Nous avons, dit Etienne, deux objets à conſidérer; ce que nous prétendons faire, & ce que nous pouvons exécuter. Nous déſirons tous ardemment la deſtruction, ou du moins la retraite de l'ennemi féroce qui eſt encore à nos portes, & nous cherchons les moyens les plus ſûrs de nous en débarraſſer: mais quel moyen plus puiſſant que l'emploi

de ces armes, dont les nègres viennent d'éprouver l'effet terrible ? Dès que la nuit sera bien obscure, allons les attaquer dans le lieu où ils sont. Nous semerons parmi eux l'horreur & l'épouvante, & ils fuiront vers leur flotte pour éviter la mort; la connoissance que nous avons du local de l'isle, les ténèbres qui nous couvrent, le bruit & l'effet de nos armes, & sur-tout l'abattement où doit être l'ennemi, favoriseront notre dessein & tromperont les nègres sur notre petit nombre. Combinons nos démarches avec prudence, mais agissons promptement & avec célérité. C'est pour avoir été trop lents à prendre notre parti, que nous avons manqué tantôt de tomber entre les mains des nègres. Notre diligence à profiter du moment, va nous assurer le plus grand succès. Affoiblis par la fatigue, par la faim, par leurs blessures, quelle résistance feront ces malheureux ? Mais si nous attendons que le jour revienne, il ne sera plus temps; il faudra nous tenir renfermés dans notre fort. L'ennemi trouvera des vivres, reprendra courage; & s'il s'obstine à nous bloquer, nous pourrons tomber sous ses coups, ou du moins périr de misère ».

» Cet avis seroit bon à suivre, répondit Philippe, si nous n'avions point le choix d'un

moyen plus sûr & beaucoup moins dangereux. Attaquer les nègres de vive force, c'est aller provoquer leurs traits. Si pendant la nuit vous y voyez assez pour atteindre l'ennemi, n'y verra-t-il pas assez lui-même pour vous atteindre? N'aurions-nous pas infiniment à gémir, si quelqu'un d'entre nous périssoit dans ce combat? Il faut sans doute effrayer les nègres, il faut même les attaquer & les poursuivre; mais il faut que ce soit sans danger pour nous: un heureux stratagême peut produire cet effet, & voici ce que j'imagine.

» Quoique honteux de leur défaite, & rebutés peut-être de leurs mauvais succès, les nègres ne songent point encore à s'éloigner de l'isle, parce que, hors de la portée du canon des remparts, & croyant leurs barques en sûreté, ils ne soupçonnent pas qu'ils aient rien à craindre, & qu'ils pensent pouvoir s'en aller quand ils voudront. Ils s'arrêtent dans leur camp pour prendre du repos & des forces; mais inquiétez-les sur leur flotte; faites leur craindre de perdre, avec leurs canots, l'espoir de la retraite, vous les verrez bientôt courir à la mer pour s'embarquer.

» Qu'on arme notre chaloupe de deux canons, & qu'un nombre d'hommes suffisant pour la manœuvre la conduise à la hauteur de la

flotte ſauvage ; que deux petites diviſions de nos gens ſe portent en même temps à l'entrée du bois qui couvre l'ennemi, & faſſent feu de loin de leur mouſqueterie, lorſque le canon tirera ſur les barques ; la ſurpriſe & l'effroi porteront les nègres vers leurs canots ; ils s'y précipiteront dès qu'ils auront aſſez de jour pour entrevoir les objets, & s'enfuiront avec toute la vîteſſe que donne une frayeur extrême. Si la chaloupe peut alors déployer la voile, aſſurée de la ſupériorité des armes & de la marche, elle pourſuivra cette flottille de frêles canots, & la foudroyant de ſon artillerie, en briſera, en détruira la plupart, fera périr un grand nombre de nègres, & laiſſera dans le cœur de tous les autres une telle impreſſion de terreur, que, loin de ſonger déſormais à revenir attaquer l'iſle, ils trembleront ſeulement d'y penſer ».

Ce dernier avis réunit tous les ſuffrages. Je nommai ceux qui formeroient les diviſions chargées des fauſſes attaques dans la forêt, & ceux qui devoient monter la chaloupe : on ſe prépara pour ces deux expéditions. Dès que la barque fut armée, nos marins s'éloignèrent, & les autres partirent à deux heures du matin. Ma bleſſure m'obligea de reſter à la citadelle, avec Vincent & le reſte de la famille.

Cette entreprise nocturne réussit parfaitement, & fit le plus grand honneur à Philippe. Dans leur imprudente sécurité, les nègres n'avoient laissé pour garde à leur canots qu'un petit nombre d'hommes. Quand ils entendirent le canon tirer du côté de leur flotte, ils craignirent vivement qu'elle ne fût prise ou détruite, & que le retour ne leur devînt impossible. Le bruit de la mousqueterie accrut encore leurs alarmes : ils coururent en désordre vers la crête. Dès qu'ils purent joindre leurs barques, ils s'y jetèrent, & s'éloignant de la côte avec célérité, ils partirent en ramant de toutes leur forces.

Alors notre chaloupe, qui se tenoit au large, afin d'éviter, durant la nuit, de donner sur des écueils, profitant du jour & du vent qui se levoient, hissa la voile & se mit à poursuivre les nègres en faisant tonner son canon sur eux, sans qu'ils osassent ni faire résistance ni l'attendre. Ils fuyoient au contraire de tout leur pouvoir, croyant échapper au feu meurtrier de l'artillerie; mais la chaloupe, favorisée du vent, & manœuvrée par des matelots non moins diligens qu'habiles, faisant des mouvemens prompts & hardis, les attaquoit de tous côtés, & portoit par-tout la mort & la déso-

lation. Elle auroit détruit peut-être la flotte entière, si les canots ne se fussent éparpillés, de manière que la chaloupe ne put suffire à donner chasse à tous en même temps. Leur perte fut immense, & leur ôta toute envie de revenir. Tous mes gens me rejoignirent sans le moindre accident.

Assuré de l'entière évacuation de l'isle par le succès de cette expédition, je me vis désormais délivré des alarmes que nous avoit causées l'irruption des sauvages. Nous n'étions plus forcés de nous tenir renfermés dans le fort; nous en sortîmes pour examiner le carnage que nous avions fait, & nous trouvâmes quatre-vingt-quinze morts sur le champ de bataille. J'ordonnai de creuser une grande fosse pour les enterrer, & dès qu'elle fut faite, j'y fis jeter ces cadavres, qui, restés sans sépulture, auroient corrompu l'air & infecté les environs.

Nous visitâmes ensuite tout le canton de l'isle où les nègres avoient passé, pour voir s'ils n'auroient pas laissé quelques traîneurs, & pour connoître le dégât qu'ils avoient fait dans nos domaines : nous nous convainquîmes, dans cette tournée, qu'il n'étoit resté dans l'isle aucun ennemi vivant. Les nègres avoient assommé tous ceux de leurs blessés qui n'avoient

pu ſuivre la troupe. Leurs cadavres ſanglans portoient les marques de cette atrocité. Nous en comptâmes quinze dans le bois, giſſant au pied des arbres, & nous eûmes le ſoin de les enterrer comme les autres.

Mais quoique ce ſpectacle nous affermît dans la perſuaſion de notre ſûreté, nous revînmes peu ſatisfaits à la citadelle; car, outre ce qu'il avoit de triſte pour des cœurs humains, il fut ſuivi d'un autre qui nous cauſa beaucoup de peine. Un parti détaché de la troupe des nègres avoit fait dans nos poſſeſſions tout le mal qu'il avoit pu. Nos champs n'en avoient pas ſouffert, parce que la moiſſon étoit ſerrée; mais ils avoient dévaſté nos vergers, arraché ou caſſé les jeunes arbres & les vignes, renverſé nos forges & nos moulins : le dommage étoit énorme pour une petite ſociété comme la nôtre, & nous devions nous en reſſentir long-temps : mais il n'y avoit plus qu'à ſe réſigner.

Je tâchai donc de conſoler mes enfans, en leur diſant, que ſi la guerre la plus glorieuſe cauſe toujours de triſtes dégâts dans tous les lieux où s'étend ſon influence, c'étoit pour nous un ſujet de conſolation d'avoir terminé celle qu'on nous avoit ſuſcitée, ſans avoir eſſuyé des pertes irréparables, & que nous

devions remercier Dieu solennellement de nous avoir tirés si-tôt du plus grand péril.

Pour cet effet, nous rentrâmes incessamment dans la forteresse, & toute la famille étant convoquée, jusqu'aux plus jeunes membres, je leur fis part de l'intention où j'étois de témoigner au ciel notre juste reconnoissance. Nous lui rendîmes en chœur des actions de graces du secours puissant qu'il nous avoit donné, & nous le priâmes avec ferveur d'éloigner de nous à jamais le cruel fléau de la guerre. Je le remerciai en particulier de ce que le plus grand mal étoit tombé sur moi. J'aurois voulu, comme tout bon père, acheter de mon bonheur celui de mes enfans; d'ailleurs je puis mieux qu'aucun homme de l'isle supporter l'accident funeste qui m'est arrivé, & la privation de travail à laquelle je suis réduit par ma blessure.

N'ai-je pas un substitut pour mettre la main à l'œuvre, lorsque je ne puis le faire moi-même? Je ne lui céderai pas encore le soin du gouvernement; car, si je suis estropié d'un bras, j'ai toujours la tête saine; mais il doit me soulager dans certaines parties. C'est lui qui tiendra la plume désormais, & qui continuera de rédiger ces mémoires. D'ailleurs je pense qu'après plus de trente ans d'administration do-

mestique & générale, je puis me reposer sur lui du soin d'instruire ma postérité de la suite de notre histoire.

Puisse-t-il, lui & ses successeurs, n'avoir à transmettre à leurs descendans que le récit du bonheur paisible de cette société, & de ses progrès en tout genre! Puisse-t-elle, devenue une nation heureuse & puissante, se souvenir, lorsqu'elle formera des liaisons de commerce avec d'autres peuples, ses frères, qu'elle n'est parvenue à ce point de prospérité que pour avoir été fidèle à observer ses lois; que ces lois ne sont qu'une extension de celles de la nature! Puisse-t-elle enfin n'oublier jamais que son bonheur tient à leur observation, & qu'elle ne sera durable qu'autant que chefs & citoyens connoîtront parfaitement leurs droits relatifs & réciproques, & qu'ils seront attentifs, jusqu'au scrupule, à bien remplir tous leurs devoirs!

Les mémoires écrits par le Chevalier des Gastines finissent avec ce chapitre. La suite qu'on va lire, écrite & rédigée par ses fils Henri & Philippe, est précédée de cet avant-propos.

AVANT-PROPOS.

La blessure glorieuse & fatale de mon père ne lui permettant plus d'écrire l'histoire de l'isle, comme il

avoit fait jusqu'alors, Henri fut chargé de ce travail important, & il s'en est occupé tant qu'il a vécu. Après eux, on m'a confié le soin de rédiger leurs mémoires & de les continuer. En conséquence, moi Philippe, leurs fils & frère, je prends la plume pour m'acquitter de ce nouveau devoir; mais je commence par demander l'indulgence de mes lecteurs futurs. Avec moins de talens que ceux que je remplace, j'ai une tâche bien plus difficile à remplir. Les premiers mémoires n'étoient d'abord que le récit des aventures de deux personnes; ils ne nous mènent que jusqu'au temps où leur famille s'est divisée pour former une société civile.

Le tableau que j'ai à peindre s'étend infiniment devant moi. Ce n'est plus le berceau de cette société; c'est son établissement, son administration, son avancement; c'est la double perte de ce bon père, chef si nécessaire, législateur si sage, & celle de notre digne & tendre mère, qui ne put lui survivre; ce sont les troubles que la fureur & la véhémence des passions ont excités & fomentés dans la colonie, les efforts qu'il a fallu opposer à ces passions pour les faire rentrer dans l'ordre, les barrières qu'on a élevées pour arrêter & prévenir de semblables accidens; ce sont enfin tous les événemens heureux ou funestes, arrivés à la colonie, *quorum pars magna fui*, que j'ai à tracer & à rendre à la postérité. Tous ces événemens, intéressans par eux-mêmes & par leurs circonstances, le sont encore plus par les suites qu'ils ont eues. On en jugera par les détails que nous allons rapporter.

CHAPITRE XLI.

Jeûne & deuil ordonnés; réparations des pertes & des dégâts causés par la dernière guerre; nouvelles précautions prises contre les nègres; on trouve du nitre, on fabrique de la poudre à canon. Philippe & Joseph courent de grands dangers.

NOUS avions déjà rendu de publiques actions de graces au Tout-Puissant, de notre délivrance, & nous étions vivement pénétrés de cet insigne bienfait de sa bonté; mais nos sentimens de satisfaction & de gratitude ne nous déroboient pas au regret amer d'avoir versé le sang humain, & ne pouvoient nous empêcher de gémir sur l'affreuse nécessité qui nous avoit forcés d'ôter la vie à des êtres de notre espèce; la vie! que ces hommes ntenoiet, comme nous, de la main d'un Dieu créateur, qui seul avoit le droit de les en priver.

L'ame sublime & généreuse de notre père étoit sur-tout affectée de cette pensée. Nous n'avions détruit nos ennemis que pour conserver nos jours; mais enfin leur mort étoit notre ouvrage, & notre père crut que nous

devions expier cet acte cruel (quoiqu'il fût en quelque sorte involontaire), autant que nous le pouvions. En conséquence, il ordonna un jour de jeûne & de deuil général pour la colonie. Il voulut de plus, que ce même jour tous les insulaires se rendissent en armes sur le champ de bataille, pour célébrer une fête funèbre & solennelle, en réparation de la mort des malheureux nègres sacrifiés à la sûreté de l'isle; enfin il annonça quels devoient être les préparatifs & l'ordre de cette lugubre cérémonie; & voici de quelle manière toutes ces résolutions furent réglées & exécutées.

Comme le deuil ne pouvoit se porter en noir dans la colonie, attendu que les insulaires n'aimoient pas cette couleur triste & sombre; que notre société naissante & naturellement économe, ne pouvoit avoir une quantité d'étoffes noires pour habiller uniformément tous les individus, & que d'ailleurs, cette possibilité supposée, l'esprit de son administration l'auroit éloignée de faire cette dépense; enfin, comme des habits neufs & recherchés ne présentent pas un extérieur de tristesse tel que le deuil semble l'exiger, il fut recommandé à tous les membres de la colonie de prendre ce jour-là des habits usés, & de ne paroître en public que les cheveux épars & sans frisure;

Le jeûne devoit être une abstinence entière de nourriture, d'un soleil à l'autre. Quant aux ornemens du lieu où devoit se faire la cérémonie, ils ne consistoient que dans une espèce de catafalque simple, élevé d'environ six pieds au dessus du sol, & couvert d'un grand tapis d'étoffes brunes & blanches, par bandes alternatives.

A l'heure indiquée par le père, & suivant les ordres qu'il avoit prescrits, tous les insulaires assemblés dans l'enceinte du fort, en partirent pour aller jusqu'à l'endroit où le catafalque étoit placé. Ils marchoient sur deux files, d'un air morne & d'un pas grave, dans le plus grand silence, les regards fixés vers la terre, le chapeau rabattu sur les yeux, & leurs armes baissées & renversées. Le père, qui les devançoit de quelques pas, étoit sans armes, nu-tête, & laissoit voir dans toute sa personne & son maintien une tristesse majestueuse & imposante. Il étoit précédé de quelques hauts-bois qui de temps en temps faisoient entendre les sons touchans d'une musique plaintive. Les femmes & les enfans venoient à la suite de la troupe armée.

Quand tout le monde fut arrivé sur l'esplanade, les militaires se rangèrent en haie autour du catafalque placé devant l'autel. Le

père monta sur le marche-pied, & se tournant vers l'assemblée : « Mes enfans, mes amis, citoyens de l'isle, leur dit-il, nous sommes venus ici pour prier le Tout-Puissant de nous pardonner l'emploi que nous avons fait de notre force contre les sauvages, & qu'il leur pardonne leur féroce ignorance. Nous avons versé le sang humain : c'étoit celui de nos ennemis ; mais hélas ! ces ennemis étoient en même temps nos frères. Si ce que nous devons à notre propre conservation n'a pu nous dispenser de les priver du jour, que nos gémissemens & nos prières à l'être suprême lui témoignent au moins la douleur que nous avons de ce malheur funeste ». Puis se mettant à genoux & levant les mains au ciel : « O, père des hommes ! s'écria-t-il, qui n'as crée tes enfans que pour t'aimer & te bénir, que pour s'aimer & s'aider mutuellement, vois comme nous détestons tout ce qui nous éloigne de cette loi d'amour & de concorde, vois les regrets que nous conservons d'avoir ôté la vie à des hommes comme nous. Daigne, ô mon Dieu ! dans ta clémence, oublier les attentats de ces hommes aveugles ; daigne nous pardonner à nous-mêmes de les avoir punis. Reçois comme expiatoires les sentimens de nos coeurs, & dérobe-nous sur-tout à de nouvelles

&

& funestes occasions d'employer la force des armes pour notre défense ».

Après cette courte prière, le père se tut un moment; puis élevant la voix, il fit cette espèce d'imprécation contre le fléau de la guerre.

» O Démon des combats! fléau destructeur des richesses & des hommes! par quel enchantement inconcevable as-tu fasciné les nations? Jusques à quand le fanatisme de tes partisans, & l'illusion que leurs flatteurs répandent sur les esprits foibles & crédules, nous déroberont-ils ton affreuse difformité? Ne regarderons-nous jamais les entreprises des conquérans comme de vrais brigandages? Au lieu d'être chantés commes des héros, ces furieux ne seront-ils jamais abhorrés comme les plus exécrables des scélérats? & l'accroissement des lumières & de la vraie philosopie ne fera-t-il pas connoître enfin que l'humanité n'a pas de plus grands ennemis que l'ignorance aveugle qui les inspire, la manie féroce qui les sert, & la flatterie lâche & rampante qui les prône? Espérons qu'un jour les hommes, plus éclairés, sentiront & apprécieront tous les avantages qu'ils peuvent retirer de la concorde & de la paix; & que la barbarie seule méconnoîtra les droits que des frères ont les

uns ſur les autres, ſans même oſer troubler ceux qu'une douce & ſolide union rendroit également invincibles & heureux ».

Quand il eut ceſſé de parler, la troupe militaire fit quelques évolutions & une décharge de mouſqueterie; après quoi, l'on s'en retourna par le même chemin & dans le même ordre qu'on étoit venu.

Chacun portoit au fond du cœur l'impreſſion des choſes qu'il venoit d'entendre. Ces vérités, trop peu ſenties ailleurs, ſe manifeſtoient avec toute leur force à nos inſulaires, qui n'étoient point offuſqués par les préjugés. L'affreuſe guerre étoit abhorrée de tous les cœurs. Ils la regardoient comme la plus cruelle des violences, toujours injuſte chez un peuple agreſſeur, & comme le dernier moyen qu'une ſociété bien ordonnée doit employer pour ſa défenſe. Ils gémiſſoient d'avoir pour voiſin un ennemi barbare & ſans raiſon, qui, n'écoutant que ſa férocité & les conſeils d'une vengeance implacable, les tenoit toujours dans l'incertitude & dans la crainte d'une nouvelle irruption; mais plus ils déteſtoient la guerre, plus ils vouloient éviter les maux qu'elle traîne après elle, & plus ils devoient porter de ſoins & d'attention à la prévenir, en augmentant leur force intérieure, & en effrayant les bar-

bares par l'appareil d'une puissance formidable.

La première chose dont on s'occupa, fut la réparation des édifices qui subsistoient encore hors de la citadelle, & la reconstruction des maisons indispensables aux divers ménages. On profita de la circonstance pour les placer dans l'ordre le plus agréable, & leur donner toutes les commodités dont elles étoient susceptibles. Le travail fut fait en commun, & personne ne se dispensa d'aider les autres de ses conseils & de la main. Ceux pour qui on travailloit, & qui n'avoient point de domicile à eux, logeoient, en attendant, comme ils le pouvoient, sous les toits de leurs frères, ou sous des tentes & des cabanes déjà dressées pour les mettre à couvert. Les moins laborieux travailloient avec ardeur, ils travailloient pour leurs frères. Comme en bâtissant on ne songea d'abord qu'au plus étroit nécessaire, cette première opération fut bientôt achevée. Les moulins furent ensuite rétablis; après quoi, le remplacement des vignes arrachées, celui des arbres, & les labours d'une partie des champs prirent tous les soins de la colonie, qui, surchargée par cette multitude d'occupations extraordinaires, ne pouvoit pas se flatter d'ensemencer cette année la

moitié des terres qu'elle avoit coutume de mettre en valeur.

Avant d'en venir pourtant à cette eſpèce d'abandon qui devoit priver la colonie d'une moitié de ſa ſubſiſtance, il fallut examiner amiablement ce qu'il y avoit de grains & d'autres proviſions dans les magaſins & les greniers de chaque famille, afin de s'aſſurer s'il en reſtoit aſſez dans l'iſle pour ſuppléer à ce qui devoit manquer à la récolte future; & l'on ſe convainquit qu'avec de l'économie & les ſecours ordinaires de la pêche & de la chaſſe, la colonie auroit de quoi ſubſiſter juſqu'à la ſeconde moiſſon.

On connut alors plus particulièrement quels étoient les chefs de famille les plus ſoigneux de cultiver leurs terres, & combien il étoit important, pour l'exiſtence & le bonheur d'une ſociété, de poſſéder un grand nombre de cultivateurs intelligens & riches, puiſque leur induſtrie, leurs avances, & leurs richeſſes formoient la vraie baſe de ſa proſpérité, & lui fourniſſoient toujours les plus ſûres reſſources. Ce n'eſt pas qu'on imaginât qu'aucun de ſes riches cultivateurs, maître abſolu de ſes propriétés, pût ou dût être forcé à diſtribuer gratuitement aux autres les fruits que ſon travail avoit tirés de ſes terres. Le gou-

vernement, qui avoit reconnu d'une manière ſi expreſſe les droits ſacrés de la propriété privée, & qui n'étoit inſtitué que pour la protéger, le gouvernement n'avoit garde d'exiger d'aucun citoyen rien de contraire à ces droits. Mais dans l'état actuel de la colonie, il pouvoit inviter les propriétaires à ſortir des bornes étroites de l'intérêt perſonnel, pour s'empreſſer de ſecourir leurs frères dépourvus de proviſions; & c'eſt ce qu'il n'eût pas manqué de faire, ſi les citoyens aiſés n'euſſent tous, & comme de concert, prévenu ces invitations, en offrant tout ce qu'ils poſſédoient de vivres au delà des néceſſités les plus urgentes dans leurs familles. Quelques-uns même ne s'en tinrent pas là. Ils prirent juſques ſur leur nourriture, eſpérant en la providence & comptant courageuſement ſur les reſſources de leur induſtrie. Le beſoin de ſecours mutuels étoit trop connu de tous les membres de la colonie, & trop vivement ſenti de tous les cœurs, pour que quelqu'un pût ſe refuſer à ce que l'amour du prochain & ſon intérêt propre bien entendu lui demandoient pour les autres. On tint regiſtre des offres de chacun, afin de pourvoir au beſoin exactement & ſans délai. Moyennant ces précautions, les familles les plus dépourvues n'eurent plus à craindre la

disette; & toute la société eut la liberté de continuer à s'occuper, & sans distraction, des travaux que commandoient la prudence & la sûreté publique.

Ce qu'on avoit de mieux à faire à cet égard, c'étoit de fortifier les approches de l'isle de manière à fermer désormais tout accès à l'ennemi. Les remparts élevés, dont la nature l'avoit entourée, & la chaîne qui barroit l'embouchure de la rivière, n'avoient pas suffi pour arrêter les nègres. Ils avoient trouvé l'endroit foible de la côte, & s'y étoient fait un passage jusqu'au milieu des terres. C'étoit une porte toujours ouverte à leurs invasions. D'autres endroits peut-être pouvoient laisser encore à leur audace la facilité de s'élever jusqu'à la crête des montagnes & de la franchir. On avoit cru trop légèrement que cela n'étoit pas possible; l'expérience venoit de prouver la fausseté de cette opinion.

Il devenoit donc indispensable de visiter scrupuleusement l'enceinte escarpée de l'isle, pour connoître les points qui pouvoient faire craindre les entreprises de l'ennemi, & d'examiner ensuite les moyens de les rendre inabordables.

Ces considérations importantes déterminè-

rent le chef de la ſociété (dont nous ne parlerons plus déſormais que ſous le nom de *père*) à nommer des inſpecteurs à cet effet. Le choix tomba ſur les chefs de famille qui avoient le plus d'années & d'expérience. Henri, Baptiſte & Philippe furent deſtinés à faire, par mer, la viſite des côtes, tandis que Charles & Guillaume eurent ordre de ſuivre les hauteurs & de régler leurs pas & leurs obſervations ſur la marche & les renſeignemens de la chaloupe, qu'ils ne devoient point perdre de vue.

Le père lui-même voulut aſſiſter à ces travaux & ſuivre la courſe par mer. Un temps calme & ſerein invitoit à l'entreprendre. On fit en conſéquence les préparatifs néceſſaires. On arma le bâtiment : la chaloupe ſortit de la baie, doubla la pointe de l'obſervatoire, &, au moyen des rames, vogua doucement vers le nord en longeant la côte, & s'en approchant autant que les écueils dont la mer étoit ſemée pouvoient le lui permettre ; en même temps que les piétons parcouroient, dans la même direction, les cîmes qui dominoient ſur la mer. Les uns & les autres étoient pourvus de lunettes d'approche & d'inſtrumens propres à meſurer les hauteurs, & s'en ſervoient

pour mieux assurer ou pour vérifier les observations, quand ils ne pouvoient les faire que de loin.

Deux jours furent employés à cette double inspection prolongée jusqu'au pied des montagnes. On mit trois jours pour visiter la côte du midi ; & le résultat unanime de ces observations fut qu'il n'y avoit, dans toute cette longueur de côtes, que deux endroits accessibles, l'un au sud, celui-là même à la faveur duquel le chevalier des Gastines étoit entré dans l'isle pour la première fois ; l'autre au nord, par où les nègres avoient pénétré. Ce dernier étoit plus facile & plus abordable. Le reste de l'enceinte avoit par-tout une roideur & une élévation qui ne laissoit aucun espoir de la franchir. Ajoutons que les ressifs & les rochers, dont les pointes noires se montroient de toutes parts à fleur d'eau, à plus d'un mille de distance du pied de la côte, ne permettoient aux barques légères d'en approcher, même par un temps calme, qu'avec beaucoup de précautions.

Ainsi, pour enclorre parfaitement la partie basse de l'isle, il ne s'agissoit plus que de fermer ces deux passages, & la résolution en fut généralement prise : mais comme on n'étoit pas également d'accord sur la manière de l'exécuter, & que la chose méritoit une mûre dé-

libération, on tint conseil pour se décider sur ce qu'on avoit à faire à cet égard.

Quelques-uns des opinans prétendirent qu'il suffisoit de bâtir sur la crête des lieux désignés, avec de grandes & fortes pierres cimentées à chaux & à sable, un mur épais, de dix à douze pieds de hauteur ; qu'il n'en falloit pas davantage pour arrêter des hommes privés du secours des arts, & qui ne pouvoient employer que leurs forces naturelles pour vaincre cet obstacle. D'autres proposèrent de placer une redoute aux mêmes endroits, & d'y tenir des sentinelles, pour pouvoir avertir à temps la colonie de se mettre en état de défense.

Les esprits étoient partagés entre ces deux avis, lorsque Philippe, qui opina le dernier, exposa un troisième moyen, remarquable par sa singularité, mais plus encore par la sagesse du dessein & pat son importance. Voici le précis des observations & du projet de Philippe.

» Bâtir un mur, dit-il, sur le haut de la » crête, loin des habitations, & sans y mettre » une garde qui puisse le défendre, c'est faire » une entreprise inutile à notre sûreté. On pense » qu'il résistera seul aux tentatives d'un en» nemi sauvage & nullement industrieux; mais » quelle industrie faut-il à des hommes har-

» dis, vigoureux, exercés, pour éluder ou
» pour franchir même un pareil obſtacle ? Les
» nègres pourront débarquer tranquillement
» au pied de la côte, la gravir ſans être trou-
» blés; eſſayer tout ce que leur intelligence
» naturelle ſaura leur ſuggérer pour pénétrer
» dans l'iſlé, ſans qu'on s'y oppoſe, ou même
» ſans qu'on les voye. Ce mur, que vous re-
» gardez comme ſuffiſant pour vous défendre,
» ne ſervira qu'à les dérober à vos coups &
» à vos regards, & leur facilitera les moyens
» d'une ſurpriſe toujours à craindre pour la
» colonie. Parvenus juſqu'au pied de ce retran-
» chement, ne pourront-ils pas le ſuivre juſ-
» qu'au bout ? Ne pourront-*ils pas*, *en* *s'éle-*
» vant ſur les épaules de leurs camarades,
» atteindre la hauteur du mur, & deſcendre
» de notre côté ? Cette ſuppoſition n'eſt-elle
» pas vraiſemblable ? Mais que dis-je, une
» ſuppoſition ? Ne les avons nous pas vus
» grimper ainſi ſur le rempart de la citadelle,
» à travers le feu du canon & de la mouſque-
» terie ? On ne peut donc adopter ce projet,
» dont l'exécution ſeroit plus pernicieuſe, à
» raiſon de la confiance qu'il inſpireroit.

» Le projet de conſtruire des redoutes ne
» préſente pas, il eſt vrai, tous les inconvé-
» niens de l'autre ; mais il en a trop encore

» pour mériter qu'on l'adopte. Quand il n'y » auroit que l'embarras de porter si haut les » matériaux nécessaires à leur construction, » & la difficulté de bâtir sur des crêtes si étroites » & si inégales, devroit-on se résoudre à pren» dre ce parti, toujours couteux & peut-être » impraticable ? Mais, fût-il possible de cons» truire ces redoutes aussi facilement qu'on » le dit, je ne vois pas quels en seroient les » avantages; car on y mettra seulement des » sentinelles, ou l'on y tiendra une garde. Dans » le premier cas, la sentinelle ne sauroit pré» venir ni empêcher une irruption soudaine » ou nocturne de l'ennemi, qui auroit le temps » de se porter au centre de l'isle, avant que » la colonie pût s'opposer à ses efforts. Dans » le second, l'emploi des hommes chargés de » garder ces redoutes, priveroit la société des » bras les plus utiles, & leur entretien excé» deroit peut-être ses forces actuelles. Nos » travaux ordinaires & nourriciers en seroient » non seulement affoiblis, mais visiblement » interrompus; ajoutez, que ni l'une ni l'autre » de ces précautions, ne rendant absolument » impossible une nouvelle irruption des nègres, » nous laisseroient toujours dans l'incertitude » de les voir reparoître, & dans les cruelles » alarmes que nous cherchons à dissiper. Il

» faut donc avoir recours à d'autres moyens
» de nous rendre tranquilles, & je n'en vois
» qu'un ſeul qui me paroiſſe efficace, & que
» je croye devoir vous propoſer. Mais avant
» de vous faire part de mon plan, trouvez
» bon que je vous prie de ne pas le cenſu-
» rer, ſans avoir pris connoiſſance des reſſour-
» ces que je vous offre en même temps pour
» le mettre à exécution, & ſans avoir bien
» peſé toutes ſes conſéquences.

» Deux endroits ſeuls de l'iſle nous tiennent
» dans l'inquiétude & dans la crainte. Et pour-
» quoi notre inquiétude n'a-t-elle pour objet
» que ces deux points ? C'eſt qu'ils ne ſont
» pas auſſi forts que les autres; *mais rendez-*
» les auſſi roides & auſſi eſcarpés ; coupez-les
» en précipice, comme les rochers qui forment
» le reſte de la côte, alors on ne pourra ni
» les franchir, ni même en approcher ; & tran-
» quilles à cet égard, toutes vos alarmes ceſ-
» ſeront, parce que vous ſerez aſſurés que l'en-
» ceinte de l'iſle eſt également inacceſſible dans
» toutes ſes parties.

» On me demandera ſans doute de quelle
» force je prétends me ſervir pour opérer cet
» eſcarpement ; & ſi les travaux & les dépen-
» ſes qu'exigera cette entrepriſe, n'excéderont
» pas de beaucoup ceux qui ſuivroient l'exé-

» cution des projets que je désapprouve. Je
» réponds d'abord, qu'on ne sauroit acheter
» trop cher une parfaite sécurité. Une société
» comme la nôtre ne devroit pas balancer à
» se procurer ce bien inestimable, fût-ce même
» au plus haut prix, pourvu qu'il n'excédât pas
» ses facultés : mais nous n'avons pas à faire
» pour cela de tels sacrifices ; nos dépenses &
» nos travaux, quoique considérables, ne doi-
» vent point nous épouvanter. D'ailleurs, le
» moyen que je propose est également simple
» & puissant, & personne ne doutera de ses
» effets, quand je nommerai la poudre à canon.
» Un certain nombre de mines bien faites &
» bien placées, en faisant sauter les rochers
» que le pied de l'homme peut gravir encore,
» fermera pour toujours l'accès de l'isle à l'en-
» nemi ».

A ce mot de poudre à canon, l'impétuosité naturelle de Baptiste ne lui permit pas d'attendre la fin de ce discours, pour répondre à Philippe. « Faites-vous attention, mon frère,
» lui dit-il, que la poudre à canon est de tou-
» tes les provisions de la colonie la moins
» abondante, & cependant la plus nécessaire
» à sa défense ; que nous n'avons point tenté
» de la renouveler ; que nous ignorons même
» encore si l'isle peut fournir à notre industrie

» de quoi pouvoir en fabriquer de nouvelle, » & que, par toutes ces raisons, elle doit » être ménagée avec la plus grande économie? » Si vous employez la poudre qui nous reste » à casser des rochers, nos armes les plus » fortes deviendront inutiles. Que le hasard » alors, ou la vengeance fasse parvenir les » ennemis jusqu'à nous, nous ne serons plus » en état de les repousser; & dans le cas même » où ils ne pourroient franchir les barrières » de l'isle, nous ne devons plus songer à en » sortir, & nous voilà désormais emprisonnés » dans son enceinte. Après avoir perdu l'ins- » trument de notre supériorité sur les bar- » bares, disons mieux, de notre liberté, nous » seroit-il permis de paroître en mer, sans » craindre, avec raison, de tomber sous leurs » coups, ou de devenir leur proie » ?

» Rassurez-vous, je vous prie, lui répondit » Philippe; je n'ai pas conçu le plan que je » viens d'exposer, sans avoir déjà prévu toutes » ces objections; & si vous aviez eu la patience » de m'entendre sans m'interrompre, vous au- » riez pu, je pense, vous dipenser de les faire. » Je connois, ainsi que vous, la quantité de » poudre qui nous reste, & l'importance dont » elle est dans notre situation. Bien loin d'en » vouloir priver la colonie en l'employant in-

» confidérément à l'ouvrage que je propofe,
» je veux au contraire qu'il nous donne l'oc-
» cafion de l'augmenter, & de nous en pour-
» voir de manière à ne plus craindre d'en man-
» quer. Ce n'eft pas que vos alarmes fur la
» diminution de notre poudre foient fondées,
» quand même nous n'aurions pas le moyen
» d'en réparer la confommation; car l'ufage
» qu'on en feroit pour les mines n'emploie-
» roit certainement qu'une partie de celle que
» nous avons encore: & d'ailleurs à quel ufage
» plus important pourroit-on la réferver? Ne
» vaudroit-il pas mieux s'en fervir pour en-
» chaîner les efforts de l'ennemi, que pour
» le combattre? Mais ces confidérations font
» fuperflues, fi la crainte de voir confommer
» tout ce qui nous refte de poudre eft illu-
» foire, & j'ofe vous affurer que vous en aurez
» bientôt au delà de vos befoins, fi vous vou-
» lez me croire & me feconder.

» Il s'agit d'abord de juger fi je fuis dans
» l'erreur, en penfant que nous avons dans l'ifle
» tout ce qu'il faut pour fabriquer de la pou-
» dre, &, dans le cas où je ne me ferois pas
» trompé, d'amaffer promptement les maté-
» riaux néceffaires à fa compofition, de les
» préparer, de les mettre en œuvre. Je ne fuis
» pas le feul parmi nous qui ait acquis des

» connoissances en chimie. Notre père, & notre » maître en toute science, doit être versé dans » la Pyrotechnie, puisqu'elle est une partie » essentielle du savoir d'un ingénieur; Henri, » Guillaume, & vous-même Baptiste, vous » avez assez d'étude & de lumières pour sentir » que la composition de la poudre n'est pas » une chose qui nous soit impossible. Vous en » serez convaincus quand je vous aurai fait » voir que le principal ingrédient de cette com» position ne nous manquera pas.

» En faisant des recherches & des fouilles » au pied des montagnes qui avoisinent les » mines de fer, j'ai trouvé plusieurs fois de » petits creux remplis de nitre (1). Les cir» constances ne m'ont pas permis de pousser » plus loin cette découverte; mais il est comme » indubitable qu'en étendant, qu'en augmen» tant les fouilles dans ce canton, nous en » trouverons en grande quantité (2).

---

(1) Le nitre ou salpêtre est un genre de sel neutre ou moyen, formé par l'union d'un acide particulier, appelé nitreux, à une base alkaline ou terreuse.

(2) La plupart des chimistes assuroient, *il n'y a pas long-temps*, qu'on ne trouvoit pas, ou du moins qu'en très-petite quantité, ce sel tout formé dans la terre. Pour faire prévaloir cette opinion, ils combattoient, par

» Nous

» Nous avons du soufre : les environs du » volcan en recèlent beaucoup ; & les bois ten» dres & légers, propres à fournir le charbon » nécessaire, se présentent de toutes parts. Tout » ce que j'entrevois de difficile dans cette en» treprise, c'est la partie de la manipulation, » dont personne d'entre nous ne connoît par » lui-même la pratique ; mais les livres, les » conseils de notre père, & nos essais nous » mettront bientôt au fait de ce travail.

» Je dois observer, avant de finir, que le » temps & la circonstance présente exigent » que mon projet soit examiné sur le champ ;

---

des raisonnemens alambiqués, les assertions & les observations des chimistes qui soutenoient le contraire. Cependant les récits des anciens naturalistes, le témoignage des voyageurs, les relations des commerçans s'accordoient à dire qu'on trouve beaucoup de nitre ou salpêtre naturel dans la terre, aux Indes, en Arabie, en Egypte, & dans plusieurs autres pays de l'Afrique. Vainement on a voulu contester ces faits ; on ne peut nier aujourd'hui l'existence du nitre naturel. Indépendamment de l'exemple rapporté dans ces mémoires, le succès des recherches faites l'année 1784 par ordre du gouvernement des deux Siciles, & qui a été annoncé dans les nouvelles publiques, ne laisse plus de doute à cet égard. On a trouvé tant de nitre dans un canton de la calabre, qu'on en a tiré dans les premières fouilles pour plus de cent mille écus. *Note de l'editeur.*

» & que la possibilité en étant une fois re-
» connue, on commence les travaux sans dé-
» lai. Quel que puisse être le ressentiment des
» nègres, il est évident que le sentiment de
» leurs pertes & l'insuffisance de leurs forces
» arrêteront quelque temps leur courage. La
» prudence nous avertit de profiter de cet
» intervalle pour nous mettre désormais à l'abri
» de tous leurs efforts. Ne perdons pas un
» moment pour nous prémunir contre leurs
» attaques. Le repos & le bonheur de la co-
» lonie dépendent peut-être de notre diligence
» à prévenir ainsi toute nouvelle guerre ».

Le zèle de Philippe pour le bien public étoit si connu; il avoit rendu tant de services à la colonie, & l'on avoit une si haute idée de son génie (1) & de ses lumières, que quoique le plan qu'il venoit de présenter eût d'abord paru fort étrange, l'estime & l'affection particulière

(1) Je voudrois qu'il me fût permis de supprimer de ces mémoires tout ce que la prévention d'un frère trop tendre a cru pouvoir y dire de moi. Je demande pardon à mes lecteurs de laisser subsister ces louanges que j'ai peu méritées & que mon caractère désavoue; mais obligé, par ordre du père, de rapporter ce qui me concerne, tel que je l'ai trouvé, & cet ordre étant connu, je n'aurois pu m'y soustraire sans me faire soupçonner d'une fausse modestie. *Note de Philippe.*

qu'on avoit pour l'auteur, le fit écouter avec complaisance ; & l'on convint unanimement qu'on ne pouvoit en proposer un plus utile, si toutefois il étoit possible de l'exécuter.

En conséquence, le projet fut adopté sous condition. Le père commanda les fouilles nécessaires pour s'assurer de l'existence du nitre, & pour l'extraire du pied des montagnes ; & Philippe fut nommé directeur de ces travaux. Le même jour, on se transporta sur les lieux avec tous les préparatifs qu'exigeoit une entreprise qui devoit se faire loin des habitations, & sembloit devoir être de longue durée. On ouvrit, on creusa la terre aux endroits indiqués, & l'on reconnut bientôt la vérité des rapports & des conjectures de Philippe. On trouva de très-beau nitre, & en plus grande abondance que Philippe lui-même ne l'avoit espéré. Le père, qui fit l'essai de ce nitre, le jugea parfait (1). On trouva pareillement,

---

(1) Le salpêtre propre à faire de la poudre, doit être de la troisième cuite, c'est-à-dire, bien purifié de toute matière étrangère. Pour en juger, il faut prendre un grain de salpêtre, le poser sur un morceau de chêne ou autre bois non résineux, & y mettre le feu avec un charbon ardent. S'il pétille en brûlant, c'est une marque qu'il contient du sel marin. Si l'on observe un bouillon

non loin de la montagne brûlante, du ſoufre en abondance. Enfin l'on découvrit dans le même canton deux nouvelles mines, une de cuivre, & l'autre d'étain; toutes les deux fort riches, peu profondes, & de la meilleure qualité. L'importance du motif qui avoit déterminé les fouilles, & qui faiſoit une loi aux travailleurs de ne pas ſe diſtraire de leur premier objet, ne permit pas dans ce moment qu'on s'occupât de leur exploitation; mais Philippe & Baptiſte ne tardèrent pas à y revenir bien accompagnés, pour en extraire des métaux; & l'on verra bientôt l'uſage utile qu'on fit de ceux qu'on en tira. Contentons-nous de dire maintenant qu'on recueillit une ample proviſion de ſoufre & de ſalpêtre, & qu'il fallut faire un grand nombre de charrois pour les voiturer jusqu'au bord de la rivière, ainſi que pluſieurs voyages avec la chaloupe,

---

épais qui empêche la flamme de s'élever, c'eſt qu'il eſt encore gras; & lorſqu'il eſt conſumé, s'il laiſſe une ſorte de craſſe tirant ſur le noir, c'eſt qu'il y a quelque matière terreſtre; mais s'il jette une flamme blanche & qui s'éleve avec ardeur, & s'il ſe conſume entièrement, en ſorte qu'il ne reſte qu'un peu de blanc, qui eſt du ſel fixe, on peut s'aſſurer que ce ſalpêtre eſt bien purifié. *Encyclop. méthod. Dict. des arts*, *t.* 1, *p.* 120.

pour les transporter de là jusqu'à l'endroit choisi pour les mettre en œuvre.

Afin d'accélérer l'ouvrage, tandis qu'une partie des travailleurs étoit employée à extraire & à transporter le soufre & le nitre, d'autres abattoient des bois légers, les coupoient, les réduisoient en charbon (1), & les voituroient à peu de distance du lieu où l'on devoit les employer; en sorte que quand on eut achevé de transporter le nitre & de le purifier ainsi que le soufre (2), il ne fut plus question que

(1) Tout charbon n'est pas également propre à entrer dans la composition de la poudre. Celui que l'on emploie dans presque tous les moulins à poudre, & qui est généralement reconnu pour le meilleur, est fait de bois de bourdaine ou de nerprun. On se sert, à son défaut, du saule, du coudrier, du tilleul, du tremble, & autres bois tendres & légers. Celui de chenevottes ou tilles de chanvre est excellent.

(2) Le soufre doit être de couleur jaune ou citrine, pour être bon. On peut éprouver le soufre en le mettant sur le feu entre deux terrines vernissées. S'il se sublime & s'attache à celle d'en haut, il est de bonne qualité; autrement il ne faut pas s'en servir. Il y a deux moyens pour le rendre plus pur qu'il ne se trouve dans le commerce. L'un est de le fondre à petit feu, de le bien écumer, & de le passer à travers un linge. L'autre est de tirer la fleur de soufre par sublimation. Cette sublimation se fait au bain de sable. L'on ne

d'opérer le mélange de ces matières dans la juſte proportion & de la manière convenable pour compoſer la poudre (1).

On les mit donc enſemble dans des mortiers de bois, & on les pila avec des pilons de même matière, pendant douze heures de ſuite. On eut ſoin d'humecter de temps en temps ce mélange avec un peu d'eau, pour empêcher que, trop échauffé par le pilon, il ne vînt à prendre feu. Quand la trituration fut achevée, on paſſa la poudre à demi-sèche dans de grands tamis de parchemin, faits exprès pour la grainer (2). On fit ſécher les grains à l'ombre ſur

donne que le degré néceſſaire pour faire monter les fleurs de ſoufre, & l'on garantit le chapiteau, le plus qu'il eſt poſſible, de la chaleur. *Encyclop. méthod. Dict. des arts*, *t.* 1, *p.* 121.

(1) La compoſition de la poudre conſiſte dans le mélange exact & très-intime de 75 parties de nitre purifié, de 15 ½ parties de charbon, & de 9 ½ parties de ſoufre. La poudre a toute ſa force, lorſque tout le nitre qu'elle contient s'enflamme rapidement. Il eſt eſſentiel que le mélange des matières ſoit dans les proportions qu'on vient d'indiquer. Si la quantité de ſoufre & de charbon étoit excédente, elle arrêteroit l'activité de la poudre, parce que le ſoufre & le charbon ne peuvent égaler l'inflammation du ſalpêtre.

(2) Pour grainer la poudre, on la met, avant qu'elle ſoit parfaitement sèche, & à une certaine épaiſſeur,

de grands linges, & quand ils n'eurent plus d'humidité, la poudre fut faite. Mais avant d'en venir là, le père, qui surveilloit cette manipulation, que la négligence ou l'incurie pouvoit rendre périlleuse ou du moins très-dommageable, avoit eu soin que tous ceux qui s'en occupoient prissent les précautions les plus scrupuleuses. Il avoit fait plusieurs essais en petit, avant de permettre de travailler en grand, & l'on éprouvoit en sa présence la poudre qu'on tiroit de chaque essai (1), pour

---

sur des cribles dont les trous sont de grandeur convenable. On met sur cette couche de poudre un couvercle de bois qu'on agite par un mouvement horizontal, qui force la poudre à passer par les trous du crible & à se grainer.

(1) Pour éprouver la poudre, il faut en verser plein un dé sur un papier blanc & bien sec. On la touche légèrement avec un charbon ardent. Si elle prend feu subitement & s'élève en l'air en forme de cercle, sans brûler le papier, y laissant seulement une tache gris de perle, c'est une preuve qu'elle est excellente; mais si elle est mauvaise, elle brûlera le papier, parce qu'elle sera lente à prendre feu. La poudre qui noircit le papier contient trop de charbon. Si la marque est jaune, c'est qu'il y a trop de soufre. S'il reste de petits grains après que la poudre s'est élevée, & s'ils prennent feu en les touchant avec un charbon ardent, c'est signe que la poudre a été mal façonnée & que le mélange n'en est

s'assurer des progrès de l'industrie des fabricans, & de la bonté de leur ouvrage.

Dès que l'expérience eut fait connoître les procédés qui donnoient la poudre la plus inflammable & la plus active, on s'en tint à ceux-là, & on se hâta d'en faire usage pour mettre en œuvre toutes les matières qu'on avoit déjà préparées dans cette vûe. La quantité de poudre que produisit cette fabrication fut telle, qu'on eut à peine assez de vaisseaux vides pour la contenir. En même temps, elle se trouva si bonne, que des canons qu'on en chargea pour l'éprouver, portèrent le boulet beaucoup plus loin qu'une charge plus forte de l'ancienne poudre. Ce *succès augmenta* beaucoup l'estime qu'on avoit pour Philippe: le mérite prenoit sans effort ses droits naturels sur tous les esprits.

Aussi-tôt que cette provision nécessaire fut achevée, on se mit en devoir de procéder à l'escarpement des endroits accessibles de la côte. On forgea d'abord des outils de mineur, des aiguilles, des pinces, des curètes, des coins, &c., après quoi les travailleurs divisés

---

pas exact ; & si ces grains ne prennent pas feu, c'est signe que le salpêtre n'a pas été bien raffiné. *Encyclop. méthod. Dict. des arts*, t. 1, p. 121.

en deux bandes, ſous la conduite de Philippe & de Baptiſte, munis de toutes les choſes dont ils avoient beſoin pour leur entrepriſe, ſe rendirent par mer, les uns au nord, les autres au midi, ſur les lieux mêmes qui devoient leur ſervir d'ateliers. Ils commencèrent par nettoyer le bas des rochers où s'appuyoit le roide ſentier, ou, pour mieux dire, le degré raboteux qui donnoit entrée dans l'iſle. C'étoit là qu'en venant de la mer, on mettoit pied à terre, pour gravir le pendant jusqu'à la crête. A l'aide des pinces, des leviers, des maſſes de fer, on battit, on ébranla, on détacha toutes les groſſes pierres qui n'étoient pas intimément adhérentes au vif du rocher. Enſuite on appliqua le mineur aux parties ſaillantes les plus voiſines de l'eau, ne laiſſant de cette baſe qu'un petit eſpace pour pouvoir ſe tenir en travaillant.

Guidés par les conſeils du père, éclairés par leur génie, les travailleurs chargés de cet ouvrage s'induſtrièrent pour placer leurs mines de la manière la plus avantageuſe. Ils tentèrent d'abord pluſieurs méthodes; mais après quelques mépriſes, toujours inévitables dans les premiers eſſais, ils renoncèrent aux mines perpendiculaires, trop grandes ou trop profondes, qui demandent beaucoup de temps & de tra-

vail, & ne produisent souvent que peu ou point d'effet. Ils préférèrent d'employer de petites mines prises dans la direction des couches du rocher, parce qu'elles joignoient, à l'avantage d'être plus faciles à faire & plutôt chargées, celui de produire un effet plus certain, & d'accélérer la réussite de l'entreprise.

Deux mois d'un travail opiniâtre terminèrent ce grand & pénible ouvrage, avec tout le succès qu'on pouvoit désirer; & l'on n'eut qu'à s'en applaudir, quoiqu'il manquât d'être funeste à la colonie, qui se vit au moment d'y perdre plusieurs de ses membres. Dans cet accident, Philippe se montra supérieur à lui-même; plein d'attachement pour ses frères, & cédant aux mouvemens d'un cœur magnanime, il exposa sa vie, il se dévoua généreusement pour sauver Joseph du danger imminent de périr. La justice & la reconnoissance qu'on doit à cette action héroïque, nous obligent à en consacrer la mémoire: ce genre de récompense est toujours en notre pouvoir, & c'est une des plus flatteuses pour celui qui la mérite.

L'escarpement dirigé par Philippe touchoit presque à son terme. Depuis le tiers de sa hauteur jusqu'à sa base, la côte, profondément entamée par l'effort de la poudre, n'offroit

déjà qu'un précipice, & l'on commençoit à se convaincre que l'ennemi le plus audacieux perdroit désormais tout espoir de se frayer un passage dans l'isle par cette voie. C'étoit pour hâter la fin de cet ouvrage, que Philippe avoit divisé la troupe des travailleurs. Il se tenoit avec Guillaume dans la chaloupe, pour examiner d'une certaine distance les progrès de l'entreprise, & pour indiquer ce qu'il convenoit de faire encore. Il se rapprochoit au besoin, pour débarrasser le pied de la côte du débris des rochers qui s'y amonceloient, tandis que le plus grand nombre des travailleurs, placé au dessus du précipice, s'occupoit du service des mines. Les uns & les autres, prudemment attentifs à en prévenir l'explosion, se mettoient à l'abri de la grêle de pierres qu'elles lançoient, en se cachant derrière la pointe des rochers de la crête, ou en approchant la chaloupe tout près de la côte.

Les choses étoient en cet état, & l'on venoit de prendre les précautions ordinaires contre ce danger, lorsqu'une nouvelle mine, à laquelle on avoit mis le feu, tardant à partir, Joseph, qui l'avoit chargée, impatienté de son mauvais succès, voulut en connoître la cause, & s'assurer par lui-même si la mêche

ne s'étoit pas éteinte. Dans ce dessein, il revint sur le foyer de la mine pour changer la mêche ou la rallumer; mais cette hardiesse imprudente le mit dans le plus grand péril. Arrivé au rocher miné, qui pendoit sur le précipice, soudain la poudre prend, la mine part. Une partie du rocher vole en éclats, & celle qui supporte Joseph se fend & se détache. Joseph, blessé à une jambe, chancelle sur cette masse qui s'écroule, & il ne peut se retenir. Il n'a que le temps de se jeter un peu de côté, pour tenter de s'accrocher, en tombant, à une pointe de rocher qui déborde l'escarpement. Il la saisit, s'y arrête avec un effort incroyable, & demeure suspendu sur l'abîme.

A ce spectacle terrible, chacun, glacé d'effroi, pousse des cris douloureux. On court, on s'agite au dessus de lui pour le secourir; mais du bord de l'escarpement il est impossible d'atteindre jusqu'à lui. On essaye en vain de lui tendre des perches, de lui jeter des cordes. Il ne peut les saisir, parce que la situation cruelle où il se trouve, ne lui permet pas de lâcher un moment le rocher qu'il tient embrassé. Il ne sauroit recevoir du secours d'en bas, parce qu'il est trop élevé au dessus de ceux qui sont au pied de la côte. Cependant

ſes forces s'épuiſent, ſes bras défaillans ne peuvent plus le ſoutenir; il va tomber & périr aux yeux de ſes frères.

Alors Philippe, prenant une réſolution hardie, ſe place au deſſous de Joſeph, & mépriſant le danger d'être écraſé, il lui tend les bras, & lui crie de ſe laiſſer aller ſur lui, en prenant bien ſes meſures pour tomber juſte. Joſeph, qui n'a pas le temps de délibérer, & qui, pour ſe ſauver, ne voit d'autre reſſource que celle qu'on lui préſente, lâche le rocher en tremblant, & tombe lourdement ſur ſon frère. Celui-ci lui fait rempart de ſon corps, & rompt le coup qui l'eût briſé ſur la pierre. Joſeph, étourdi de ſa chute, demeure étendu ſur la plate-forme, tandis que, par la violence du choc qu'il éprouve, Philippe eſt non ſeulement froiſſé & meurtri, mais précipité dans la mer, à demi mort. Ainſi, lorſque le premier échappe au péril imminent qui faiſoit craindre pour ſa vie, on tremble que le ſecond ne ſoit la victime de ſon dévouement généreux.

Dans ce moment, Guillaume, qui gardoit la barque, ſe trouvoit heureuſement tout près de là. Témoin de l'accident de Philippe, il ſe jette ſur le champ à l'eau pour l'en retirer, & plongeant dans l'endroit où il l'avoit vu diſparoître, il ſaiſit ſon frère par l'habit, & le

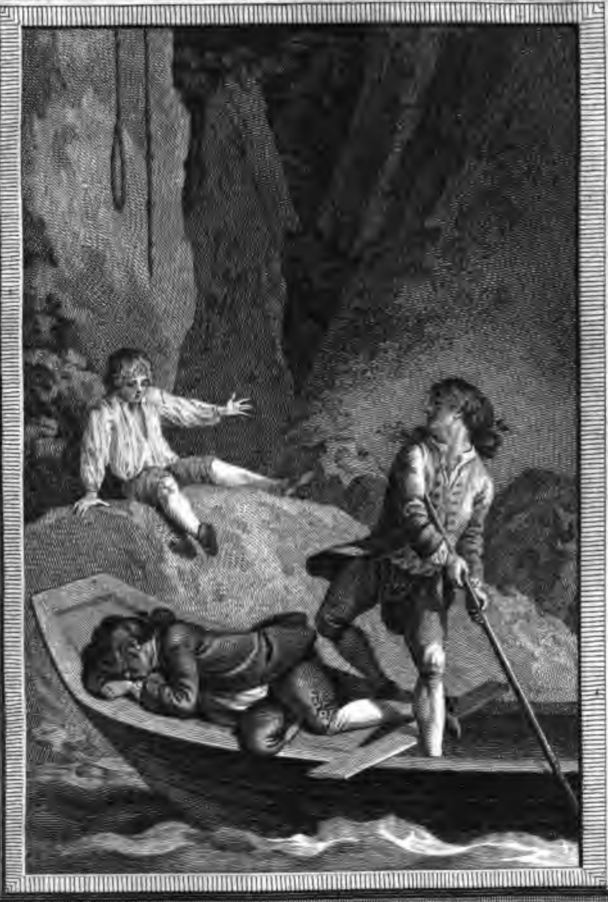
ramène bientôt à l'air; mais ce ne fut pas sans bien des efforts qu'il vint à bout de le mettre dans la chaloupe.

Cependant l'état de Philippe exigeoit de prompts secours. Celui de Joseph, quoique moins alarmant, en demandoit aussi. Il falloit en même temps un conducteur à la chaloupe qu'on ne pouvoit amarrer au pied de la côte, & Guillaume, qui se trouvoit seul pour suffire à tout cela, étoit fort embarrassé. Afin de remplir plus facilement tous ces soins, il crut devoir en réunir d'abord les objets auprès de lui. En conséquence, il poussa la chaloupe jusqu'à la plate-forme, pour recueillir Joseph, qui, ayant repris ses sens, & voyant ce qui se passoit, se désoloit du malheur de Philippe, sans songer au mal qu'il souffroit lui-même.

« Hâtez-vous, mon frère, disoit-il à Guillaume, pour que je puisse vous aider. Je » suis blessé, mais j'ai encore de la force, & » mes blessures ne sont pas mortelles ».

Dès que Joseph fut auprès de son frère, il trouva le moyen d'arrêter la chaloupe, en l'attachant avec une corde à une pointe de rocher qui sortoit de l'eau. Après quoi, libre de seconder Guillaume, il ne songea plus, à son exemple, qu'à secourir Philippe. Etendu dans le fond du bateau, ce dernier étoit tou-

L'Isle inconnue Tom. 2. page 398.



Hâtez-vous, mon frère, pour que je puisse vous aider.

C. P. Marillier del. De Valnay sc.

jours sans connoissance & sans mouvement. Il respiroit encore ; mais le sang qu'on voyoit sur ses lèvres, dans ses cheveux, & sur ses habits, faisoit trembler pour sa vie. On avoit lieu de craindre en effet qu'il n'eût le corps fracassé ; que quelques vaisseaux ne se fussent rompus dans la poitrine, ou tout au moins qu'il ne fût blessé dangereusement. Cependant, quand, pour s'en convaincre, on l'eut dépouillé & visité par-tout scrupuleusement, on ne découvrit rien qui parût justifier ces alarmes. On remarqua seulement au côté de la tête une blessure peu profonde qu'il s'étoit faite en tombant dans la mer. Le sang dont ses lèvres étoient couvertes, ne venoit que de la bouche, & celui qui paroissoit sur ses habits, sortoit des blessures de Joseph.

Un peu rassurés par ces observations, les deux frères mirent tout en usage pour faire revenir Philippe, & ils eurent la satisfaction d'étancher son sang & de lui rendre la connoissance. En ouvrant les yeux, il vit & reconnut Joseph. Cette vue le ranima & servit beaucoup à le fortifier : bientôt il se mit sur son séant, & prit plaisir à le considérer des pieds jusqu'à la tête, comme pour s'assurer si c'étoit lui, & pour jouir du plaisir de le voir après l'avoir cru perdu. La joie de son cœur

se montra sur son visage; mais s'apercevant enfin des blessures de Joseph, & remarquant qu'on n'avoit pas encore pris soin de les panser, il regarda Guillaume d'un air attendri; puis faisant effort pour parler, il le pria de le laisser pour s'occuper de son frère.

La mine avoit fortement entamé le gras de la jambe de celui-ci. Son mal ne faisoit pas craindre des suites dangereuses; mais le mouvement & la chaleur du jour ayant irrité la plaie, elle étoit devenue infiniment sensible, & Joseph ne se soutenoit, en quelque sorte, que sur un pied. Cela fit que, cédant au besoin de son état & à la recommandation de Philippe, il s'assit pour se prêter aux soins qu'on vouloit prendre de lui. *Guillaume* lava la blessure de Joseph, y mit une compresse, & l'enveloppa d'un linge; ensuite, détachant la chaloupe, il prit le chemin de la baie, où il se hâtoit d'arriver pour remettre aussi-tôt les blessés dans le sein de leurs familles; mais il n'étoit pas à la moitié de la route, qu'il lui arriva du secours.

C'étoit le père, qui, plein d'inquiétude du malheur de ses fils, venoit lui-même s'assurer de leur état, les soulager & les ramener. La nouvelle de ce double accident lui avoit été portée

portée par un travailleur compagnon de Joseph, qui avoit couru à la citadelle pour demander du secours au père commun. De peur d'alarmer Eléonore & les femmes des deux frères, le père avoit d'abord défendu de parler de ce désastre; ensuite il s'étoit embarqué dans une chaloupe qu'il avoit pourvue des choses nécessaires au soulagement des blessés.

En abordant les deux fils, il ne vit pas leur air souffrant sans une vive émotion. Il les embrassa, les consola, & s'étant fait découvrir leurs plaies, les bassina lui même; après quoi, les ayant fait coucher sur des matelas qu'il avoit portés tout exprès, il les ramena jusqu'au rivage de la baie, le plus voisin de la citadelle.

Il étoit nuit quand on y arriva. Les blessés, à la faveur de l'obscurité, pouvoient se rendre chez eux sans être aperçus; mais leur apparition subite & inattendue auroit pu causer une révolution dangereuse dans le cœur sensible de leur mère & de leurs épouses. Cette considération engagea le père à faire halte en cet endroit. Il prescrivit à ses gens de rester là jusqu'à ce qu'il les fît avertir. Pour lui, il les devança à la citadelle, afin de préparer les esprits à la nouvelle de leur accident, &

d'adoucir, par la manière de l'annoncer, l'impression vive & douloureuse qu'auroit pu faire, sans cela, la vue subite de leur état. Ainsi, dans le récit qu'il fit à Eléonore & à ses filles, de la chute des deux frères, il cacha l'excès du péril qu'ils avoient couru ; il présenta leurs blessures comme peu considérables par leurs suites ; il parla de leur retour comme d'une circonstance amenée par la fin de leurs travaux, & cette attention délicate fut heureuse. Quoique très-affligée de ce malheur, Eléonore ne sentit pas toute la peine qu'elle eût éprouvée, si elle l'avoit appris sans être prévenue. D'ailleurs, elle crut devoir se contenir, pour rassurer ses filles, qui, pour les mêmes raisons, retinrent au fond de leur cœur les expressions de leur vive douleur.

Cependant les soins qu'on prit des blessés eurent tout le succès qu'on en pouvoit attendre. Au bout d'un certain temps, les chairs revinrent, les plaies se refermèrent & guérirent. Les deux frères se rétablirent parfaitement. Toute la colonie sembla recouvrer la santé avec eux. On s'attendrissoit sur Joseph ; on fut plein de respect & de reconnoissance pour Philippe. A la satisfaction qu'on sentoit en voyant les blessés échappés du péril & rendus à tous les vœux, se joignoit celle

d'être enfin à l'abri des invaſions de la part des nègres. Les travaux de l'eſcarpement étoient achevés. Le père les viſita & les approuva. L'iſle étoit déſormais abſolument fermée, & tous ſes habitans, après de longues peines, reſpiroient en sûreté dans leurs foyers.



Cc ij

CHAPITRE XLII.

Exploitation d'une mine de cuivre & d'une autre mine d'étain. Transport de ces métaux à la fonderie. Plusieurs ménages en font des ustensiles de cuisine & de la vaisselle. Malheurs qui en résultent. Procédés qu'on observe pour faire des canons de bronze. Construction d'une barque pontée de huit canons.

C'EST beaucoup pour une société naissante comme pour un citoyen nouvellement établi, de pouvoir vivre tranquille dans ses foyers, à l'abri d'une autorité & d'une force tutélaires; mais ce n'est pas assez, si cette force ne va pas plus loin, & ne peut protéger toutes les propriétés publiques & particulières, par-tout où elles s'étendent. Les ouvrages faits pour fortifier l'enceinte de l'isle suffisoient pour la défense des insulaires; mais ce n'étoit qu'autant qu'ils se tiendroient renfermés dans ses remparts; car s'ils tentoient d'en sortir pour aller visiter les mers voisines, qu'ils ne connoissoient pas encore; s'ils entreprenoient seulement de passer du bas de l'isle à la partie opposée; si, cherchant à profiter des avantages

que leur offroient des côtes poissonneuses, ils s'éloignoient de la baie pour pêcher sur ces côtes; ils s'exposoient dès-lors à rencontrer l'ennemi & à le combattre avec une infériorité qui pouvoit leur devenir funeste, dans le cas où les nègres sauroient combiner leurs forces & tirer parti du nombre de leurs combattans.

En effet, les barques, ou, pour mieux dire, la chaloupe des insulaires, trop petite & sans couverte, ne mettoit pas ceux qui la montoient, à l'abri des traits de l'ennemi. Les nègres bien conduits pouvoient l'aborder, l'enlever de vive force, & la couler à fond. Si une seule chaloupe avoit pu dissiper autrefois une armée de canots, c'étoit autant l'effet de la circonstance cruelle où se trouvoient alors les sauvages, que celui des deux canons dont cette chaloupe étoit armée. Cette petite artillerie n'y étoit pas établie d'une manière solide; on ne pouvoit la faire jouer qu'avec beaucoup de difficultés, & dans un gros temps elle n'auroit pu servir. Il falloit donc ne sortir de l'isle qu'à la dérobée, s'y tenir même absolument renfermé (ce qui répugnoit à tous les insulaires, vivement pénétrés du sentiment de la liberté), ou s'embarquer sur des bâtimens plus grands, mieux armés, & plus en état de combattre avec avantage des flottes nombreuses

de nègres; & ce dernier parti soumettoit la colonie aux travaux longs & pénibles de la construction & de l'armement de ces vaisseaux.

Dans cette alternative, le père, qui ne vouloit rien faire légèrement, tint conseil avec ses fils, pour se décider d'après les opinions les plus sensées. On délibéra quelque temps, & il y eut différens avis; mais le noble orgueil que fait naître dans l'homme la conscience intime de sa liberté naturelle, & ce qu'on devoit à la dignité de la colonie, comme société politique, ne permirent pas d'écouter les conseils d'une prudence trop timide. Tous les avis se réunirent en ce point, de mettre tout en œuvre pour se maintenir dans la jouissance des droits & des avantages qu'ils tenoient de la nature & de leur position.

On résolut de construire une barque pontée, dont la hauteur de bord, la force & la grandeur pussent mettre l'équipage hors de toute insulte de la part de l'ennemi. Henri proposa de donner à ce bâtiment les dimensions & la force requises pour porter huit canons en batterie; & cette proposition fut accueillie. Plusieurs croyoient qu'on pourroit l'armer facilement, en se servant des canons qu'on avoit déjà; mais quelqu'un ayant fait observer que ces canons étoient en petit nombre & d'un

petit calibre ; que pour armer la nouvelle barque, il falloit dégarnir la citadelle & les redoutes de leur artillerie ; & que, dans le cás où la chaloupe feroit obligée de faire de longues courfes, l'ifle refteroit privée, en grande partie, de fes armes les plus puiffantes : on crut devoir chercher les moyens de parer à ces inconvéniens, & chacun indiqua celui qui lui paroiffoit le plus efficace. L'un vouloit diminuer le nombre des canons que l'on prétendoit mettre fur la barque ; l'autre ne s'inquiétoit point que l'ifle en reftât dépourvue. Baptifte imagina de fondre des canons de fer pour armer le vaiffeau, & l'on applaudit à cette idée ; mais tous les fuffrages furent pour Philippe, qui propofa d'en faire de bronze.

« J'ai lu, dit-il, dans plufieurs de nos livres, que ce métail (1), plus fufible que le fer, &

---

(1) Il femble, au premier coup-d'œil, qu'il faille lire *métal*, au lieu de *métail*, & que ce dernier mot eft une expreffion hafardée ou une faute d'orthographe ; mais fi on y fait attention, on voit que *métail* n'eft pas mis ici par erreur, ni fans connoiffance. Le mot *métail* dit en effet autre chofe que *métal*, & l'auteur l'emploie fort judicieufement. Quelques écrivains, il eft vrai, fe fervent indifféremment de ces deux mots, qu'ils prennent pour fynonymes, & d'autres ne font ufage que du mot *métal*, dans les différentes acceptions où l'on

plus susceptible de prendre au moule toutes les formes qu'on veut lui donner, est en même temps capable d'une plus grande résistance. On n'a donc pas à délibérer sur le choix. Nous avons découvert récemment des mines de cuivre & d'étain très-abondantes. Ces deux métaux sont les principaux ingrédiens & souvent les seules matières qu'on fait entrer dans la composition du bronze. Si nous ne connoissons pas la quantité proportionnelle dans laquelle ils doivent être employés dans cet alliage, notre premier maître le sait; il nous en instruira. Nous recevrons de lui cette nouvelle leçon, comme nous en avons reçu tant

---

peut prendre ces deux mots; mais en cela les uns & les autres se trompent. *Métal* désigne la nature de certains corps, ou de certaines matières fusibles, malléables, & plus ou moins ductiles & divisibles. *Métail*, formé de deux mots réduits à ces deux syllabes, *met-ail*, qui signifient alliance ou alliage de métaux, indique un mélange de ces différentes matières qui en composent une nouvelle. *Métal* enfin est un corps simple, fusible, & malléable par essence; & *métail*, une composition qui a ces propriétés plus ou moins étendues ou modifiées, d'après les qualités diverses des parties qui la constituent. L'or est un *métal*, ainsi que l'argent, la platine, le cuivre, l'étain, le plomb, le fer, &c. Le bronze est un *métail*, de même que le laiton, le potain, le similor, le tombac, &c. *Note de l'éditeur.*

d'autres. Abondamment pourvus de poudre, il ne nous manquoit que des machines plus puiſſantes que les nôtres, pour donner à notre état de défenſe toute la force qu'il peut recevoir. Dès que notre père voudra nous diriger, rien n'empêchera que nous n'ayons une belle & nombreuſe artillerie, & que déſormais la citadelle, les redoutes, & nos vaiſſeaux ne ſoient garnis de tous les canons dont ils auront beſoin ».

Le père avoit eu la même idée, mais il n'en avoit rien dit, pour laiſſer prendre plus d'eſſor à l'induſtrie de ſes enfans. Charmé de les voir ainſi répondre à ſes intentions, & d'être applaudi dans la perſonne de Philippe, il en approuva le projet, dont il ſe plut à étendre les détails & à développer les avantages. Il ordonna qu'il fût exécuté dans tous ſes points, & tout de ſuite nomma ceux de ſes enfans qui devoient travailler à la fouille des mines. Il déſigna Philippe & Baptiſte pour en diriger les travaux.

On fit en conſéquence les préparatifs du voyage. Le détachement des mineurs partit ſans délai, & ſe rendit aux lieux indiqués. Les deux ingénieurs n'eurent beſoin, en quelque ſorte, que de placer leurs compagnons à l'ouverture des mines; car dès qu'ils eurent

reconnu l'épaisseur & la direction des couches & des filons, qu'on leur eut expliqué la manière de les suivre & de les exploiter, & que l'exemple de leur chef la leur eût montrée, ils furent au fait des opérations qu'on exigeoit d'eux. D'ailleurs l'amitié, la confiance, l'émulation réciproques les rendirent mutuellement attentifs, empressés, assidus. L'intelligence & l'adresse s'étendoient par l'expérience & par les secours d'autrui, &, quoique la troupe ne fût pas nombreuse, les progrès étoient rapides, les succès étonnans. Que ne peut-on pas faire dans une société où les esprits & les cœurs, éclairés, échauffés par le sentiment & la connoissance de leurs vrais intérêts, font une étroite union de leurs volontés, de leurs forces, pour opérer le bien commun!

Avec ces heureuses dispositions, toute entreprise est facile, tout travail a son agrément. Ce n'est plus pour les autres qu'on travaille, c'est pour soi-même, ou, pour mieux dire, on étend, on double ses jouissances par la satisfaction de contribuer au bonheur d'autrui, & par la certitude de participer encore à des avantages qui assurent & augmentent celui de la société.

Indépendamment de ces motifs qui facilitoient l'ouvrage, les fouilles qu'on fit au pied

des montagnes ne furent pas fort pénibles. La terre n'y recéloit pas profondément ses richesses ; elle sembloit au contraire inviter nos mineurs à en profiter, en les leur présentant à sa surface. Le cuivre & l'étain n'étoient pas renfermés dans une étroite prison de cailloux ou de rochers. Une pierre assez tendre, & en quelques endroits un quartz facile à rompre, leur servoient de parois. On trouvoit le cuivre par couches doucement inclinées à l'horizon, presque tout formé (1), & si peu chargé de

---

(1) La nature ne nous présente que rarement & en petite quantité le cuivre sous sa véritable forme. Il faut pour cela qu'il soit tiré de sa mine, séparé d'une infinité de substances étrangères qui contribuent à le masquer, tant qu'il est dans le sein de la terre : cependant il se trouve quelquefois tout formé ; mais il n'est pas aussi pur que celui qui a passé par les travaux de la métallurgie.

Il y a des mines de cuivre dans toutes les parties du monde connu. Il s'en trouve en Europe, en Asie, en Amérique, sur-tout en Suède & en Allemagne. Il y en a aussi en France, qu'on travaille avec assez de succès. *Encyclop. méthod. Dict. des arts & mét. t.* 3, *pag.* 7.

L'isle de Chipre ou Cypre tire son nom du grec χυπρος, cuivre, parce qu'elle en avoit autrefois des mines très-abondantes, qui sont maintenant épuisées. On y trouvoit fréquemment le métal sous sa véritable forme,

matières étrangères, qu'il ne fut point nécessaire, pour le fondre, de le passer plusieurs fois au fourneau, ni de le calciner à un grand nombre de feux, pour l'épurer, comme cela se pratique ordinairement en Europe. L'étain s'y montroit sous la forme d'une terre grisâtre, dans laquelle on distinguoit quelques points brillans. Elle étoit friable & douce au toucher. On tira de ces deux mines, en peu de temps, une très-grande quantité de minérai qui fut porté sur le bord de la rivière, & de là jusqu'auprès des forges, par la même route & de la même manière que le fer & le salpêtre avoient été ci-devant voiturés.

Instruite & satisfaite des prompts succès de cette exploitation, la colonie n'en aspiroit pas moins à terminer les travaux qui devoient en être la suite, non seulement par le désir

---

qui ne demandoit pas toutes les préparations & les feux multipliés qu'on est obligé d'employer ordinairement aujourd'hui pour le purifier.

Il y a encore des mines, même en France, qui donnent abondamment un cuivre assez pur, pour n'avoir pas besoin de passer plusieurs fois au fourneau. Je connois une mine de cette espèce à Yssandon, en Limousin, qui, dans les essais qu'on en a faits, a donné plus de quarante livres d'un très-beau cuivre, par quintal de minérai. *Note de l'éditeur.*

naturel qu'on a de voir finir ce qu'on a commencé, mais parce que l'on approchoit de la saison pluvieuse, qui auroit immanquablement suspendu ces travaux, si on n'avoit pu faire les transports avant les pluies. Aussi tous ceux que le père crut devoir employer, montrèrent-ils le plus grand empressement à s'acquitter de leurs fonctions. Ceux qui chargeoient & conduisoient les voitures, ou qui menoient les chaloupes & les déchargeoient; ceux qui transportoient la mine, le bois, & le charbon auprès des forges, & ceux qu'on occupoit à la construction des fourneaux nécessaires, se hâtoient, à l'envi, de finir leur tâche; de sorte que tout cela fut achevé très-promptement & fort à propos.

En effet, quand tous ces matériaux furent sur place, le mauvais temps s'annonça. Tous les soins se tournèrent alors vers l'agriculture. On consacra les derniers momens dont on pouvoit disposer, à l'opération très-importante des semailles. On ensemença donc le peu de champs qu'on avoit préparés, & l'on se hâta de mettre à couvert tout ce qui pouvoit être gâté par l'humidité. Après cela, chacun auroit pu trouver le repos dans sa maison, & jouir, au milieu de sa famille, des loisirs que donne la saison pluvieuse, si la circonstance & les

ordres du père n'en avoient autrement décidé; mais l'état des choses & la vigilance du chef ne leur permirent pas de demeurer dans le désœuvrement, tandis qu'il restoit encore tant de choses à faire. Le père étoit un administrateur trop habile & trop soigneux, pour laisser perdre à la colonie un temps précieux qu'elle pouvoit mettre à profit. L'orage & la pluie auroient bien empêché qu'on ne s'occupât, hors des habitations, d'un travail long & suivi, parce qu'en s'y livrant on se seroit exposé à l'injure du temps & aux incommodités qui en étoient la suite; mais l'on pouvoit travailler à couvert dans les forges, à fondre la mine & à couler *les canons*, sans courir aucun danger.

Le père voulut présider à ces grandes opérations & les conduire lui-même. Il avoit une expérience qui manquoit à ses enfans; il se fit donc un plaisir de les diriger. Chaque jour, de grand matin, il se transportoit à la forge; il voyoit mettre la mine dans le fourneau; il avoit soin qu'on la traitât comme il convenoit. Philippe & Baptiste, qui avoient sous lui la direction de la fonderie, puisoient dans ses instructions tout ce qu'ils avoient à faire. Il leur apprenoit à varier leurs procédés suivant les circonstances & les matières, à placer

la mine & le charbon par couches alternatives, à entretenir le feu ou à l'augmenter, à pousser les soufflets ou à les modérer; à enlever les scories & à faire couler du fourneau la matière brûlante; & ces connoissances qu'il leur donnoit, il ne les tiroit pas seulement de l'expérience, mais d'une théorie solide, fondée sur une saine physique. Il leur faisoit observer, par exemple, que le cuivre, qui d'ordinaire sort de la mine mêlé de substances hétérogênes, avoit besoin d'être soumis à des feux soutenus & plus ou moins répetés, suivant que ce métal étoit plus ou moins chargé de ces matières, parce que chaque fois qu'il passoit au fourneau, il s'en débarrassoit & se purifioit toujours davantage; mais que l'étain au contraire, dont les principes étoient plus faciles à diviser & plus susceptibles de prendre de nouvelles combinaisons, demandoit un traitement différent; qu'il falloit le fondre brusquement, afin de lui conserver ses qualités essentielles, & qu'il n'eût point le temps de se calciner; car la chaleur nécessaire pour le tenir fondu, suffisoit, si elle étoit soutenue, pour opérer sa calcination, ou du moins lui faisoit assez perdre de son principe inflammable pour le réduire en cendres; ce qui nécessitoit une nouvelle

opération, lorsqu'on vouloit lui rendre sa forme métallique (1).

Ainsi, sur les avis & les leçons du père, les fondeurs apprirent la vraie manière de traiter ces deux métaux dans le fourneau. Ils la pratiquèrent sous ses yeux, & s'assurèrent ensuite, avec une circonspection prudente, de tous les détails qu'entraîne ce premier travail. Ils surent purger le cuivre fondu de ses impuretés, l'enlever successivement par tables jusqu'à extinction de matière, & réduire l'étain en masses ou en lingots, sans lui rien faire perdre de ses qualités. Il ne fut plus question,

(1) Ces cendres d'étain peuvent être en effet rappelées à leur première forme de métal, si on leur rend leur phlogistique; ce qu'il est facile de faire, en les remettant au fourneau mêlées de matières grasses ou de poudre de charbon. Les potiers d'étain qui parcourent les villages, où ils refondent des cuillers & des fourchettes, le savent bien, & ils se servent souvent de cette connoissance pour tromper le peuple ignorant. En tenant long-temps en fusion l'étain qu'on leur confie, ils en réduisent une partie en cendres, qu'ils nomment crasse; & sous prétexte qu'elles nuiroient à la bonté de l'ouvrage, ils font semblant de les rejeter, mais c'est pour en faire leur profit. Ils convertissent cette crasse en bon étain, qu'ils revendent ensuite. *Note de l'éditeur.*

après

après cela, que de combiner ces deux substances ensemble pour en composer le bronze; & c'est de quoi l'on s'occupa sans délai, comme on le verra dans la suite de ces mémoires: mais avant de retracer succinctement les procédés qu'on suivit dans cet alliage, & d'apprendre à notre postérité comment s'y prirent nos premiers ingénieurs pour fabriquer du canon, il est bon, je crois, de prévenir la colonie contre l'usage de ces deux métaux employés à la cuisson des alimens & au service des repas, en rapportant ici les événemens fâcheux qu'ils causèrent dans l'isle plusieurs années après leur découverte.

Quand le cuivre & l'étain qu'on avoit tirés des mines eurent été entièrement fondus & mis en tas; il s'en trouva une quantité si considérable, qu'elle excédoit de beaucoup ce qu'il en falloit pour la fabrication d'une artillerie suffisante. Le reste paroissant devoir demeurer inutile dans les magasins, la plupart des ménages en demandèrent au père pour fabriquer de la batterie de cuisine & de la vaisselle, parce qu'ils la croyoient plus propre & plus économique que la poterie & la vaisselle de terre dont ils s'étoient servis jusqu'alors. Le père, qui craignoit pour eux les mauvais effets du cuivre, se refusoit à leur proposition,

quoiqu'ils lui promissent de mettre la propreté la plus scrupuleuse dans l'usage qu'ils feroient de ces métaux. Cependant, sur leurs assurances d'être très-attentifs à en prévenir tous les dangers, il consentit enfin à les satisfaire; mais ce ne fut qu'à contre-cœur, & comme s'il eût deviné les mauvais effets que devoit avoir sa complaisance. Il leur distribua donc une quantité suffisante de ces deux métaux, & chacun s'industria de son mieux pour employer à son gré ce qu'il en avoit reçu. Quelques-uns firent avec le cuivre des chaudrons, des marmites, des casseroles. Tous, sans exception, employèrent l'étain à faire des assiètes, des plats, & des cuillers, & mettoient *cette* industrie au rang des plus favorables, comme servant à étendre les commodités journalières de la société. Les soins les plus vigilans présidèrent d'abord à l'entretien de cette vaisselle. Les ustensiles de cuivre étoient soigneusement étamés, souvent curés ou fourbis, ceux d'étain journellement lavés & tenus dans un lieu sec, & l'on employa quelque temps les uns & les autres à la cuisine ou sur la table, sans qu'on eût à se repentir de cette confiance: mais on ne tarda pas à revenir de cette opinion.

Sophie, chargée par état & par nécessité, comme maîtresse de maison, du soin indis-

penſable de préparer les repas à ſa famille, avoit fait un jour, dans une caſſerole de cuivre, un ragoût de viandes graſſes, dans l'aſſaiſonnement duquel elle avoit mis du vinaigre. Vincent, ſon mari, & les aînés de ſes fils qui travailloient aux champs ce jour-là, ne devoient pas revenir juſqu'au ſoir. Il falloit leur porter à dîner. Sophie leur envoya la meilleure part du ragoût, & garda le ſurplus pour elle & pour ſes enfans. Déjà le couvert étoit mis, la table ſervie, & on alloit verſer dans un plat ce qui étoit dans la caſſerole, pour le joindre au reſte du repas, lorſqu'un enfant de la maiſon voiſine, envoyé par Catherine ſa mère, vint en grande hâte prier Sophie de paſſer chez elle. Catherine, qui étoit ſeule alors dans ſa maiſon, avoit fait une chute dangereuſe. Elle étoit enceinte & près du terme de ſes couches. La commotion violente qu'elle venoit d'éprouver pouvoit en avancer le moment. D'ailleurs, elle s'étoit fait à la tête une bleſſure qui exigeoit un prompt ſecours.

Sophie n'avoit pas à délibérer; elle vola chez ſa ſœur; mais avant de ſortir, elle dit à ſes enfans de faire leur dîner de ce qui étoit ſur la table, & qu'elle ne pourroit manger qu'à ſon retour. Elle couvrit enſuite la caſſerole, ſans la remettre ſur le réchaud, & courut

promptement où elle étoit appelée. Là, il lui fallut aider à panser la blessure de sa sœur, & à la mettre au lit. Catherine y étoit à peine, qu'elle sentit la piqûre des premières douleurs de l'enfantement. Sophie ne put donc pas la quitter. Elle passa la plus grande partie du jour auprès de Catherine, & il étoit presque nuit quand elle rentra chez elle.

L'embarras où elle s'étoit trouvée, & le mouvement qu'elle s'étoit donné, l'ayant tenue sur pied depuis le matin, sans lui permettre de prendre de la nourriture, elle se sentoit fatiguée & défaillante. Il étoit donc naturel qu'en arrivant elle songeât à manger quelque chose. Ses gens n'étoient pas revenus, *elle ne* les attendit pas. Une partie du dîner étoit encore dans la casserole. Elle la prit & s'en servit. Ses enfans l'entouroient; ils n'avoient pas goûté, elle leur en donna. La faim & l'apprêt du mets le firent trouver excellent. On y revint encore, & il n'en resta rien.

Mais cet apprêt qui flattoit le goût, n'étoit qu'une nourriture perfide; le séjour qu'il avoit fait dans la casserole l'avoit changé en poison. Les sels & les acides employés dans l'assaisonnement, en dissolvant certaines parties du cuivre que l'étamé trop usé laissoit à découvert, en avoient fait du vert-de-gris. Les viandes

& la sauce étoient pénétrées de ce poison. On l'avoit avalé sans défiance & sans s'en apercevoir; mais il se fit bientôt sentir cruellement.

En effet, les enfans ne tardèrent pas à éprouver ses vives atteintes, & il fit chez eux plus de ravages, en raison de ce qu'ils étoient plus foibles. Les plus jeunes se plaignirent, les premiers, de douleurs aiguës. Peu de momens après, les plus grands annoncèrent qu'ils sentoient les mêmes douleurs. Enfin la mère elle-même sentit un feu dévorant & des tranchées déchirantes dans l'estomac, signes non équivoques de la présence d'un agent terrible & destructeur.

Sophie, alarmée d'un accident trop subit & trop général dans sa famille pour lui paroître naturel, & ne sachant que faire dans sa position, alloit sortir pour demander du secours à ses voisins, lorsque son mari & ses fils rentrèrent. Elle leur apprit en deux mots le mal qu'elle & ses petits enfans souffroient, & ce qui s'étoit passé depuis le matin. Vincent, épouvanté de l'état inquiétant de personnes qui lui étoient si chères, se douta de la vérité. Il visita la casserole, & il ne douta plus. Le vert-de-gris s'y montroit encore. Il vit qu'il étoit très-pressant de faire vomir les malades

pour les délivrer d'une partie du poison, & qu'une liqueur onctueuse pourroit en diminuer l'activité. En conséquence, il se servit du remède qu'il avoit sous la main. Il leur fit boire à tous beaucoup d'huile d'olive ; ce qui leur fit rendre ce qu'ils avoient mangé, & les soulagea pour un moment. Mais les douleurs ne cessèrent pas ; elles reprirent même avec beaucoup plus de force, & il fut obligé de recourir à d'autres secours.

Dans les peines & dans les adversités on s'adresse toujours à ceux en qui l'on a le plus de confiance. Vincent ne pouvoit en avoir en personne autant que dans son père, dont l'affection & les lumières étoient si connues, & qui veilloit sans cesse avec *une tendre sollicitude* sur toute la société. Assuré d'en recevoir toute l'assistance qu'il pouvoit réclamer, il lui dépêcha, en toute diligence, son fils aîné, pour l'informer du désastre de sa famille. Le fils partit comme un trait, fit sa commission, & revint sur le champ. Le père marcha sur les pas du jeune homme, plein de trouble & de chagrin du malheur qu'on lui avoit annoncé, redoutant les suites qu'il pouvoit avoir, & s'accusant d'en être la première cause.

Un instant après que le père fut entré chez Vincent, le bruit de l'accident qui venoit d'ar-

river se répandit dans tout le village. Eléonore, qui étoit chez sa fille Catherine, accourut toute tremblante de frayeur, pour donner à ses enfans, en danger, les secours les plus empressés. Presque tous les chefs de famille, surpris & affligés, vinrent successivement pour offrir les leurs. Ils présentèrent ou proposèrent ce qu'ils avoient, ou ce qu'ils connoissoient de plus salutaire contre les effets du poison.

Cependant le père, qui se faisoit rendre compte des circonstances de cet empoisonnement, des remèdes qu'on avoit employés, & qui examinoit par lui-même l'état des malades, voyant que les moyens tentés jusqu'alors n'arrêtoient point les progrès du mal, & que les remèdes ordinaires ou proposés seroient inutiles, prit la résolution hardie d'en essayer d'un nouveau. Il demanda des citrons ou du vinaigre, & en attendant qu'on en apportât, il dit à ceux qui l'entouroient :

« Le vert-de-gris, ainsi que l'arsenic & tous les autres poisons de ce genre, sont, si je ne me trompe, des sels mordans & corrosifs, dont les pointes, extrêmement aiguës, piquent & déchirent les intestins des malheureux qui les ont avalés, les percent & les font périr. Il s'agit de briser ces pointes en décomposant ces sels, ou, comme on dit en chimie, en les

neutralisant, & j'en crois voir le moyen dans l'usage des absorbans. J'ai porté tout exprès ici de la poudre d'écailles d'huîtres, pour m'en servir dans le traitement du poison, & én cas que tout autre moyen vînt à nous manquer ou demeurât insuffisant. La nécessité me fait une loi d'essayer de cette poudre, & il n'y a pas un moment à perdre. Donnez-moi quelque acide foible, tel que le vinaigre ou le jus de citron, avec lequel je puisse la mêler, pour la faire prendre aux malades. J'espère que cette recette les sauvera du péril ».

Aussi-tôt quelqu'un lui présenta des citrons, dont on exprima le jus. On y jeta la poudre absorbante en quantité requise; on la délaya dans cette liqueur, & on fit avaler, à Sophie & à ses enfans qui souffroient déjà les angoisses les plus cruelles, ce que le père avoit réglé pour chacun.

Qu'on imagine le trouble & l'inquiétude où se trouvoient alors les assistans, que tous les liens de l'amitié & de la parenté la plus proche attachoient à ces personnes souffrantes, & l'impatience où chacun étoit de voir l'effet du remède qu'elles avoient pris. On se flattoit qu'il seroit heureux, d'après ce qu'en disoit le père; mais on n'étoit pas sans crainte qu'on n'eût administré ce remède trop tard.

Ces craintes & ces espérances furent également justifiées par le succès. Les douleurs horribles que Sophie & deux de ses enfans éprouvoient, devinrent plus supportables & tombèrent insensiblement. Un troisième ne fut pas soulagé si-tôt, & demeura long-temps malade; mais la quatrième, qui étoit une fille, la plus jeune & la plus foible de tous, ne put résister aux pernicieux effets du poison, & mourut le lendemain.

On ne sauroit peindre ici les diverses sensations que cet événement imprévu produisit dans la colonie. On se félicitoit de voir les principales victimes du poison dérobées à la mort; mais la joie que leur guérison inspiroit à tout le monde, étoit corrompue par le sentiment de la perte d'une seule d'entre elles. Cette jeune personne qu'on pleuroit, étoit la première enlevée de la société par une mort violente, & par cela même plus regrettée. Vincent & son épouse se reprochoient ce malheur comme une suite de leur négligence. Eléonore, trop tendre, ne pouvoit s'en consoler, & le père, qui, comme auteur de la famille & chef de la société, en portoit tous les membres dans son cœur, s'accusoit d'avoir donné lieu à ce funeste accident, par une complaisance impru-

dente, & se promettoit bien, dans ses regrets amers, d'empêcher qu'un accident semblable pût arriver à l'avenir.

Cette résolution tardive, mais très-sage, lui fit porter le même jour une sévère défense contre l'usage des vaisseaux de cuivre dans la cuisine & sur la table. Ainsi, les fontaines, les casseroles, les seaux, &c., de ce métal, furent absolument & généralement proscrits. Le père, après avoir fait lire cette loi de précaution dans une assemblée des chefs de famille, la fit transcrire devant lui sur le registre des ordonnances. Il voulut de plus qu'on la publiât par-tout, afin que personne ne pût l'ignorer; & pour ne négliger aucune des attentions qu'une sage prévoyance pouvoit lui prescrire, il envoya dans toutes les maisons, des commissaires chargés par lui de faire briser, en leur présence, tous les vaisseaux & ustensiles de cuivre qui s'y trouveroient. Il se fit ensuite rendre compte de l'exécution de ces ordres. Personne ne murmura d'une telle prohibition, ni de la manière dont elle fut établie; tout le monde y applaudit au contraire, non seulement parce qu'elle venoit du père, mais parce qu'elle étoit fondée sur l'évidence de l'utilité commune, & déjà prononcée

par la plus ſaine raiſon. On lui obéit donc exactement, & depuis ce jour, les mauvais effets du cuivre ne ſe ſont pas fait ſentir dans la colonie.

Le décri de ce métal ne diminuoit rien de la confiance avec laquelle on uſoit tous les jours de la vaiſſelle d'étain. Perſonne ne penſoit qu'il en eût rien à craindre, & le père lui-même ne lui croyoit pas des qualités nuiſibles. Cependant une fâcheuſe expérience fit connoître que ſi l'uſage de l'étain n'eſt pas auſſi pernicieux que celui du cuivre, il pouvoit quelquefois devenir très-dangereux. Toute la famille de Guillaume eut une maladie extraordinaire, dont elle fut long-temps affligée. On n'y connoiſſoit rien d'abord; mais comme tous ſes membres en furent affectés en même temps, on ſoupçonna que la même maladie, dans ces différens individus, ne pouvoit avoir qu'une ſeule & même cauſe; & l'on crut devoir la chercher dans la nature des alimens qu'ils avoient pris, dans la préparation qu'on leur avoit donnée, ou dans des matières étrangères & malignes, unies par la fuſion au métal des vaiſſeaux qui contenoient ces alimens.

La tendreſſe inquiète du père, ſaiſiſſant ces indications, lui fit faire les perquiſitions les plus exactes & les plus ſuivies, pour ſavoir préciſément à quoi l'on pouvoit attribuer

l'état fâcheux de cette famille, & il découvrit enfin que le mal qu'elle souffroit venoit de ce qu'ils avoient tous mangé du beurre conservé dans un vaisseau d'étain. Ayant trouvé dans ce vaisseau, qui contenoit un reste de beurre, & qu'on n'avoit pas encore lavé, des taches d'un gris verdâtre qui lui donnoit une mauvaise idée de sa salubrité, il fit manger de ce beurre à un petit chien. L'animal qu'on observoit montra bientôt de l'inquiétude, de l'agitation. Il devint enfin malade; ce qui ne laissa plus douter des mauvais effets de l'aliment qu'il avoit mangé, ou plutôt des qualités nuisibles du vaisseau d'étain où il étoit contenu.

Le père ne s'en tint pas à ce premier essai. Il fit de nouvelles expériences sur ce métal, d'après lesquelles il fut constaté que si l'usage de l'étain n'a point d'inconvénient quand on prend certaines précautions, il est toujours dangereux lorsqu'on les néglige; & là-dessus il vouloit le proscrire comme le cuivre: mais sur ce que ses enfans lui représentèrent que les accidens causés par l'étain sont très-rares, beaucoup moins dangereux, & plus faciles à prévenir que ceux de cet autre métal; que l'entretien & le bon usage de la vaisselle d'étain ne demandent que des soins de propreté, &

qu'elle convient à de petits ménages où elle ne pourroit être suppléée à profit, il ne févit point contre elle avec autant de rigueur; il en toléra même l'usage; mais il le borna à certaines pièces de vaisselle & aux cuillers. Du reste, il crut devoir apprendre à toute la colonie quelle étoit la manière de s'en servir sans danger; & voici le précis de l'instruction qu'il publia dans cette vue. 1°. Il faut tenir la vaisselle d'étain toujours très-propre. 2°. On doit la laver dès qu'on s'en est servi, & la faire sécher tout de suite. 3°. Il faut la tenir dans un lieu sec & exposé à l'air. 4°. On doit bien se garder de la laisser, comme il est très-ordinaire, dans les cuisines où il fume. 5°. Il est dangereux d'y mettre des mets ou boissons aigres ou acides (1).

---

(1) Bien des gens ignorent encore aujourd'hui que l'usage des vaisseaux d'étain peut être très-pernicieux, non seulement lorsque ce métal est allié avec du plomb, mais encore lorsqu'il est sans alliage. M. Margraff, célèbre chimiste de Berlin, a fait voir que tous les acides végétaux agissoient sur l'étain & en dissolvoient une partie. Ce savant prouve aussi que l'étain contient presque toujours de l'arsenic; non que cette substance soit de l'essence de ce métal, mais parce que souvent les mines d'étain contiennent ce dangereux demi-métal, qui, dans l'opération de la fusion, s'unit très-facile-

Outre ces précautions, & pour plus grande sûreté, le père invita ses enfans à se servir d'ustensiles de fer ou de bois, & de vaisselle de terre, & à s'adonner à la fabrication de la faïence. Ses conseils ont été suivis depuis. On a fait de superbes cuillers avec un des côtés de certaines coquilles bivalves, plus brillantes que la nacre, des ustensiles de table de noix de coco, de la vaisselle de faïence & de porcelaine, & l'étain n'est plus employé dans l'Isle au service de la table, ni à celui de la cuisine.

Ces détails, qui seroient peut-être regardés ailleurs comme minutieux ou superflus, ne sauroient le paroître ici. Ils serviront non seulement à faire connoître *avec quels soins le*

---

ment avec l'étain, & ne s'en sépare que très-difficilement. M. Margraff conclut de là, que l'usage journalier des vaisseaux d'étain doit être très-pernicieux à la santé, sur-tout si on y laisse séjourner des liqueurs aigres ou acides. Nous concluons aussi de là, qu'on devroit encore moins permettre l'usage du plomb dans les mêmes services, parce qu'il est encore plus chargé de ces substances pernicieuses, & que la litarge, qu'il contient toujours en abondance, détachée par les liqueurs acides, par exemple, par le vin qu'on met dans les pintes de ce métal, est un vrai poison, dont beaucoup de gens du peuple éprouvent journellement les effets sans qu'on y remédie. *Note de l'éditeur.*

père veilloit sur toute la colonie; mais à prouver combien il importe à une société de n'ignorer rien de ce qui a rapport au bien-être & à la conservation de ses membres. Et ces nouveaux exemples, ajoutés à tant d'autres qu'on a déjà, montreront de plus en plus la nécessité de l'instruction pour l'avantage du peuple. Au reste, oseroit-on appeler minutieux, des détails dont la connoissance peut contribuer au bien de l'humanité? N'aurions-nous pas fait quelque chose de grand & d'utile; ne serions-nous pas trop heureux, si, en les rapportant dans ces mémoires, nous préservions jamais quelque citoyen des accidens qu'ils retracent, ou si nous le sauvions des dangers où il seroit tombé? Combien un soin léger peut prévenir de maux! Mais revenons à la composition du bronze & à la fonte des canons.

La fabrication d'une artillerie de bronze nécessite toujours plusieurs opérations importantes & successives. La construction des fourneaux, le mélange des matières qu'on veut couler, la composition des moules, & les procédés à observer avant & après le jet de la fonte, doivent occuper tour à tour l'attention des directeurs & l'industrie des ouvriers (1).

(1) Nous avons cru devoir mettre en note ce qui suit,

Le père n'attendit pas que ces travaux fussent achevés, pour employer une partie de ses

---

& qui faisoit partie du texte, pour sauver aux lecteurs la peine de suivre des procédés techniques, qui pourroient paroître trop secs à quelques-uns, & inutiles à d'autres. Ceux qui penseront différemment les trouveront ici.

Les fourneaux dont on se sert pour ces entreprises demandent une forme particulière. Le nôtre, fait en conséquence, avoit été construit sur les plans & sous la direction du père. On l'avoit bâti de pierres à l'extérieur, & de briques au dedans. Le foyer (a) étoit placé derrière le fourneau. Il avoit une ouverture à travers de laquelle la flamme passant dans la capacité de celui-ci, & réfléchie par les parois de la voûte, échauffoit & liquéfioit les matériaux (b) qu'on vouloit mettre en fusion. Ainsi, le bois & le charbon étoient d'un côté, & les métaux de l'autre; mais la chaleur étoit conduite & ménagée de manière qu'elle tournoit toute au profit des métaux, sans les recuire ni les brûler. Des tuyaux dirigés jusqu'au haut du toît, & qu'on fermoit à volonté, laissoient échapper la fumée & l'excès de la chaleur; des portes basses, fermées de plaques de fer, pratiquées aux faces latérales du foyer & du fourneau, facilitoient

---

(a) Dans les fonderies de canons, ce foyer est appelé *la chauffe*. *Note de l'éditeur.*

(b) Ce fourneau étoit, par ce qui paroît, une espèce de four à réverbère, où la flamme qui se joue dans la voûte, refoule son activité sur le métail. Cette voûte devoit être surbaissée, pour porter la force de la flamme vers le bas. *Note de l'éditeur.*

gens

gens aux ouvrages de la fonderie. Afin de mettre tous les momens & tous les bras à

---

dans le premier l'entretien du feu, & dans le second l'introduction & le traitement des métaux. A la face de devant & vis-à-vis du foyer, étoit l'ouverture (*a*) nécessaire pour laisser sortir les matières fondues ; on la bouchoit avec une bonde de fer, en forme de cône tronqué, qu'on repoussoit dans le bain des métaux fondus, lorsqu'on vouloit les faire couler dans les moules. Une fosse profonde d'environ quinze pieds, creusée au devant de cette ouverture, devoit contenir ces moules, placés debout pour recevoir le bronze à la faveur d'une rigole. Enfin il y avoit au dessous du foyer & du fourneau, un passage voûté, au moyen duquel on descendoit dans la fosse.

Telle étoit la disposition du fourneau & de ses accessoires, & tout s'y trouvoit en état, avant qu'on s'occupât des travaux relatifs à la composition des moules. Le père avoit eu soin de se pourvoir des matériaux qu'on devoit y employer. C'étoient plusieurs sortes d'argiles & de terres grasses, de la brique pilée, de la bourre de bœuf, & du crotin d'âne; c'étoient des pièces de bois diversement taillées, des bandages & des cerceaux de fer, de différentes formes & longueurs; c'étoient enfin tous les outils & les instrumens nécessaires & propres à l'exécution de l'ouvrage.

(*a*) Dans les fonderies, ce trou s'appelle *la coulée*, & la pièce de fer qui la bouche, se nomme *la ferrière*. Ce trou est fermé en dedans avec de la terre grasse. *Note de l'éditeur.*

profit; dès qu'il vit que l'arrangement des moules dans la fosse ne demandoit plus que

---

Toutes ces choses étant prêtes, on sécha, on tamisa, on lava séparément les terres, pour les purger des parties salines qu'elles contenoient; on en mêla quelques-unes avec du crotin & de la bourre; on pétrit les matériaux, & quand ces pâtes eurent acquis les qualités & la consistance requises, on commença le modèle des canons.

Pour cet effet, on prit une pièce de bois bien droite, à plusieurs pans, & d'une forme pyramidale, d'environ dix pieds de longueur, & de six pouces d'épaisseur (a) dans son plus grand diamètre; on la coucha sur deux chevalets entaillés exprès pour en recevoir les deux bouts arrondis autour. On garnit le gros bout de ce rouleau (b), d'une croisée ou moulinet, pour pouvoir le faire tourner; ensuite on le graissa *avec du vieux-oing*; on roula par-dessus, on attacha avec deux clous une corde ou natte de paille, qui le couvrit en entier, & on lui donna une grosseur relative à celle du canon qu'on vouloit fondre. Enfin l'on appliqua sur cette natte plusieurs charges ou coupes de terre, auxquelles on fit prendre, en les posant, la forme d'un canon. Les premières couches furent composées d'un mélange de terre grasse & de briques pilées; d'autres couches de terre battue, mêlée de bourre, &c., suivirent ces pre-

---

(a) Pour faire des canons de 12 & de 8 livres de balle, car de plus gros canons étoient inutiles. Les trousseaux qu'on emploie pour les pièces de 24, ont au moins 12 pieds.

(b) Il est appelé dans les fonderies, *trousseau*. *Note de l'éditeur.*

quelques jours, il fit porter & placer dans le baſſin & ſur le foyer les bois & les métaux

---

mières, & furent continuées juſqu'à ce que le modèle eût la groſſeur convenable.

A meſure qu'on appliquoit les terres ſur le rouleau ; on entretenoit deſſous un petit feu, pour les faire ſécher plus promptement ; mais dès qu'on eut poſé la dernière couche, tandis qu'elle étoit encore toute molle, on ſe ſervit d'une planche (*a*) de la longueur du rouleau, entaillée exprès pour donner au modèle les plus juſtes proportions ; & voici comment on s'y prit. On poſa cette planche ſur les deux chevalets ; on l'approcha du modèle par le côté qui portoit des moulures, & on la ſerra contre. Dans cet état, on arrêta la planche d'une manière ſtable, en la clouant par les deux bouts ſur les chevalets (*b*). Enſuite, faiſant tourner à force le rouleau ſur ſon axe, la planche ſupprima des terres du modèle tout ce qui excédoit les dimenſions qu'elle marquoit, en même temps qu'elle formoit en relief différentes parties, telles que le bourrelet, le collet, les renforts, les plates-bandes, &c. Dans cette opération, le rouleau, tournant ſur ſes deux pivots, faiſoit l'office du métier des tourneurs ; le modèle formé deſſus étoit comme la pièce qu'on y travaille, & la planche tenoit lieu de l'outil avec lequel on le polit.

Quand on eut ainſi façonné le modèle, & qu'il fut

[*a*] On l'appele *l'échantillon.*

[*b*] Pour que cette planche ne ploie pas dans le milieu, on l'appuie par-deſſous avec un piquet. *Note de l'éditeur.*

qui leur étoint destinés. Il fit ranger dans le fourneau un lit de paille & quelques bûches,

suffisamment sec, on y plaça les anses (a), le baffinet, le nom, la devise (b), les ornemens avec de la cire moulée en creux dans du plâtre, & l'on y ajouta en bois les modèles des tourillons (c); puis on frotta ce modèle avec un suif épais, afin que la chape ou moule du canon qu'on devoit former dessus, ne s'y prît point. Ensuite on fit tourner le rouleau contre les moulures de la planche échancrée, pour faire coucher le suif également par-tout.

Pour former cette chape, on commença par une couche ou chemise de terre grasse qu'on laissa sécher sans feu. L'on en ajouta d'autres d'une terre plus grasse, mêlée de bourre, & l'on continua de la sorte jusqu'à ce que le moule eût acquis *une épaisseur de quatre* pouces. On le fit sécher au feu, puis on tira les clous qui arrêtoient les anses & les tourillons. On en boucha l'entrée avec de la terre. Ensuite, pour fortifier le

[a] Ce sont des espèces d'anneaux de même métal que la pièce, placés vers les tourillons du côté de la culasse, qui servent à passer des cordages pour faire mouvoir le canon. *Note de l'éditeur.*

[b] La devise des canons, chez les nations de l'Europe, est composée de ces mots latins: *Ultima ratio Regum, la dernière raison des rois.* Le père jugea cette devise peu convenable pour l'artillerie de l'isle. Il employa celle-ci, plus modeste *Pour une juste défense.*

[c] Les tourillons sont les parties rondes & saillantes qui se voient aux côtés d'une pièce de canon, lesquelles, comme des espèces de bras, servent à se soutenir sur l'affût. *Note de l'éditeur.*

ſur leſquelles on plaça les morceaux de métal, en ménageant de petits intervalles d'un mor-

---

moule dans toutes ſes parties, on l'affermit avec des bandages de fer paſſés en long & en large & bien arrêtés ; & par-deſſus ce fer, on mit encore une couche de groſſe terre, qu'on fit ſécher comme les autres.

Cela fait, on ôta les clous de la natte. On donna quelques coups de marteau ſur le petit bout du rouleau, qui ſe dégagea du modèle, & la natte vint à meſure & ſe défila très-facilement. On porta le modèle dans la foſſe, & l'on jeta dans le creux qu'y laiſſoit la ſortie du rouleau, des bûches allumées. L'ardeur du feu produiſit deux effets ; elle fondit le ſuif qui ſéparoit le moule du modèle, ainſi que la cire des ornemens, & elle ſécha les terres de ce modèle, de manière qu'il fut enſuite facile de les caſſer avec des ferremens, & que le moule reſta abſolument vide.

Alors on plaça dans le juſte milieu du moule une barre de fer longue & cylindrique, pour former l'ame du canon. Cette barre, qu'on appelle le noyau (*a*), alternativement couverte de pâte de cendre bien recuite, & de fil de fer entortillé deſſus en ſpirale, couche ſur couche juſqu'à la groſſeur du calibre de l'ame

---

[*a*] On ne ſe ſert plus guère du noyau pour former l'ame du canon. On fond les canons pleins, & on les *fore* enſuite avec *l'alezoir*. Cette nouvelle invention obvie aux inconvéniens des ſoufflures & des chambres que l'ancienne méthode occaſionnoit ſouvent ; mais la matière des canons n'eſt pas ſi compacte, & ils durent moins que ceux fondus avec le noyau. *Note de l'éditeur.*

ceau à l'autre, pour que la flamme qui devoit les environner, pût la fondre plus facilement. On alluma cette paille, & quand les bûches

---

de la pièce, fut soutenue dans la position droite où elle devoit être, par une petite meule de tuiles & de plâtre, vers le bout qui excédoit l'ouverture, & vers l'autre bout par des barreaux d'acier passés en croix, qu'on pouvoit ôter à volonté.

Dès que le noyau fut placé, on attacha le moule de la culasse à celui du corps de la pièce; il avoit été fait à part de la même composition & de la même matière que l'autre. Les joints de ces deux moitiés qui étoient à feuillures, furent luttés exactement, & les longs bandages du moule de la pièce furent reliés avec les bandages correspondans du *moule de la culasse. Ainsi*, le moule du canon fut entièrement achevé. On répéta les mêmes opérations pour faire les moules de toutes les pièces qu'on se proposoit de couler.

On dressa tout à la fois quatre de ces moules sur la culasse, & pour les soutenir dans cette position verticale, on remplit le fond de terre bien sèche, qu'on battit avec grand soin, couche sur couche jusqu'en haut, laissant passer les godets de quelques pouces au dessus de la superficie de la fosse. Ensuite on forma tout autour, avec de la terre grasse qu'on fit sécher parfaitement, les rigoles nécessaires pour conduire le métal liquide, de la bouche du fourneau jusques dans les godets. Tels furent les travaux qu'exigèrent la composition des moules & leur préparation, avant qu'on pût s'occuper de la fonte du bronze & du jet des pièces.

furent bien enflammées, on mit le feu au bois du foyer, de sorte que le fourneau (1) reçut toute la chaleur requise pour mettre en fusion toutes les matières qu'il contenoit.

La proportion qu'on observa dans le mélange de ces matières, fut de mettre sur dix parties de cuivre, une d'étain, & autant de vieux laiton. On employa tous les ustensiles & vaisseaux de ce métal, qu'on avoit dans l'isle, pour tenir lieu de la calamine (2), ou du zinc,

(1) Le fond ou pavé du fourneau s'appelle *bassin*. Il est ainsi nommé, parce qu'étant un peu creux, il imite le fond d'un plat ou d'un bassin. Ce pavé doit pencher vers le trou du tampon, afin que tout le métail puisse se rendre dans les moules. *Note de l'éditeur.*

(2) La calamine ou pierre calaminaire, suivant M. Bertrand, dans son dictionnaire des fossiles, est une concrétion pierreuse, pesante, semi-métallique. On la trouve souvent dans la terre à peu de profondeur, en couches ou en filons, ou bien on la tire par le feu, des mines, sur-tout de celles de plomb. Dans le premier cas, son exploitation diffère peu de celle du charbon de terre. La Suède, la Pologne, la Bohème, l'Espagne, fournissent de la calamine. Il y en a d'un jaune gris, d'un jaune blanc, & d'un brun rouge.

Le zinc renfermé dans la pierre calaminaire est un demi-métal qui a la couleur de l'étain, mais tirant sur le bleu. Il a la propriété de s'unir avec le cuivre, & de lui donner une couleur d'or.

qu'on n'avoit pas alors. On a trouvé depuis assez de calamine pour dispenser la colonie de faire désormais de pareils sacrifices.

Lorsque tous ces métaux furent fondus (1), on continua le feu environ quarante heures. On ne jugea la fonte assez chaude, que quand les crasses du bain liquide, se fendant à sa surface, montrèrent, en s'écartant d'elles-mêmes, un métail brillant comme un miroir, & qu'en le remuant avec des pelles de bois, il s'en éleva une fumée blanche. Alors on l'écuma: le père, assuré de la parfaite cuisson de la matière, fit déboucher le fourneau, & le métail coula comme un torrent de feu, jusqu'aux premiers godets, qu'on tenoit ouverts. Les autres demeurèrent bouchés avec une barre de fer,

---

Le laiton se fait par l'alliage du cuivre très-pur avec le zinc. Ce mélange augmente le cuivre d'un quart, le rend plus fusible, & moins sujet au vert-de-gris. Ainsi, le laiton est moins dangereux que le cuivre rouge.

Le laiton entre d'ordinaire pour un quart dans la composition du bronze. Il n'est pas pourtant absolument nécessaire, puisque le métail ou le bronze des cloches n'est communément composé que de trois parties de cuivre & d'une d'étain. *Note de l'éditeur.*

(1) On ne mit l'étain dans le fourneau que lorsque le cuivre fut en fusion.

au bout de laquelle étoit un tampon, jusqu'à ce que les premiers moules étant pleins, on ouvrit ceux-ci pour recevoir à leur tour la matière fondue dans un degré de chaleur convenable.

En se précipitant dans les godets, le métail bouillonnant ne tomba pas dans les moules par le côté de l'embouchure. Si l'on eût voulu suivre cette méthode usitée en Europe, il eût fallu pratiquer, en différens endroits du moule, des tuyaux en évens, pour laisser une libre issue à l'air raréfié, & prévenir les soufflures dans la pièce. Le père se servit d'une méthode plus simple. Il avoit fait disposer tout le long de chaque moule un tuyau qui communiquoit par un trou avec la culasse. Le métail entra par ce tuyau, descendit avec impétuosité jusqu'au fond, & remontant dans le moule (comme l'eau versée dans une branche d'un syphon, remonte dans l'autre), chassa l'air devant lui, sans en conserver des parties dans son intérieur. Tous les canons furent ainsi coulés sans le moindre inconvénient.

On les laissa refroidir dans la fosse durant quelques jours; après quoi l'on retira les moules. On les cassa à coups de marteau, pour découvrir la pièce qu'ils renfermoient; & avec des ciseaux bien acérés, on coupa tous les jets &

les ſuperfluités du métal. Il ne fut plus queſtion enſuite que de percer la lumière & d'éprouver les canons.

La première opération ſe fit avec une machine de l'invention de Baptiſte. La force d'un homme n'auroit pas ſuffi pour pouſſer le foret & le faire mordre dans la pièce (1). Il ſe ſervit d'une baſcule poſée très-ſolidement, qui, chargée par un bout d'un poids conſidérable, faiſoit effort par l'autre bout contre le foret qu'on y avoit fortement appliqué.

Quant à l'épreuve des canons, elle fut ainſi faite. On choiſit un lieu terminé par une butte de terre aſſez forte pour retenir le boulet (2). On plaça les pièces à terre ſur un chantier, l'embouchure tournée vers la butte, & on les tira trois fois. La première charge de poudre fut de la peſanteur du boulet, & les autres

(1) On renverſe la pièce de côté, de manière qu'un des tourillons eſt vers la terre & l'autre en l'air. La pièce eſt poſée ſur des chantiers, & l'endroit où on doit percer la lumière, eſt à la hauteur de la pointe du foret monté ſur la baſcule. La lumière doit être percée de manière qu'elle forme un angle obtus de 100 degrés avec l'extérieur de la pièce vers la volée. *Note de l'éditeur.*

(2) On avoit fait fondre des boulets de fer du calibre des canons.

à l'ordinaire. Après la première épreuve, on brûla un peu de poudre en dedans, pour flamber la pièce. On y jeta de l'eau sur le champ. On boucha la lumière, & pressant cette eau avec l'écouvillon, on examina si elle ne s'échappoit pas par quelque endroit. Enfin, pour s'assurer si les canons n'avoient point de chambres, on y introduisit une machine de fer à trois griffes fort aiguës, emmanchée de bois. On la promena, & on la fit tourner dans la capacité de la pièce, où elle n'eût pas manqué de s'arrêter, si elle y eût trouvé quelque creux. Ces différentes épreuves firent connoître que les canons avoient toute la perfection qu'on pouvoit désirer.

A la fin de ces travaux, aussi longs que pénibles, la colonie eut la satisfaction de posséder douze beaux canons de bronze, qu'elle ne devoit qu'à son industrie. Sa confiance augmentoit; sa tranquilité en étoit plus assurée; & quoiqu'elle eût encore à s'occuper de la construction d'un vaisseau capable de réprimer les courses de l'ennemi, elle commençoit à respirer, dans la flatteuse espérance de voir bientôt le terme de ces ouvrages stériles, & de reprendre ses travaux journaliers & productifs.

Six des canons de cette nouvelle artillerie

étoient de huit livres de balle (a), & les six autres de douze. Les premiers étoient destinés à l'armement du vaisseau, & y furent placés quand il fut construit. On crut devoir y ajouter ensuite deux des pièces de douze, pour servir de canons de chasse & de retraite. Les quatre canons restans furent placés dans les quatre bastions de la citadelle. Mais suivons l'ordre des événemens.

La saison pluvieuse s'étoit passée tout entière dans les travaux divers de la fonte de l'artillerie. Quand le beau temps fut revenu, l'intérêt pressant de la société, & la suite des plans arrêtés par le père, firent songer à d'autres occupations. On ne pouvoit, sans se livrer volontairement à la misère, se dispenser de remettre en activité la culture des champs. Il falloit réparer le tort qu'avoit fait à la colonie la suspension des soins & des travaux nourriciers. Il falloit même, en attendant les ré-

(1) Chaque pièce de huit avoit de longueur extérieure 8 pieds 5 pouces $\frac{1}{2}$, l'ame étoit de 7 pieds 10 pouces; elle pesoit 2000 livres. Chaque pièce de douze étoit longue extérieurement de 9 pieds 4 pouces 8 lig., & intérieurement de 8 pieds 8 pouces; elle pesoit trois milliers. La charge de la première demandoit 3 livres $\frac{1}{2}$ de poudre, & l'autre 4 liv. $\frac{1}{2}$.

coltes futures, suppléer à l'insuffisance des vivres qu'on avoit encore, par les produits de la pêche & de la chasse; & ce qu'on devoit de protection à la liberté de cette pêche & de la navigation, faisoit en même temps une loi de se donner une force maritime qui fît respecter les côtes de l'isle. Le dessein en étoit déjà pris, & le père, avec sa prévoyance, avoit fait amasser & préparer de longue main tous les bois nécessaires à la construction d'un petit vaisseau.

Cependant l'exécution de ce dernier ouvrage sembloit, au premier coup-d'œil, devoir nuire à la culture des terres, en lui enlevant une partie des travailleurs; & ce motif, s'il eût été bien fondé, auroit suffi pour arrêter l'entreprise : mais le père l'ayant mûrement considéré, & faisant réflexion que l'agriculture n'emploieroit jamais à la fois tous les bras de la colonie en état de travailler; qu'il n'y avoit guère que les plus jeunes ménages où le chef ne pût être suppléé par quelqu'un de ses enfans, & que les labours des terres de l'isle devant être légers, ne demandoient pas des travaux bien longs ni absolument pénibles: il décida qu'un certain nombre de travailleurs, choisis parmi les plus experts, seroient incessamment employés à la construction de la bar-

que projetée, & que le reste de la colonie prendroit soin de cultiver les champs.

En conséquence de cette décision, Baptiste, Guillaume, Philippe, Guy, Etienne, & plusieurs autres, dirigés par le père, posèrent sur le chantier la quille du petit vaisseau. Ils mirent la main à l'œuvre avec tant de courage, ils y travaillèrent avec tant d'ardeur, qu'ils vinrent à bout de le construire, de le mâter, & de le gréer en moins de six mois. On le nomma *le Vigilant*. Nous ne rapporterons pas ici les détails de cette construction, quoiqu'on puisse la regarder comme un prodige d'industrie & d'activité dans une société comme la nôtre. Les vaisseaux plus considérables qu'on y a bâtis depuis, & l'exemple de ce qu'a fait à cet égard une seule famille, nous dispensent d'en parler. Il nous suffira de dire que cettte barque ou brigantin, de soixante-deux pieds de longueur, & de vingt de largeur, portoit deux mâts & le beaupré; qu'il avoit la poupe large, & qu'il se trouva fin voilier & très-propre pour la marche. Nos gens réussirent parfaitement dans leur entreprise; & au moyen de ce bâtiment armé de huit canons, le gouvernement de l'isle fut en état de défendre au dehors la propriété des insulaires, comme les précautions déjà prises les protégeoient au dedans.

CHAPITRE XLIII.

Activité nouvelle qu'on donne à l'agriculture ; pêche générale ; grande chasse ; Joseph, à la tête de quelques chasseurs, pénètre dans la partie de l'Isle la plus reculée ; événemens extraordinaires qui sont la suite de cette entreprise.

RIEN ne gênoit plus désormais l'industrie & la liberté des insulaires. Tranquilles sur les desseins & sur les entreprises de l'ennemi, ils songèrent à profiter de l'état paisible où ils étoient, pour étendre & améliorer leur patrimoine, augmenter leurs richesses & leurs jouissances, se rendre enfin aussi heureux qu'il leur étoit possible de le devenir. Toute l'activité de la colonie se tourna vers l'agriculture avec un empressement d'autant plus vif, qu'elle avoit été plus long-temps privée de la douceur de s'y livrer sans contrainte, & que le besoin pressant de subsistances commençoit à se faire vivement sentir ; mais elle s'appliqua sur-tout à faire produire aux champs des moissons abondantes. Les vignes & les vergers, quoique bien chers aux propriétaires, n'attiroient leurs soins que quand les champs ne les retenoient plus,

& les arts ſe bornoient au néceſſaire le plus abſolu. Le premier beſoin commandoit impérieuſement; les autres ne ſe faiſoient écouter que lorſqu'on l'avoit ſatisfait. Ainſi, dès la première année, toutes les anciennes terres en état de produire furent remiſes en valeur, & preſque tous les ménages firent des défrichemens dans les terres incultes de leur patrimoine. On ne ſe détourna de ces travaux, & on ne les interrompit qu'à courts intervalles & ſeulement dans la vûe de ſe procurer les avances indiſpenſables pour les continuer.

L'on avoit pour cela différentes reſſources; les fruits & les racines que la terre produiſoit naturellement; le gibier répandu dans l'iſle, & les productions des eaux: la première étoit peu de choſe; on n'y employa que les enfans hors d'état, par leur âge, de s'occuper à des travaux pénibles. Ils recueillirent une certaine quantité de cocos, de dattes, de mangouſtes, & de plantes bulbeuſes & nutritives qu'on leur avoit appris à connoître. La chaſſe, exercée par nos jeunes gens les plus vigoureux, fournit une aſſez bonne quantité de gibier; l'on n'auroit eu qu'à s'en applaudir, ſi elle n'avoit été la cauſe d'un événement fâcheux pour la colonie, comme on le verra dans un moment;
mais

mais les succès de la pêche suppléèrent plus largement à ce qu'il manquoit de vivres.

Pour rendre la pêche plus profitable, le père l'annonça solennement, en fixa l'ordre & l'époque, en ordonna les préparatifs, & voulut que chaque famille y envoyât tous les sujets qu'elle pouvoit employer. Les femmes n'en furent point exclues. Toute maison où le soin des enfans n'exigeoit pas leur présence, fournit au moins une pêcheuse. Elles suivirent & secondèrent leurs maris ou leurs frères, & leurs soins ne furent pas inutiles. L'amour du bien commun, l'exemple & la compagnie des personnes qui leur étoient chères, excitoient leur courage & leur émulation, & prêtoient à leurs mains délicates, mais exercées aux travaux domestiques, une adresse & une force que ce sexe aimable & timide, rendu plus foible par l'inaction, ne fait guère voir ailleurs.

Le père divisa ses pêcheurs en plusieurs troupes, & prescrivit à chacune sa station. La première fut composée de ceux qu'une longue expérience avoit rendus plus habiles dans l'art de la pêche, qui manœuvroient plus adroitement la chaloupe, & connoissoient mieux tous les parages de l'isle. Elle sortit de la baie, s'éloigna de la côte, pour éviter les écueils qui la bordoient, & ne s'arrêta qu'à une hauteur

où la mer, libre & assez profonde, ne laissoit pas craindre le danger de se briser sur les roches. Elle montoit le vaisseau neuf & la grande chaloupe ; le père les commandoit : Eléonore l'avoit suivi, ne voulant s'en rapporter qu'à elle-même du soin de surveiller une tête si chère & si nécessaire en même temps à toute la société.

La seconde troupe étoit destinée à pêcher dans la rivière & dans la baie avec les petits bateaux. Quelques femmes faisoient partie de celle-ci. La troisième ne devoit pas quitter le rivage. Elle étoit moins nombreuse en hommes. Chacun se rendit ponctuellement avec les autres à sa destination, & concourut de son mieux au succès de l'entreprise. *On y employa* diverses sortes de filets, suivant les endroits où l'on se portoit, & le poisson qu'on vouloit prendre. En mer & dans la baie, c'étoient les dragues, la seine, le trémail & les hameçons, placés autour des barques : sur le rivage, c'étoient les nasses, la ligne & l'épervier. La première en vouloit aux harengs, aux cabliaux, aux morues ; les autres cherchoient & poursuivoient les poissons de mer & d'eau douce qui se trouvoient dans la rivière.

La pêche dura six jours de suite, pendant lesquels les pêcheurs furent toujours en mou-

vement, soit pour prendre ou préparer le poisson, & cette suite d'opérations longues & multipliées ne parut pas les avoir fatigués. La gaîté animoit, soutenoit, adoucissoit le travail: le travail fait en commun, en famille, le travail bien ordonné, un peu varié, encouragé par des succès, est agréable & gai. Cette pêche fut une fête.

Le pere avoit choisi la saison & le moment les plus favorables pour son dessein; ce qu'on prit de poisson surpassa de beaucoup l'espoir qu'on en avoit conçu. La rivière paya libéralement son tribut à l'industrie des pêcheurs; la mer se montra prodigue. La quantité de morues, & sur tout de harengs, qu'on prit en peu de jours, fut prodigieuse. Il fallut plus de temps pour les préparer; mais dès qu'ils furent salés, séchés, enfumés, on en fit une distribution par famille, en proportion du nombre de ceux qui la composoient. Ces provisions, jointes dans la suite au gibier que produisit la chasse, & qu'on eut soin de boucaner, fournirent à tous les ménages une nourriture plus que suffisante pour leur ôter toute inquiétude sur leurs besoins jusqu'aux secondes moissons.

Rien n'avoit troublé les plaisirs de la pêche; mais il n'en fut pas de même de la chasse or-

donnée quelques jours après. la troupe chargée de cette commission, s'étant divisée en deux bandes, pour battre en même temps les deux côtés du vallon, poussa ses courses jusqu'aux montagnes. Emules d'industrie & de courage, ces deux bandes s'efforçoient à l'envi de se surpasser l'une l'autre, & de pénétrer dans les lieux les plus difficiles; mais ceux qui côtoyoient la gauche de la rivière, furent obligés de s'arrêter à la cataracte, tandis que les autres, conduits par Joseph, suivirent les crêtes du midi, & baissant le pont-levis, passèrent dans la partie montagneuse, après avoir envoyé leur gibier à la barque.

Le hardi Joseph ne se contenta pas de parcourir le pays entre la cataracte & *le volcan*; il projeta d'aller chasser dans le canton de l'isle où Baptiste & Guillaume s'étoient autrefois refugiés. Fier de franchir la haute chaîne des montagnes, il trouva dans ses compagnons l'ardeur & l'audace qui l'inspiroient: sa proposition est accueillie avec transport; on se met en marche, on avance; les obstacles sont surmontés ou forcés; les hauteurs s'abaissent: on arrive au but.

Leur heureuse hardiesse fut récompensée par une grande abondance de gibier. Dans leurs premières courses, ayant retrouvé la grotte,

ancien asile de Baptiste, ils en avoient fait leur gîte & le dépôt de leur gibier. Chaque soir ils s'y retiroient pour passer la nuit à couvert. Tout sembloit ainsi favoriser leur entreprise ; mais la fin démentit ces heureux commencemens.

Le dernier jour de la chasse, ils s'étoient éloignés plus qu'à l'ordinaire ; & ils revenoient gaîment sur le déclin du jour, lorsque, passant dans un bois au sommet d'une colline, Joseph, qui marchoit devant, aperçut avec surprise, à travers les arbres du côté de la rivière, un grand feu, à la lueur duquel il crut distinguer des hommes en mouvement. Il attendit ses compagnons, qui, émus à cet aspect, & se rappelant l'aventure de Baptiste, jugèrent que quelque troupe de nègres devoit être descendue dans l'isle, & qu'ils avoient allumé ce feu pour préparer leur repas, ou pour passer la nuit plus commodément.

Que faire dans cette occurence ? On résolut de se retirer doucement dans la grotte, pour s'y tenir enfermé jusqu'après le départ des nègres. Deux chemins pouvoient y mener. Le premier exigeoit qu'on fît un long détour ; le second conduisoit à travers les bois jusqu'au bout d'une colline qui dominoit sur la troupe

ſauvage. Celui-ci, plus court, paroiſſoit moins sûr que l'autre; mais comme la nuit devenoit toujours plus obſcure, & que d'ailleurs, à la faveur de ſon ombre & en s'avançant avec précaution, on pouvoit, ſans être vu, voir ces ſauvages, en obſerver le nombre & la contenance, en deviner peut-être les intentions, ils ſe déterminèrent à prendre cette route.

En conſéquence, dès que la nuit fut noire, ils continuèrent leur chemin à petit pas à travers les bois, & parvinrent à l'endroit de la colline le plus voiſin des nègres. Ceux-ci occupoient le milieu d'un petit vallon, borné d'un côté par la rivière, & large d'environ deux portées de fuſil. Nos gens s'approchèrent des feux, autant que la prudence le permettoit; & cependant, pour ne rien donner au haſard & obſerver avec plus de sûreté, ils ſe placèrent derrière des arbres & des brouſſailles, d'où ils diſcernoient tous les mouvemens des ſauvages.

On remarqua d'abord qu'ils étoient en grand nombre. L'agitation continuelle où ils étoient ne permit pas de les compter; mais on crut pouvoir juger qu'il y en avoit au moins une centaine. Les uns entretenoient le feu; d'autres préparoient tout près de là un terrein autour duquel ils creuſoient un foſſé, pour

s'asseoir ensuite sur le bord, comme sur un banc (a); d'autres alloient & venoient du rivage au feu, du feu au rivage, & tous paroissoient fort occupés & comme dans l'attente d'un événement extraordinaire. Le silence régnoit parmi eux, & l'on n'entendoit qu'un murmure sourd, signe non équivoque de leur impatience, lorsqu'à l'approche de plusieurs groupes de nègres qui revenoient de leurs canots portant quelques-uns de leurs camarades blessés, des voix confuses s'élevèrent, & l'on crut distinguer, dans leurs accens, des plaintes & des gémissemens qui cessoient & recommençoient par intervalles, tandis qu'on déposoit les malades sur le gazon & qu'on pansoit leurs plaies avec des simples; mais à l'aspect d'une troupe plus nombreuse qui conduisoit cinq personnes dont les bras étoient liés derrière le dos, les sauvages se mirent à pousser des cris épouvantables. Ils se formèrent en cercle autour des prisonniers; & l'on reconnut

(1) Quand ces sauvages font un de ces horribles festins où ils mangent leurs prisonniers, ils ont coutume de choisir une place commode, de la nettoyer, & de creuser tout autour une petit fossé d'environ deux pieds de profondeur. La place qu'ils ont cernée leur sert de table. Ils s'asseyent en rond sur le bord du fossé, dans lequel ils mettent leurs jambes.

bientôt que c'étoient de malheureuses victimes que les barbares se disposoient à immoler pour se repaître de leur chair.

L'horreur & la pitié allument l'indignation dans l'ame de nos chasseurs. Ils sont tout prêts à fondre sur les bourreaux, pour arracher de leurs mains ces victimes. Plus de dangers à leurs yeux; ils ne voient plus que des malheureux à sauver, & des barbares à punir. Joseph, le généreux Joseph : » Arrêtez, leur dit-il d'une voix forte, arrêtez, mes frères; quelle furie est la vôtre! Exposez votre vie pour sauver des innocens, je vous devance; mais ne la sacrifiez pas sans espoir de les sauver. Tous les nègres sont en armes; *s'ils vous aperçoivent*, vous êtes *écrasés* par un déluge de flèches avant d'être arrivés jusqu'à eux. Echappez, s'il est possible, à ce danger; le nombre vous accable au milieu même du carnage que vous ferez de ces barbares; vous périssez, & vous ne sauvez pas ces malheureux blancs. Vous ne les sauvez pas, vous hâtez même leur mort, en irritant contre eux la fureur de leurs bourreaux. Arrêtez; Joseph éprouve la même ardeur que vous, il est à votre tête, & il s'arrête pour prendre conseil de la prudence, & attendre les inspirations du ciel ».

Pendant que Joseph contenoit ainsi sa pe-

tite troupe, les nègres faisoient souffrir mille tourmens, mille morts à un prisonnier noir. L'un lui enfonce dans le corps des morceaux de bois pointus, qu'il laisse dans la plaie; un autre applique sur ses membres des tisons ardens; un troisieme lui taillade le visage & la tête avec une arme tranchante; tous cherchent à l'envi de nouvaux supplices qui augmentent & prolongent ses douleurs. Mais, ô surprise! le patient, au milieu de ces tortures, est immobile: s'il ouvre la voix, s'il jette un regard, c'est pour défier ses bourreaux; sa constance épuise leur industrieuse barbarie, ils l'assomment.

Nos chasseurs souffrent avec plus d'impatience que cet infortuné. Mais ils ne se possèdent plus, lorsqu'ils voient amener sur le théatre d'horreur un jeune blanc, beau & bien fait, qui va servir de jouet à la férocité exaltée par ses premières atrocités.

Déjà les nègres attachoient à un pieu cet infortuné, lorsqu'un de ses compagnons, qu'à sa voix on reconnoît pour une femme éperdue, s'élance comme un trait jusqu'au lieu fatal où on lioit l'objet cher à son cœur. Elle couvre de son corps celui de son amant, l'entoure de ses bras, & le serrant de toutes ses forces, comme pour ne plus s'en séparer, fait retentir tout le vallon de ses cris. Elle vou-

droit le dérober aux coups des meurtriers, ou mourir avec lui. Ses larmes, ses plaintes, son action si tendre & si passionnée, & ce courage héroïque qui lui faisoit braver tous les périls pour sauver ce qu'elle aimoit, ou plutôt pour ne pas lui survivre, tout en elle auroit touché des bêtes féroces; elle n'émut pas ces noirs. Ils portèrent des mains brutales sur cette femme désolée, l'arrachèrent ensanglantée & mourante d'auprès de son amant, & la remirent, privée de connoissance & de sentiment, aux gardiens auxquels elle avoit eu la force ou l'art de se soustraire.

Joseph, vaincu par l'impatience des siens, & plus encore par sa propre *générosité*, dispose alors sa troupe par divisions, de manière à faire sur les nègres un feu roulant. Tout à coup des cris effroyables partent de l'autre côté du vallon; une grêle de flèches tombe sur ces barbares. Nos gens ne doutent point que ces nouveaux Sauvages, défaits dans un premier combat, ne viennent se venger de leur disgrace & arracher à l'ennemi sa proie. En effet, une partie de leur flotte ayant été dispersée par l'autre nation, ils avoient profité de la nuit & de la retraite du vainqueur pour rallier leurs canots; & instruits du lieu où il alloit jouir inhumainement de son triomphe, ils

avoient ſuivi la même route, & ils étoient deſcendus dans l'iſle ſans bruit. Ils ſe mettoient en embuſcade derrière des arbres & des brouſſailles, lorſqu'ils virent aſſommer le priſonnier noir, leur frère ; la rage accéléra leur vengeance.

Ils avoient à peine lancé leurs traits, qu'ils fondirent ſur l'ennemi étonné. La troupe aſſaillie, en déſordre, mais en armes, paſſa vîte le ruiſſeau qui traverſoit le vallon, ſe rallia, ſe forma, & fit bientôt une vigoureuſe réſiſtance. Nos chaſſeurs avoient ſuſpendu leurs coups, dans l'eſpérance de tirer un grand avantage de cet événement, & attentifs à épier l'occaſion de remplir leur principal deſſein, celui de délivrer les priſonniers blancs.

Mais l'obſcurité de la nuit, foiblement éclairée par la lueur des feux, dont un vent aſſez fort agitoit & renverſoit la flamme, répandoit ſur tous les objets une clarté douteuſe, qui ne permettoit pas à la vue d'en diſcerner les formes ni les couleurs. Cependant, quand la lune, qui ſe levoit, eut dépaſſé le ſommet des arbres, les chaſſeurs remarquèrent que la troupe attaquée avoit appuyé ſa droite au pied de la colline, & la gauche à la rivière; diſpoſition excellente, qui partageoit la lumière de la lune, & empêchoit que la troupe ne fût

tournée ou entamée par les flancs. Ils virent les assaillans faire tous leurs efforts pour pénétrer par le centre jusqu'aux prisonniers, rangés sur les derrières. L'ardeur, l'énergie, & le nombre étant à peu près égaux des deux côtés, il en résultoit les chocs les plus terribles. Sans essayer de retracer les actes de valeur, d'audace, de cruauté que les combattans firent de part & d'autre, il nous suffira d'observer que la guerre, chez les nations policées n'est, en quelque sorte, qu'un *jeu*, en comparaison de celles des nations *sauvages*. Chez les premières, elle se fait seulement de nation à nation; les particuliers n'ont point de motifs personnels pour se détruire *les uns* les autres : chez les sauvages, au contraire, chaque individu est en guerre avec tout individu d'un peuple ennemi, & met contre lui, s'il peut le combattre, l'animosité la plus vive & l'acharnement le plus opiniâtre.

Les deux troupes opposées employoient en même temps, pour se détruire, les armes factices & naturelles dont ils pouvoient se servir; la javeline, la zagaie (1), la massue, le sabre armé d'un tranchant de pierre, le poignard, les tisons allumés. On se battoit main à main,

(1) Dont la pointe est faite d'un os de poisson.

corps à corps, avec une fureur inexprimable. La rage des tigres & des serpens irrités n'égale pas celle de ces hommes féroces, brûlans de courroux & de vengeance.

La victoire parut long-temps incertaine. Tantôt les nègres assaillans étoient arrêtés par leurs adversaires, & forcés de reculer; tantôt ces dernier reculoient à leur tour. Dans une de ces crises où les nègres attaqués perdoient beaucoup de terrein, & où la victoire sembloit pencher pour les autres, les premiers craignirent sans doute d'être enfin rompus & de perdre leurs prisonniers, l'honneur & en quelque sorte la raison du combat. Le chef donna des ordres en conséquence, & les gardes qui les retenoient, & qui apparemment connoissoient bien les lieux voisins du champ de bataille, les entraînèrent vers la petite vallée, au fond de laquelle se trouvoit la grotte que nos gens habitoient, dans le dessein manifeste de les y cacher, & de dérober ainsi cette proie à l'ennemi. Nos chasseurs, qui avoient toujours l'œil tourné vers les gardes, ayant remarqué qu'ils s'éloignoient avec les prisonniers, & sur cette démarche soupçonnant leur dessein, se hâtèrent de les devancer au terme de leurs courses. Ils traversèrent le bois qu'ils

avoient à dos, & regagnèrent leur gîte sans être découverts.

L'entrée & le devant de la grotte étoient encore dans l'ombre; mais la lune éclairoit le fond de la vallée; en sorte que les chasseurs, tapis dans le creux du rocher, pouvoient voir venir d'assez loin les sauvages qui conduisoient les prisonniers, sans que ce groupe pût les appercevoir. Les nègres avancèrent donc vers la grotte avec la plus grande confiance, & nos gens, qui s'étoient concertés sur ce qu'ils devoient faire, les laissèrent approcher jusqu'à la demi-portée de leurs armes; afin de pouvoir bien ajuster leurs coups, & sans aucun risque pour les malheureux blancs qu'ils vouloient délivrer. Par un heureux *hasard*, *l'ordre* dans lequel s'offroient les ennemis, favorisoit cette intention. Les prisonniers, les mains toujours liées derrière le dos, & attachés l'un à l'autre, marchoient de front, forcés par leurs gardes d'avancer. Ceux-ci se tenoient aux deux côtés, un peu en avant. Un seul, que nos gens ne voyoient pas, venoit immédiatement derrière, pour pousser ceux des prisonniers qui refuseroient de marcher. La troupe se présentant dans cette disposition, il n'étoit pas difficile de choisir pour victimes les nègres qui

formoient les aîle. Le contraste de leur couleur sombre les faisoit aisément remarquer auprès des blancs. Ainsi, les chasseurs, divisés en deux pelotons, prenant pour but les sauvages qui leur étoient opposés & tirant tous ensemble, ces misérables, au nombre de quatre, tombèrent morts sur la place. Celui qui faisoit l'arrière-garde fut renversé de frayeur; mais n'ayant aucun mal, & reprenant bientôt ses esprits, il se leva & se déroba par une fuite précipitée au sort de ses camarades.

Les prisonniers étoient immobiles d'étonnement, comme s'ils avoient été frappés d'un prodige. D'où leur vient ce secours? oseront-ils concevoir quelque espérance? Des blancs dans ces contrées! & ces blancs coupent leurs liens, en leur disant en anglois & en françois, que le ciel les protège, qu'il leur envoie des amis pour les défendre, & qu'avec son aide & du courage, ils seront sauvés. Ils se prosternent, sans voix, aux pieds de leurs libérateurs. A la fin ils s'écrient, l'un en anglois, l'autre en françois: *O nos anges tutélaires!* La femme prononce quelques mots entrecoupés, qu'on devine plutôt qu'on ne les entend. Elle ne peut que presser tendrement & couvrir de pleurs la main de Joseph.

Nos gens, tout attendris, pleurent de joie

& de pitié, en leur disant des paroles de consolation, & en les menant à la grotte.... Mais le danger n'est point dissipé, il n'est encore que légèrement écarté & suspendu. On craint le retour ou la poursuite des noirs: on craint la troupe la plus voisine, si elle triomphe; si elle est vaincue, on craint l'autre. Quel que soit le vainqueur, on pense qu'il est ennemi, qu'il cherchera sa proie. Quel parti prendre? Combattre à découvert? il faudra céder au nombre. S'enfermer dans la grotte? comment en sortir, si l'ennemi s'obstine? Fuir & regagner bien vîte les montagnes? l'ennemi est alerte, il connoît les passages & les détours; & les prisonniers sont foibles & harassés; & la femme (c'est une espagnole) *se soutient* à peine: qui pourroit l'abandonner?

Cette importante considération fit adopter le parti de rester dans la grotte jusqu'à ce qu'on vît jour à se retirer en sûreté; & l'on s'en tint à cette résolution, en observant qu'en cas d'attaque, ils pouvoient y résister à tous les efforts de l'ennemi: en effet la grotte étoit profonde, & l'ouverture étroite & basse. Il étoit bien difficile de les assaillir dant cette position, rendue plus respectable par le feu de la mousqueterie.

Pour tranquilliser ses hôtes, Joseph leur fit remarquer

remarquer cet avantage, & pour les refaire de leur fatigue, il leur fit prendre de la nourriture, ainsi qu'au reste de sa troupe; puis il les invita à se reposer sur des tas de mousse qui servoient de lit aux chasseurs. La femme seule se rendit à cette invitation. L'anglois & le françois voulurent partager la peine & le péril de la défense commune. « Nous sommes, dirent-ils, plus intéressés que vous, s'il est possible, à faire échouer le projet des barbares & à les repousser, puisque c'est nous qui vous suscitons cet ennemi, & que notre conservation dépend maintenant de la vôtre ». On accepta leurs services; & comme il n'y avoit pas moyen de les armer, ils furent destinés à fournir des munitions aux tireurs.

Après cet accord, Joséph fit préparer les armes, distribua les munitions, & marqua la place que chacun devoit occuper, en indiquant à chacun ce qu'il devoit faire, afin qu'il n'y eût ni trouble ni confusion. Ces précautions prudentes produisirent un bon effet. Le léger repas qu'on venoit de prendre, rendit à la troupe des forces qu'une longue abstinence avoit affoiblies; & les préparatifs militaires ranimèrent les esprits & fortifièrent les courages.

Cependant les cris affreux des sauvages commençoient à devenir plus sourds & sem-

bloient indiquer que l'ennemi s'éloignoit. Mais l'on ne ſavoit qu'en penſer, & l'on éprouvoit une vive impatience de connoître ce qui ſe paſſoit du côté du champ de bataille. D'une autre part, les plaintes continuelles de la femme éplorée, qui gémiſſoit au fond de la grotte, en appelant ſans ceſſe le malheureux jeune homme qu'elle avoit vu lier au pieu fatal, augmentoient cette impatience, en inſpirant à tous nos jeunes gens le déſir de ſavoir ce qu'il étoit devenu.

Deux d'entre eux, Victor fils de Baptiſte, & Paſcal fils d'Etienne, qu'une amitié particulière rendoit inſéparables, plus ſenſibles que les autres aux accens douloureux d'une amante déſolée, ne s'en tinrent pas à un déſir ſtérile; ils propoſèrent d'aller à la découverte des nègres, pour s'inſtruire, s'il étoit poſſible, du ſort du priſonnier. Comme Joſeph n'approuvoit pas leur deſſein, & redoutoit pour eux les dangers de cette entrepriſe, ils lui repréſentèrent que l'ennemi étoit loin, & qu'ils n'iroient qu'avec précaution, en ſuivant la liſière du bois, toujours prêts à rétrograder s'il prenoit le chemin de la vallée.

« Ne craignez point, ajoutèrent-ils; nous nous devons à nos frères; nous ne nous expoſerons pas. Parvenus à l'endroit où nous

étions cachés, nous verrons tout ſans aucun riſque, & reviendrons de même. Si les ſauvages s'éloignent & s'embarquent, vous ſerez pleinement raſſurés; s'ils viennent vous attaquer, nous aurons le temps de vous avertir, & vous aurez celui de prendre vos meſures: ainſi, qu'ils partent ou qu'ils demeurent, nous vous rapporterons des nouvelles intéreſſantes. Notre démarche n'eſt point une témérité; elle ſera utile; elle eſt peut-être néceſſaire. Seroit-il moins prudent de s'aſſurer de l'intention des ſauvages, que de reſter dans l'incertitude ſur ce qu'ils veulent tenter »?

Joſeph crut devoir céder aux raiſons de ſes neveux. Il conſentit à leur excurſion hardie; mais il leur recommanda la plus grande circonſpection, & leur fit promettre de revenir, dès qu'ils verroient, par les mouvemens des nègres, quel étoit leur vrai projet. Il ſortit avec eux & les accompagna juſqu'au bois, pour leur donner, chemin faiſant, les conſeils particuliers qu'il croyoit leur être néceſſaires dans l'entrepriſe délicate dont ils s'étoient chargés. Il vouloit auſſi conſidérer un moment les environs de la grotte, pour reconnoître s'il ne feroit pas poſſible d'en fortifier l'entrée & d'augmenter ainſi ſes moyens de défenſe.

Joſeph trouva bientôt ce qu'il cherchoit. De

grandes pierres éparses, qu'il vit tout près de là, lui inspirèrent l'idée de s'en servir, pour masquer l'entrée de la caverne & la rendre impraticable à tout autre qu'à ceux qu'il voudroit y recevoir. Ces pierres placées devant l'ouverture, alloient opposer une barrière inébranlable aux approches des nègres, en laissant néanmoins à ceux qui s'y trouvoient, une voie pour sortir & diriger au dehors le feu de leur mousqueterie. Joseph appela ses compagnons & leur expliqua son projet. On mit sur le champ la main à l'œuvre; on roula les pierres jusqu'à l'endroit où l'on vouloit les placer; on creusa le sol avec quelques pioches, qu'autrefois Baptiste avoit laissées *dans la grotte;* & les pierres qu'on fit entrer dans les creux, dressées devant l'entrée de la caverne comme de grandes bornes, remplirent très-bien les vûes de l'ingénieur.

Cet ouvrage, fait en peu de temps, étoit à peine achevé, que Victor & Pascal débouchèrent du bois, courant à toutes jambes, pour rentrer dans la caverne. Ils furent surpris, en arrivant, de voir tout ce qu'on avoit fait depuis leur départ; en applaudissant à cette nouvelle précaution, ils assurèrent qu'on ne pouvoit la prendre plus à propos; que toute l'armée des nègres attaqués, demeurée maî-

tresse du champ de bataille, étoit en marche vers la vallée; qu'elle ne tarderoit pas à tourner la colline & à paroître pour attaquer. « Nous avons fait, ajoutèrent-ils, notre course sans accident. En arrivant au bord de la forêt qui domine le champ de bataille, nous avons vu distinctement les nègres assaillans se retirer en bon ordre, emmenant avec eux l'homme blanc que leurs ennemis destinoient à la mort. Le combat s'est renouvelé pour la possession de ce prisonnier, mais sans autre succès pour les nègres qui vouloient l'immoler, que de rester sur leur terrain. Leurs adversaires, ne voyant aucun espoir de recouvrer les prisonniers qu'ils avoient perdus, & se trouvant dédommagés de cette perte par quelques nègres qu'ils ont pris sur l'ennemi, n'ont pas cru devoir s'arrêter plus long-temps à combattre. Ils ont pris fièrement le chemin de leurs canots, en réprimant, dans leur retraite, les audacieux qui les poursuivoient. Le gros des nègres restés sur le champ de bataille, retenu sans doute par le désir d'une vengeance plus chère, les a laissé partir; on a même rappelé ceux qui les suivoient, & quand ils ont été tous réunis, ils ont fait volte-face pour venir vers nous, en secouant leurs javelines d'une manière menaçante ».

Sur cette nouvelle, l'espagnole se leva, remercia nos jeunes gens en joignant les mains & pleurant de joie. « Il n'est pas mort, dit-elle; il est chez une nation sauvage, mais hospitalière, il vivra; je pourrai le revoir! Que Dieu vous paye le service que vous venez de me rendre »! Mais nos gens ne perdoient pas le temps en propos. Ils faisoient toutes les dispositions convenables pour recevoir l'ennemi; ils se mettoient à leurs postes, & s'excitoient mutuellement, désirant en quelque sorte de voir arriver les nègres. Leur impatience ne fut pas longue. Les sauvages parurent au bas de la vallée; mais avec une prudence dont on ne les jugeoit pas capables, ils se divisèrent en trois corps, pour s'approcher *de la grotte* avec plus de sûreré, & pour empêcher toute évasion de la part des blancs.

La troupe qui suivit le fond de la vallée, en s'avançant avec précaution, vint se poster vis-à-vis de la grotte, hors de la portée du fusil. Les deux autres divisions marchèrent des deux côtés sur le penchant des collines, & parvinrent ainsi à la hauteur de la grotte, sans que les nôtres se montrassent & fissent aucun mouvement pour s'y opposer. Parvenus en cet endroit, les sauvages s'arrêtèrent un moment. Ils commençoient à voir de près la difficulté

de leur entreprise ; cependant, animés par le ressentiment que la vue des cadavres de leurs frères leur inspira, ils se mirent à pousser des cris horribles, & s'approchant à la fois des deux côtés, ils essayèrent d'en débarasser l'entrée, & lancèrent à travers les ouvertures une grêle de flèches, tandis que la troupe du milieu, qui croyoit le moment favorable, se portoit à grands pas vers la grotte, faisant mine de vouloir percer la javeline à la main.

Mais toutes ces tentatives ne produisirent aucun effet, ou, pour mieux dire, elles n'en eurent qu'un funeste pour les nègres. Tant que ceux-ci avoient lancé leurs traits, nos gens s'étoient tenus à l'abri contre les parois de la grotte. D'ailleurs très-peu de flèches y avoient pénétré, parce que les nègres tiroient au hasard, & que leurs traits rencontroient souvent les pierres nouvellement plantées, ou les bords du rocher. Mais lorsqu'enhardis par la patience des nôtres, ils se présentèrent devant l'ouverture de la caverne, alors les blancs se remirent à leurs postes ; & voyant les sauvages à la faveur de la lune qui éclairoit les environs, ils firent presque à bout portant sur ces misérables un feu roulant qui en renversa un grand nombre, & contraignit bientôt le reste de reculer en désordre. Trois fois ceux-

ci tentèrent de forcer le paſſage, & trois fois ils furent repouſſés auſſi vivement.

Il étoit naturel de croire après cela, que les ſauvages humiliés abandonneroient leur entrepriſe & ſortiroient de l'iſle; & cependant leurs pertes, au lieu de les abattre, ne firent qu'aigrir leur reſſentiment. Ils ne s'obſtinèrent plus à vouloir forcer la caverne, mais ils s'aviſèrent d'un expédient qui, ſans les expoſer davantage, ſembloit devoir les venger des affronts qu'ils avoient reçus. Perſuadés avec raiſon que nos gens ne ſortiroient point de leur retraite tant qu'ils verroient leurs ennemis en poſture de les attaquer, ils placèrent à la vue des nôtres, mais hors de la portée du trait, une partie de leur monde, au bas *des deux collines* & ſur la liſière du bois. Ils vouloient, par cette diſpoſition, leur laiſſer croire que toute la troupe ſauvage étoit là, & qu'elle étoit réſolue de les bloquer, juſqu'à ce que le beſoin les fît ſortir de leur aſile; mais c'étoit un ſtratagême. Ils n'avoient mis à ces poſtes qu'un petit nombre des leurs; tout le reſte, caché dans la forêt, s'occupoit à ramaſſer du bois mort & les arbres tombés de vétuſté, pour les entaſſer devant la grotte & en embarraſſer l'entrée. Pour accomplir leur deſſein, quand ils crurent avoir la quantité de bois néceſſaire,

ils le portèrent sur le rocher de la grotte, qui formoit une espèce de plate-forme, d'où il leur fut aisé de le jeter sans risque, & de l'amonceler devant l'ouverture.

Cette ruse eut du succès. Nos gens, qui avoient à craindre d'être écrasés par la chute des troncs & des branches d'arbres, ne jugèrent pas d'abord qu'il fût prudent de sortir; & quand ils le voulurent ensuite, il ne fut plus possible de le tenter, sans s'exposer à une mort certaine. Ils prirent donc le parti forcé d'attendre la fin de l'entreprise des nègres, dont ils n'étoient pas d'ailleurs fort inquiets, parce qu'ils n'en voyoient pas le but. Ils s'imaginèrent que tout cet embarras ne seroit que momentané; que l'ennemi, qui n'avoit point de provisions, se lasseroit bientôt d'assiéger des gens qui n'en manquoient pas; & que quand il se retireroit, ils pourroient se faire jour à travers l'abatis qui les couvroit: mais ils changèrent d'idée, & furent bien étonnés lorsqu'ils virent l'effet de l'invention des nègres.

En effet, tandis que le plus grand nombre des sauvages entassoit ainsi le bois devant la caverne, quelques-uns d'entre eux amassoient de menues branches, des plantes & des feuilles sèches; & quand ils en eurent la quantité convenable, ils les placèrent sous ce bois &

y mirent le feu. En vain les chasseurs, alarmés de cette manœuvre, tentèrent-ils, dès qu'ils s'en aperçurent, de s'opposer à son exécution : les coups de fusil qu'ils tiroient au hasard à travers l'abatis, n'empêchèrent pas l'ennemi de venir à bout de son projet. Le feu fit des progrès rapides, & la flamme, excitée par le vent & poussée dans la caverne, força nos gens de quitter l'ouverture & de s'enfoncer plus avant.

Bientôt leur position se trouva fort critique. La flamme portée contre le rocher, toujours plus vive & plus ardente, & la fumée augmentant sans cesse dans la caverne, la chaleur & le mal-aise y devinrent si insupportables, que nos gens craignirent d'en être suffoqués. *Dans* cette cruelle détresse, chacun, suivant les parois du rocher, cherchoit, à tâtons, à s'éloigner de l'entrée le plus qu'il pouvoit. On ne connoissoit pas la profondeur de la caverne, parce qu'on n'avoit pas eu le temps de la bien examiner. Le retentissement des voix faisoit croire à la vérité qu'elle étoit spacieuse, & l'on se flattoit d'y trouver quelque coin où l'on pourroit respirer plus librement; mais inutilement, & chacun se vit réduit à se coucher la face contre terre, pour se dérober au danger qui augmentoit sans cesse. Enfin l'on étoit

prêt à tomber dans le désespoir, lorsque Joseph ainsi couché, tâtant le bas du rocher, sentit à la main une espèce de fraîcheur, d'après laquelle il conjectura qu'il y avoit près de là un petit courant d'air, & par conséquent quelque ouverture au niveau du sol de la grotte.

Il avança, suivant cette indication, & se convainquit en effet qu'il avoit pensé juste. Un trou d'environ un pied de hauteur sur un pied & demi de largeur, donnoit passage à ce petit vent, qui n'étoit pas sensible à deux pieds de terre. L'air de la grotte, raréfié par le feu, s'écouloit par cette ouverture. Joseph eut le courage d'y entrer, & ce ne fut pas sans la plus vive satisfaction, qu'après avoir rampé quinze à vingt pas, il reconnut que cette sorte de conduit s'élargissoit & formoit des voûtes très-vastes & très-étendues. Il en jugea ainsi, parce qu'ayant appelé ses camarades pour leur apprendre sa découverte & leur dire de venir le joindre, il avoit entendu les échos de la caverne répéter fort au loin ses paroles. La chaleur qu'il fuyoit ne se faisoit pas sentir en cet endroit, & la fumée y étoit supportable.

Aussi-tôt il recommande à ses compagnons de porter ce qu'ils trouveroient autour d'eux

de provisions & de gibier. Ceux-ci, ranimés par l'espérance, s'empressent de suivre cet avis. Ils se coulent, à son exemple, dans l'issue étroite du rocher, & parviennent tous heureusement à l'endroit où il les attendoit, apportant leurs armes, une partie du gibier, & le reste de leurs provisions. On se félicitoit d'une délivrance inopinée; cependant deux des jeunes gens des plus hardis vouloient retourner sur leurs pas, pour ne rien laisser à l'ennemi de ce qui leur appartenoit: mais Joseph blâma leur folle témérité, & ne voulut pas le permettre. « Rendons graces à Dieu, leur dit-il, de nous avoir tirés du plus grand péril que nous ayons jamais couru, & gardons-nous bien, pour des motifs si futiles, de nous y replonger volontairement. Ce que nous avons de mieux à faire, c'est de tâcher de sortir de ces voûtes souterraines, tandis qu'il est encore nuit, & que les sauvages, qui ne doutent pas de notre perte, veillent autour de la grotte du côté de la vallée, & ne songent pas à s'en écarter pour s'assurer plus tôt de leur triomphe.

» — Mais comment, lui dit-on, trouver notre chemin dans l'obscurité profonde qui nous environne? comment éviter les périls qui se trouvent sous nos pas? Nous aurions besoin,

pour nous conduire, de la clarté favorable de la lumière, & nous n'avons rien pour y suppléer.

» — Vous devez vous rappeler, répondit Joseph, que dans les provisions que nous avions prises pour la chasse, il y avoit plusieurs flambeaux de méleze (1). Nous n'y avons point pensé, parce que chaque soir, à l'exception d'hier, toujours revenus de bonne heure de nos courses, nous avons fait notre soupé & cherché le repos avant le déclin du jour. Si quelqu'un de vous apporte de la grotte le sac

---

(1) Le mélèze est un arbre résineux de l'espèce des larix & des térébinthes. Les flambeaux de mélèze sont des cylindres faits avec la résine qu'on tire de cet arbre; l'on en fait de gros, où la résine est mêlée avec de la poix. Ce sont des torches. Ils servent à éclairer les grands & les riches dans leurs courses nocturnes. Les petits éclairent les pauvres gens de la campagne pendant les soirées de l'hiver. L'on ne les connoît guère dans les villes, où le luxe avilit tout ce qui sert aux commodités de ceux-ci. Les fils du Chevalier des Gastines, plus près de la nature & vivant à la campagne, ne dédaignoient pas d'employer tout ce qui pouvoit leur être utile. Peut-être aussi & vraisemblablement les flambleaux dont il est ici question étoient-ils plus grands, c'est-à-dire, mieux garnis de mèches & de matière, que ceux dont les pauvres gens de nos provinces font usage. *Note de l'éditeur.*

où ſont les reſtes de ces proviſions, qu'il y fouille, & il les y trouvera ».

Auſſi-tôt celui qui tenoit le ſac y chercha ce que l'on demandoit, & l'ayant enfin trouvé, porta la joie dans le cœur de toute la troupe, en l'annonçant. On fit du feu, on alluma les flambeaux, & l'on ſe mit en marche vers le côté de la caverne qu'on ſoupçonnoit avoir une iſſue.

Le cours de la fumée; & ſur-tout la direction de la flamme des flambeaux, mue par le courant d'air qui traverſoit le ſouterrain, ſembloit en montrer la route. L'on ſuivit à pas méſurés & avec circonſpection cette indication remarquable, & l'on ſe trouva fort heureux de voir autour de ſoi; car l'on évita, par ce moyen, des crevaſſes ou précipices intérieurs, où l'on ſeroit infailliblement tombé ſans ce nouveau ſecours.

La fumée n'empêcha pas de remarquer en paſſant, que la nature prodigue avoit enrichi ces demeures ſombres de mille raretés préçieuſes. Les ſtalactites, les criſtaux qu'elle avoit formés & comme enchâſſés dans les parois des voûtes & des rochers, réfléchiſſant la lumière de toutes parts, préſentoient aux yeux ſurpris toutes les couleurs du priſme, & laiſſoient douter ſi ce n'étoient pas des rubis ou

des diamans qui brilloient ainsi; spectacle que nos gens auroient contemplé avec admiration, si l'on n'avoit été occupé de soins plus importans.

Tantôt ces voûtes élevoient hardiment leurs superbes lambris, tantôt elles s'abaissoient au point de faire craindre qu'elles ne refusassent tout passage. Plus d'un fois nos gens furent obligés de se courber & de marcher sur leurs mains; d'autres fois, de faire d'assez longs circuits pour éviter les creux profonds qui s'offroient devant eux. Enfin, après avoir marché de la sorte pendant près d'une heure, Joseph, qui servoit de guide à toute la troupe, aperçut de loin l'ouverture de la caverne, que les rayons de la lune éclairoient dans ce moment.

Jamais la lumière du soleil n'avoit été aussi agréable à ses yeux, ni à ceux de ses compagnons, que celle de la lune le fut alors. Toute la troupe s'empressa de sortir de la caverne à travers des rochers & des broussailles qui en embarrassoient l'ouverture, & l'on se trouva sur le bord d'une forêt, au bas d'une profonde vallée. A la vue des étoiles nos gens reconnurent que la route souterraine qu'ils avoient faite, les avoient heureusement dirigés vers le point où ils devoient aller. L'orient qui com-

çoit à blanchir, les avertissoit de hâter leur fuite, s'ils vouloient profiter de quelques momens d'obscurité. On se mit en marche à l'instant du côté des montagnes.

Les circonstances & le repos avoient ranimé l'espagnole. Elle vouloit faire plus qu'elle ne pouvoit en allant aussi vîte que nos gens ; mais ceux-ci ne le souffrirent pas. Il falloit la sauver. On la suivit, on la soutint ; à l'endroit le plus difficile des montagnes, on la porta sur un brancard qu'on fit sur le champ avec des branches entrelacées. Son salut étoit leur triomphe & leur récompense.

Le soleil étoit déjà fort haut, & l'on comptoit près de dix heures quand on fut parvenu au long sommet des montagnes qui séparent en deux ces terres supérieures ; on s'arrêta, pour se délasser un moment de l'extrême fatigue qu'on venoit de souffrir ; mais en regardant en arrière, combien on eut lieu de se féliciter d'avoir pu faire retraite ! Nos gens apperçurent sur le penchant d'une colline éloignée, la troupe sauvage qui couroit avec vîtesse après eux. Heureusement elle étoit encore loin ; elle avoit aussi de grands obstacles à vaincre pour les atteindre, & elle ne connoissoit pas le pays comme les blancs. Il est vrai

que

que la course des uns étoit rapide, & que les autres, chargés d'un fardeau, ne faisoient qu'une marche assez lente.

Ils marchèrent ainsi vers le pont-levis, avançant, malgré leur charge & l'aspérité du sol, beaucoup plus vîte qu'ils ne l'auroit pu faire si leur compagne eût fait ce chemin à pied. Ils laissèrent la rivière à gauche, & suivirent le bas des montagnes & des collines, dont la hauteur & la position pouvoient les dérober aux regards de l'ennemi.

Ces sages précautions ne furent pas inutiles; car les sauvages ayant surmonté les obstacles plutôt qu'on ne l'avoit cru, ne virent plus, en arrivant sur les crêtes, les hommes qu'ils poursuivoient, & ne purent juger de quel côté ils avoient pris leur route. Dans cette incertitude ils se répandirent d'abord vers la rivière, pendant que nos gens s'approchoient toujours davantage du terme où ils aspiroient.

Mais après de vaines recherches, les nègres, se doutant bientôt qu'ils s'étoient mal dirigés, ou peut-être ayant appris de quelques-uns de leurs coureurs la route que tenoient les blancs, ils tournèrent subitement de ce côté-là, & découvrirent enfin ceux qu'ils regardoient comme leur proie. Cette vue ranima leur courage & leur fureur. Ils se mirent à hurler & à courir

comme des forcénés; & peut-être seroient-ils parvenus à joindre la petite troupe, si, arrivés au bord du noir abîme, reste d'un ancien volcan, ils n'avoient été forcés de faire un grand détour. Ce délai permit à nos gens de gagner le pont-levis, de le passer & de le lever avant que l'ennemi fût à portée d'empêcher le passage & d'en profiter lui-même.

Cependant les sauvages en étoient déjà si près lorsque la bascule fut levée, que, par la seule impulsion de leur course, ils vinrent sur le bord de la breche profonde que le pont servoit à couvrir, & que quelques-uns des premiers, qui ne virent le péril d'y tomber qu'au moment où ils ne pouvoient l'éviter, poussés par ceux qui les *suivoient, y furent* précipités.

Les autres, frappés de cet accident, étonnés de l'obstacle imprévu qui les arrêtoit, & ne voyant aucun moyen de suivre la proie que leur avide cruauté dévoroit en espérance, demeurèrent d'abord dans un engourdissement qui tenoit de la stupidité; mais lorsque, revenus de cette espèce de léthargie, ils eurent un moment considéré leur disgrace, ils donnèrent toutes les marques du désespoir, & firent retentir au loin les échos de hurlemens affreux, tandis que nos gens, témoins de cette rage

impuissante, rendoient graces à Dieu, & se félicitoient mutuellement de ce qu'il les avoit si heureusement délivrés.

Pénétrée d'admiration & de reconnoissance, l'espagnole se mit à genoux; puis levant les yeux & les mains au ciel, & versant beaucoup de larmes, elle dit, d'une voix attendrie, ces mots que le françois traduisit à nos gens:

» O providence, qui nous as sauvés de tant de périls, vois dans nos cœurs les sentimens que nous conservons de ton secours divin! Comment l'homme peut-il s'aveugler jusqu'à méconnoître les bienfaits de ta bonté libérale? Comment devient-il assez ingrat pour en perdre le souvenir? Ah! souvent, lorsqu'il t'oublie, tu veilles autour de lui, tu le défends, tu le protèges avec la sollicitude d'une mère qui tremble pour les jours de son enfant. Non, jamais tu n'oublies celui qui met en toi sa confiance. Fût-il entouré d'ennemis, ou sous le glaive des assassins, fût-il jeté par la tempête au fond de l'Océan, ta main puissante le soutient & le dérobe à la mort. O providence divine, sois à jamais bénie par tout ce qui respire »!

A cet élan de ferveur pieuse & de gratitude, à ces accens & à ces gestes tendres &

touchans, le françois parut ému, & tous nos gens, l'œil humide, applaudirent du fond du cœur; mais l'anglois ne mêla pas sa voix à ce concert de louanges. Il regarda l'espagnole d'un air de pitié, & sourit dédaigneusement aux autres, comme s'il se moquoit de leur simplicité; ce qui fut remarqué par quelques-uns d'entre eux, & leur fit juger peu avantageusement de la façon de penser & du caractère de cet homme, dont la colonie a eu depuis tant de sujets de se plaindre.

Nos gens, foibles de besoin & accablés de lassitude, s'arrrêtèrent dans le lieu de sûreté où ils se trouvoient alors, pour y prendre de la nourriture & du repos, & quand ils eurent recouvré les forces qui leur étoient nécessaires, ils descendirent dans le vallon, & marchèrent vers la rivière, fâchés de n'avoir pas dans ce moment la chaloupe qui les avoit amenés, quand ils alloient chasser dans les montagnes: mais ce regret ne dura pas long-temps; car ils n'avoient fait que peu de chemin, lorsqu'ils aperçurent de loin une chaloupe à la voile, qui remontoit le fleuve, & qui, poussée par un vent favorable, vint bientôt aborder à la rive la plus prochaine.

C'étoient Henri, Baptiste, & Guillaume, accompagnés de quelques-uns de leurs fils, qui,

de l'ordre exprès du père, venoient reconnoître par eux-mêmes ce qui retenoit si longtemps les chasseurs dans le haut de l'isle. Inquiet de ce retard extraordinaire, après le retour de leurs compagnons, le père avoit cru devoir leur envoyer la chaloupe, pour leur porter du secours, s'il en étoit besoin, ou pour les rappeler, s'ils n'y étoient que pour s'occuper de la chasse.

Cette rencontre inespérée fut infiniment agréable aux deux détachemens; mais celui de Henri parut bien étonné de voir la troupe de Joseph augmentée de trois personnes étrangères, & ne le fut pas moins de l'histoire succincte de leur délivrance. Les gens de la chaloupe leur firent l'accueil le plus humain, entrèrent dans leurs peines, & tâchèrent de les consoler, en les assurant que toute la colonie les verroit avec le plus grand intérêt, & mettroit en œuvre tous les moyens pour leur faire oublier leurs disgraces. L'anglois leur fit un remerciement froid & contraint; mais le françois & l'espagnole répondirent d'un air pénétré à ces témoignages de bienveillance.

Après ces assurances réciproques de satisfaction & d'attachement, les deux troupes s'embarquèrent & suivirent le cours du fleuve en ramant avec vigueur. L'on fit tant de di-

ligence, qu'on arriva le même ſoir au bord de la prairie, au deſſous de l'eſplanade. Le père, qui guettoit le retour de ſes enfans, étoit accouru au devant d'eux pour les recevoir. Sa joie & ſa ſurpriſe furent extrêmes de voir les nouveaux venus, & d'apprendre par quel miracle ſes gens les avoient dérobés à la mort, & s'étoient ſauvés eux-mêmes. Il frémit des dangers qu'ils avoient courus; puis les embraſſant avec tendreſſe, il leur recommanda la diſcrétion ſur leur aventure, & ſe chargea d'en apprendre la nouvelle à Eléonore & à ſes filles, de crainte que tout autre, en leur faiſant ce récit, ne ménageât pas aſſez leur extrême délicateſſe.

La paſſion de Baptiſte & *ſon évaſion de* l'iſle, en y attirant les nègres, avoient donné lieu à la première guerre; l'imprudence de Joſeph, en s'écartant des limites que le repos commun & ſa propre ſûreté lui défendoient de paſſer, devint l'occaſion d'une guerre nouvelle, & jeta dans quelques eſprits une ſemence de trouble & de diſcorde, qui, germant ſourdement & venant enſuite à s'étendre par les malheurs publics, fut ſur le point de bouleverſer la colonie & d'en opérer la ruine. C'eſt ainſi qu'en s'éloignant de l'ordre & de la raiſon, on excite les paſſions, on dégrade les mœurs,

& que l'on contribue ſouvent, ſans le vouloir, & quelquefois ſans s'en douter, à l'altération & à la décadence d'une ſociété paiſible & heureuſe. L'aventure de Joſeph eut cela de bon, qu'elle ſauva trois infortunés de la mort la plus cruelle ; qu'elle étendit les lumières & les connoiſſances dans la colonie : mais on paya bien cher ces avantages, par l'eſprit de cupidité, de jalouſie, & d'inſubordination qu'un des trois y fit naître, & par les funeſtes événemens qui en furent la ſuite.

Fin du tome ſecond de l'Iſle inconnue.

TABLE
DES CHAPITRES
ET
DES SOMMAIRES

Contenus dans ce volume.

Fin de la Table.

